LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 45 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 25 FEVRIER 1949 PRIX: CINQ SOUS

Lettre des évêques au sujet du jubilé de Pie XII

Le document fait ressortir l'importance de cet anniversaire et le rôle exceptionnel que joue le Vénéré Jubilaire dans le monde actuel.

La commémoration religieuse du jubilé d'or sacerdotal de Sa Sainteté le pape Pie XII aura lieu dans chaque diocèse, paroisse et mission du Canada, selon une lettre pastorale collective de la hiérarchie canadienne. La lettre, signée par S. E. le cardinal Archevêque de Toronto et par LL. EE. NN. SS. les archevêques et évêques du Canada, rappelle que tout prêtre se voit entouré d'un troupeau de fidèles joyeux lors de son jubilé d'or et que le pape, qui célèbrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le 3 avril prochain, est le pasteur d'un troupeau qui se trouve dans le monde entier.

Le choix de Sa Sainteté comme Souverain Pontife a été vraiment providentiel, déclarent les évêques. "Béni soit Dieu d'avoir daigné élever un Pie XII au rang de Suprême Pasteur, alors même que le troupeau du Christ se trouve en butte aux menaces et aux attaques de loups dévorants, dont la violence et la férocité n'offrent guère de parallèle dans toute l'histoire de l'Eglise, — elle-même pourtant toujours persécutée depuis les temps apostoliques."

Après avoir tracé la carrière du Saint-Père jusqu'au jour de son élévation au pontificat suprême, les évêques rendent hommage au rôle joué par Pie XII pendant la dernière guerre mondiale. "Pie XII s'est prononcé sur tous les grands problèmes — religieux, internationaux, sociaux, politiques et économiques — problèmes qui touchent aux plus graves intérêts de l'humanité. Il s'est adressé au monde entier, puis à des groupes particuliers: aux femmes, aux jeunes gens, aux enfants, aux hommes d'étude, aux ouvriers, aux savants, aux spécialistes en affaires, aux fonctionnaires et aux chefs d'Etats. Sur tous les sujets qu'il a abordés, Pie XII a projeté de la lumière. Plus encore, il est entré dans le vif de chaque problème, et il a transmis à tous ses auditeurs tel enseignement ou tel mot d'ordre d'inspiration vraiment constructive."

La lettre enfin relate les initiatives du Saint-Siège depuis la guerre, ses messages sur les conditions de la paix, ses oeuvres de charité, ses encycliques sur le Corps Mystique du Christ et sur la sainte Liturgie, ses témoignages de bonté envers le Canada.

Tous les fidèles du Canada sont invités à prendre part à la commémoration du jubilé d'or du Saint-Père, par leurs prières et leurs aumônes. La lettre, signée par les 70 membres de la hiérarchie canadienne, sera lue dans toutes les églises paroissiales et les communautés religieuses, le dimanche 6 mars.



Ouverture d'un consistoire secret

Sur cette radiophoto venant de Rome apparaît **Sa Sainteté le pape Pie XII** à la tête de la procession de 16 membres du Sacré Collège des cardinaux se rendant à la salle où fut tenu un consistoire secret, au cours duquel le chef de l'Eglise déclara que les rapports de la procédure employée pour le procès de S. E. le cardinal Mindszenty étaient faux et qualifia le décret d'emprisonnement "d'outrage odieux". (NCWC)

M. Gustave Lanctôt est élu président

OTTAWA — M. Gustave Lanctôt, archiviste du Dominion, a été élu président de la Fondation des écrivains canadiens. Il succède au distingué critique canadien feu M. Pelham Edgar, de Toronto.

La fondation destinée à aider les écrivains canadiens éminents au cours de leurs dernières années, a été formée il y a 18 ans par M. Edgar.

Le Pape répond aux Nérons modernes

CITE DU VATICAN — Devant une foule enthousiaste qui emplissait la vaste place de Saint-Pierre, Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré, dimanche dernier, que jamais les Etats totalitaires n'imposeraient le silence à l'Eglise catholique.

Une croix d'or brillait au-dessus de la tête du Souverain Pontife lorsque, d'une voix vibrante d'émotion, il compara le cardinal Mindszenty aux premiers martyrs chrétiens. Il condamna la sentence de réclusion perpétuelle imposée au cardinal hongrois, cette sentence qui, dit-il, "a suscité sur les bords du Tibre un cri d'indignation".

Le pape a parlé pendant 11 minutes. Interrompu fréquemment par de longues acclamations de la foule de 250,000 à 300,000 personnes, le Souverain Pontife a déclaré que le procès du cardinal Mindszenty n'est qu'un anneau de "la longue chaîne de persécutions" que des dictateurs ont entreprises contre la chrétienté.

"L'Eglise, a-t-il dit, est éternelle et elle ne transigera et n'hésitera jamais." Il demanda à Dieu de donner au peuple la vigilance et la force dans les luttes futures.

N.D.L.R. — Une étude de ce magistral discours, faite par André Laflèche, paraît en page 3 de ce numéro.

AU MANITOBA

La coalition est malmenée à la Chambre

par Clément BAZIN

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Dès le début de la semaine, les C.C.F. commencèrent la joute contre la coalition. Les boulets tombèrent dru dans le camp assiégé, avec une véhémence souvent dépourvue dans son expression du décorum "collet monté" des conventions parlementaires traditionnelles. Le discours du trône fut pris à parti par Berry Richards (C.C.F., Le Pas) qui le qualifia de puéril dans son contenu et gauche dans son expression. J. S. Thorvaldson (P.C., Wpg) dénonça l'incompétence du Ministre des Finances dans l'évaluation du fisc pour l'année 1947-48, qui a résulté en un surplus de $4,500,000, au détriment des contribuables. M. Lloyd Stinson attaqua le premier Ministre et l'accusa d'étouffer le progrès. Le Colonel Gordon Churchill (Ind., Armée) reprocha au Gouvernement d'éluder ses responsabilités en ce qui concerne la construction des maisons pour les vétérans. M. Stubbs (Ind., Wpg) donna des coups de sabot au lion malade de coalition. Enfin le coup de théâtre: Edmond Préfontaine, député de Carillon, quitte les rangs de la coalition, dénonçant l'opportunisme et les "tripotages" d'un Gouvernement "pantouflard" et seconde la première motion de non confiance proposée par M. Hansford au nom du parti C.C.F., non par sympathie pour les C.C.F., auxquels il reproche leur manque d'organisation et de fermeté dans leur opposition pour rappeler le Gouvernement à ses responsabilités par une critique constructive, énergique.

"La coalition sert les intérêts du Gouvernement et non ceux du peuple"

M. Berry Richards qualifie les "combinages" de la coalition et ses "tripotages" de petits amis "une inqualifiable exhibition de maquignonnage politique." "La compétence des hommes, dit-il, et les exigences des départements gouvernementaux, en bons administrateurs, ne furent pas considérés dans le choix des Ministres. La question des besoins urgents du peuple fut délibérément écartée. Leur unique considération consistait à s'assurer pour les partis libé-

(Suite à la neuvième page)

L'Irlande du sud ne veut pas la division

DUBLIN — Le premier ministre John Costello a déclaré à une réunion de son parti Fine Gale que l'Eire ne renoncera jamais à sa lutte pour que l'Irlande du Nord devienne partie de la république.

"Nous voulons être en bons termes d'amitié avec tous les gens du nord et nous croyons que la division cessera de notre vivant", dit-il.

"Nous avons certains atouts à jouer et nous jouerons tous ceux qui nous permettront d'atteindre notre objectif.

"Nous ne désirons ni rancoeur ni lutte, mais il ne saurait y avoir et il n'y aura jamais faiblesse en autant qu'il s'agira de notre demande de mettre fin à la division.

"Nous avons placé la question sur le plan international et nous entendons l'y maintenir".

Condamnation de Pierre Mouton

PARIS — La cour de justice de la Seine a infligé la peine de travaux forcés à perpétuité au journaliste Pierre Mouton, qui fut, pendant l'occupation rédacteur au journal "Paris-Soir" paraissant dans la zone nord, et dirigeant d'une agence de propagande nazie.

L'une de ces agences, la société "Prima Presse", fut déclarée dissoute et ses biens confisqués au profit de l'Etat.

En outre, Mouton est condamné à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens.

Certaines annonces bannies des journaux

CLEVELAND — Les principaux quotidiens de cette ville ont annoncé qu'ils banniraient les annonces de demandes ou d'offres d'emplois contenant des mentions de race, de religion, de couleur, d'origine nationale ou de descendance quelconque.

L'association des éditeurs de journaux de Cleveland, dont les membres comprennent le News, le Plain Dealer et la Press, ont adopté le programme suivant:

"Ceci comprend les annonces des bureaux d'embauchage, mais n'inclut pas les annonces d'emplois de domestiques pour services dans des maisons privées ou les annonces concernant les offres de services personnels privés.

WIESBADEN — Deux avions de chasse du type P-47 Thunderbolt sont entrés en collision au cours d'un vol d'entraînement en Bavière méridionale. Un des deux pilotes a été tué, n'ayant pas pu sauter en parachute.

"Chassons les ennemis du Christ," dit Mgr Vachon

OTTAWA — Le plus grand ennemi de l'Eglise c'est le communisme. Il faut donc travailler fortement à l'empêcher de pénétrer dans la vie canadienne. Voilà ce qu'a déclaré Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Mgr Vachon parlait alors à l'église S.-Sacrement, où avait eu lieu l'investiture de 48 membres du nouveau cercle 55 des "Columbian Squires" sous la présidence de Neil Ver Schneider, de Lowville (N.-Y.)

L'archevêque déclara que l'inauguration du premier cercle des "Columbian Squires" à Ottawa est un événement important dans l'histoire du diocèse. Ils représentent une partie de l'armée du Christ.

Les "Columbian Squires" ont une mission particulière, a ajouté Mgr Vachon. "Les ennemis du Christ s'infiltrent non seulement dans les pays lointains, mais aussi dans le nôtre. Il faut les découvrir et les détruire".

M. John Dickey, député libéral de Halifax, assistait à la cérémonie. Il rappela aux Squires leurs responsabilités à l'égard de leur Eglise, de leur famille, de leur milieu. Elles ne vaudront, dit-il, qu'en autant qu'elles seront respectées.

Une résistance très différente

ROME — Considérant la situation religieuse dans les pays d'Europe centrale et orientale à la lumière de faits tels que la condamnation du cardinal Mindszenty, Mgr Pietro Barbieri, un des représentants les plus éminents des milieux intellectuels catholiques italiens, écrit dans la revue **Idea**: "L'oeuvre de déchristianisation a été commencée en assujettissant l'Eglise orthodoxe au joug de l'Etat et, maintenant, on persécute l'Eglise catholique. Mais combattre l'Eglise de Rome n'est pas la même chose que combattre une Eglise acéphale, esclave depuis des siècles du pouvoir politique. En face de la persécution, le cardinal Mindszenty était resté ferme à son poste de pasteur et de confesseur. Au milieu du peuple privé de toutes libertés, il était le plus pur représentant de la conscience magyare".

Lettre de Paris

La France a-t-elle retrouvé son équilibre politique?

Dans quelques semaines, les électeurs français devront procéder au renouvellement de la moitié des Conseils généraux. Election peu importante à la vérité, qui concerne les assemblées départementales dont les pouvoirs politiques sont particulièrement faibles. Mais à la lutte des notabilités dans chaque canton, que nous avons connue naguère dans des scrutins semblables, s'est substituée depuis la libération la bataille des partis, qui fait que à chaque consultation du corps électoral, si peu importante soit-elle, et jusque dans les bourgades les plus reculées. Aujourd'hui, toute élection constitue un "test" politique, que les partis entendent subir victorieusement.

Aussi, les élections cantonales des 20 et 27 mars prochains revêtiront-elles une réelle importance politique, en dépit du peu d'influence directe qu'elles exerceront sur l'appareil politique et gouvernemental.

Depuis le mois de septembre 1948 la France a à sa tête un gouvernement présidé par M. H. Queuille, radical de vieille souche, qui occupa fort longtemps sous la IIIe République, divers postes ministériels. Ce retour au passé n'est pas seulement symbolique. Il traduit un état d'esprit qui s'est réimplanté en France au fur et à mesure que les équipes politiques issues de la Résistance étalaient les preuves de leur incompétence technique et psychologique. Non certes que ces équipes fussent dépourvues de valeur et d'idées. Mais il leur a manqué ce long et fructueux apprentissage du pouvoir, cette habileté manoeuvrière, ce sens de l'opportunisme, qui sont, à toujours caractérisé le vieux parti radical.

Celui-ci, balayé au lendemain de la libération, a su patiemment tisser à nouveau sa toile politique. Il a joué la carte du libéralisme à l'heure où les Français subissaient les dures contraintes du dirigisme. Naguère violemment anticlérical, il a adopté une attitude plus nuancée en face de l'anticléricalisme farouche des socialistes et des communistes. Il s'est dressé contre certaines expériences sociales vues d'un mauvais oeil par les classes possédantes. Rappelant sans cesse les jours heureux de l'avant-guerre, il a

(Suite à la treizième page)

Thorez fait sa profession de foi

PARIS — Maurice Thorez, chef du parti communiste français, a déclaré que si la Russie envahissait la France, les communistes agiraient tout comme l'ont fait "les travailleurs et le peuple de la Pologne, de la Roumanie et de la Yougoslavie".

Thorez a dit dans un communiqué qu'il répondait ainsi à la question suivante: "Que feriez-vous si l'armée rouge occupait Paris?"

Le communiqué, qui constituait le texte d'une allocution prononcée par Thorez devant le comité central du parti, soulignait les points suivants:

1—L'Union soviétique n'a jamais été et ne pourrait jamais être un agresseur à l'endroit d'aucun pays.

2—La France collabore activement à la politique agressive de l'impérialisme anglo-saxon, parce qu'il existe un état-major général à Fontainebleau (les quartiers généraux de l'union occidentale) et parce que les territoires français d'outre-mer sont transformés en bases d'agression dirigées contre l'Union soviétique et les démocraties du peuple.

On garde le secret de la date des élections

OTTAWA — Les ministres ont dû faire face à un véritable barrage de questions de la part des députés aux Communes. Mais une question toujours intéressante, concernant la date des prochaines élections, est restée sans réponse... comme il fallait le prévoir d'ailleurs.

C'est l'hon. Earl Rowe (prog.-cons. de Dufferin-Simcoe), qui a tenté de percer les intentions du gouvernement, lorsqu'il demanda s'il était vrai que, comme l'affirmait récemment l'hon. M. Mayhew, ministre des Pêcheries, l'élection générale serait tenue à l'automne.

"Le premier ministre ou un autre membre du gouvernement peut-il nous dire si elle aura lieu en juin?" demanda le député de Dufferin-Simcoe. Aucune réponse officielle ne fut apportée de la part du gouvernement, mais un ministre que l'on n'a pas identifié suggéra simplement à M. Rowe d'inscrire sa question au feuilleton de la chambre.

La Saskatchewan établit un record

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan a dépensé $51,772,523 au cours de l'année fiscale qui a pris fin le 31 mars, 1948. L'hon. C. M. Fines, trésorier provincial, a révélé ces chiffres lundi dernier devant la législature.

Ce montant dépasse tout ce que le gouvernement a dépensé à aucun temps en une seule année. L'année précédente, les dépenses s'élevaient à $39,406,666.

Les revenus encaissés par le gouvernement pour l'année 1948 étaient aussi les plus élevés dans l'histoire de la province; ils se chiffraient à $53,251,280.

EN SASKATCHEWAN

L'opposition s'attaque à la politique des C.C.F.

REGINA — Au cours du débat sur le discours du Trône, M. Walter Tucker, chef de l'opposition qui comprend 21 députés, a demandé un vote de non confiance envers la présente administration. Il énuméra douze articles du programme de la politique C.C.F. qui n'auraient pas été réalisés. Fort de cette assertion, M. Tucker affirma que le gouvernement actuel a perdu la confiance du peuple.

Le chef de l'opposition a fait une charge à fond de train contre l'administration Douglas. Il a été très agressif. Ce qui annonce une session assez mouvementée. L'an dernier et les années précédentes, le gouvernement n'avait devant lui qu'une poignée de députés; à l'avenir il fera face à une opposition beaucoup plus solide. Ce qui sans doute aura un bon effet dans l'administration publique de la province. Les projets de loi subiront une critique et une analyse plus sévère, ce qui devrait mettre un frein aux législations trop centralisatrices.

Après avoir fait l'éloge de l'ancienne administration libérale, mentionnant entre autres mesures de bien-être social l'inauguration de la pension au vieil âge, des allocations aux mères et de l'assistance aux provinces, M. Tucker attaqua chaque point saillant de la politique du gouvernement C.C.F.

Il rappela tout d'abord le fait que le gouvernement, en raison d'une entente financière, reçoit du fédéral un octroi de $13,000,000, somme supérieure à celle accordée aux gouvernements antérieurs.

Livres de classe à tendance communiste

M. Tucker mentionna deux livres de classe, "World of Today" et "Atomic Future". Le premier, dit-il, fait l'éloge de la Russie qui, grâce à son industrie dirigée (planned) n'a pas de chômage(?). Ce livre, ajouta Tucker, glorifie un pays où des millions d'esclaves vivent dans des camps de concentration. Ce livre donne donc une fausse idée de l'Union soviétique, affirma-t-il. Quant au livre "Atomic Future", il est écrit par un communiste, Dyson Carter, un communiste réputé, qui a été payé $300.00 par le gouvernement.

"Est-il étonnant après cela que les communistes aient appuyé

(Suite à la neuvième page)

La situation ouvrière dans l'ouest canadien

VANCOUVER — Le gouvernement du Dominion préservera la construction maritime sur le littoral ouest, même si elle ne reçoit pas d'octrois, a déclaré Son Honneur le maire, M. Charles Thompson, après un entretien avec l'hon. M. Mayhew, ministre des pêcheries. L'hon. M. Mayhew a révélé, en effet, qu'il y avait entre 35,000 et 40,000 chômeurs à Vancouver, 7,000 à Westminster, 3,500 à Victoria et plus de 2,000 à Nanaimo. Le ministre, présentement dans cette ville pour faire enquête sur le chômage, a dit que d'ici une semaine ou 10 jours, des milliers de sans-travail seront retournés au travail, puisque l'industrie de la construction reprend l'activité interrompue par un long hiver, les tempêtes de neige et autres causes.

M. Tucker dénonce la condamnation du Cardinal

REGINA, Sask. — M. W. C. Tucker, chef de l'opposition, a protesté vigoureusement contre le procès qu'une prétendue Cour du peuple a fait au cardinal Mindszenty, en Hongrie. Il déclara que la condamnation est une insulte non seulement aux catholiques, mais à toutes les autres religions.

Un nouveau député C.C.F., M. Walker, étudiant en droit de l'Université de la Saskatchewan, lors de son premier discours à la législature, a interpellé les membres de l'opposition pour leur demander "qui les représentait", puisque, a-t-il ajouté, les libéraux avaient été élus grâce à la coalition des conservateurs et des créditistes.

Lorsqu'il posa la question directement, M. Tucker lui répondit que les 21 membres de l'opposition représentaient "ceux qui aiment la liberté".

"Est-ce que le parti conservateur a présenté des candidats dans les comtés où les libéraux ont été élus?" demanda M. Walker.

"Les communistes n'ont fait d'opposition aux candidats C.C.F. que dans un comté!" répondit M. Tucker.

"Seize députés libéraux n'auraient pas été élus sans l'appui du parti conservateur!" dit M. Walker. "Le parti libéral devrait remercier le parti conservateur!"

"Et vous devriez remercier les communistes!" rétorqua M. Tucker.

M. Walker dit que le gouvernement C.C.F. ne pouvait réaliser tout son programme en raison de l'intervention du Fédéral. Il a pu appliquer sa politique d'économie dirigée seulement dans l'industrie du bois, des pêcheries et de la fourrure.

L'opposition s'est amusée de cette déclaration.

Bill sur la margarine présenté à la Chambre

MM. Cruikshank et Jutras visent à protéger l'industrie laitière et les intérêts des consommateurs.

M. George Cruickshank, député de Fraser Valley, secondé par M. R. Jutras, député de Provencher, présentait à la Chambre, le jeudi 17 février, un bill visant à protéger le consommateur contre toute fraude pour ce qui a trait à la margarine.

La teneur dudit bill est la suivante:

1. Personne ne vendra ou ne mettra en vente de la margarine, oléomargarine, butterine ou succédané du beurre fabriqué entièrement ou en partie de gras autre que le gras provenant de lait ou de crème, artificiellement coloré de manière à ressembler à un tel point au beurre qu'il soit possible à l'acheteur de se méprendre sur la qualité dudit succédané.

2. Personne ne vendra ou ne mettra en vente de la margarine, oléomargarine, butterine, ou autre succédané du beurre, tel que mentionné ci-haut, à moins que ce produit ou le contenant dans lequel il est mis en vente ne soit clairement marqué, estampé, imprimé ou étiqueté du nom ou de la description dudit produit.

3. Personne ne servira le produit mentionné plus haut pour consommation dans les hôtels, restaurants ou autres endroits publics où des repas sont servis moyennant une certaine rétribution en argent à moins que, sur les cartes de menus, les notes ou par tout autre moyen, avis soit donné à l'acheteur ou consommateur que le produit employé est de la margarine ou autre succédané du beurre manufacturé avec du gras provenant, entièrement ou en partie, d'autres sources que du lait ou de la crème.

4. Toute personne violant quelque clause de ce bill sera coupable d'offense et susceptible de condamnation à une amende n'excédant pas $500 ou à un emprisonnement pour une période n'excédant pas 6 mois, ou à l'amende et à l'emprisonnement.

En proposant ce bill, MM. Cruikshank et Jutras visent non seulement à la protection de l'industrie laitière en ..., mais encore à la pro... contre ... de la nature e... d'un produit concer... toyens en général.

Ledit bill, portant ... fournira sans doute ... discussion à la Ch... casion d'obtenir de ... précisions sur les responsabilités respectives des gouvernements provinciaux et fédéral dans ce domaine fort discuté de la vente et de la consommation de la margarine au Canada.

Vancouver est isolée par des avalanches

VANCOUVER — Des avalanches de neige dans le canyon (canon) du Fraser, lundi soir, ont enseveli les voies ferrées, la grande route et les fils téléphoniques et télégraphiques, laissant Vancouver à peu près sans communications avec l'est du Canada, pour la deuxième fois en moins d'un an.

Une forte pluie dans la région de la "Porte de l'Enfer", près de Lytton, C.-B., 114 milles à l'est d'ici, a déclenché au moins six précipitations mineures qui ont dévalé dans cette vallée profonde.

La voie ferrée du C.N.R., à Stout, 112 milles à l'est de Vancouver, était complètement recouverte de neige.

La voie du Pacifique Canadien, à Spuzzum, 126 milles à l'est d'ici, a également disparu sous l'avalanche.

Seules quelques lignes télégraphiques et téléphoniques d'urgence ont continué de fonctionner.

Moscou réclame trois témoins de Kravchenko

PARIS — La Russie a demandé à la France de lui rendre, pour les faire juger comme criminels de guerre, trois des témoins cités récemment en sa faveur par l'écrivain russe-américain Victor Kravchenko, un ex-communiste, dans le procès pour libelle qu'il a intenté à l'hebdomadaire de gauche **Les Lettres Françaises**. Ces trois témoins ont tous reproché à la police secrète russe la brutalité de ses traitements envers les prisonniers politiques. Moscou assure que ces trois hommes, Mikhail Passetchnik, Yvan Krevsoun et Nikolai Antonoff, ont autrefois servi dans l'armée nazie.

Film documentaire du procès du cardinal Mindszenty



Lazzlo Sulner et son épouse, **Hanna**, deux fugitifs hongrois, prétendent qu'ils ont la preuve absolue et irrécusable que la condamnation du cardinal primat de leur pays fut "une force bâtie sur une quantité de documents forgés ou extorqués". On les voit ici examinant un film minuscule portant les données desdits documents. Le couple s'enfuit récemment de la Hongrie et se réfugia à Vienne où il est actuellement sous la protection des autorités américaines. Sulner et son épouse disent qu'ils attendent le moment propice pour dévoiler au monde le fait véritable concernant le procès et le crime odieux dont s'est rendu coupable le gouvernement hongrois. (CW)

Gros salariés de la balle-au-camp



Les deux étoiles de la balle-au-camp, **Joe DiMaggio** des Yankees de New-York, et **Bob Feller** des Indiens de Cleveland, se sont rencontrés récemment à New-York, à l'occasion du 26ème dîner annuel de l'Association des Rapporteurs de la balle-au-camp tenu à l'hôtel Waldorf-Astoria. **Feller** a signé un contrat d'un an avec les Indiens de Cleveland, pour la somme de $67,000 ce qui constitue $10,000 de moins que son salaire de 1948. **DiMaggio** a signé un contrat d'un an avec les Yankees de New-York pour la somme de $90,000; c'est le plus haut salaire que ce club ait jamais payé pour un joueur. (CP)

Au Manitoba

Somerset

Hôpital

La seconde assemblée pour étudier le problème de l'hôpital eut lieu le jeudi 17, sous la présidence de M. Wilfrid Décosse. M. B. Langridge était secrétaire. Après une discussion animée, il fut décidé que seuls les propriétaires voteraient sur cette question. Le vote fut négatif.

En bombardier!

Un groupe de dix-huit se rendit à Snow Valley dimanche après-midi. Cette première expérience dans ce nouveau mode de transport fut agréable et intéressante. Cette excursion nous permit de visiter la campagne, de voir la magnifique résidence moderne de M. Paul Ronceray, un de nos bons fermiers, et les demeures plus humbles d'autres paroissiens, demeures paraissant comme des îlots dans cette mer de neige.

Nous avons pénétré dans les replis de la montagne Pembina, dans la forêt endormie sous la neige, et longé les ruisseaux figés sous la glace.

Les voyageurs d'autrefois aimaient à chanter: C'est l'aviron qui nous mène, qui nous mène...

Aujourd'hui il faut changer les mots: C'est le bombardier qui nous mène, qui nous mène... ou encore: C'est Jos. Chanel, qui nous mène, qui nous mène...

Arrivés à Snow Valley, nous avons pu constater que la neige abondante, cause de misère pour un certain nombre, peut devenir une source de jouissance pour d'autres.

Les skieurs aiment cette neige blanche, glissante, qui leur permet de descendre les côtes à une vitesse vertigineuse. Un bon nombre la caresse même dans des chutes fréquentes. Une hutte spacieuse invite les sportifs à se reposer près d'un bon feu tout en dégustant une bonne tasse de café chaud et en échangeant leurs expériences. Des patrouilles circulent partout: on court au secours des victimes des moindres accidents, on les transporte sur des toboggans transformés en civières.

Il faisait bon de voir cette foule s'amuser au grand air et prendre un exercice bienfaisant. Les nôtres profitent-ils suffisamment de ces avantages?

Carnaval

Le mardi gras 1er mars aura lieu le carnaval annuel au profit de notre patinoire. Il y aura mascarade, avec prix pour les différentes catégories de costumes; courses pour les patineurs d'âges divers, partie de hockey entre les "pee-wees" et les jeunes filles. Assistez nombreux à cet événement et secondez ainsi les efforts de ceux qui travaillent à maintenir notre patinoire.

Hockey

Notre équipe ne fait pas beaucoup de bruit au dehors, mais elle fait de la bonne besogne localement: partie à Swan Lake: Swan Lake 7, Somerset 9; partie à Treherne: Treherne 2, Somerset 1.

Correction

Les officiers de la Caisse populaire sont M. Roger Poiron, président, et M. Laurent Jubinville, vice-président.

Va-et-vient

Mme C.-E. Champagne est revenue d'une promenade de quelques jours à Winnipeg, St-Boniface et Fannystelle.

Mlles Léa Lafrenière et Jeannine Bruyère ont passé la fin de semaine à Winnipeg et St-Boniface. Elles ont assisté au festival sportif du collège.

Mlle Laurette Monchalin passe quelque temps à Winnipeg.

Baptêmes

Denis-Claude, fils de M. et Mme Maurille Rocan, né le 14 février, baptisé le 20. Parrain et marraine, M. et Mme Yves Rocan, oncle et tante de l'enfant.

Marcel-Joseph-Léo, fils de M. et Mme Léo Fraser, né le 19 février, baptisé le 20. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Fraser, grands-parents de l'enfant.

Marielle-Marie-Liette, fille de M. et Mme Léo Fraser, née le 19, baptisée le 20. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Le Moulec, oncle et tante de l'enfant.

* * *

A l'occasion du 19ème anniversaire de naissance de Mlle Françoise Bruyère, il y eut une réunion de jeunes, le lundi soir 21 février, à la résidence de M. et Mme Léon Bruyère.

On présenta des cadeaux variés à l'héroïne de la fête.

Saint-Claude

Affaires d'exposition

La Société d'Agriculture désire rappeler à toutes les dames que cette année les prix pour travaux manuels mis à l'exposition ont été augmentés. Maintenant que les soirées sont longues, c'est le temps de mettre vos aiguilles à bon usage, de façon à ne pas être désappointée, quand la voisine remportera le ruban rouge avec le petit tricot que vous auriez pu si bien faire. Il y a un choix de classifications très varié pour satisfaire tous les goûts et toutes les capacités dans le travail à l'aiguille. Copies des listes de classifications ont été distribuées par la poste au début de décembre. Si par hasard vous avez égaré cette feuille, le secrétaire de la société d'agriculture sera content de vous la remplacer.

Ça et là

Le comité du "Nursing Home" de St-Claude a accepté de recevoir le docteur Delaquis, de Notre-Dame de Lourdes, à la clinique de St-Claude une fois par semaine, le jeudi, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi. Toutes les personnes qui désirent consulter le docteur Delaquis voudront bien fixer un rendez-vous d'avance, soit personnellement ou en téléphonant à la clinique.

A une réunion tenue après la grand'messe, le dimanche 20 février, M. Napoléon Dion fut élu syndic de la paroisse en remplacement de M. Edmond Jacques.

Le jeudi 17 février, la margarine a fait son apparition à St-Claude et la bousculade pour s'en procurer à l'ouverture des magasins nous rappelait un peu celle qui avait suivi l'annonce à la raido, en 1942, que le sucre allait être rationné.

Sports

Le bonspiel annuel de St-Claude a fait son ouverture officielle le dimanche 20 février, lorsque la première pierre fut lancée par M. Maurice Bernard, conseiller du quartier 4, devant un grand nombre de spectateurs et de citoyens éminents de St-Claude.

Vingt-deux équipes participent à ce tournoi cette année. L'intérêt dépasse celui des années précédentes et ceci est facile à comprendre quand on s'arrête devant le magasin "Martin Electric" et qu'on admire l'étalage de magnifiques prix dans la vitrine. Il ne faut pas se demander où est passé le balaie favori de maman quand presque toute la famille est rendue au "Curling". On est assuré de plusieurs bonnes parties qui seront chaudement combattues et qui seront discutées longtemps après que le bonspiel sera fini.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote" par Jacques LEMOYNE

Le Canada a perdu le championnat mondial du hockey amateur! L'équipe arbitrairement choisie par la C.A.H.A. pour représenter notre pays à l'étranger, ne s'est pas contentée de donner une piètre exhibition de hockey, elle a tenu à nous faire honte dans le monde entier par son manque d'esprit sportif. Seuls les directeurs de la C.A.H.A. (toujours choisis par on ne sait qui!) s'imaginaient que les quelques types ramassés ici et là, par Max Silverman, pourraient montrer aux européens comment on doit jouer au hockey. Le club de l'Aviation canadienne avait causé une formidable surprise l'an dernier, en remportant le championnat amateur du monde, mais même s'ils avaient été défaits les Aviateurs auraient pu au moins revenir au Canada la tête haute, car leur conduite à l'étranger ne pouvait que faire du bien au pays. Cette année, le clan choisi par Max Silverman a fait faillite à tous les points de vue. Les joueurs canadiens se sont conduits de façon très peu sportive et Silverman, avec des protêts à toutes les occasions, n'a certainement pas aidé à combattre cette fâcheuse impression que les athlètes canadiens ne savent pas perdre.

Bien au courant

En quittant le Canada, Silverman savait que les arbitres européens n'interprétaient pas les règlements comme les arbitres canadiens. Il savait aussi que le jeu rude, les mises en échec le long de la rampe, les crochets, les coups de hockey, les retenues volontaires dans la zone défensive vaudraient des punitions majeures à ses joueurs. Mais Silverman n'a pas tenu compte de l'expérience acquise par les Aviateurs l'an dernier. Max s'est mis dans le pétrin dès son arrivée en Europe et nous avons l'impression qu'il faudra aux directeurs de la C.A.H.A. réussir des acrobaties merveilleuses pour défendre l'attitude de Silverman et de ses protégés. A peine débarqué en Angleterre, Silverman en venait aux prises avec les directeurs de la douane anglaise qui s'objectèrent au trop grand nombre de hockeys que Max transportait avec lui. S'ils avaient su à quel mauvais usage ces bâtons allaient servir, il est certain que les douaniers canadiens n'auraient pas permis à Silverman de traverser l'Atlantique avec tout ce bon bois. Une fois les douanes passées, Silverman a conduit ses "joueurs" à travers l'Angleterre et l'Ecosse. Les propriétaires des "arenas" de ces pays, après avoir vu quels joueurs on leur avait envoyés, décommandèrent toutes les tournées des Canadiens qui devaient revenir en Angleterre une fois les éliminatoires terminées. Arrivés en Suède, les joueurs canadiens ont impitoyablement écrasé quelques clubs sans expérience.

Peu populaires

Ces deux victoires par trop décisives ne contribuèrent pas à rendre les joueurs canadiens très populaires vis-à-vis des autres équipes participant au tournoi. Après cette belle démonstration, Silverman commença une série de protêts ridicules, qui ne firent que prouver, ce que tout le monde soupçonnait déjà, que son manque d'esprit sportif était tel qu'on n'eût pas dû lui confier la tâche de représenter le Canada à l'étranger. Que certaines injustices aient été commises, nous n'en doutons pas, mais personne ne pourra nous faire croire que seules les injustices ont battu le club de Silverman. Non content de protester les décisions des arbitres, Silverman a voulu faire entrer une note politique dans ces discussions. Lorsque Silverman déclare que les pays sous l'influence rouge voulaient la défaite du Canada, Max ne fait que dire la vérité et personne ne doutera de cette affirmation. Il reste cependant à savoir si les pays qui ont pu échapper à l'influence de la dictature communiste ne tenaient pas eux aussi à humilier les esclaves de la dictature de Moscou. Les démocraties ne tentaient-elles pas de donner de formidables raclées aux pro-russes?

Un ministère

Cette triste expérience, venant à la suite de tant d'autres, ne prouve-t-elle pas une fois de plus, qu'il est temps que le gouvernement canadien voie à protéger sa bonne réputation à l'étranger? Quinze athlètes qui se rendent en Europe défendre nos couleurs sont mieux connus que tous nos ambassadeurs réunis et nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement ne s'assurerait pas les services de meilleurs ambassadeurs. Des gens du calibre de Silverman, même s'ils ont été choisis par la C.A.H.A., ne méritent pas d'être envoyés en Europe, et encore moins de parler au nom de notre pays à l'étranger. Le sport tient une large place dans la vie de tous les peuples et en Europe, comme aux Etats-Unis et au Canada, le peuple garde une grande admiration pour les athlètes puissants, courageux et animés d'un esprit vraiment sportif. Ne se trouvait-il pas au Canada 15 jeunes gens capables de jouer au hockey de façon convenable et capables aussi de remporter le championnat amateur du monde et de nous représenter non pas comme des butors, mais comme de véritables sportifs? Le club de l'Université de Montréal pourrait rosser le club de Max Silverman tous les soirs de la semaine, et nous ne doutons pas que si le gouvernement avait offert de transporter ces jeunes gens par avion de l'autre côté de l'océan ils eussent sacrifié dix jours de classe pour l'honneur du pays.

Un peu de football

Le football canadien qui se contentait, il y a une dizaine d'années, de n'accaparer les manchettes qu'à l'automne, vient maintenant troubler les sportifs en plein milieu de la course aux honneurs dans la ligue Nationale. Frank Filchock, qui a fait parler de lui, il y a trois ans, lors d'un prétendu scandale dans le football américain, vient de nouveau de recevoir l'attention de tous les journalistes. Filchock qui avait souvent refusé de quitter Hamilton, parce qu'il avait donné sa parole aux directeurs de l'équipe de l'endroit, a finalement obtenu son congé de la direction des Tigres et il portera l'an prochain, l'uniforme des Alouettes de Montréal. Tandis que Filchock déménageait de Hamilton à Montréal, Annis Stukus, un athlète qui a connu la gloire sur les champs de football de l'Est et de l'Ouest, partait de Toronto pour se rendre à Edmonton. Annis a en effet l'intention de devenir instructeur du club de football d'Edmonton, l'an prochain, et il ne fait aucun doute que la direction de cette équipe a raison de faire confiance à Stukus. Ce dernier, après avoir brillé comme joueur, s'est signalé ensuite comme un fin observateur du football et ses chroniques toujours intéressantes et très à point, lui ont valu une réputation enviable dans son nouveau champ d'action. Stukus sera très bien reçu dans l'Ouest, tout comme Filchock sera bien reçu dans l'Est.

Quelques faits au sujet de la tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse; c'est une maladie qui se communique, que l'on peut prévenir et que l'on peut guérir. Elle ne peut se communiquer que par ceux qui en sont atteints.

Une personne apparemment en bonne santé peut avoir la tuberculose et la communiquer à son insu. Il y a approximativement une personne sur mille qui a cette maladie et qui la répand chez les autres. En fait, personne ne peut dire qui n'est pas tuberculeux à moins d'avoir pris une radiographie.

Le but des campagnes générales de Rayon X est précisément de découvrir ceux qui sont atteints de la maladie et de protéger les autres. Il est donc dans l'intérêt de tout le monde que tous et chacun se fassent examiner.

Quand la maladie est découverte avant que la personne commence à se sentir malade, il est presque toujours possible de l'enrayer en dedans d'un an. Au contraire, si on ne la découvre que lorsque la personne commence à se sentir malade et devient incapable de travailler, le traitement peut prendre deux ans et plus, et même alors il ne réussit pas toujours.

C'est réellement regrettable pour un district de ne rien faire pour empêcher une maladie qui pourrait l'être si facilement au moyen d'examens. Grâce à cette méthode, ceux qui propagent la maladie pourraient être découverts et retirés du milieu où ils vivent.

Au Manitoba tous les traitements pour la tuberculose sont donnés gratuitement.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250) kics)

VENDREDI 25 FEV.

7.30—Len Moen et ses Skyriders
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Café Parisien
8.45—Jeunesse Catholique
9.00—Nouvelles
9.05—Radio-forum
9.30—Les Aventures Scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O Canada

SAMEDI 26 FEV.

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévisions horaire
7.30—Nouvelles
7.35—La Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro, musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—A l'Opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250—suite
4.30—Menu musical
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—Prévisions — condition des routes
5.45—La Bonne Chanson
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède
7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
8.00—Nouvelles
8.05—Polkas et chansons
8.30—Chansonnettes Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
1.00—Ouverture
10.00—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévision — Horaire
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Dans un tour de valse
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La Condition des Routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
12.15—Nos experts au Clavier
12.30—Maestro, Musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 -suite
4.30—Intermède
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Forum Ecolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Forum Ecolier
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Rendez-vous des trappeurs
7.15—Intermède

10.05—L'heure exquise
10.50—Résumé des nouvelles
11.00—O Canada!

DIMANCHE 27 FEV.

1.10—Résumé des Nouvelles
1.15—Récital de Piano
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Chronique de France
3.45—Ludovic Huot chante
4.00—Le grand concert
5.00—Nouvelles
5.05—Un orchestre en vedette
5.30—Heure Religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos Albums Victor
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Les Missions d'Afrique
7.30—Les Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Poème musical
8.30—L'Heure Dominicale
9.00—Nouvelles
9.05—Intermezzo
9.30—Le ciel par-dessus les toits
10.00—Nouvelles — résumé
10.10—FIN DES EMISSIONS

LUNDI 28 FEV.

7.30—Mémoire du Docteur Lambert
7.45—Radio-Université
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Sur les rayons de notre discothèque
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—A être communiqué
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MARDI 1er MARS

7.30—Ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—Courrier Radio-Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MERCREDI 2 MARS

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Concert Léger
9.30—L'école des parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

JEUDI 3 MARS

7.30—Chansonnettes Françaises
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artega présente
9.30—Notre Français sur le vif
9.45—Chronique littéraire
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

Chronique de CKSB

Mercredi soir dernier, le 16 février, les employés du poste CKSB se réunissaient au poste pour une soirée intime en l'honneur d'Henri Bergeron qui nous quittait pour assumer les fonctions d'annonceur-réalisateur au poste CKCH, de Hull. Ils en profitèrent également pour offrir leurs voeux de bonheur à Maurice Arpin, assistant - rédacteur de la nouvelle, à l'occasion de son mariage qui eut lieu le samedi 22 janvier. Les compagnons de travail des deux héros de la soirée remirent un cadeau-souvenir à chacun.

"Les drames du coeur"

La pièce à l'affiche lundi soir prochain aux "Mémoires du Dr J.-O. Lambert", s'intitule "Les drames du coeur". Les véritables drames du coeur, et les plus navrants, sont des drames silencieux... La vie n'a pas été bonne pour Mme Parson, mais elle se console en pensant que sa fille, récemment fiancée, connaîtra le bonheur qui lui a été refusé. Le mauvais sort qui s'acharne sur sa famille semble être conjuré. Le ciel est serein. On forme de beaux projets. Tout à coup, l'orage éclate et emporte tout sur son passage... Distribution: J.-R. Tremblay, J.-L. Paris, Jean Lajeunesse, Rose Rey-Duzil, J.-P. Dugas et Huguette Oligny.

La prochaine revue Chante-Clair

Le matériel pour le prochain exemplaire de la revue Chante-Clair a été remis cette semaine entre les mains des imprimeurs. Ladite revue paraîtra durant la dernière semaine de mars. Il est toujours temps pour ceux qui ne sont pas encore membres de la Ligue des Radiophiles de le devenir, car il ne faut pas oublier que seuls ceux qui sont membres ont droit de recevoir cette revue très intéressante.

Mme Y. Poitras

Au programme des artistes de CKSB, dimanche prochain, on entendra Mme Yvonne Poitras, soprano; elle sera accompagnée au piano par Mme Eliane Jolicoeur.

Le R. P. G. Desjardins

La causerie de la série Radio-Université lundi soir prochain, la dernière de cette série, sera prononcée par le R. P. Georges Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface, et portera sur "Le curé".

Assemblée des directeurs

Jeudi dernier, le 24 février, se tenait dans le bureau du poste CKSB la dernière assemblée du bureau d'administration de Radio-St-Boniface Ltée. L'assemblée annuelle des délégués aura lieu vers la mi-mars. Les détails au sujet de l'endroit et de la date seront donnés dans la chronique de la semaine prochaine.

Concours des violonneux

Nous tenons, encore une fois, à rappeler à tous ceux qui désirent prendre part au concours des violonneux qu'ils doivent donner leur nom sans tarder car nous n'accepterons plus de candidats après le samedi 5 mars.

En Ontario

Kenora

Les Dames auxiliaires de l'hôpital St-Joseph ont tenu un thé et une vente de pâtisseries, le samedi 19 février, dans l'hôtel Kenricia. La présidente, Mme J.-L. Roy, nous annonce que le tout a été un succès, et désire remercier tous ceux et celles qui ont collaboré au succès de l'oeuvre.

Sous les auspices du Club Notre-Dame, une retraite fermée pour jeunes filles de la paroisse aura lieu sous peu, dans la Maison des Retraites de St-Boniface. La retraite commencera le vendredi soir à 8 h. 30 pour se terminer le dimanche soir suivant. A la dernière réunion du Club, il a été fortement question de cette retraite. Les garçons, qui ont suivi les exercices d'une telle retraite en novembre dernier, vinrent chacun leur tour donner leurs impressions de leur première retraite fermée. Ils racontèrent plusieurs faits saillants qui les avaient frappés au cours de leur retraite. A la fin de la réunion, toutes les filles présentes donnaient leur nom pour assister à la retraite.

* * *

L'Association des Parents et Institutrices (Parent Teacher Ass'n) de l'école Mont-Carmel, a tenu sa réunion mensuelle, le mercredi 23 février, dans la salle paroissiale.

Inventrice



Margaretta Harmon, âgée de 16 ans, de Philadelphie, sourit devant son invention: un générateur électrostatique. Elle est l'une des deux jeunes filles de sa ville qui furent choisies pour figurer dans les finales de l'enquête dirigée par les clubs scientifiques d'Amérique dans le but de découvrir les jeunes étudiants ayant des aptitudes en ce domaine. (NEA)

Ste-Anne des Chênes

Décès

MME MARIE-LOUISE LAURIN

Mme Armand Laurin, de Ste-Anne, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le mardi 22 février à l'âge de 72 ans.

Née à Louiseville, P.Q., Mme Laurin arriva au Manitoba en 1897.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil 7 frères: M. l'abbé Clovis Paillé, curé de Ste-Agathe, Donat et Arthur, de St-Charles, Antonie, de Ste-Anne, Néré, de Calgary, le Dr Georges Paillé, de Melville, Sask., et Xavier, de St-Boniface; ainsi que 2 soeurs, la Rév. Sr Marie-Liguori, des Soeurs de la Providence, de Midnapora, Alt., et Blanche, de St-Charles.

M. l'abbé Clovis Paillé célébra la messe de Requiem à Ste-Anne, le vendredi 25 février. Il était assisté de M. l'abbé A. Laurin, beau-frère de la défunte, et du R. P. G. Blanchette, C.Ss.R. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

La maison Desjardins-McGee avait charge des arrangements funéraires.

Partie de cartes

Le dimanche 13 février eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par la jeunesse de notre paroisse. La soirée fut un succès. Un délicieux goûter fut servi. Il y eut programme récréatif avec boxe, pêche, diseuse de bonne aventure, etc. En somme la soirée fut l'une des plus agréables de l'hiver.

Baptêmes

Marie-Suzanne-Florence-Stella, née le 10 janvier, fille de Robert Arbez et d'Elie-Anne Girard. Parrain, André Arbez, marraine, Germaine Joberty.

Marie-Denise-Thérèse, née le 28 janvier, fille de Gilbert Brunette et de Marie Pattyn. Parrain, Firmin Walleyn, marraine, Thérèse Barsalou.

Tableaux d'honneur au couvent

Grade XII: Rita Faucher.

Grade XI: Emilienne Michaud, Anita Blanchette.

Grade X: Annette Desrosiers, Agathe Champagne.

Grade IX: Jeannine Millier, Florence Paci.

Grade VIII: Lucille Joubert, Cécile Léger.

Grade VII: Simonne Charrière, Solange Noël.

Grade VI: Rose-Marie Roque, Marie Tougas.

Grade V: Thérèse Leclerc, Pierrette Maurice.

Grade IV: Jeannette Duguay, Doreen Van Holst.

Au collège

Grade VIII: Kenneth Reimer, Léon Blanchette.

Grade VII: Gilles Marion, Gérard Nolin.

Grade VI: Reginald Friesen, Ronald Van Holst.

Grade V: Lorenzo Tougas, Roland Roque.

Grade IV: Julien Verrier, Johnny Prokopich.

Savant japonais baptisé à Pékin avec sa famille

M. Yamaguchi Riuichi, célèbre archéologue japonais, a été baptisé, le 11 octobre, avec sa femme et deux de ses enfants dans la chapelle de l'Académie "Verbist" de Pékin. Ses deux autres filles avaient reçu précédemment le baptême à l'école des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

M. Yamaguchi était, avant la guerre, archéologue à la Cour Impériale de Tokyo, mais il avait dû se démettre de ses fonctions pour avoir refusé de défendre le mythe de la divinité de l'Empereur. En 1938, M. Yamaguchi, dont la spécialité est l'archéologie chinoise, partit pour la Chine avec sa famille, et il s'apprêtait à entreprendre un voyage d'études lorsqu'il fut mobilisé par le Gouvernement japonais et mis à la tête de toute la flotte commerciale japonaise et chinoise du nord de la Chine. La guerre terminée, il se vit retenu à Pékin, à titre d'expert, par le Ministère chinois de la défense Nationale, qui avait pu apprécier sa haute valeur morale et sa remarquable compétence. Mme Yamaguchi est la fille du Délégué du Japon à la Conférence de la Paix de Versailles: elle a fait ses études à la Sorbonne et parle couramment le français, l'anglais et le russe.

Le français est l'idiome international de l'Occident depuis le XIIe siècle.—J. NOVICOW.

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Nos instituteurs méconnus

Dans un article traitant de la grève des instituteurs laïcs de Montréal, publié il y a quelques semaines, M. Laurendeau du **Devoir** signalait le manque d'intérêt de la population envers le travail important de cette classe d'hommes et de femmes qui sacrifient leur temps et leur énergie à l'éducation de la jeunesse. "Les instituteurs laïcs forment une catégorie sociale qui fut longtemps méprisée, dit-il. La société, oubliant la grandeur de leur fonction, les traitait comme des personnages de troisième et de quatrième ordre. Dans certains coins de la province, elle les rétribuait moins que de simples journaliers."

Cette manière d'agir répréhensible n'est pas uniquement le propre d'une province. Les instituteurs des écoles séparées de l'Ontario se plaignent de la modicité de leurs salaires. En Saskatchewan, durant de nombreuses années, les instituteurs ne recevaient guère plus que les journaliers. Nous pouvons affirmer que cette catégorie d'hommes et de femmes n'a jamais été rémunérée comme elle aurait dû l'être en notre province. Durant des années, les instituteurs en touchaient comme salaire minimum que la somme de $700.00, rétribution inférieure au salaire du simple manoeuvre. A l'heure actuelle, il est vrai, le salaire minimum de $1,200.00 semble beaucoup plus raisonnable. Mais si l'on tient compte du coût de la vie et du salaire des autres classes de la société, nous conclurons que les instituteurs sont encore les moins rémunérés. C'est d'ailleurs l'opinion de M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan. "Le salaire minimum de $1,200.00 n'est pas suffisant. Nous devons faire davantage pour rémunérer les instituteurs", déclarait-il récemment devant les membres de la Législature.

Le ministère de l'instruction publique réclame des instituteurs pour combler les vides nombreux creusés par ceux qui, annuellement, abandonnent la profession de l'enseignement; les commissaires d'écoles ont beaucoup de difficulté à trouver des instituteurs pour leurs districts respectifs. Le problème de la pénurie d'instituteurs et d'institutrices est très aigu. Comme palliatif, le gouvernement est forcé de placer dans les écoles des professeurs sans expérience, qui n'ont que quelques mois de formation normale. Cet état de choses est alarmant. L'avenir des écoles représente l'avenir de la société. Une nation se ressent des faiblesses de l'éducation.

Les instituteurs et institutrices sont des bâtisseurs d'avenir, puisque ce sont eux qui pétrissent l'âme de la société de demain. Pour accomplir dignement une si noble tâche, il leur faut une formation supérieure de l'intelligence et du coeur. Malheureusement cette vérité est par trop négligée, par trop méprisée de nos jours. Voilà pourquoi l'on se désintéresse de la profession. Les parents ne songent plus à orienter leurs enfants, qui ont des aptitudes spéciales, vers l'enseignement. Ca ne paie pas assez! Voilà la raison de la grande pitié de la profession. Ca ne paie pas! Les jeunes ne se sentent donc pas attirés vers l'enseignement, parce qu'ils n'y voient pas d'avenir. C'est malheureux, mais c'est comme cela. Nous avons entendu très souvent cette remarque.

Donc si nous voulons sauver l'école, il faut faire de plus grands sacrifices. Rendre la profession d'instituteur plus attrayante. Le meilleur moyen est de la bien rémunérer. Il faut hausser les salaires en proportion du coût de la vie et des salaires des autres professions. Comment expliquer le fait, par exemple, que "des gouvernants — gens qui sont censés penser pour ceux qui ne pensent pas, — aient trouvé très naturel de bien rémunérer les agronomes pour surveiller l'élevage des petits cochons et des petits moutons, et qu'ils aient attendu si longtemps pour songer au relèvement du salaire de ceux et de celles qui se sacrifient à la tâche de l'éducation de la race." Cette constatation réaliste, mais très juste, indique le manque de compréhension des services que le maître d'école rend à la société.

Ce manque de compréhension se reflète chez la population. Trop de parents ignorent le travail et la mission sublime de l'instituteur. Parce que ce dernier se dévoue sans bruit à l'éducation de la jeunesse, il passe inaperçu, comme un personnage de quatrième ordre. Parce qu'il s'est contenté trop longtemps d'un salaire de famine, il n'a pas eu l'encouragement auquel il avait droit. Est-il étonnant que la profession d'instituteur ou d'institutrice soit de plus en plus désertée?

Heureusement, depuis quelques années, les instituteurs sont mieux rémunérés, plus considérés. Mais il y a encore une marge à franchir. Il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin. Que l'Etat, les parents et les commissaires collaborent pour l'amélioration des conditions de vie et d'enseignement des maîtres d'école, qui ont accepté généreusement la tâche délicate et extrêmement difficile d'initier la jeunesse à la vie religieuse, nationale et sociale.

Dans un prochain article, nous exposerons les raisons qui militent en faveur d'une juste rémunération pour les instituteurs et institutrices de langue française.

J. V.

Belle leçon de savoir-faire

Lors d'une causerie qu'il prononça récemment à Toronto, M. Anthony Eden adressa quelques paroles en français. A ce propos, l'**Ensign**, faisait un commentaire plein d'intérêt que nous traduisons ici:

"M. Anthony Eden, dit notre confrère, mérite des félicitations pour la délicatesse, l'intuition et la compétence qui l'ont amené à faire un bref discours en français lorsqu'il parla récemment à la radio de Toronto. En cela, il a suivi l'excellente tradition établie par le roi, la reine, Winston Churchill et plusieurs autres distingués visiteurs du Royaume-Uni. Les étrangers qui visitent notre pays saisissent souvent d'une façon plus nette que les Canadiens d'origine, le fait que le Canada est appelé, de par son histoire, à réaliser la haute destinée d'Etat bilingue et culturel.

"L'avenir des Canadiens de langue anglaise et celui des Canadiens de langue française sont inextricablement liés, que cela leur plaise ou non. Tout comme des associés dans une course à trois jambes doivent ajuster leurs pas s'ils ne veulent pas tomber ensemble, de même les deux principaux éléments du Canada doivent apprendre à harmoniser leurs efforts s'ils veulent l'un et l'autre prospérer.

"Cette entente mutuelle si désirable est entravée par maints préjugés par le fait que l'une des deux races ne veut pas accepter que l'autre soit différente. Mais en toute justice, nous devons admettre que la faute réside davantage de notre côté. Qui ne se souvient, par exemple, de l'opposition soulevée lorsque nos compatriotes de langue française tentèrent d'établir, à leurs propres dépens, un poste de radio française à Edmonton? Et pourtant, tout récemment, les quelque dix mille habitants de langue anglaise de la ville de Québec ont obtenu un poste à eux sans que cela ne soulève les interventions, les objections ou les critiques ni du peuple, ni du gouvernement de Québec.

"Le tact de M. Eden pourrait bien servir de leçon aux Canadiens de langue anglaise. Ils pourraient aussi imiter sa compétence dans l'usage de l'une des langues les plus belles et les plus utiles au monde."

Voilà un exemple qui incarne bien le genre de patriotisme éclairé et pratique que nous devrions apporter à la solution de nos problèmes.

Le Canada et le Vatican

L'Ensign de la semaine dernière soulignait le fait que deux journaux quotidiens de Toronto, le **Evening Telegram** et le **Globe and Mail**, se sont tous les deux prononcé très fortement en faveur de la nomination officielle d'un représentant du pays au Vatican. Les arguments qu'ils apportent pour justifier cette nomination sont un éloquent témoignage envers la Cité Vaticane qui est, de plus en plus, reconnue comme le centre moral et spirituel des forces chrétiennes en butte aux assauts du matérialisme athée.

Le **Evening Telegram** souligne le fait que l'Eglise catholique a toujours été et demeure le chef militant dans la lutte contre les idéologies communistes antichrétiennes. Pour cette raison, dit-il, les dénominations religieuses protestantes, qui tiennent elles aussi à la conservation des valeurs spirituelles, ne devraient pas prendre ombrage du fait qu'un représentant du Canada soit nommé au Vatican. C'est la foi de tous les chrétiens, de tous ceux qui croient en Dieu, que le Saint-Siège et l'Eglise catholique défendent. Ce geste devrait créer l'harmonie et non la désunion.

Le **Globe and Mail** aborde aussi le problème et insiste sur la valeur exceptionnelle et le prestige du corps diplomatique de la Cité Vaticane. "Il faudrait, dit-il, être animé de parti pris pour ne pas le reconnaître, et le Canada ne ferait pas preuve de clairvoyance en négligeant de s'assurer les avantages que lui procurerait la présence d'un homme compétent dans une cour qui est bien souvent comme le 'chef-lieu normal' des nouvelles mondiales."

Pour nous, cependant, il y a plus, si louables que nous paraissent ces motifs. En effet, il ne s'agit pas seulement d'assurer au peuple canadien les lumières diplomatiques de la Cité Vaticane ou les effets avantageux que la nomination d'un représentant canadien à Rome pourrait amener entre les différents groupes religieux dont le Canada est composé.

Nous croyons que du Vatican nous vient la lumière indéfectible du Christ. Quand nos chefs et ceux des autres pays se seront rendus compte de ce fait et se tourneront vers la seule voix qui s'élève actuellement avec calme et autorité au-dessus des haines et des discordes, ils auront fait un grand pas en avant dans le guérison des maux qui affligent l'humanité.

De plus, comme le souligne le R. P. Ledit, S.J., dans un article sur le même sujet paru dans l'**Ensign** du 12 février, ce n'est pas la puisance matérielle ou l'étendue territoriale de la Cité Vaticane qui font son importance, mais sa souveraineté spirituelle unique au monde. A ce titre, et c'est le seul auquel elle aspire, la Cité Vaticane s'élève au-dessus des nations pour répandre chez toutes la lumière des principes confiés à son Chef par le Christ lui-même. Comment ignorer alors que le Canada, en retardant indéfiniment la nomination d'un représentant auprès du Saint-Siège, fait preuve d'un manque sérieux de réalisme et de vision?

P. G.

Les martyrs des temps modernes



Billet du vendredi

Un homme qui revient: Alfred Desrochers

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Il y a une vingtaine d'années, Alfred Desrochers, que le public ne connaissait pas, adressait à ses amis, l'une après l'autre, deux plaquettes de vers imprimées sur papier épais, d'une typographie qui ressemblait à celle d'un catalogue ou d'une brochure publicitaire. Elles leur arrivaient à l'occasion de la Noël ou du Jour de l'An, accompagnées de ses voeux, glissés dans de flamboyantes dédicaces. Elles sont aujourd'hui rarissimes. A cette époque, Desrochers était journaliste à la **Tribune**, de Sherbrooke. Il l'est encore. Ses recueils portaient des titres évocateurs: **L'Offrande aux vierges folles, A l'Ombre de l'Orford,** ce dernier en l'honneur du mont majestueux qui se dresse à quelques milles de la ville où rimait l'auteur, aux rares loisirs que lui laissaient sa besogne et un foyer qui s'enrichissait chaque année d'un nouvel enfant. Entouré de livres et d'articles de ménage, de revues françaises et américaines, de journaux, de papiers où il essayait en vain de mettre de l'ordre, le poète écrivait sur un coin de table, un marmot perché sur les épaules, un autre à ses pieds, un troisième dans son berceau, à portée de la main. Ce petit monde riait, criait ou larmoyait, mais le père n'entendait pas, absorbé par la recherche d'une rime inattendue ou d'un vocable rare. Quand sa trâlée d'enfants devenait trop bruyante, ou que lui-même se sentait lassé, il tournait la manivelle du phonographe et s'offrait la mélodie de **Lola la brune**, pour laquelle un poète comme lui, trop peu fortuné pour parer son aimée de joyaux, composait au clair de lune de joyeux tangos.

• • •

Il y a longtemps de cela. Les enfants du poète ne sont pas aujourd'hui moins nombreux qu'hier, mais ce sont de grands garçons et de grandes filles, une demi-douzaine au moins, sans compter celui qui quitta frères et soeurs pour le ciel. Desrochers, un pur sentimental sous son écorce rude, haut de six pieds, bâti comme un bûcheron, n'ayant rien du rimailleur larmoyant, continue d'écrire sur son coin de table, heureux et fier d'une progéniture qui fait de plus en plus petite la place dont il a besoin pour se mouvoir. Il écrit parce qu'il le faut, parce qu'il y a en lui un démon dont il doit se libérer, mais il publie peu. Il a dans ses cartons des milliers de vers, et davantage dans sa tête. En 1930, il réunissait en un volume ceux de ses poèmes qu'il estimait les meilleurs, tirés de ses plaquettes de débutant. Un peu plus tard, ce fut un ouvrage de critique: **Paragraphes**. Puis Desrochers garda le silence. Il s'était affirmé, ne courtisait ni la gloire, ni l'argent, se trouvait suffisamment lu et apprécié. Ses intimes et quelques esthètes reconnaissant la qualité de son travail, il ne demandait pas plus. Ce que ses amis, depuis, insistèrent pour l'amener à ajouter aux poèmes imprimés! Desrochers restait indifférent. Sa modeste part de renommée lui suffisait. Il est pourtant l'un de nos plus authentiques poètes, et le meilleur artisan du vers que nous ayons au Canada français. Quelques pages d'alexandrins, abandonnées à des revues, attestent qu'il n'a rien perdu de sa mâle inspiration, de son verbe ou de sa virtuosité. Il est un écrivain hors pair, un peu désabusé, jamais content de lui-même.

• • •

A la suite de longs pourparlers, qui furent secrets et sans doute difficiles, voilà qu'il nous présente tout à coup une édition nouvelle d'**A l'Ombre de l'Orford,** revue, corrigée et augmentée. (1) Elle s'augmente du **Cycle du village**, douze sonnets virils, solides, nets, qu'on dirait battus sur une enclume, et d'une sorte d'ode assez romantique, **Ma Patrie,** où il dit l'histoire d'un trisaïeul coureur de bois, colorée de sa propre nostalgie de la forêt, de l'espace et de l'aventure. On y retrouve le Desrochers d'autrefois, le terrien et le primitif égaré à la ville, le gaillard au sang trop riche et trop rouge, l'homme qui est un homme. Dans ses sonnets, il évoque en des tableaux ramassés les artisans d'autrefois: le tanneur et le maître-sellier, le charron, le cardeur, la meunière et la boulangère, d'autres encore. Il a le trait juste et le vocabulaire rutilant. Il peint avec des couleurs directes, qui s'opposent l'une à l'autre, et les nuances viennent des complémentaires, non de teintes savamment combinées, d'une application à la portée de tous. Les poèmes de Desrochers portent sa marque. Ils sont de lui, non d'un autre, ne pourraient être d'un autre, et c'est ce qui fait leur charme, leur attrait. Il est l'individualiste par excellence, et sa manière est individualiste. Il réussit cette gageure d'allier le réalisme au don poétique, l'image au détail vu, le vague à l'âme à l'expression presque brutale. Desrochers n'est pas n'importe qui. Plus on s'en rend compte, plus ou souhaite qu'il se ressaisisse, corrige en lui les défauts humains, secoue l'indolence qui souvent le gagne, se mette à l'oeuvre et nous donne des oeuvres. Il le doit à son pays.

L'ILLETTRE.

(1) Aux Editions Fides, Montréal.

Contre l'infiltration communiste à Ceylon

Le communisme est-il un danger actuel à Ceylan? Il faut conclure par l'affirmative, semble-t-il, si l'on juge de son emprise sur les gens et de son influence sur la vie politique. C'est d'ailleurs un fait que les communistes militants chassés par le gouvernement de l'Inde se réfugient dans l'île accueillante. Pour parer à ce danger et à plusieurs autres qui menacent la vie chrétienne à Ceylan, S. Exc. Mgr Cooray, O.M.I., archevêque de Colombo, vient de communiquer au clergé les décisions et recommandations de la conférence des évêques, tenue vers la fin de juin. L'offensive contre le communisme se ramène en pratique:

1—à la prière: par la récitation du chapelet quotidien, demandée par N.-D. de Fatima, comme moyen par excellence pour le combattre; on insiste sur la puissance particulière de la récitation en famille;

2—à un effort spécial de bonté et de sympathie envers le prochain. Le prêtre surtout se montrera plus affable, plus dévoué que jamais et s'efforcera de ressembler à ses ouailles par la pauvreté effective et le travail;

3—à une vigilance plus en éveil sur les mille et une infiltrations communistes parmi les chrétiens;

4—à vouloir devancer partout les communistes dans le domaine du relèvement social des humbles et des petits. (A.R.O.M.I.).

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.

BONALD.

La Chronique »»» Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Le Pape signale la portée de la lutte entre l'Eglise et le matérialisme athée

Pendant que se poursuivent les pourparlers diplomatiques en vue de mettre le point final au traité de sécurité de l'Atlantique-Nord (la Norvège a décidé de s'y rallier malgré les menaces russes), et que l'administration Truman s'applique à aider l'Europe par l'octroi d'une somme totale de $5,650,000,000 devant être distribuée à plusieurs pays, l'Eglise poursuit la lutte contre le gouvernement hongrois qui a condamné le cardinal Mindszenty à de longues années de travaux forcés. Dans son allocution aux cardinaux réunis en Consistoire extraordinaire, dans son discours aux diplomates de plus de trente pays qui avaient tenu à lui présenter leurs hommages et à lui exprimer leurs regrets de l'injuste traitement infligé à un Prince de l'Eglise, de même que dans sa vibrante allocution prononcée dimanche, à Rome, devant une foule innombrable, le Pape a bien mis en lumière tout ce qui était en jeu dans la lutte engagée entre l'Eglise et les Etats totalitaires.

Rappel de l'histoire

L'**Osservatore Romano,** l'organe officieux du Vatican, avait déjà fait un rappel historique saisissant. Dans un éditorial, que certains journaux canadiens ont publié le 9 février, le rédacteur de l'**Osservatore Romano** disait:

"Si nous évoquons de nouveau les lettres pastorales du cardinal Mindszenty, les principes qu'il a définis dans ses dernières déclarations, comme une voie ferrée qu'une conscience digne de ce nom ne peut quitter, l'inférence directe des libertés religieuses chrétiennes à celle de l'être humain, à ses droits, à sa dignité, aux libertés politiques, aux libertés sociales, cette irréfutable inférence est là qui proclame que cet évêque, une fois de plus dans l'histoire, tout comme Ambroise, Athanase et Basile, personnifie la défense et le bouclier, non seulement de la religion mais aussi de la civilisation chrétienne, non seulement de l'Eglise mais aussi de la Patrie".

Si les protestants, surtout ceux du monde anglo-saxon, avaient encore, il y a quelques mois, des doutes sur les visées des Etats totalitaires, ces doutes sont maintenant dissipés. Car le gouvernement bulgare s'est brusquement retourné contre les principaux chefs des plus importantes sectes protestantes, il les a emprisonnés en les accusant de trahison. C'est donc à la religion, à la liberté religieuse, à la liberté de conscience que les Etats communistes s'en prennent ouvertement.

Le masque et le mensonge

Il est difficile de fournir des explications raisonnables à des gestes aussi odieux et, sur le plan politique, aussi maladroits. Comment se fait-il que les Etats communistes n'ont pas hésité à poser des actes qui ont soulevé l'indignation de tout le monde occidental? Du simple point de vue humain, cette persécution méthodique et implacable est une erreur d'importance. Il n'y a pas bien longtemps la Russie comptait encore des amis parmi les chefs protestants du monde anglo-saxon. On se rappelle que quelques-uns d'entre eux étaient allés faire une enquête "derrière le rideau de fer" et qu'ils étaient revenus avec des impressions favorables. Il est évident qu'on les avait trompés. Aujourd'hui la Russie oblige ses satellites à abandonner le masque. Mais pourquoi déclencher la persécution au moment où le monde occidental se réorganise, se réarme et se prépare à la guerre?

Serait-ce que la Russie estime que la partie diplomatique est définitivement perdue et qu'il lui faut asservir complètement ses satellites, afin de les intégrer le plus tôt possible dans l'Union des Républiques Soviétiques? Serait-ce là une mesure préparatoire à la guerre ouverte? La Russie procède par étapes. Au moyen de partis minoritaires elle s'est emparée du pouvoir dans ses pays satellites. Elle a pris le contrôle de l'armée, de la police et de l'administration, ce qui lui a permis d'éliminer l'opposition des partis socialistes et conservateurs en procédant à des purges impitoyables. Les chefs politiques qui avaient incarné la résistance au nazisme sont presque tous disparus, excepté ceux qui faisaient partie des organisations communistes.

Un risque inévitable?

Puis les gouvernements communistes ont mis la main sur l'enseignement et ont déclenché la guerre contre les mouvements d'Action catholique. Mais ils ont rencontré une force qu'il leur était bien impossible d'abattre par les moyens ordinaires: la religion. Ils n'ont pas hésité à emprisonner évêques, prêtres, ministres du culte. Les maîtres de Moscou ont-ils été contraints de procéder beaucoup plus vite qu'ils ne se le proposaient tout d'abord? Se sont-ils rendu compte du fait qu'ils devaient jeter du discrédit sur les chefs spirituels des peuples, afin de mieux asservir ces derniers?

Le risque était formidable. Mais la logique interne du mouvement communiste n'exigeait-il pas qu'on l'assumât, afin de hâter l'intégration des satellites dans l'Union des Républiques soviétiques? Telle est la question que l'on peut se poser quand on examine la situation du seul point de vue politique. Le procès du cardinal Mindszenty et des quinze chefs protestants marque peut-être la dernière étape d'une politique qui tend à faire disparaître l'autonomie des satellites. Bientôt il n'y aura plus qu'une Grande Russie d'Europe, comme il y aura une grande Russie d'Asie.

L'Eglise résistera

Quelles que soient les mesures que prendront les nations occidentales pour arrêter la puissance communiste, il reste que l'Eglise catholique est la seule puissance spirituelle capable de résister à l'Etat athée.

Dans son discours de dimanche, le Pape a réaffirmé l'intention inébranlable de l'Eglise de continuer la lutte et de s'opposer aux honteuses exigences de ses ennemis. Il a réaffirmé les promesses d'infaillibilité et de durée qu'elle a reçues de son Fondateur. L'Eglise sait qu'elle ne périra pas. Elle ne cédera ni aux menaces ni aux persécutions. Elle rendra à César ce qui appartient à César, mais elle ne trahira pas, elle n'abandonnera pas ce qui appartient à Dieu.

De telles paroles ont été entendues par des millions de catholiques. Elles ont été prononcées avec une grande fermeté. Elles ont rassuré l'âme de ceux qui, dans les temps extrêmement difficiles que nous vivons, auraient pu, ne fût-ce qu'un instant, douter de la mission de l'Eglise. Le pape demeure le seul chef capable de sauver l'humanité du désastre.

A la Chambre des Communes. . .

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

L'amendement Lacroix sauve le gouvernement presque malgré lui. Le bill de Terre-Neuve sanctionné.

OTTAWA — Presque malgré eux, les libéraux ont été tirés d'une situation fort embarrassante, dans les derniers stades du débat sur l'union avec Terre-Neuve. Ce n'est que grâce à l'intervention inattendue et spontanée de deux députés libéraux, MM. Lacroix et Pouliot, que le parti ministériel a évité de se trouver seul adversaire des consultations provinciales, et donc de l'autonomie.

Relatons les faits: M. Drew avait présenté un amendement visant à forcer le gouvernement à consulter les provinces avant de demander au Parlement britannique de prendre les mesures requises en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

Le chef de l'opposition prétendait qu'Ottawa ne pourrait adresser une telle requête à Londres qu'après "l'issue satisfaisante" des consultations.

Un débat s'ensuivit, sans que personne ne cherchât à élucider la signification exacte de l'issue satisfaisante. Les discours des conservateurs, notamment de M. Hackett de Stanstead, permettaient de croire qu'il s'agissait du consentement formel et unanime des provinces; mais dans les rangs de l'opposition officielle, chacun a évité soigneusement de prononcer ce mot de consentement.

Les libéraux, pour leur part, ont semblé ne pas saisir la très importante nuance; ils ont repris leur thèse selon laquelle la constitution ne prévoit pas de consultations en pareil cas.

De toute évidence, le gouvernement se trouvait acculé au mur. A la mise aux voix imminente, il serait réduit à laisser le champ libre à M. Drew pour poser plus que jamais au défenseur des droits des provinces, contre un gouvernement qui s'est refusé à les consulter.

M. Lacroix, libéral de Québec-Montmorency, et M. Pouliot, libéral indépendant de Témiscouata, ont vu le joint. Ils ont respectivement proposé et appuyé un sous-amendement selon lequel Ottawa n'aurait pu agir qu'après avoir obtenu le consentement des provinces. Dans un discours magistral comme il n'en avait pas prononcé depuis longtemps, M. Pouliot a invité M. Drew à aller jusqu'au bout de sa thèse, à préconiser des consultations réelles et non illusoires, et, en somme, à reconnaître aux provinces le droit de veto.

A son tour, M. Drew était acculé au mur. Il n'a pas relevé le défi. Plutôt que de prendre une position qui aurait pu s'avérer dangereuse, dans l'avenir, et qui est d'ailleurs impraticable, il a voté contre le sous-amendement, de concert avec les libéraux et les socialistes.

Le sous-amendement Lacroix a pour résultat net de démontrer que l'autonomisme de M. Drew, pour toutes fins pratiques, ne va pas loin. En effet, à quoi sert-il de consulter les provinces si l'on doit agir quel que soit leur avis?

Les libéraux eux-mêmes n'ont pas compris d'emblée la signification et la portée du sous-amendement; encore étourdis par le coup de Nicolet-Yamaska, ils semblaient désespérés de jamais trouver le point faible dans l'argumentation de M. Drew.

Mais maintenant qu'ils ont compris, ils citent à loisir le proverbe arabe: Si tu veux la paix dans le ménage, consulte ta femme mais fais quand même à ta guise!

L'incident clos, le bill de Terre-Neuve a reçu la sanction royale. Le Canada sera composé de dix provinces, dans un peu plus d'un mois.

Les Communes ont repris le débat sur le discours du Trône. Jusqu'à la fin de ce débat, elles siégeront le soir de 7 h. 30 à 10 h. 30, au lieu de 8 h. à 11 h. La chose a peu d'importance, mais elle n'en a pas moins donné lieu à un débat cocasse et à un vote formel.

On eut dit que lassés des questions sérieuses et importantes comme l'union avec Terre-Neuve, les représentants du peuple étaient heureux de se lancer dans une discussion oiseuse sur un problème de trentième ordre qui n'intéresse qu'eux-mêmes.

Comme par fidélité à leur étiquette, les conservateurs se sont opposés au changement des heures de séances. M. Hackett, avec le plus grand sérieux, a rappelé que chaque député a ses petites habitudes de vie quotidienne, qu'il n'est pas prêt à sacrifier en vain.

Plusieurs y allèrent de leurs suggestions. L'opposition officielle réclama enfin un vote formel, et fut battue.

Les premières semaines de la session avaient été surchargées de législation de grande envergure. Il fallait s'attendre à une détente.

L'Espagne au Vatican

M. Joachim y Gimenez Cortès, nouvel ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, vient de présenter ses lettres de créance au Souverain Pontife. A cette occasion, le Pape a prononcé une allocution dans laquelle il a dit notamment: "Que le Dieu de miséricorde et de vérité protège toujours la nation espagnole, terre féconde de saints; qu'il la conserve toujours fidèle à sa vocation chrétienne et que, dans ce monde, il lui accorde cette estime à laquelle les nombreux services qu'elle a rendus à la cause de la religion et de la civilisation lui donnent droit". Pie XII a conclu en soulignant que, parmi bien des amertumes, l'une des plus grandes consolations pour lui était de savoir qu'il était assisté et soutenu par l'amour et les prières de ses fils répandus dans le monde et en particulier du peuple espagnol, auquel il a accordé sa bénédiction, ainsi qu'au chef de l'Espagne, au gouvernement et à l'ambassadeur lui-même.

Désertions

D'après un rapport du Parti social démocratique allemand, émané de son secrétariat de la zone britannique d'occupation, plus de 10,000 soldats de l'armée russe, dont vingt-quatre officiers de haut rang, se seraient enfuis dans les zones occupées par les alliés. C'est à l'aide de faux passeports que la plupart auraient réussi à s'évader. La police soviétique, a un établissement où se fabriquaient ces faux passeports.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

La Semaine Familiale

Les différents comités en charge de la Semaine Familiale sont presque complètement constitués. L'organisation avance. Placée sous le patronage du Roi des Familles, Jésus, cette Semaine devra être un grand bienfait pour toute la population.

Pour mieux prier

A l'avenir, des livrets contenant vêpres, messe des funérailles, messe de mariage, seront à la disposition des gens, à l'entrée de l'église.

Brochure sur l'Eglise

Les fidèles ont reçu avec intérêt et reconnaissance la brochure sur l'Eglise, que les Chevaliers de Colomb ont distribuée ou fait distribuer, à la sortie des messes, dimanche dernier.

Les persécutions que l'Eglise subit, dans d'autres pays, et l'intérêt que tous portent à l'Eglise catholique, autour de nous — même ceux qui l'attaquent — excitent et encouragent les nôtres à mieux comprendre leur religion pour la mieux pratiquer et la faire connaître.

Réunions

La semaine du premier vendredi du mois comporte plusieurs réunions: mercredi, le 2 mars, à 2 h. 30, réunion du Service Social; le soir, après la cérémonie dans la Cathédrale, assemblée mensuelle des Tertiaires.

Vendredi, après la cérémonie du chemin de la Croix, réunion des Ligueurs du Sacré-Coeur.

Veillée intime

La Société St-Jean-Baptiste invite à une veillée, au Cercle Ouvrier, le samedi 26 février, tous les membres et tous ceux qui ont déjà été intéressés ou seraient intéressés aux activités de cette société patriotique. Tous ces membres, anciens, actuels ou futurs, sont bienvenus avec leurs épouses.

Grande partie de cartes

Elle aura lieu vendredi prochain, le 25 février, au Cercle Ouvrier St-Joseph.

En plus des cartes, il y aura séance d'amateurs et amusements variés, même des rondes de folklore. De nombreux prix seront distribués.

Reconnaissance aux donateurs! MM. O. Martel, C. Mouard, A.-B. Mousseau, Victor Muller, Hon. J. C. Davis, Phl. Béliveau, H. d'Eschambault, C.-P. Lafrenière, Dr P. L'Heureux, W. Langevin, A. Morin, O. Mousseau, F. Lussier et Mlle Jeanne Laramée.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 15 février, organisée par Mmes E. Rodrigue et A. Bourgeois, aidées de Mmes R. Campeau, A. Hince, A. Prescott, P. Plante, J. Senez, A. Tétreault, E. Rougeau, E. Vandale et L. Valcourt.

Prix de 5 mains: M. John Hammond, Mme A. Dupuis, M. Maurice Carrière et M. J. Fillion.

Prix d'entrée: M. F. Combaz.

Prix de "pool": Mme R. Collette et M. A. Dusablon.

Consolation: Mme Paul Ménard.

Nous relevons les noms des donateurs suivants: Central Grain, Dolorès Beauty Parlor, Kiewel Brewery, Lyceum Photo, Mmes E. Rodrigue, A. Bourgeois, E. Vandale, L. Valcourt, A. Hince, P. Plante, St. Boniface Hardware, Mme J. Senez, M. E. Rougeau, Mme D. Gauthier, Mme O. Gauthier.

Les gagnants de la rafle furent: Maurice Delorme, Mme Léger, Mme L. Rousseau, Louis Boux, T. McCarthy, Denis Allard, M. Hince, Mlle A. Rémillard, M. Desrochers.

Merci aux organisatrices de cette partie et reconnaissance à tous nos généreux donateurs.

Fervents de la croisade du Rosaire



Le R. P. Patrick Peyton, C.S.C., l'apôtre du Rosaire et l'instigateur de la croisade du Rosaire en famille, entretint récemment quelque 2,000 étudiants de l'Université Notre-Dame, à South Bend, Ind., sur cette croisade moderne qui gagne, de jour en jour, plus d'envergure et plus d'adeptes à sa cause. On voit l'éminent prédicateur recevant les oboles de deux co-capitaines-élus de l'équipe de football de Notre-Dame, **Jim Matin**, à gauche, et **Leon Hart**. (NCWC)

M. le docteur Léon-G. Benoit est décédé

L'un des médecins les mieux connus et estimés de St-Boniface, le Dr Léon-Georges Benoit, est décédé à sa résidence, 189, avenue Claremont, Norwood, le samedi 19 février, après une maladie prolongée. Le défunt était âgé de 67 ans.

Originaire de Montréal, P.Q., M. le Dr Benoit fit ses études à l'Université Laval où, en 1905, il obtint son brevet en médecine. Quatre années plus tard, il arriva à St-Boniface et y exerça sa profession pendant 40 ans, comptant parmi sa clientèle le personnel des institutions importantes de la ville, telles que l'Hospice Taché, la maison provinciale des Soeurs Grises, le collège de St-Boniface, le Juniorat de St-Boniface et la maison provinciale des Soeurs Missionnaires Oblates.

M. le docteur Benoit

Il pratiqua également à Winnipeg, où son bureau était situé dans l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale.

Le Dr Benoit était un membre du 4ème degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et membre honoraire de l'Association médicale du Manitoba.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 filles, Mlles Jacqueline et Lorraine, à la maison, un frère, Ovila, de Montréal, et 2 soeurs, Rhéa et Florina, de Montréal.

M. l'abbé J.-Z. Robert célébra le service en la cathédrale de St-Boniface le mardi 22 février, à 10 h. Il était assisté des RR. PP. L. Mailhot, S.J., et A. Lemoine, O.M.I.

Les porteurs honoraires étaient: M. le juge L.-P. Roy, MM. les docteurs P. McNulty, A. Meindl et J.-J. Trudel, MM. L. Bénard et J.-A. Desjardins, tandis que M. le sénateur J. C. Davis, S. H. le juge T. Beaubien, les docteurs R. Jacques et J. Bourgouin, MM. Georges Jessop et Charland Prud'homme agissaient comme porteurs actifs.

L'inhumation se fit au cimetière de la rue Archibald.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Retraites fermées

FEVRIER

25-28: Elèves du grade XII, Institut Collégial St-Joseph. Organisatrice: Rév. Soeur Arthur-Marie.

MARS

28-3: Messieurs de St-Malo. Organisateur: M. le curé G. Poitras.

4-7: Dames de langue anglaise. Organisatrice: Mme Drieman, tél. 206 092.

7-10: Messieurs de St-Jean-Baptiste. Organisateur: M. le curé S. Caron.

11-14: Chevaliers de Colomb (français) de Winnipeg. Organisateur: R.-A.-L. Mercier, tél. 88 119.

14-17: Messieurs de Ste-Agathe. Organisateur: M. Géorges Lemoine.

18-21: Demoiselles de langue anglaise, Kenora, Ont. Organisateur: R. P. C. Lafrenière, O.M.I.

21-24: Dames de Ste-Agathe et de St-Jean-Baptiste. Organisateurs: M. le curé S. Caron et Mme S. Beaudoin (Ste-Agathe).

Nomination d'un candidat progressiste-conservateur

Les projets d'une convention prochaine dans le but de nommer un candidat progressiste-conservateur pour la circonscription fédérale de St-Boniface furent discutés à l'occasion d'une assemblée de l'Association progressiste-conservatrice de St-Boniface tenue le mardi 22 février à 8 h., au local du parti, 300, rue Main. L'échevin Louis Léger présidait.

Chevaliers de Colomb

De ce proverbe maintes fois cité, "le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit", notre dernière assemblée nous a fourni une preuve tangible que dans un court laps de temps, plusieurs figures imposantes tant dans le domaine ecclésiastique et laïque, de concert avec plusieurs dirigeants et membres de notre Ordre, ont déjà remporté un grand succès dans les premières étapes de notre marche vers le bon combat. Sous leur égide surgissait, tout récemment, une arme à la fois précieuse et puissante pour nous tous, catholiques et chrétiens: celle de la fondation d'un Centre d'Information Catholique localisé au numéro 180, rue Cathédrale, St-Boniface, où tous, sans exception, peuvent se procurer toute la documentation voulue. Un personnel hautement qualifié saura apporter à vos questions variées, perplexes et parfois intrigantes, une solution lucide et réconfortante. Que chacun d'entre nous, citadin ou autre, sache profiter au besoin des sages conseils et précieuses directives mises à notre disposition.

• • •

N'oublions pas que le dimanche 6 mars, tous les membres de notre Ordre dans le continent américain auront comme devoir de s'approcher de la Table Sainte, accompagnés de leurs confrères et amis de la famille, demandant à Dieu la délivrance de nos martyrs de l'heure, pardon pour les persécuteurs et une intensification de foi plus profonde en nous-mêmes.

Partie de cartes

Le 23 mars (nous y reviendrons), notre Conseil tiendra une des plus intéressantes parties de cartes qu'il ait jamais organisées. Invitation est donc lancée à tous nos membres et amis d'y prêter leur puissant appui. Pour parachever le bon combat, il nous faut renforcir nos moyens pécuniaires et nous avons la ferme assurance que vous ne laisserez pas vos soldats sans armes.

Remerciements

Plusieurs Frères, pour ne pas dire tous, méritent des félicitations toutes particulières pour leur inlassable dévouement dans nos sphères d'activités variées. Réalisant notre impossibilité de faire mention particulière de chacun, nous redisons nos mercis les plus sincères à ces dévoués ouvriers de la première heure, et nous avons la certitude que souvent nous les rencontrerons au champ du bon combat.

APRES TOUT.

Décès

M. PIERRE BEAUCHEMIN

M. Pierre Beauchemin, de 106, rue des Meurons, est décédé le samedi 19 février à l'hôpital de St-Boniface. Il était âgé de 57 ans.

Le défunt, né à Ile-de-Chênes, laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 fils, Willie, à la maison, et Paul, de Winnipeg; 3 filles, Mme C. Callewaert, Mme I. Poerseh et Rita, toutes à la maison; 3 frères, Robert et Joseph, d'Ile-de-Chênes, et Jean-Baptiste, de St-Boniface; 2 soeurs, Mme David Guichon, d'Ile-de-Chênes, et Mme Albert Carrière, de St-Boniface.

Le service fut célébré le mercredi 23 février, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Les soins des funérailles étaient confiés à la maison Coutu.

• • •

MME ALBERTINE DESROSIERS

Le vendredi 18 février est décédée subitement à sa résidence, Mme Albertine Desrosiers, de 243, boulevard Dollard. Elle était âgée de 57 ans.

La défunte était originaire de Fall River, Mass. Son époux, M. Pierre Desrosiers, l'avait précédée dans la tombe l'an dernier.

Survivent à la défunte une fille, Mme H. L. Hunter, de Norwood; une soeur, Mme E. Lavigne, de New Bedford, Mass; 2 petits-enfants, 3 frères, dans la province de Québec.

Les funérailles eurent lieu le lundi 21 février, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface. L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface.

La maison Coutu était en charge des arrangements funéraires.

• • •

M. MARCEL-J. DRUWE

Le mercredi 16 février à l'hôpital de St-Boniface est décédé M. Marcel-Julien Druwé, de 465, rue St-Jean-Baptiste, après une longue maladie. Il était âgé de 36 ans.

Le service fut célébré le vendredi 18 février, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface. La sépulture se fit au cimetière de St-Boniface.

Outre son épouse, survivent au défunt, 4 fils, Roger, Georges, Denis et Louis, tous à la maison; ses parents, M. et Mme Léon Druwé, de Norwood; 2 frères, Robert et John, de Norwood, et une soeur, Mme Joseph Desilets, de Norwood également.

• • •

MME HELENE PETROQUIN

Le samedi 19 février Mme Hélène Pétroquin, de Morris, Man., est décédée à l'hôpital de St-Boniface. Elle était âgée de 80 ans.

Survivent à la défunte 6 filles, Mmes E. Olsen et A. Laflamme, de Winnipeg, Mme J. Tourand, de St-Boniface, la Rév. Sr Marie-Céleste, des Soeurs de la Ste-Famille, de Collinville, Sherbrooke, P.Q., la Rév. Sr Marie Delalonde, des Rév. Srs Grises, de Régina, Sask., Mme A. Sale, de Winnipeg; 6 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le jeudi 24 février à 9 h., et la sépulture se fit au cimetière de St-Boniface.

La maison Coutu avait charge des arrangements funéraires.

• • •

M. JEAN FAYOLLE

Le service funèbre de M. Jean Fayolle, décédé à l'Hospice Taché le vendredi 18 février à l'âge de 87 ans, fut célébré le mercredi 23 février à 9 h., en la cathédrale de St-Boniface. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

• • •

M. ALPHONSE DECAIGNY

M. Alphonse DeCaigny, de 542, rue Cherrier, est décédé le lundi 21 février à l'hôpital de St-Boniface à l'âge de 68 ans.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, 3 fils, Ivo, de Norwood, Camille, de London, Ont., Jules, de St-Boniface; une fille, Mme G. Bockstael, à la maison; 2 frères, Jules, de New Westminster, Camille, de Vicco, Ky.; une soeur, Léonie, en Belgique, et 14 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 24 février, à 10 h., en l'église du Sacré-Coeur des Belges avec enterrement au cimetière local. La maison Coutu était en charge des funérailles.

• • •

M. JOSEPH-A. POULIN

Le lundi 21 février est décédé M. Joseph-A. Poulin, de Devlin, Man. Il mourut à l'hôpital de St-Boniface à l'âge de 64 ans.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Ephrem, P.Q., où le service aura lieu le samedi 26 février.

Survivent au défunt outre son épouse, 2 filles, Yvonne et Yvette, à la maison, et 2 frères, Ephrem et Emile, de la province de Québec.

La maison Coutu avait charge des arrangements.

• • •

LOUIS LEVASSEUR

Louis Levasseur, âgé de 14 ans, est décédé à l'hôpital de St-Boniface le lundi 21 février. Il était le fils de M. et Mme William Levasseur, de New Westminster, C.-B., où le service et l'inhumation eurent lieu le vendredi 25 février.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil 2 frères, Léo et Paul, de New Westminster, et une soeur, Mme E. Harrison, de Pine Falls, Man.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

On me croirait donc, j'en suis sûr, lorsque je protesterais que je me crois inférieur en talents et connaissances à la plupart des écrivains que vous avez en vue dans ce moment autant que je les surpasse par la vérité des doctrines que je professe.

Partie de cartes sous les auspices des Chevaliers de Colomb

Le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb annonce qu'il organise une partie de cartes qui sera donnée au profit du Centre d'Information Catholique, récemment inauguré.

Cette partie de cartes aura lieu le mercredi 23 mars, à 8 h. 15 p.m. L'endroit où elle se tiendra n'a pas encore été déterminé. On l'annoncera prochainement dans ce journal.

Petites Notes

Le mercredi 16 février, les Dames auxiliaires et les Réservistes français se réunissaient chez Mme Georges Walsh afin de souhaiter un bon voyage à M. et Mme J. Allésia qui partent pour Vancouver.

Une quarantaine de membres étaient présents. Après un goûter succulent, Mme M. Bocquin offrit à Mme Allésia au nom personnel de Mme Burgoyne et en son absence, une jolie boutonnière de roses rouges. Puis le président, M. Pierre Fontaine, rappela en termes émus tout le travail et le dévouement inlassable de Mme Allésia à la cause des Vétérans et lui remit en souvenir, au nom des Dames auxiliaires et des Soldats français, une magnifique valise.

• • •

M. Raymond Blanchette, de 547, rue des Meurons, est de retour d'un voyage de 4 semaines à Los Angeles et San Francisco, Calif., Yakima, Wash., et à Calgary, Alta, où il rendit visite à son fils, M. A.-H. Blanchette.

• • •

M. et Mme J.-O. Brunet sont revenus d'un voyage à Montréal où ils ont assisté au mariage de leur fils, François, le 28 décembre.

• • •

M. Frank Rowan, de Léoville, Sask., était en visite chez ses parents à St-Boniface à l'occasion de la mort de sa soeur.

• • •

Naissance

M. et Mme David Toupin sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, Joseph-Maurice-Laurent, le 13 février. Il fut baptisé le dimanche 20 février. Parrain, le Frère Adrien, P.B., marraine, Annette Miron.

• • •

Remerciements

Mme C. Meunier et les membres de la famille Meunier désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. C. Meunier.

• • •

M. T. Hrobjartson et la famille Rowan désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme T. Hrobjartson, née Catherine Rowan.

Si l'on veut connaître la puissance vraie de la presse, il ne faut jamais faire attention à ce qu'elle dit, mais à la manière dont on l'écoute. — TOCQUEVILLE.

Quelques pensées sur la retraite fermée

Qu'est-ce qu'une retraite fermée? — Un double repos.

Comment un double repos?

Parce que c'est un repos à la fois physique et moral.

Physique, puisque le corps ne se livre à aucun travail. Moral, parce que l'âme y trouve la paix et le calme.

Les résultats infaillibles de ce double repos sont innombrables. En voici quelques-uns: cure bienfaisante pour les nerfs épuisés, ravivement de l'enthousiasme chrétien, recouvrement d'une innocence quelquefois gravement atteinte. En résumé: une sensation de bien-être qui vous envahit tout entier.

Pas de classe sociale dans une maison de retraite fermée! Riches et pauvres se coudoient! Ce ne sont pas ni la dame du docteur ou la fille du cordonnier, ni le gérant de la banque ou le pauvre charbonnier qui sont venus faire leur retraite; ce sont tout simplement . . . des âmes.

Tous appartiennent à une seule classe: la fraternité chrétienne.

Il ne s'agit pas non plus de s'attendre à y rencontrer certains égards conventionnels en raison du rang social que l'on occupe, car l'âme n'appartient pas à tel ou tel échelon de l'échelle sociale, elle appartient tout simplement à Dieu: alors donc, égalité pour tous.

Que le pauvre dissipe son appréhension, et le riche son mépris avant que de franchir le seuil d'une maison de retraite.

Il existe aussi parmi les chrétiens mal renseignés une certaine crainte qui les empêche de prendre le chemin de la retraite. Ils ont peur! Peur de quoi? Auraient-ils peur du Dieu qui leur tend les bras? Se croiraient-ils invincibles? Craindraient-ils un Père qui les appelle pour leur pardonner? Se refuseraient-ils à courber le front sous les gouttes de sang que le divin Coeur se plairait tant à verser sur leur tête?

Prions pour qu'ils soient des braves. Plus nous sommes pécheurs, plus nous devons avoir confiance! Dans une retraite, nous sommes seuls avec Dieu; les prédicateurs ne sont que les guides qu'Il a placés sur le chemin qui nous conduit à son Coeur!

Courage donc, et prenons la résolution de faire au moins une fois dans notre vie une bonne et sainte retraite fermée.

ANIMA.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Hills of Home	I
The Roosevelt Story	I
Sinister Journey	I
Speed to Spare	I
Johnny Belinda	II
Blood on the Moon	II
Hamlet	II
He walked by Night	II
Smart Girls Don't Talk	II
Texas, Brooklyn and Heaven	II
Dulcimer Street	II
The Vicious Circle	II
Torrid Zone	III
June Bride	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie

SAINT-BONIFACE

Jésus a donné autorité à son Eglise

Dimanche dernier, à toutes les messes, le sermon a été donné par M. le curé L. Blais, sur le sujet suivant: "Entre Jésus et nous" . . .

1. Il faut passer par Jésus pour entrer dans la vie éternelle.

Sur le Calvaire, Jésus crucifié, rend le dernier soupir. Il sert de trait d'union entre Dieu et le monde, "Je suis la voie".

Le Rédempteur laisse au monde, à nous-mêmes, deux grands bienfaits: a) un enseignement divin, des vérités à croire, des devoirs à pratiquer. "Je suis la vérité." (b) Une VIE surnaturelle, divine, par laquelle nous devenons enfants de Dieu. "Je suis la Vie".

Nous devons tous aller à Jésus, "voie, vérité et vie", pour arriver à posséder la vie éternelle. Un seul pasteur, un seul troupeau, une seule bergerie. Et dans cette bergerie, tout comme aux bergeries du temps de Jésus, une seule porte: Jésus.

2. Mais entre Jésus et nous?

Voilà la question intéressante, fondamentale! Pour que chacun ait part aux deux grands bienfaits que Jésus nous a obtenus par ses mérites, la vérité divine et la vie divine, y a-t-il à prendre quelque moyen intermédiaire, ou devons-nous aller directement, chacun en particulier, puiser la vérité et la Vie en Jésus?

Expliquons bien la question:

A) Jésus, c'est comme un réservoir plein de vérités divines et de vie divine: pouvons-nous nous abreuver au réservoir directement, sans qu'il n'y ait aucun tuyau entre le réservoir et nous?

Jésus possède, dans son AME d'homme, la plénitude de la Vie divine: nous est-il possible d'en avoir sans passer par aucun moyen? Ne faut-il pas au moins que nous passions par ce moyen institué par Jésus-Christ, qui s'appelle le Baptême?

Mais est-ce le seul moyen d'établir la "connexion" entre l'Ame de Jésus et la nôtre, pour que nous ayons la Vie? Jésus n'en a-t-il pas institué d'autres? Et s'il y en a d'autres que le Baptême, Jésus a-t-il laissé à quelque société visible ou organisation visible qu'Il assisterait de sa puissance divine, la mission, le droit et le pouvoir de nous diriger dans l'usage de ces moyens de sanctification?

Y a-t-il quelqu'un qui ait reçu AUTORITE sur ces valeurs divines?

B) Dieu a enseigné la vérité au monde par l'intermédiaire des patriarches, des prophètes, par Jésus surtout. Parmi ces vérités, un grand nombre ont été écrites: c'est la Bible. D'autres ont été transmises de bouche en bouche, durant les premiers siècles, c'est la Tradition.

La garde, l'interprétation et la diffusion de cette parole divine ont-elles été laissées à chacun? Ou, pour la garde, l'interprétation, la transmission des vérités divines, Jésus-Christ a-t-il monté une organisation, fondé quelque société, avec la mission, le droit et le pouvoir d'enseigner, de diriger le monde?

Le Maître ne se devait-il pas de pourvoir à ce que les vérités divines se propageassent sans changement parmi tous les hommes et dans tous les temps?

Dans la connaissance et l'interprétation des Ecritures, faut-il que chacun s'en tienne à ses connaissances personnelles, même si elles sont très bornées? Ceux qui refusent d'admettre une Autorité à qui ils doivent se soumettre, n'en viennent-ils pas à une multitude de contradictions? ou à n'avoir plus aucun corps de doctrine positive?

Réponse

Assez de difficultés! Les Ecritures indiquent clairement le choix d'hommes particuliers à qui le Christ a donné la MISSION, le DROIT, le POUVOIR d'enseigner, de sanctifier et de gouverner leurs semblables.

Jean XX-21. "Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie."

Matt. XVI. "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle."

Matt. XXVIII. 19-20. "Allez enseigner toutes les nations, leur APPRENANT à observer tout ce que vous ai commandé."

Matt. XVIII. 18. "Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel."

Luc, X. 16. "Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise."

Matt. XXVIII. 22. "Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde."

Congrès de la Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise Catholique

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, la Société Canadienne de l'Histoire de l'Eglise Catholique tiendra son congrès à Winnipeg, en septembre prochain. La Société comprend deux sections, une française et une anglaise, et chacune alterne quant au président général et au congrès général. Cette année, c'est la section anglaise qui préside le congrès de Winnipeg, mais la section française a aussi ses séances, de même qu'elle a son exécutif séparé.

La section française sera représentée par un bon nombre de ses officiers, auxquels se joindront surtout les invités de langue française du Manitoba et des provinces de l'Ouest.

Membres du comité local

En vue de cette éventualité, il a fallu constituer un comité local. S. Exc. Mgr G. Cabana, qui a accepté la présidence d'honneur, a désigné comme président de la section française locale, le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface. Le R. P. Desjardins a convoqué un certain nombre de membres du clergé et de laïques la semaine dernière, au collège, et ils ont choisi le comité général suivant: président, le R. P. G. Desjardins, S.J.; vice-président, le Juge L.-P. Roy (membre de la Société d'Histoire de l'Eglise, section française, depuis septembre dernier); 2ème vice-président, le R. P. P. Scheffer, O.M.I., provincial des Oblats; secrétaire, le R. P. L. Guy, S.J.; assistant-secrétaire, M. Lucien Paquin; trésorier, M. Georges Jessop.

Il y aura ensuite une série de comités qui seront formés et dont nous donnerons le détail dès qu'ils seront définitivement constitués.

Questions à l'étude

On a de suite discuté des travaux à présenter. Il a été question de faire une étude sur le Père Aulneau, massacré au Lac des Bois en 1736; sur l'abbé devenu Mgr Thibault; sur les Oblats et leur travail d'apostolat ou sur un Oblat en particulier; sur les services rendus par les Métis à l'Eglise; sur l'hon. Marc Girard, qui fut premier ministre du Manitoba; sur l'oeuvre colonisatrice de Dom Benoit. Il serait question de présenter six ou sept travaux, et il est probable que les membres de l'Exécutif se chargeront de quelques-uns. Le congrès doit durer deux jours.

Comité de Winnipeg

Le comité de Winnipeg doit aussi s'organiser sous peu. Winnipeg compte une centaine de membres de la Société, tandis que de notre côté, nous en avons très peu. M. John Shelley est membre de la section anglaise et c'est lui qui organise le congrès à Winnipeg.

Nos lecteurs et surtout ceux qui s'intéressent à l'histoire locale et notamment les membres de la Société Historique de St-Boniface voudront suivre les développements de ce congrès avec soin. Il en sera d'ailleurs encore question au cours des semaines et des mois qui vont suivre.

Action catholique interaméricaine

Plus de 100 délégués venant de 18 pays américains participèrent à la seconde semaine d'Action catholique interaméricaine tenue à la Havane, au Cuba. Cette photo, prise à cette occasion, représente de gauche à droite: **S. E. le cardinal Francis Spellman,** archevêque de New-York, **S. E. le cardinal Manuel Arteaga,** archevêque de la Havane, et **S. Exc. Mgr John F. O'Hara, C.S.C.,** de Buffalo. (NCWC)

Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet

(Suite)

Les changements que j'ai mentionnés comme étant survenus entre 1866 et 1870 ont été, suivant moi, plus l'effet d'un phénomène psychologique que le résultat de n'importe quelle autre chose.

La disparition du bison de la vallée de la Rivière Rouge et de son orbite avait prouvé non seulement que les immenses troupeaux de cet animal n'étaient pas inépuisables comme l'avaient cru les gens du pays, mais que d'ores et déjà l'ère des grandes chasses était finie. Les gens avaient de plus constaté que le sol du pays était d'une grande fertilité, qu'il était capable de nourrir une forte population. De là, donc, à diriger leurs rêves d'avenir et leurs énergies vers une orientation nouvelle, ils n'eurent qu'un pas à faire. Ils le firent avec empressement, sinon avec enthousiasme. Ce fut le début de la course aux terres faciles à défricher et qui provoqua la surenchère restée mémorable dans l'histoire sous le vocable du grand "boom" de 1882.

Comme de raison, ces choses-là m'ont passé par-dessus: j'étais trop jeune, je n'avais pas dix ans. Mes parents étaient chasseurs de grande plaine. C'est avec beaucoup de crainte qu'ils se voyaient de plus en plus forcés de changer de vie.

Selon la coutume, nous partions de bon printemps pour ne revenir que vers le mois de juillet ou d'août. Nous restions à la maison pendant deux ou trois semaines pour repartir, et ne revenir que tard à l'automne, quand nous n'hivernions pas dans la prairie. Nous allions ordinairement à la Montagne de Bois; quand le buffalo recula vers les alentours de la Montagne Cyprès, c'est là que nous allions; en fin, plus tard, ce fut le long du Missouri. Ça c'était la belle vie! Cré mardi gras! Quand j'y pense, je comprends pourquoi les anciens Métis l'ont tant aimée!

Imaginez, si vous le pouvez, toute une grosse bande de familles qui se connaissaient toutes, quand elles n'étaient pas parentes, partant pour toute une saison sans laisser derrière elles la moindre inquiétude d'aucune sorte! Nous marchions au pas lent des boeufs, vers le soleil couchant, nous arrêtant rien que pour les repas du jour et pour camper le soir, sous la tente, au grand air embaumé de la plaine vierge et sans fin!

Chaque famille apportait avec elle à peu près tout ce qu'elle possédait: quelques chevaux qu'elle laissait engraisser pour courir le buffalo, quelques boeufs qu'elle attelait journellement aux quelques charrettes que le père avait fabriquées lui-même au cours d'un hiver précédent; des robes de buffalo pour servir de couvertures au lit du soir; des ustensiles de cuisine et des pièces de vaisselle les plus indispensables; une cuvette ou deux, obtenues d'un tonneau scié par la moitié; quelques seaux, des fusils, une carabine et des munitions en masse. C'était tout, parce que c'était tout ce dont une famille avait besoin. La prairie subvenait aux besoins de tout le reste, depuis l'eau claire et fraiche jusqu'à la venaison du poisson et jusqu'aux fruits sauvages. Nous faisions du feu avec du saule ou du tremble sec.

La nourriture consistait surtout de viande de petit gibier: canard, poule et bécasse de prairie, perdrix, lièvre, chevreuil, cabri, cerf, bison, mouton de montagne, ours, etc., etc. Nous mangions très peu d'autre chose à moins que nous nous trouvions à portée d'un magasin ou d'un comptoir de traite où nous pouvions nous procurer de quoi varier le menu de la grande table des plaines. C'était une partie du programme, chemin faisant, de traiter avec les sauvages. Si ces derniers n'étaient pas encore complètement civilisés, ils étaient pacifiés. Il n'y avait plus de danger de leur part, du moins pour les Métis qu'ils avaient appris à craindre d'abord, puis à respecter.

Ces dehors paisibles ne nous empêchaient pas de voyager dans les mêmes conditions que nous le faisions jadis au temps des Sioux. Nous marchions en ordre de caravane régie par un conseil, tout comme nos pères faisaient. Nous allions sur une, deux, trois files parallèles, suivant le nombre que nous étions, avec de la cavalerie armée tout autour et des éclaireurs à cheval en avant, en arrière et de chaque côté. Tous les soirs nous formions le rond et toutes les précautions étaient ostensiblement prises afin d'éviter toute possibilité d'une surprise ou d'un assaut. Les boeufs et les chevaux passaient la nuit dans l'enceinte du rond. Ils n'étaient lâchés qu'à la levée du jour alors que les éclaireurs partaient en reconnaissance. Grâce à ces mesures de prudence, je ne me rappelle pas que nous ayons été surpris ou attaqués une seule fois en territoire canadien. Dans le Montana, nous avons dû échanger quelques coups de feu, mais nous n'eûmes personne de tué. Les Sauvages savaient que nous nous tenions sur nos gardes et qu'il ne faisait pas bon de s'approcher indûment du camp sans nous prévenir de la raison de leur voisinage.

Nous passions au sud de Brandon. Nous nous tenions non loin de la rivière Souris. De cette façon nous évitions le passage des places molles et des coulées tout en marchant dans des endroits où le gibier était abondant et facile à chasser au petit fusil à capsule. Il était rare que nous rencontrions assez de buffalo pour le chasser à courre. Une fois ou deux nous avons passé par en arrière du lac du Diable, dans le Dakota; c'était pis encore, car il y avait moins de buffalo. Ce n'était que sur le Missouri, dans les mauvaises terres du Montana qu'il y en avait encore en masse, mais les Sioux, les Pieds-Noirs et les Piégans étaient encore trop malcommodes. Les Américains non plus n'étaient pas fiables à cause de leurs brigands et autres "bad men". Ces derniers n'aimaient pas que les étrangers aillent chez eux. C'est pour se protéger que les Américains eux-mêmes ont dû organiser la vigilance et la justice du lynchage.

Je vous ai dit tout à l'heure que nous allions ordinairement soit à la Montagne de Bois soit le long du Missouri. Un endroit ou l'autre, c'était quasiment le même pays. La grande différence était que la Montagne de Bois était sur le côté anglais de la ligne tandis que le Missouri se trouvait sur le côté américain. Rendus là, nous nous arrêtions pour tout de bon. Nous nous groupions par camp, c'est-à-dire que nous bâtissions des maisons en "logs", proches les unes des autres, même des hangars ou des étables et nous passions l'hiver là.

Ces maisons ressemblaient à celles des anciens Métis. On coupait les arbres par billots qu'on redressait en enlevant assez d'écorce ou d'obèle pour en obtenir une face à peu près droite, puis on mettait les arbres les uns par-dessus les autres, les faisant rester en place par des tenons en tête de chien. On élevait une espèce de toit par-dessus le carré d'arbres que l'on bousillait de mortier, de terre blanche et de foin. Les portes et autres chassis se faisaient à la hache; on faisait des vitres avec de la peau crue époilée; on faisait une cheminée et puis ça y était, Tit Pierre, on était correct pour l'hiver.

La construction du toit était simple. Des perches placées les unes à côté des autres étaient couvertes de tourbe, de rameau, de foin, avec un peu de terre par-dessus. La construction de la cheminée était sur le même principe. On choisissait des perches, les plus droites que l'on trouvait, et aussi uniformes que possible, on les plantait les unes à côté des autres, puis, on les entrelaçait avec du grand foin enduit de mortier de glaise ou de terre blanche. Quand tout ça était bien sec, on ajoutait une couche épaisse de mortier sur tout l'intérieur. On faisait sécher cette dernière couche à la boucane ou à petit feu lent. On en faisait autant pour le dehors de la cheminée et . . . le truc était joué.

Si rudimentaire que puisse paraître un tel procédé, ça nous faisait de belles et grandes cheminées solides, capables de résister aux plus fortes attisées de feu. Elles réchauffaient toute une grande pièce en l'éclairant par sa porte. Le sol nu servait de plancher à ces maisons d'occasion dans lesquelles nous étions très confortables, quoique nous n'y avions pas plus de mobilier qu'il nous en fallait. C'était le temps des plus belles robes de buffalo, de sorte que, pour nous coucher, ce n'était pas la couverture qui nous manquait.

(à suivre)

G.-J. C.

Au service des nôtres

Prêts aux vétérans pour l'achat d'animaux et de machines agricoles

Si un vétéran désire s'établir sur une ferme qu'il loue, il peut emprunter du Ministère de la Défense Nationale, pour l'achat d'animaux et de machines agricoles, un montant égal à 40% de l'évaluation de cette ferme, mais ne dépassant pas $3,000.00.

Au moment de l'emprunt, il doit débourser 20% du montant emprunté; 40% lui sont donnés s'il est fidèle à son contrat durant dix ans; les 40% qui restent, il doit les rembourser en 10 paiements égaux en plus de l'intérêt à 3½% sur ces 40%.

S'il achète une terre plus tard, il aura droit à un autre emprunt du même Ministère d'un montant égal à la différence entre $5,800.00 et le montant déjà emprunté, pour instruments agricoles. S'il a déjà emprunté $3,000.00 pour instruments et animaux, il n'aura plus droit qu'à $2,800.00 pour l'achat de sa ferme.

Exemples

1. Paul loue une ferme évaluée à $5,800.00. Il emprunte 40% de la valeur de cette ferme pour l'achat d'animaux et d'instruments agricoles, soit $2,320.00. Il doit rembourser tout de suite 20% de ce montant, soit $464.00; 40%, soit $928.00 sont un don conditionnel; il n'a pas à les remettre s'il est fidèle à son contrat pour 10 ans; les autres 40%, soit $928.00, il doit les remettre avec un intérêt de 3½%; il a dix ans pour le faire.

Paul peut obtenir, pour l'achat de sa ferme quand il le voudra, un nouvel emprunt de $3,480.00; de ce nouvel emprunt, il devra rembourser $2,088.00 avec intérêt à 3½%; les autres $1,392.00 sont un don conditionnel.

L'octroi ou le don conditionnel sera donc de $2,320.00.

2. Pierre loue une ferme de $7,500.00; il a droit à un emprunt de $3,000.00. Il payera $600.00 au moment de l'emprunt; $1,200.00 lui sont donnés; il doit rembourser le reste, soit $1,200.00 avec intérêt à 3½%.

Si plus tard il achète cette même ferme, il n'aura droit qu'à un emprunt de $2,800.00. Il déposera $280.00 au moment de l'emprunt; $1,120.00 sont un nouveau don conditionnel; il remboursera le reste, soit $1,400.00 en plus de l'intérêt à 3½% sur ce $1,400.00.

Ce nouveau mode de prêts devrait favoriser l'établissement sur une ferme à plusieurs de nos anciens combattants.

Jean METHE, O.M.I.,
missionnaire colonisateur
Bureau, 200, ave Provencher, Tél. 207 218
Juniorat, 340, ave Provencher, Tél. 201 227.

La Société d'Enseignement Postscolaire de St-Boniface

Séances à la campagne

Les séances de l'Office National du Film à la campagne se continuent. Jusqu'à date, M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société d'Enseignement Postscolaire, a parlé sur "La Vérendrye et son oeuvre de découverte" et a inauguré le mouvement dans plusieurs endroits. M. le Consul de France a parlé à St-Malo, cette semaine, en présence d'un bel auditoire et a traité du "Système politique actuel de la France"; le R. P. G. Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface, a donné une conférence à St-Adolphe, intitulée "Le communisme et la question sociale"; M. Auguste Dansereau, de Lorette, a adressé la parole à St-Pierre, parlant sur "Le livre et la personne de Kravshenko".

Les centres suivants ont été visités jusqu'à date: St-Malo, Ste-Agathe, St-Adolphe, St-Emile, St-Pierre, Letellier. Nous visiterons d'ici quelques jours Ste-Anne des Chênes, St-Jean-Baptiste et St-Joseph.

Les causeries sont accompagnées de représentations cinématographiques. Nous utilisons les films de l'Office National du Film.

Forum

Le forum de cette semaine portera encore sur "Les livres et les lectures". On y analysera quels sont les livres que l'on peut trouver à la bibliothèque française de St-Boniface et leur valeur respective.

Campagne en faveur des livres

Il se fait actuellement à travers le pays une campagne très active en faveur de ce qu'on est convenu de nommer "La marche des livres". Il s'agit de faire une collecte de livres et de revues en faveur des écoles, collèges, universités ou bibliothèques des pays dévastés d'Europe. Comme on le sait, bien des pays ont vu leurs institutions ou universités systématiquement détruites; en d'autres cas, on ne peut se procurer les imprimés parus depuis les débuts de la guerre, soit en 1939; puis, il y a en Europe, encore plus qu'en Amérique, la crise du papier. Pour toutes ces raisons et afin d'aider à une propagande saine et fructueuse, la Société des Nations (UNESCO) a fait un appel aux pays qui ont été épargnés, et particulièrement aux pays d'Amérique, pour qu'ils fournissent les livres et revues dont ils pourraient se départir et les faire tenir là où ils seront le plus nécessaire. Un comité spécial s'occupe de ce problème. Il se fera un triage et on enverra là-bas les imprimés qui pourront servir.

Dans la région de Winnipeg et St-Boniface, l'appel se fait au cours de cette semaine. On a fixé certains endroits où on pourra déposer les volumes que l'on destine à cette fin. Les personnes de langue française de St-Boniface peuvent laisser leurs livres à la librairie française de St-Boniface, aux bureaux de la Société d'Enseignement Postscolaire, à 140, avenue Provencher.

Films français au Paris

Nous regrettons que, par suite d'une série de circonstances incontrôlables, nous n'ayons pu donner le film "Paméla" au théâtre Paris, la semaine dernière.

Nous nous reprenons cette semaine en offrant "Graine au Vent", qui est l'histoire d'une petite fille au caractère difficile et sauvage qui perd sa maman et devient bientôt un ange de bonté à l'endroit de sa petite soeur nouvellement née.

Avec l'héroïne du film, Carlettina, figurent Jacques Dumesnil dans le rôle d'un père devenu veuf et encore jeune; Marcelle Géniat, Lise Delamare et Gisèle Casadesus. On recommande ce film particulièrement pour les familles et les enfants.

Ste Thérèse de l'Enfant Jésus

Le prochain film, le 17 mars, dira l'histoire de la petite sainte Thérèse de Lisieux: histoire retouchée, va sans dire, mais surtout impressionnante par la puissance surnaturelle de la petite sainte qui obtient la faveur requise après sa mort alors qu'elle réconcilie deux époux qui ont à faire face à un problème domestique très aigu.

Autres films à venir

En avril, nous ferons présenter "Le Carrefour des enfants perdus" et, en mai, le "Père Damien". Il est possible que nous puissions faire présenter "Un homme et son péché" dès le mois de juin.

(Communiqué)

Achats de l'ECA dans notre pays

OTTAWA — L'administration américaine de la coopération économique (ECA) a publié un rapport sur ses opérations. Il appert de ce rapport qu'au 31 janvier cette administration a acheté $651,126,776 de marchandises.

L'administration a commencé à fonctionner en avril 1948. Depuis elle a déboursé $4,457,648,-967, y compris le fret.

Les achats au Canada constituent 15 pour-cent du total, 40 pour-cent des achats hors des Etats-Unis. La Grande-Bretagne est le pays qui a reçu le plus de marchandises canadiennes: $543,-389,129, dont $246,336,629 de blé. Le reste des achats de l'ECA au Canada s'est partagé entre 15 pays d'Europe et d'Asie.

Le théâtre au service de l'Eglise dans le Far-West chinois

CHENGTOU (Szechwan) — Le diocèse de Chengtou est légitimement fier du Bienheureux Gabriel Dufresne, des Missions Etrangères de Paris, martyrisé en 1815. Mgr Dufresne vécut longtemps à Tsongkinchow, et c'est en quittant cette résidence qu'il fut arrêté, puis condamné et décapité à Chengtou. Pour remettre en mémoire cette épopée de leur évêque martyr, les chrétiens de Tsongkinchow ont eu l'idée de représenter sa vie sur la scène. Ainsi est né le théâtre catholique, dit "du Bienheureux" ou "du vrai bonheur". Les jours de grande fête, des acteurs bénévoles donnent des représentations gratuites à des foules païennes qui se disputent les places. En plus de la vie du Bienheureux, des paraboles évangéliques, des scènes de la vie des saints et des pièces à fond religieux sont présentées à la curiosité avide des païens. Ce genre particulier d'Action Catholique a obtenu d'appréciables résultats. Enseignée sous une forme plus vivante et plus concrète, la religion pénètre, en effet, plus facilement les esprits, et un certain nombre de conversions ont déjà été enregistrées.

La léproserie missionnaire de Lyon

LYON — Le 7 décembre, sous la présidence de S. Em. le Cardinal Gerlier, a eu lieu à Lyon l'inauguration de la bénédiction des locaux de la léproserie missionnaire créée par le centre de Lyon de la Propagation de la Foi. Cette Léproserie, qui a pris le nom de Clinique du Saint Rédempteur, est située aux abords mêmes de la ville, dans un cadre pittoresque et reposant. Elle est confiée aux Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, et fonctionne sous la direction du Dr Gaté, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon; le Dr Rousset en est le médecin traitant. Elle comprend, dans un parc d'environ deux hectares, trois corps de bâtiment: le principal, celui de la léproserie, comporte 13 chambres de malades avec 21 lits ainsi que les divers services de buanderie, désinfection, incinération et chauffage; les deux autres pavillons servent, l'un de résidence aux religieuses, l'autre de logement à l'aumônier.

Le pilote prend sa position



Hans Amtmann, pilote de la base aérienne Wright-Patterson, de Dayton, Ohio, s'apprête à mettre à l'épreuve un bombardier Boeing B-17. Le nouveau siège de pilote et tout l'équipement de la cabine du pilote tend à diminuer la fatigue et à permettre au pilote de faire le plongeon plus facilement. (NEA)

St-Eugène

Visiteurs

Les tout premiers jours de janvier, nous avions le plaisir de recevoir la visite du R. P. J. Di Marchi, I.M.C. Le révérend Père arrivait directement de Fatima, au Portugal, où il habite depuis plusieurs années. Il déroula quelques films sur ce lieu béni. Fatima possède un temple magnifique élevé en l'honneur de la Ste Vierge. Les pèlerins y viennent nombreux de toutes les parties du monde. Quelques jours plus tard le R. P. Di Marchi partait pour les Etats-Unis où il séjournera quelques mois avant de retourner à Fatima.

S. Exc. Mgr G. Cabana donna des vues fixes sur son voyage en Afrique en 1947. Il se rendit alors en Ouganda, visiter son frère, S. Exc. Mgr L.-J. Cabana, vicaire apostolique de Rubaga. Les enfants, les religieuses et M. le curé ne manquèrent pas de remercier Son Excellence de nous faire part de ce beau souvenir de famille et de missions africaines.

Nous avions aussi le plaisir d'avoir avec nous le R. P. J. Bruyère, S.J., au début de janvier. Le révérend Père était arrivé depuis quelques jours au Manitoba. Il était accompagné de sa mère, de Somerset, Man., et du R. P. L. Guy, S.J., du Collège.

On fit le tour des classes puis il y eut rassemblement. C'était prenant de voir le R. P. Bruyère chercher l'élève qui l'avait adopté pour son missionnaire. Il tomba juste, après quelques hésitations. C'était Armande Lafrenière. En Chine, comme elles étaient appréciées les lettres des ligueurs missionnaires. Il est remarquable de constater comme le missionnaire fascine les enfants.

La semaine dernière les RR. PP. Lanctôt et Vachon et le Frère Adrien, des P.B., nous donnèrent un beau film documentaire sur les missions africaines des Pères Blancs au Congo Belge. On nous fit entendre des chants exécutés par les noirs dans leur langue. Nous passâmes une très agréable soirée.

Chevaliers de Colomb

Le jeudi 13 janvier, les Chevaliers de langue française de la paroisse eurent une petite soirée intime dans la salle des réunions de l'église. Notre ancien paroissien, M. Roger Teillet, se révéla bon causeur pour ne pas dire conférencier. Deux semaines plus tard, des invités de St-Boniface vinrent nous rendre visite. Tous les hommes étaient convoqués. Le R. F. J. Bruns, S.M., principal de l'école Provencher, donna une conférence sur l'enfance et ses problèmes. Il fut des plus intéressants. Le R. P. Bonaudo, I.M.C., notre vicaire, raconta brièvement quelques phases de la dernière élection italienne alors que les communistes complotaient la prise de l'Italie. Heureusement leurs complots furent mis à découvert et le parti catholique leur fit une guerre en règle. Comme le révérend Père avait vécu ces heures graves, il n'en était que plus convaincu et plus intéressant.

Sépultures

Le 15 janvier eut lieu la sépulture de M. S. Havard. Il s'était converti au catholicisme en juillet dernier. Quelques jours plus tard il épousait en secondes noces Mme Yvonne Lafrenière. M. Havard était un catholique convaincu et un apôtre auprès de ses amis et parents qui n'étaient pas de sa foi.

Le 7 février ont eu lieu les funérailles de Mme Hrobjartson, née Catherine Rowan. **La Liberté et le Patriote** a déjà donné le compte rendu de sa sépulture. Nous ne pouvons pas ne pas mentionner son nom. Personne affable et enjouée, elle était très estimée de tous ceux qui la connaissaient. M. l'abbé J.-M. Mireault, ami de la famille, chanta le service.

Mao Tse-Tung précise la tactique communiste

PEKIN — Mao Tse-Tung, leader du parti communiste chinois a récemment précisé la ligne de conduite à suivre dans les territoires "libérés" de Chine. A l'avenir, les communistes devront distinguer trois sortes de régions et régler en conséquence leur manière d'agir: 1) celles depuis longtemps déjà sous contrôle communiste, où sera appliqué immédiatement le communisme intégral; 2) celles occupées depuis moins longtemps, où ils prépareront le terrain pour que le communisme y puisse être introduit le plus rapidement possible; 3) celles enfin récemment conquises, où ils useront de prudence, réprimeront sévèrement tous les excès et éviteront en particulier toute brutalité envers le peuple et envers les chrétiens.

Cérémonies grandioses pour l'Année Sainte

CITE DU VATICAN — La préfecture des cérémonies apostoliques a confirmé les indications fournies voilà quelques jours sur les principales cérémonies qui marqueront l'Année Sainte 1950, à savoir:

La lecture de la bulle sur l'Année Sainte, le 26 mai, le jour de l'Ascension, dans les basiliques patriarcales, l'ouverture de la Porte Sainte dans le courant du mois de décembre, une messe mensuelle du pape pour les pèlerins dans la basilique vaticane, une messe papale à Saint-Pierre le jour de Pâques, une procession eucharistique, avec participation du Saint-Père, le jour de la Fête-Dieu, quatre canonisations en avril et mai, l'inauguration, le 2 juin, par le pape, de l'égise Saint-Eugène bâtie en souvenir du jubilé épiscopal de Pie XII célébré en 1942, et enfin, la fermeture des Portes Saintes, le 24 décembre 1950.

Enquête en Russie sur l'esclavage?

LAKE SUCCESS — Le projet de résolution "invitant l'organisation internationale du travail à poursuivre l'examen du problème du travail forcé, son caractère et sa portée à la lumière de tous les renseignements disponibles, sans négliger le mémoire présenté par la Fédération américaine du travail", déposé au Conseil économique et sociale par la délégation américaine, à l'appui de ses accusations sur le "travail forcé" en URSS, a été à l'étude à l'ONU.

De son côté, Mme Toni Sender, représentant la Fédération américaine du travail, a développé devant le Conseil son mémorandum sollicitant les témoignages des anciens prisonniers des camps de travail forcé soviétiques.

Répondant au nom de l'URSS, M. Semen Tsarapkine a écarté les accusations en les qualifiant de "calomnies monstrueuses", ajoutant que la délégation américaine et l'AFL semble procéder selon la théorie que le plus grand mensonge peut devenir croyable.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Elie

Baptêmes

Le 20 février: Marie-Colette-Angèle, fille de M. et Mme Marcel Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Adonaï Bernardin.

Joseph-Léonard, fils de M. et Mme Paul Rivard.

Gouret

Dimanche dernier, le club de gouret de St-François vint opposer ses forces à celles du nôtre. Les invités remportèrent la victoire par un pointage de 4 à 3.

* * *

Mme Arsélie Aquin se remet lentement d'une attaque de rhumatisme aigu au bras gauche.

* * *

Le samedi 19 février, M. et Mme Ernest Bouchard donnaient une soirée intime en l'honneur du mariage de leur fils, Adélard, avec Mlle Germaine Boucher, de St-Laurent. Le mariage eut lieu à la cathédrale de St-Boniface.

Fort Garry

Décès

MME ANTOINE RITCHOT

Mme Antoine Ritchot, de Carman, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le jeudi 17 février à l'âge de 76 ans.

La défunte était née à Fort Garry et résidait à Carman depuis 50 ans.

Les funérailles eurent lieu à l'église de Fort Garry le samedi 19 février à 10 h. L'inhumation se fit au cimetière de Fort Garry.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Antoine, 3 fils, William, Adélard et Ernest, tous de Carman; 2 filles, Mmes D. Ouellette et P. Funk, toutes deux de Winnipeg; et un frère, Alexandre, de Fort Garry.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

ELEVES INSCRITS A DATE POUR LE CONCOURS DE FRANÇAIS

(2ème liste)

Endroit	Ecole	Elèves
St-Adolphe	Dubuc	97
Précieux-Sang	Précieux-Sang	50
Dunrea	Dunrea	45
St-Eustache	Chabot	6
Fannystelle	Fannystelle	35
Grande Clairière	Grande Clairière	20
St-Lazare	Decorby	49
Letellier	Deux-Pointes	4
Notre-Dame de Lourdes	Cardinal	17
St-Pierre-Jolys	Collège	66
St-Malo	La Rochelle	3
Total de 73 écoles (à date)		3253

Ste-Geneviève

Le mercredi 16 février s'éteignait doucement à sa demeure, M. François Duhamel, à l'âge de 77 ans après de longues années de maladie.

Il naquit aux Etats-Unis, le 2 août 1871, arriva à Ste-Anne, Man., à l'âge de 5 ans et y demeura jusqu'en 1920 alors qu'il déménagea à Ste-Geneviève. Il fut conseiller de la minicipalité Taché pendant 13 ans, de 1920 à 1933. Il fut fermier toute sa vie.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Julie Généreux, ses trois fils, Antonin et Alphonse, de Ste-Geneviève, Marcien, de St-Boniface, cinq filles, Clara, Mme J. Butler, de Victoria, C.-B., Germaine, Mme P. Moquin, de Makwa, Sask., Marie, de Thibaultville, Gertrude, Mme R. Rozière, de Ste-Geneviève, et Irène, Mme E. Ferland, de Lorette, et 14 petits-enfants.

La sépulture eut lieu à l'église paroissiale le vendredi 18 février à 10 h. Les porteurs furent ses trois fils, Antonin, Alphonse et Marcien, ses gendres, Robert, Rozière et Elzéar Ferland et son neveu, Fernando Sanche. M. l'abbé Fontaine, curé, officia au service. Les frais du chant furent faits par la chorale de la paroisse sous la direction des religieuses.

Remerciements

La famille désire remercier sincèrement tous les parents et amis pour les services rendus et la sympathie témoignée.

Lorette

Décès

Mme Japhet Manaigre, née Léa Grégoire, est décédée à Lorette chez son fils, Adélard, le jeudi 18 février, à l'âge de 81 ans et un mois.

Originaire de St-Cuthbert, P. Q., la défunte avait contracté mariage à Lorette le 22 octobre 1895. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre.

Son époux la précéda dans la tombe en 1940. La défunte laisse dans le deuil 2 fils, Gustave et Adélard, de Lorette, et 4 filles, Laura (Mme Albert Desrosiers), de Ste-Geneviève, Florida (Mme Alphonse Lafond), Julia (Mme Charles Lafond), Marguerite (Mme Fortunat Girardin), toutes trois de La Salle, et 17 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 21 février. M. l'abbé L. Senez, curé, chanta le service, assisté de M. l'abbé C. Désorcy et du R. P. G. Blanchet, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. La sépulture se fit au cimetière local. M. S. Ferland avait charge des funérailles.

Les porteurs étaient: MM. J.-H., J.-D. et Adrien Manaigre, Ubald Désorcy, G. Nadeau et N. Fournier. M. Rémi Manaigre conduisait le deuil.

La quête fut faite par Mmes Ubald Desorcy et Almanzar Manaigre, dames de Ste-Anne.

Petite note

Mlle Florence Théroux a passé la fin de semaine chez Mlles Landry.

Vassar

Noces de rubis

Un couple de nos pionniers colonisateurs, M. et Mme Alphonse-Joseph Beaudry, célébraient le dimanche 20 février, leur 40ème anniversaire de mariage. Une grand'messe d'actions de grâce a été recommandée aux intentions des dignes et méritants jubilaires.

Le soir, une belle veillée de famille eut lieu en leur honneur, à la résidence de leur fils, Justin. Etaient présents: MM. et Mmes Auguste et Adelmar Beaudry, frères du jubilaire, M. et Mme Alfred Moquin, M. Pierre Beaudry et sa famille, M. Albert Desautels et sa famille, M. et Mme Aimé Beaudry, Mme Anna Maczuga, M. l'abbé R. Roy, curé de South Junction, et le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., curé.

Une adresse fut présentée par les enfants et un service de coutellerie en argent leur fut donné par les enfants, frères et soeurs des jubilaires.

Nous souhaitons à M. et Mme Alphonse Beaudry encore de nombreuses années de vie, et l'honneur de célébrer, dans dix ans, leurs noces d'or.

En visite

M. Antonio Lemoine et ses deux enfants aînés, Jules et Juliette, sont venus passer la fin de semaine au milieu de leur famille.

Mme Eugène Beaucage est allée en vacances chez sa fille en Ontario.

Saint-Eustache

Au début de février nous avions parmi nous le R. P. G. Belcourt, S.J., visiteur des écoles pour l'Association d'Education. Son bel enthousiasme en faveur de la cause française ainsi que ses encouragements nous ont remplis d'un nouveau zèle pour apprendre de mieux en mieux cette langue pour la conservation de laquelle nos ancêtres ont fait de si grands sacrifices.

Nous remercions le révérend Père et l'assurons que nous nous efforcerons de suivre ses bons conseils.

Décès

Le mercredi 16 février s'éteignait une de nos anciennes paroisiennes, Mme J. H. MacDonell, âgée de 86 ans et demi.

Les funérailles eurent lieu le samedi 19. Une assistance nombreuse vint prier une dernière fois près de sa dépouille mortelle. Le service fut chanté par M. l'abbé G. Gervais, curé.

Mme MacDonell laisse dans le deuil de nombreux enfants et petits-enfants. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1936.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Gauvin, de St-Eustache.

Les porteurs étaient MM. Eugène Owens, Cyrille Payment, Arnold E. MacDonell, Harold G. Shertliff et Wilbur Shertliff.

A la famille éplorée les paroissiens présentent leurs plus sincères sympathies.

* * *

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Emile Beaudry, de retour chez elle après avoir passé un court séjour à l'hôpital.

Sport

Le lundi 7 février, le club junior d'Elie nous visitait pour une partie de gouret. Il subit une défaite de 14 à 0.

Dimanche dernier, dans l'après-midi, le club de Breen Motors' est venu se mesurer avec notre club senior. Le pointage fut de 12 à 4 pour St-Eustache.

* * *

Une erreur s'est glissée dans le tableau d'honneur paru la semaine dernière. Au grade VII, les lauréats furent Cyrille Beaudin et William McKay.

Saint-Labre

Depuis un mois, les tempêtes avaient fermé le chemin mais grâce à quelques personnes de bonne volonté qui ont passé la charrue pour l'ouvrir et communiquer avec ceux de Woodridge et Florze, il y a plus d'animation à présent. Dimanche dernier, le R. P. Gaudissard s'est sans doute trouvé chanceux de pouvoir se rendre directement à l'église sans être contraint de laisser son auto en chemin ou dans un banc de neige.

Le dimanche 20 février nous avions une soirée de cartes organisée par les familles Poiron, Gérardy, Grenier, Nepper et Ross. L'assistance fut plutôt restreinte en raison du froid rigoureux; mais les personnes présentes ont passé une agréable soirée.

Mme Julien Gérardy et ses deux fils, Jean et Robert, ont assisté aux funérailles de leur neveu et cousin, M. Marcel Druwé, de St-Boniface.

M. Oscar Gendron est encore à l'hôpital où il a subi deux opérations. Selon les rapports, son état de santé s'améliore beaucoup. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Mlle Adèle Gérardy est en convalescence chez sa mère, Mme J. Gérardy.

Nous désirons offrir nos sympathies à Mme Marcel Druwé, de St-Boniface, dans le deuil qui la frappe. Mme Druwé est très bien connue et estimée des paroissiens de St-Labre où elle est née et où elle passa une partie de son enfance.

Fannystelle

Va-et-vient

M. Emmanuel Lalonde est venu passer la fin de semaine chez sa soeur, Mme Marcel Arnal.

Mme Lucille DeLude, de Kankakee, Illinois, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme Almir Arnal.

Mme Germain Cyrenne est de retour parmi les siens après un court séjour à l'hôpital.

St-Jean-Baptiste

C'est le dimanche 27 février que commencera la série de quatre parties de cartes au profit de la future patinoire de notre paroisse.

La première est organisée par les jeunes de la paroisse. Oui, en avant les jeunes.

Une collation délicieuse et un programme très amusant rendront la veillée très agréable. Il ne faut pas oublier non plus que vous aurez la chance de gagner un beau prix d'entrée, en plus d'une chance sur les deux grands prix d'entrée de la série.

Bienvenue à tous.

La deuxième aura lieu le 6 mars et sera organisée par les dames de la paroisse. On nous promet encore une soirée intéressante: programme varié, collation encore meilleure (préparée par les dames).

Le 13 mars aura lieu le grand carnaval, dans l'après-midi à 2 h. 45 sur la glace de la patinoire. Prix pour les meilleurs costumes. Préparez-les dès maintenant. A 3 h. 30 une grande joute de gouret est au programme. La journée se finira par une soirée d'amateurs.

Voici quelques détails de ce qui se passera au programme du soir.

Tâchez de vous rendre à bonne heure, car à 8 h. 10 il y aura tirage d'un prix d'entrée en argent pour tous les gens présents dans la salle, et un autre prix d'entrée, à la fin de la soirée. D'autres prix seront distribués aux heureux gagnants pour musique, chants, déclamations, instruments groupés, etc., etc.

Un prix spécial sera offert au meilleur crieur ("caller") de chaîne de danse carrée.

Au cours du programme, une intermission de quinze minutes vous permettra de jouir d'un goûter.

Adressez vos demandes d'admission au plus tôt à M. Hector Valcourt, tél. Morris 111-3.

La 3ème partie de cartes sera organisée par les demoiselles de la paroisse. Elles nous promettent un beau programme et collation délicieuse. Nous savons que les jeunes garçons ne se feront pas prier pour y assister.

La dernière sera organisée par les hommes de la paroisse. C'est à cette soirée que seront distribués les prix de série ainsi que de très beaux prix pour cette partie de cartes.

N'oubliez pas de garder cette chronique comme p r o g r a m m e pour toutes les soirées qui auront lieu dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste.

Il reprend le rôle de conseiller



Le général **Dwight D. Eisenhower**, à droite, temporairement relevé de ses fonctions de président de l'Université de Columbia pour agir comme conseiller au service de guerre, pendant huit semaines, discute ici avec le secrétaire de la Défense, **M. James V. Forrestal**. La conférence fut tenue au Pentagon, où le général Eisenhower était chef de l'état-major de l'armée avant de se retirer de la vie militaire. (CW)

N.-D. de Lourdes

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lourdes eut lieu le 28 janvier, sous la présidence de M. Joseph Deroche. Une assistance nombreuse témoignait de l'intérêt des membres envers leur Caisse populaire. Les différents rapports donnés à la réunion montrèrent les activités et les progrès de la Caisse durant 1948.

Voici quelques extraits du rapport des directeurs tel que rédigé et lu à l'assemblée par le président de la Caisse, M. Joseph Deroche.

Le principe coopératif est un système économique volontairement accepté et administré par ceux qui en font partie; organisé, formé pour distribuer la richesse, non pas dans les mains de quelques-uns dont le nombre diminue toujours, tel que le système économique à profit, mais dans les mains d'un grand nombre toujours grandissant. C'est un programme économique d'action par le peuple capable de supprimer bon nombre des abus du système actuel.

Le système s'applique à la manipulation de l'argent comme à celle des marchandises dont nous avons besoin. Pensons un peu au drainage de richesses produites par l'ouvrier, le cultivateur ou tout autre, qui va dans les institutions financières; trusts, etc., gonfler, accroître leur puissance, tandis que la nôtre, celle du peuple, diminue par le contrôle qui nous fait défaut, que ce soit en assurance, argents placés ou empruntés, etc. Tout ceci ne se fait qu'en s'imposant à soi-même une discipline d'action appropriée, ceci demande de la force de caractère qui ne se trouve qu'en étudiant le principe et le service que nous employons.

La paroisse de Lourdes a déjà fait beaucoup, mais elle est encore loin du but qu'elle pourrait atteindre. La Caisse populaire de Lourdes qui, toute frêle-timide, voyait le jour en 1941, a fait ses premiers pas avec hésitation. Il fallait tout former: des membres, des directeurs, une administration complète. Nos premiers pas sont faits, mais il reste encore beaucoup à apprendre, à faire. La prudence qui a toujours été la mère de la sûreté ne l'est pas moins aujourd'hui. Nous manquerons des occasions, sans doute, mais nous serons toujours dans une position solide, protégeant nos déposants et ne prenant que des risques raisonnables. C'est la modération en tout qui gagne haut la main: appliquons-la comme ailleurs. C'est la ligne de conduite que vos directeurs se sont tracée, c'est celle qu'ils veulent suivre.

La Caisse de Lourdes fait partie très active de la Caisse Centrale, ainsi que du Conseil Canadien de la Coopération, section manitobaine, dont le président est M. Joseph Deroche.

Voici en résumé la situation financière de la Caisse populaire au 31 décembre 1948, d'après le rapport du gérant:

Actif	
Encaisse	$170,381.20
Prêts en cours	38,801.15
Placements	44,894.30
Primes et mobilier	621.84
Total	$254,698.49
Passif	
Capital social	$ 14,737.65
Epargne	238,782.51
Fond de réserve	730.03
Bénéfices non répartis	448.30
Total	$254,698.49
Recettes	
Capital social	$ 4,579.05
Epargne	272,605.62
Remis sur prêts	35,631.75
Retraits sur placements	358.60
Taxe d'entrée	91.50
Bénéfices	$3,876.53
Caisse au début	101,992.62
Total	$419.135.67
Déboursés	
Retraits sur c. social	$ 656.99
Retraits sur épargne	167,289.14
Prêts consentis	44,037.30
Placements faits	32,544.37
Primes et intérêts	509.34
Boni	346.44
Intérêts sur épargne	2,481.14
Dépenses	777.25
Additionneuse	112.50
Encaisse au 31-12-48	170,381.20
Total	$419,135.67
Statistiques	
Nombre de familles	272
Nombre de sociétaires	374
Nombre de déposants	331
Maximum de parts permises	400
Nombre de prêts consentis	55
Taux d'intérêt sur prêts 4 et	5%
Taux d'intérêt sur épargne	2%
Taux d'intérêts sur parts	3½%

Voici la liste des officiers pour l'année 1949:

Direction: Joseph Deroche, président; Paul Lesage, vice-président; Paul Comte, Léon Jamault et Louis Lemoing.

Comité de crédit: Pierre Charrière, président; Jean Durand et Pierre Bosc.

Comité de surveillance: Auguste Comte, président; Jean Bérard et Henri Roch.

Alphonse COMTE, sec.

* * *

Baptêmes

Albert-Joseph-Denis, fils de Léon Brunel et de Marie Bérard, né à Notre-Dame de Lourdes le 7 février. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Sibilleau, oncle et tante de l'enfant.

Marc-Guy-Louis, fils de Joseph Pittet et d'Anna Théroux, né le 15 février. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Pittet, représentés par M. Louis Touchette et Mme Clément Fouasse.

Sylvia-Jeanne-Marie, fille d'Alphonse Girouard et de Madeleine Ragot, née le 15 février. Parrain, Nazaire Bernier; marraine, Mme Célina Bernier, représentés par M. Henri Delaquis et Mme Paul Delaquis.

Activités scolaires

Le mardi 22 février, les élèves des grades XI et XII présentèrent un débat dont le sujet portait sur l'esprit public de notre école. Le point de vue affirmatif: "il y a suffisamment d'esprit public chez nos étudiants"; le point de vue négatif: "il n'y a pas d'esprit public chez nos étudiants". Depuis environ une semaine, les membres des deux côtés adversaires tinrent maintes réunions. Il paraît même qu'ils ont si bien travaillé pour prouver leur point, que quelques-uns ont fini par croire ce qu'ils disaient . . . Le débat a été rehaussé par la présence de M. l'abbé S. Gauvin, curé, des Rév. Soeurs Chanoinesses et de MM. Pierre Bosc et François Roch.

La décision des juges, en faveur du négatif, ne veut pas dire qu'il n'y a point d'esprit public dans l'école, hein les grades XI? . . . Les adversaires se montrèrent d'une force de conviction presque égale. Espérons que cette discussion sèmera un courant d'esprit public encore plus pénétrant par chez nous.

Haywood

Baptême

Denis-Joseph-Arthur, né le 6 février, fils d'André Rouire et de Thérèse Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Bourgeois, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

MM. Antonio et Joseph Lachapelle sont de retour d'un voyage à Québec.

MM. Bernard et Marcel Bourget sont partis à St-Laurent.

M. Robert Lévesque est retourné à Québec.

Dimanche dernier, l'équipe de hockey des jeunes se mesura avec celle des hommes mariés et remporta la victoire par un pointage de 12 à 9.

Mme Alfred Martin, de Biggar, Sask., est en visite chez M. P. de Rocquigny.

Mlle Boisjoli, de St-Georges, est de passage chez Mme Paul Dubé.

Mlle Béatrice Dagesse visite actuellement ses parents.

Partie de cartes

Notre partie de cartes du 20 février eut lieu malgré la tempête.

Prix d'entrée: Mlle Marie Tagnet.

Prix des dames: Mlle Madeleine Dedieu, Mme A. Martin; consolation, Mme Arthur Rouire.

Prix des messieurs: MM. René Dedieu et Arthur Marchand; consolation, M. Emilien Balez.

Décès

Mme Antoine Ritchot, de St-Daniel, décédée à l'hôpital de St-Boniface, fut inhumée dans le cimetière de la paroisse de Fort Garry.

St-Pierre-Jolys

Décès

MME R. ROBIDOUX

Le samedi 18 février est décédée Mme Rosilda Robidoux, âgée de 84 ans. Elle mourut à la résidence de son fils, Hilaire, d'Otterburne.

Née à St-Aimé, P.Q., Mme Robidoux résidait à St-Pierre depuis 1912.

Survivent à la défunte, 2 fils, Hilaire et Edouard, d'Otterburne, un frère, Xavier, de Tenton, Mass., 11 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré à l'église de St-Pierre le mardi 22 février à 10 h. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Dunrea

Visiteur

Au début de février, le R. P. G. Belcourt, S.J., visitait les écoles de la paroisse.

Il parut très satisfait de son inspection, loua le travail des institutrices et appuya sur la nécessité pour les enfants d'étudier à la maison s'ils veulent réussir.

Les parents devraient y voir et seconder les efforts des institutrices en ce sens.

Bonspiel

Notre patinoire est un centre d'activité de ce temps. Une foule de gens, jeunes et vieux, s'y remplacent du matin au soir, soit pour lancer les pierres, avec une vigueur sans pareille, soit pour surveiller avec intérêt les points.

La partie de "curling" des hommes est terminée et les heureux gagnants sont fort satisfaits de leurs prix.

Cette semaine, c'est au tour des dames et des demoiselles. Ce sera, dit-on, encore plus intéressant et plus tapageur... ajoutent certains malins.

Réception-surprise

Le dimanche après-midi 20 février, un groupe joyeux d'une trentaine de personnes s'acheminait en traineaux vers la demeure de M. Armand Bisson, où devait avoir lieu une réception-surprise en l'honneur de Mlle Irène Bisson, à l'occasion de son prochain mariage.

Il y eut lecture d'une adresse par Mme Armand Garand et une bourse substantielle fut présentée à l'héroïne du jour, en signe d'amitié et d'estime. Puis l'on s'amusa ferme pendant plusieurs heures, tout en dégustant fruits, douceurs, etc., apportés par les personnes présentes.

On se sépara après avoir offert, à la future épouse, voeux et souhaits sincères.

Le mariage de Mlle Irène Bisson avec M. Florent Lecomte, de Ste-Rose, eut lieu le mercredi 23 février, à 10 h.

En Turquie



Le lieutenant-colonel **Norman S Cuthbert**, âgé de 35 ans, qui était récemment, officier en charge de l'administration aux quartiers généraux du "Central Command" à Oakville, Ont., a été nommé attaché militaire canadien en Turkie. Il aura le rang de service de colonel tant qu'il sera à ce poste. Son prédécesseur à Ankara, le colonel J. F. Bingham, C.B.E., est revenu au Canada récemment pour des raisons de santé. Le colonel Cuthbert, qui partira cette semaine de Halifax avec sa femme, est né à Coronation, Alta. C'est là qu'il reçut son éducation primaire. Il vécut ensuite à Winnipeg, à Saskatoon et à North Battleford jusqu'au moment où il s'enrôla dans le régiment South "Saskatchewan" au début de la guerre. (CP)

Le talent, le caractère, la passion aident beaucoup à faire un journaliste mais l'à-propos seul l'achève. — St-Marc GIRARDIN.

Les marchés

Le 21 février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
Bons	$18.50—$19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
Bons	18.50— 19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.50— 16.50
Génisses	
De choix	$19.00—$19.00
Bonnes	17.50— 18.50
Moyennes	16.00— 17.00
Veaux engraissés	
Bons	$19.00—$20.00
Moyens	17.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$15.00—$16.00
Moyennes	13.50— 14.00
Taureaux	
Bons	$17.00—$18.50
Ordinaires	14.00— 16.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$16.50—$17.50
Moyens	15.00— 16.00
Ordinaires	13.00— 14.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$14.00—$16.00
Ordinaires	13.00— 13.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$26.00—$30.00
Ordinaires et moyens	15.00— 25.00
Agneaux	
Bons	$21.50—$21.50
Ordinaires	12.00— 16.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	4.00— 6.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-25"	26.85— 26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Pesants	— 23.35
Très pesants	20.50— 22.50
Truies No 1	21.50— 22.50
Truies No 2	20.50— 21.50
Beurre	
De crèmerie, la liv	.65¼
Oeufs	
A, gros, la douz.	.37
A, moyens, la douz.	.35
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

Le 21 février

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	102¾—103½
2e emprunt de guerre, 3%	100.50—101.25
1er emprunt de la Victoire, 3%	102¼—102.80
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104
3e emprunt de la Victoire, 3%	103½—104⅛
4e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝—103⅛
5e emprunt de la Victoire, 3%	102.25—103
6e emprunt de la Victoire, 3%	101⅝—102½
7e emprunt de la Victoire, 3%	101 —101⅝
8e emprunt de la Victoire, 3%	100⅝—101⅜
9e emprunt de la Victoire, 3%	100½—101⅛
Province du Manitoba	
4%—2 janv. 1950 (C)	100.75—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	108½— 110½
5½% — 1er oct. 1955	113.50—115.00
4½% — 15 déc 1956 (C) (NY)	118b
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	93.75
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	105½—108½
5½% — 1er oct. 1952 (C)	104½—107½
4% — 1er sept. 1954 (C)	99.25—100.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	107b
5% — 1er nov 1959 (C) (NY)	110.50b
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.00—100½
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	96.00— 97.50
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	92.00—94½
3% — 1er mars 1963 (C)	89½—92½

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	75¾	75.2	75.4	75.6	76.4	76.2
C.W. No 3	70⅞	70.6	71	70.2	69	67.6
Fourrage No 1	70⅝	70.2	70.4	70	68.6	67.4
Fourrage No 2	68⅞	68.2	68.4	68.6	67.4	66.2
Fourrage No 3	64⅞	64.6	65	65.2	64	62.6
Sur voie net	69.6	69⅝	69⅞	70⅛	69⅞	69⅝
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	117.6	117.4	118	119	119⅞	120⅜
C.W. No 3 6 rangs	113.6	113.4	114	115	115⅞	116⅜
Fourrage No 1	108.6	108.4	108.4	108.4	108⅜	108⅜
Fourrage No 2	107.6	107.4	107.4	107.4	107⅜	107⅜
Fourrage No 3	102.6	102.4	103	104	104⅜	104⅜
Sur voie net	103.6	103.4	104	105	105⅞	106⅜
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	375	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W. No 2	117⅞	114⅛	114⅛	111.4	111.4	110.8
C.W. No 3	114.6	111.2	111⅛	108.4	108.4	107.6
C.W. No 2 rej.	101.4	97.6	97⅝	94⅞	94⅞	94
C.W. No 4	106.4	102.6	102⅝	99⅞	99⅞	99
Ergot	96.4	92.6	92⅝	89⅞	89⅞	89
Sur voie net	118⅛	114⅜	114⅜	111.6	111⅜	111
AVOINE—						
Mai	70⅜	70.2	70.4	70.6	70.4	70.2
Juillet	68.2	67⅞	68	67⅝	67	67⅜
Octobre	64.2	64.2	64⅜	64⅛	44⅛	64⅛
ORGE—						
Mai	104.6	104.2	105	106	106⅞	107⅜
Juillet	98.4	97⅞	98	97⅝	98⅜	99⅜
Octobre	95	94.4	94⅝	94	94⅛	94.2
LIN						
Mai	401	401	401	401	401	401
Juillet	403.2	403	403	402⅞	402	402
Octobre	—	—	—	—	—	—
SEIGLE—						
Mai	121.4	117.6	117⅜	114⅞	114⅞	114
Juillet	120⅞	117	117	113⅞	113⅞	112⅝
Octobre	119.2	115.4	115⅛	112⅛	112⅛	111⅛

Je dois obéir à l'Eglise --- I Must Obey The Church

Par le R. P. Rumble, M.S.C. ancien ministre anglican, converti au catholicisme

Nous reproduisons ici un chapitre du magnifique exposé sur l'Eglise, écrit par un ancien ministre Anglican, converti au catholicisme.

Les nombreuses discussions qu'il eut avec ses anciens frères de religion protestante lui ont permis d'expliquer, mieux que tout autre, pourquoi nous devons obéir à l'Eglise, fondée par le Christ lui-même et par nul autre.

J'écris ces lignes dans un esprit de réparation et de reconnaissance. Il fut un temps où j'étais du nombre de ceux qui entretiennent une haine déraisonnable envers l'Eglise catholique, une haine qui, en réalité, cause peu de tort à l'Eglise, mais qui empêche celui qui s'y adonne de contempler la Cité sise sur la colline des siècles. Il me faut réparer cette haine dont je fis preuve autrefois. Et j'avoue que celui qui, joyeusement, a pénétré dans l'enceinte de la Cité, ne peut qu'être animé d'un profond sentiment de gratitude envers Dieu.

Ayant moi-même abandonné la religion anglicane il y a plus de vingt ans, j'écris ces lignes spécialement à l'intention de ceux qui n'ont pas encore le privilège de bénéficier des directives explicites et authentiques données par Dieu par l'entremise de l'Eglise catholique, laquelle peut seule indiquer aux hommes les choses qui leur procureront la paix. Et même pour des catholiques, la description de cette merveilleuse Cité de Dieu, avec laquelle ils ont toujours été en contact, ne peut manquer d'intérêt, surtout lorsque cette description leur est faite par ceux qui ont connu ce que c'était que de ne pas posséder la vraie Foi. Evidemment, il m'est impossible de décrire dans une si petite brochure tout l'attrait que recèle le catholicisme. Mais je m'appliquerai à développer la caractéristique la plus frappante du catholicisme — la sagesse des lois et de l'ordre qui régissent cette Eglise, et le merveilleux esprit d'obéissance qui anime les catholiques, comme on ne le trouve nulle part ailleurs parmi les membres d'autres religions.

I

QUI A FONDE L'EGLISE CATHOLIQUE?

Lorsque j'allais encore à l'école, je me souviens qu'en étudiant la "Short History of England" par Ransome, j'éprouvai un sentiment de fierté en lisant le démêlé de "Bluff Old Hal's" avec l'Eglise catholique. On nous dit que jusqu'alors le pape avait été le chef de l'Eglise d'Angleterre, mais que le roi Henri VIII avait réussi à se libérer, ainsi que son peuple, de la domination papale. A mon enthousiasme d'écolier, cela parut comme un acte de bravoure, et cela fit revivre en mon coeur patriotique la fierté de l'adage "Les Anglais ne seront jamais esclaves".

Le sens religieux de cette démarche ne me vint même pas à l'idée. Le fait que l'Angleterre avait été sous la juridiction du pape était très clair; mais il était évident que ce pays n'aurait jamais dû s'y soumettre ainsi. Aussi pour assurer la continuité de l'Eglise anglicane fallait-il détruire cette théorie, sans quoi toute l'affaire eût perdu de sa gloire. Ce qu'il y avait surtout d'attrayant dans tout cela, c'était la merveilleuse scission qui venait de s'opérer. Henri VIII, fatigué de cet asservissement d'esclave envers Rome, avait fondé pour ses sujets d'Angleterre, une nouvelle Eglise indépendante, qui constituerait à jamais le magnifique apanage de la nation britannique. Cette Eglise différait des religions que professaient les étrangers aveuglés du pays soit catholiques, soit protestants; et je ne pus comprendre alors le manque de loyauté des catholiques et des protestants d'Angleterre qui refusèrent d'accepter la suprématie royale.

Fondateurs d'autres religions

Mais le point que je veux faire ressortir ici est le fait que, relativement à l'histoire, on nous faisait connaître clairement les noms de ceux qui avaient inauguré les nouveaux mouvements religieux. Henri VIII était évidemment le fondateur de l'Eglise d'Angleterre; John Knox, en Ecosse, lui fit opposition en organisant les presbytériens; et ainsi chaque nouvelle secte religieuse pouvait être retracée par son auteur propre. Mais l'Eglise catholique semblait disparaître de l'ensemble et perdre l'intérêt de la foule, pour la seule raison qu'elle n'avait plus de relation avec l'histoire d'Angleterre contemporaine. Tout au plus apparaissait-elle comme une influence languissante, de laquelle on pouvait se débarrasser avec soulagement à chaque révolte ou complot étouffé; ou encore, pour moi, servait-elle de prétexte pour remercier Dieu vaguement de m'avoir fait naître de parents protestants, surtout lorsque je lisais des livres traitant de certains des méprisables adeptes de la religion catholique, comme par exemple celui de "Westward Ho!".

Quel est le fondateur de l'Eglise catholique?

Plus tard, cependant, le problème de l'origine de l'Eglise catholique me confronta de telle façon que je ne pus l'éluder. Qui était le fondateur de l'Eglise catholique? On ne me l'avait jamais dit. Il avait vécu dans le monde, et il semblait y avoir demeuré très longtemps. J'avais toujours accepté cette version passivement, ou plutôt avec une certaine méfiance, comme on envisage un épouvantail. Certainement que le Christ n'y était pour rien. C'était une institution antichrétienne d'origine humaine et même diabolique qui ne convenait pas aux descendants de la vieille Angleterre. Mais cette opinion enfantine ne subsistait chez moi que parce que je me refusais à y réfléchir. C'est encore le point de vue de certaines classes d'Anglais chez qui le sentiment de race, pris comme une forme de snobisme, a usurpé la place de la religion, ou chez ceux dont la religion a été basée sur certains passages obscurs et mystiques de la Sainte Ecriture, qui ont trait au second avènement du Christ. La mère de George Tyrrell s'opposait à ce qu'il devienne catholique parce qu'il lui eût fallu ainsi se rendre à la même église que la cuisinière; de même le juge Rutherford, qui s'est constitué lui-même Témoin de Jéhovah, est assuré que toute forme de christianisme organisé résulte tout simplement d'une instigation diabolique. Pour ces personnes, victimes d'une certaine obsession, aucun autre point de vue n'est admissible. Mais qu'en est-il de ceux qui ne sont pas victimes de semblable obsession?

Depuis mon ordination à la prêtrise, j'ai souvent eu l'occasion de discuter avec des ministres protestants que je rencontrai en voyageant sur les trains ou les bateaux. Lorsque je leur demandai leur opinion au sujet de l'origine de l'Eglise catholique, j'obtins des réponses parfois étonnantes. Aucun d'eux, évidemment, n'admettait que le Christ eût établi personnellement une société telle que l'Eglise catholique d'aujourd'hui, en lui déterminant et prescrivant sa constitution actuelle. L'un d'eux me dit que Jésus n'avait pas eu réellement l'intention d'établir du tout une nouvelle Eglise distincte, mais que ce fut saint Paul qui se donna comme mission, en se révoltant contre la Synagogue, d'organiser les chrétiens en un corps séparé, quoiqu'il eût nullement l'idée de fonder une institution telle que celle de l'Eglise catholique d'aujourd'hui. Ce même ministre eut cependant de la difficulté à expliquer cette prédiction du Sauveur: "Ils vous livreront aux Conseils, et vous serez battus dans les Synagogues". (Marc XIII, 9). Il est clair que Notre-Seigneur avait bien en vue alors une scission et une opposition à la Synagogue. Et ce même pasteur eut encore plus de difficulté à expliquer comment il se faisait qu'il était ministre d'une Eglise séparée de la religion juive, vu l'influence de saint Paul contre les intentions du Christ.

L'évolution, mot magique!

Mais la plupart de ceux avec qui j'ai discuté cette question sont retournés au mot magique de l'évolution. D'après eux, le Christ n'avait enseigné que les principes de la morale. Saint Pierre et saint Paul, qui croyaient dans le Christ, persuadaient les autres à croire aussi en lui, considérant leurs convertis comme des amis et des frères, qui détenaient une autorité et une dignité semblables à la leur. Ces Apôtres n'eurent jamais l'idée d'imposer des lois à leurs soi-disant sujets. Plus tard, des besoins d'ordre pratique poussèrent les chrétiens à adopter une discipline et à nommer pour eux-mêmes des évêques, des prêtres et des diacres. De fait, d'après eux, ce n'est qu'au 2ème siècle que l'on voit se manifester les premiers vestiges de l'Eglise catholique telle qu'elle est constituée aujourd'hui. Il est inutile, disent-ils, de vouloir prouver que le Christ avait en vue l'établissement d'une société organisée telle que l'Eglise catholique, alors que les premiers chrétiens n'en ont jamais entendu parler!

"Quelle était l'opinion des premiers chrétiens à ce sujet?", demandai-je à l'un de ces ministres. "Bien, me répondit-il, je crois qu'ils étaient simplement un groupe de pieux Juifs qui croyaient dans le Christ, et c'était tout. Leur unique guide dans leur foi était la Sainte Ecriture, et tous ceux qui la lisaient comptaient sur les lumières du St-Esprit pour les éclairer individuellement. Il est certain qu'ils n'avaient pas de doctrines établies, pas de culte dirigé, et qu'ils n'avaient nullement l'idée d'une autorité apostolique organisée".

Mais maintenant que l'Evangile est répandu, il est très difficile de comprendre comment des hommes peuvent réellement alléguer la théorie que l'Eglise catholique, telle qu'elle est aujourd'hui, n'avait nullement été prévue par le Christ, même sans tenir compte du fait qu'Il est Dieu, et qu'Il connaissait clairement tous les événements à venir. De tels hommes sont également dominés par l'idée que tout doit être attribué à l'évolution. "Même la mentalité religieuse de l'homme", disent-ils, "est en constante évolution, et l'Eglise catholique actuelle est la conséquence de facteurs purement humains et naturels. A mesure que l'évolution progressera, l'homme va la surpasser et en arriver à de meilleures choses." Conséquemment, ils s'obstinent à tout interpréter à la lumière de ce principe qui leur sert de base. Et cependant, à quoi sert une théorie préconçue contre les faits contraires? Je ne puis dire que telle ou telle chose est vraie parce que je veux qu'elle soit vraie. La théorie selon laquelle le Christ n'a pu établir une Eglise telle que l'Eglise catholique d'aujourd'hui parce qu'elle a dû évoluer, et l'opinion que les premiers chrétiens ne purent faire partie d'une telle Eglise parce que l'évolution est longue à se réaliser, tout cela ne prouve absolument rien contre le fait — si fait il y a — que le Christ a réellement établi une telle Eglise, et que les premiers chrétiens le savaient très bien.

Preuves à l'appui

Les catholiques soutiennent que Dieu a envoyé son Fils unique en ce monde pour la Rédemption du genre humain, et que ce Fils a établi une Eglise à laquelle Il a donné comme mission d'enseigner toutes les nations. Mais était-Il l'auteur de la constitution essentielle que nous trouvons dans l'Eglise catholique d'aujourd'hui? Les preuves qu'Il l'était réellement sont indiscutables. Il appelait l'institution qu'Il venait établir son "Royaume", et un royaume, cela signifie une unité organisée et non une anarchie. L'un des principaux buts de sa mission fut l'établissement de ce royaume. "Je dois prêcher le royaume de Dieu pour lequel j'ai été envoyé". (Luc IV, 43). Et ce royaume, Il l'identifie à son Eglise en ce monde. "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise . . . et je te donnerai les clefs du royaume" (Matt. XVI, 18). Pierre, le roc, était sans doute une fondation quelconque en ce monde. Quoi qu'il en soit, lorsque Notre-Seigneur comparait son royaume à un filet contenant de bons et de mauvais poissons, Il voulait parler d'un royaume terrestre et non du ciel, où il n'y aura pas de mauvais poissons. De plus, Il prescrivit ses enseignements, son culte et son autorité. Il dit à ses Apôtres: "Toutes les choses que je tiens de mon père, je vous les ai fait connaître" (Jean XV, 15). Il leur commanda: "Allez, enseignez toutes les nations . . . afin qu'elles observent tout ce que je vous ai commandé". (Matt. XVIII, 20). Les rites essentiels du baptême, de la rémission des péchés et du culte eucharistique furent clairement prescrits par le Christ personnellement; et quelle que fût la nature des pouvoirs qui leur furent conférés, il est clair que les Apôtres étaient appelés à gouverner. Le pouvoir de lier et de délier sur la terre ne peut impliquer autre chose, et ceci est confirmé par les paroles suivantes, très profondes: "Celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé". (Luc X, 16). Et malgré toutes les théories contraires, les premiers chrétiens savaient très bien toutes ces choses. "Ils persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la fraction du pain et dans la prière". (Actes II, 42).

Unité de vues chez les premiers chrétiens

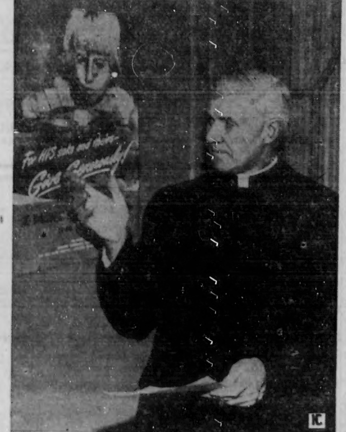
Mais la théorie de l'évolution de l'Eglise me poussa à faire une étude plus approfondie de la primitive Eglise chrétienne que je ne l'aurais fait si je n'avais pas rencontré ces ministres protestants. La plupart d'entre eux admettaient que vers la fin du 2ème siècle, l'Eglise catholique existait en faisant usage des principes essentiels de l'organisation actuelle, mais que l'autorité des évêques et des prêtres fut adoptée par la suite comme mesure pratique pour lutter contre les hérésies et aussi pour imiter, jusqu'à un certain point, l'organisation de l'Empire romain païen. Hélas! cette théorie s'avère fausse! Une étude approfondie des écrivains chrétiens du deuxième siècle — écrivains qui vécurent en différentes localités éloignées les unes des autres, et qui ne purent connaître réciproquement leurs oeuvres, puisqu'ils étaient contemporains — cette étude nous montre qu'ils connaissaient une Eglise qui prêchait partout la même doctrine, le même culte et qui suivait la même forme de gouvernement. Une même idée ne pourrait tout d'un coup surgir en même temps dans toutes les sections de l'Eglise. Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à voir par soi-même comment, sous l'influence du protestantisme, toutes sortes de formes diverses d'enseignement, de culte et de gouvernement surgirent en différentes localités. Et l'on sait comment les nouvelles idées qui étaient lancées dans une section rencontraient une violente opposition dans d'autres sections, de sorte que l'époque du 16ème siècle abondait en controverses, non seulement entre protestants et catholiques, mais entre protestants eux-mêmes. Mais où fait-on mention de controverses parmi les premiers chrétiens, concernant l'introduction d'une nouvelle autorité usurpée, et d'une nouvelle organisation imposée au sein de l'Eglise? Nulle part. De fait, même la forme la plus primitive du Credo des Apôtres requérait un acte de foi dans l'Eglise, tout comme elle requérait la foi en Dieu et dans le Christ. Il eut été ridicule de demander à un homme érudit du 2ème siècle de faire un acte de foi en l'origine divine de l'Eglise telle qu'elle existait alors, si son existence eut dû dépendre d'une évolution toute naturelle, toute humaine et simplement historique. Il eut été si facile de prouver le contraire. Par là, je ne veux pas dire qu'une constitution sociétaire ne peut changer en l'espace de 150 ans. Mais un tel changement serait connu de tous, et personne ne voudrait admettre que la nouvelle condition est la même qu'à l'origine. Si l'Irlande devenait une république, les Irlandais ne seraient pas assez insensés pour dire que leur constitution républicaine leur fut léguée par la reine Victoria. Pas plus qu'ils ne le diront dans 150 ans.

Inconséquence de nos frères séparés

Mais tout l'ensemble de raisonnement que font ces hommes est basé sur la supposition que Notre-Seigneur n'a pas établi l'Eglise catholique telle qu'elle est constituée présentement. Ceci n'est qu'une simple supposition, n'étant par ailleurs basée sur aucune preuve, sauf sur le désir qu'ils ont d'éviter toute soumission à l'Eglise. Ils n'ont pas un seul argument historique à l'appui de leur thèse. Ils ne semblent même pas être conscients du fait que, s'ils veulent faire valoir leur théorie, il leur faut même ignorer les faits historiques. Ils semblent peu se soucier de l'horrible faute qu'ils imputent à saint Paul et aux évêques qui furent formés par les Apôtres eux-mêmes — celle d'avoir dénaturé et faussé délibérément l'oeuvre du Christ pour servir leurs propres intérêts — et d'impliquer cette faute à des hommes dont la plupart moururent martyrs de leur amour du Christ. Ils sont indifférents au fait qu'ils attribuent aux fidèles des premiers temps une apathie passive envers des choses de grande importance, et une sotte soumission à une supercherie aussi frauduleuse et malhonnête, qui allait toujours s'intensifiant. J'ai fait remarquer ces choses à plusieurs non-catholiques avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de ces questions. En plusieurs cas, ces discussions les ont amenés à embrasser la vraie Foi. Chez d'autres, elles n'ont pas réussi. Un prêtre peut expliquer les principes de la Foi, mais il ne peut la donner. Dieu seul se réserve ce droit. Et très souvent une personne, qui, avant de chercher la lumière, est imbue de sa propre théorie, voit clairement tout ce qui s'accorde avec cette théorie, mais elle peut être aveuglée devant les faits les plus évidents, s'ils s'opposent à ladite théorie.

Et cependant, relativement à la question de savoir qui a fondé l'Eglise catholique telle qu'elle existe aujourd'hui, il n'y a qu'une réponse qui mérite d'être considérée. C'est le Christ qui l'a fondée personnellement. Celui qui nie ce fait doit ou bien nier l'existence de l'Eglise catholique ou bien avouer que le problème est insolvable, simplement parce qu'il s'est enfoncé la tête dans le sable, en refusant tout à fait de confronter le problème. Mais on ne doit pas seulement envisager l'Eglise catholique comme étant un "fait existant" et s'arrêter là. Elle ne s'est pas simplement développée comme Topsy, par exemple. Elle a été établie par le Christ, qui lui a transmis toutes les informations nécessaires, et qui lui a donné la mission d'aller enseigner toutes les nations, munie de son autorité, confiée aux Apôtres et à leurs successeurs.

Donnez . . . par pitié!



Récemment ont été tracés, à New-York, les plans d'une campagne de secours aux victimes de la guerre dont l'objectif est fixé à $5,000,000. La collecte se fera dans la plupart des diocèses américains le dimanche Laetare, qui tombe cette année le 27 mars. La photo ci-dessus représente **S. Exc. Mgr Stephen J. Donahue**, évêque coadjuteur de New-York, posant devant le panneau-réclame officiel de la campagne au cours d'une réunion des directeurs régionaux. (NCWC)

By Rev. Fr. Rumble, M.S.C., former protestant minister, converted to the Catholic Faith.

We reproduce this week the first chapter of Father Rumble's defense of the Catholic Church. Himself a former Anglican minister and convert to Catholicism, Father Rumble's wide range of experience with ministers of Protestant faiths entitle him to explain convincingly, and in a way accessible to all, why we should obey the Catholic Church, founded by Christ himself.

I write in a spirit of reparation and gratitude. At one time I was amongst those who entertained an unreasonable enmity towards the Catholic Church, an enmity which does little real harm to the Church, but which does cloud one's vision of the city set upon the hill of the centuries. My one-time enmity demands reparation. And one who has gladly entered within the city's gates cannot but be filled with a sense of deep gratitude to God. As one who abandoned Anglicanism over twenty years ago, I write chiefly for those who still lack the explicit and the authentic directions given by God to men through the Catholic Church, that Church which alone can tell men the things that are to their peace. Yet descriptions of that wonderful city of God, with which they have long been familiar, can never lose interest even for Catholic hearts, above all when those descriptions come from the lips of those who have known what it is to be without the faith. I cannot, of course, describe the full appeal of Catholicism in so brief a booklet. But I take what is to me the most outstanding characteristic of Catholicism — the sense of law and order which prevails in the Church, and the spirit of obedience to be found amongst Catholics as among the members of no other religion.

I

WHO FOUNDED THE CATHOLIC CHURCH?

I remember having studied Ransome's Short History of England during my schooldays, rather proud of "Bluff Old Hal's" bout with the Catholic Church. We were told that the Pope had, until then, been head of the Church in England, and that Henry had won liberty for himself and for his people from Papal domination. To my schoolboy enthusiasm it had seemed a brave thing to have accomplished, and it awakened the loyal strains of "Britons never will be slaves" within my patriotic heart.

The ecclesiastical significance of the step never entered my head. The fact that England had been under obedience to the Pope was quite clear; but it was obvious that it ought never to have been so subject. As for the continuity of the Anglican Church, that theory would have robbed the whole proceeding of its chief glory. The splendid discontinuity was the thing that appealed. Henry VIII had grown tired of slavish subjection to Rome, and had built for his English subjects a new and independent Church, to be the splendid privilege of the British race. It differed from the religions of the benighted foreigners on the Continent, whether Catholic or Protestant; and I could never understand the disloyalty of both Catholics and Protestants in England who refused to accept the Royal Supremacy.

The Founders of Protestant Churches

But my chief point here is the fact that historically we were clearly told the names of those who had inaugurated the new religious movements. Henry certainly was the founder of the Church of England; John Knox, in Scotland, countered by organizing the Presbyterians; and each new phase of the religious variations could likewise be traced to some given individual. But the Catholic Church seemed to fade out of the picture and lose interest by the mere fact that it was not in contact with later English history. At most it seemed a lingering influence, to be noted and dismissed with relief with each crushed rebellion or conspiracy; or to be made an occasion of a vague gratitude to God that I was born of Protestant parents, when I read of its wretched subjects in such books as "Westward Ho!". Later on, however, the problem of the origin of the Catholic Church presented itself to me in a way which would admit of no shirking. Who was the founder of the Catholic Church? I had never been told. It was in the world, and seemed to have been in the world a mighty long time. But I had just taken this for granted as a fact, and a sad one at that, with a touch of the bogey thrown in. Certainly Christ had nothing to do with it. It was an anti-Christian institution of human, or even diabolical origin, and not for the descendants of Old England. But this boyish view could continue to exist only by refusal to think. The view is still met with among certain types of people with whom English sentiment as a form of snobbery has usurped the place of religion, or with those whose religion has been built upon obscure and mystical passages of Scripture wrapped around the Second Coming of Christ. George Tyrrell's mother objected to his becoming a Catholic because he would have to attend the same Church as the cook; whilst a Judge Rutherford, the self-constituted witness of Jehovah, knows that every form of organized Christianity is simply due to the instigation of the devil. In these types an obsession renders any other point of view invisible. What of the man without such an obsession?

They Dodge the Issue

Since my ordination as a Priest I have frequently entered into discussion with various Protestant clergymen, met as fellow travellers on trains and boats. In response to my enquiry as to their views concerning the origin of the Catholic Church, I have met with surprising replies. Not one, of course, would admit that Christ personally established a society such as is the Catholic Church to-day, intending and actually prescribing its present constitution. One said that Jesus did not really intend to establish a new and distinct Church at all, and that St. Paul took it upon himself to rebel against the Synagogue and to organize Christians in a separate body, though with no notion of an institution such as the Catholic Church to-day. He found difficulty in explaining Our Lord's prediction, "They shall deliver you up to councils, and in the Synagogues you shall be beaten." Mk. xiii., 9. Separation from and opposition to the Synagogue was certainly in Our Lord's mind then. Still greater difficulty did this clergyman find in attempting to justify his position as minister in a Church separated from the Jewish religion owing to the influence of St. Paul against the intentions of Christ.

Evolution Explains All?

But the majority of those with whom I have conversed on the subject have fallen back upon the magic word evolution. Christ taught moral principles only. St. Peter and St. Paul, who believed in Christ, persuaded others to do so also, regarding their converts as friends and brothers, equal in authority and standing to themselves. The Apostles never thought of legislating for their supposed subjects. Practical needs led later Christians to adopt a discipline and create Bishops, Priests, and Deacons for themselves. In fact, not until the 2nd century did anything like the present Catholic Church manifest itself. It is no use trying to prove that Christ intended to establish an organized society such as the Catholic Church when the early Christians simply knew nothing about it! "What were the ideas of the early Christians on the subject?" I asked one such clergyman. "Well," he replied, "I think they were simply a group of pious Jews who believed in Christ, and that was all. Their only rule of faith was Scripture, each reader depending upon private guidance by the Holy Spirit. Certainly they had no set doctrines, no regulated worship, and no idea of organized Apostolic authority."

Now, granted acceptance of the Gospels, it is most difficult to understand how men can really advance the theory that the Catholic Church as it is to-day was quite unexpected by Christ, even apart from the fact that He was God, with a clear knowledge of all future events. Such men also have their obsession that everything must be attributed to evolution. "Even the religious spirit of man," they say, "is in constant evolution, and the present Catholic Church is the result of purely human and natural factors. By further evolution men will outgrow it, and arrive at better things." So they insist upon interpreting all in the light of this their first principle. Yet what avails a preconceived theory against the facts? Things are not true because I would like them to be true. The theory that Christ could not have established such a Church as the Catholic Church to-day because it had to evolve, and the thought that the early Christians could not have known such a Church because evolution demands time, avail nothing against the fact, if it be a fact, that Christ did establish just such a Church, and that the early Christians were quite aware of it.

The Catholic Church's Credentials

Catholics hold that God sent His only begotten Son into this world for the redemption of mankind and that that Son established His Church, commissioning it to teach all nations. But was He the Author of the essential constitution which we find in the Catholic Church to-day? The evidence that He was is overwhelming. He called the work He came to establish a kingdom, and a kingdom means organized unity, not anarchy. To establish that kingdom was one of the cardinal points of His mission. "I must preach the Kingdom of God, for therefore am I sent." Lk. iv., 43. That kingdom He identifies with His Church in this world. "Thou art Peter, and upon this rock I will build my Church . . . and I will give to thee the keys of the kingdom." Matt. xvi., 18. Peter, the rock, was obviously a foundation in this world. In any case, when Our Lord compared His kingdom to a net holding good and bad fish, He was speaking of an earthly kingdom, and not of heaven, where no bad fish are to be found. Moreover, He prescribed its teaching, worship and authority. He told His Apostles, "All things whatsoever I have heard of My Father I have made known to you." Jn. xv., 15. He commanded them, "Go, teach all nations . . . to observe all things whatsoever I have commanded you." Matt. xxviii., 20. The essential rites of Baptism, forgiveness of sins, and of Eucharistic worship were clearly prescribed by Christ personally; and whatever the nature of their powers, the Apostles were evidently to be rulers. The power to bind and loose on earth can have no other implication; and this is confirmed by the very serious words, "He who despises you, despises Me; and he who despises Me, despises Him that sent Me." Lk. x., 16. And, notwithstanding all theories to the contrary, the early Christians were quite aware of all this. "They were persevering in the doctrine of the Apostles, and in the breaking of bread, and in prayers." Acts ii., 42.

History backs the Church's Claims

But the theory of the evolution of the Church led me to a deeper study of the early Christian Church than perhaps I might have undertaken had I not met these Protestant clergymen. Most of them admitted that the Catholic Church existed with the essentials of its present organization by the end of the 2nd century, the authority of the Bishops and Priests being evolved as a practical measure to cope with heresies and also in some degree in imitation of the organization of the pagan Roman empire. Alas for the theory! A deep study of the early Christian writers of the second century, writers who lived in different and far apart localities, and who could not have known each others' works since they were contemporaries, shows that they were familiar with a Church rejoicing everywhere in the same doctrine, worship, and form of government. The same new idea would not start simultaneously in all sections of the Church at once. One has but to notice all the varying forms of teaching, worship and government which arose in different localities under the influence of Protestantism. And we know how the new ideas of one section led to violent opposition from other sections, the world of the 16th century seething with controversies, not only between Protestants and Catholics, but between Protestants themselves. But where were the controversies amongst the early Christians concerning the introduction of a newly usurped authority, and a newly imposed organization within the Church? They were non-existent. As a matter of fact, even the very earliest forms of the Apostles' Creed demanded an act of faith in the Church just as they demanded faith in God and in Christ. It would be ridiculous to ask a well-read man of the 2nd century to make an act of faith in the divine origin of the Church as it then stood if an obviously natural, human, and merely historical evolution were responsible for its being. It would have been so easy to prove the opposite. I do not say that the constitution of a society could not be changed within a space of 150 years. But such a change would be known to all, and no one would admit that the new condition was the original condition. If Ireland becomes a Republic, Irishmen will not be so foolish as to say that Queen Victoria gave them their republican constitution. Nor will they say so in 150 years time.

Christ Personally Founded the Church

But the whole process of reasoning adopted by these men is based upon a supposition that Our Lord did not establish the Catholic Church as it is at present constituted. It is a mere supposition, based in turn upon nothing save a desire to avoid submission to that Church. They have not a sound historical argument to produce. They seem unconcerned that, in order to develop their theory, they must even ignore historical facts. They are undismayed by the dreadful consequence that they impute to St. Paul, and to the Bishops who were trained by the Apostles themselves, the gravest of sins — the deliberate perverting and distorting of the work of Christ for their own ends; and this by men, most of whom died as martyrs for the love of Christ. They care not that they attribute to the faithful of those early times a bland indifference to things that mattered enormously, and a folly which would submit to so fraudulent and dishonest an imposition as it grew and intensified step by step. I have pointed these things out to many a non-Catholic with whom I have discussed these matters. In many cases such discussions have led them to the faith. But in others they have failed. A Priest can explain the faith, but he cannot give it. God reserves that to Himself. And very often a man who has a theory before he starts can see all that fits in with his theory, and be quite blind to the most obvious facts which militate against it.

Yet to the question as to who actually founded the Catholic Church as that Church is at present constituted, there is but one answer worth consideration. Christ personally did so. He who denies this fact must either deny existence to the Catholic Church or must call the problem insoluble merely because he has buried his head in the sand, refusing to face the problem at all. But the Catholic Church cannot merely be taken as an existent fact and left at that. She did not just grow as did Topsy. She was established by Christ, given all the necessary information by Him, and sent to teach the nations with His authority vested in the Apostles and in their successors.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Brieux

Va-et-vient

MM. Pierre Fau, Eugène Pérault, Louis Demay, Bernard Tétreault, Jacques Chevalier, Mlles Marie et Thérèse Ferré étaient en voyage d'affaires à Saskatoon dernièrement.

MM. Similien et Théophane Ferré sont de passage à Zenon Park chez leur frère, Louis.

M. Garnett Martin nous est revenu tout dernièrement de Flin Flon.

Il nous a fait plaisir de revoir parmi nous M. Vincent Boulanger, de Marcelin.

M. et Mme Clarence Nie, ainsi qu'Yves Buzit, d'Hamilton, Ont., visitent actuellement leurs parents et amis à St-Brieux.

Le 11 courant arrivait à St-Brieux, le R. P. J. Claffey pour prêter main-forte au R. P. Curé. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mlle Florence Mahussier est employée chez M. Arsène Gallais.

Nos malades

Le bébé Prokopetz est actuellement sous traitement à l'hôpital de Tisdale.

Mme Louis Rocher, sr, a subi une opération au même hôpital.

Le vendredi 4 février, à la salle paroissiale, avait lieu une soirée et une loterie au profit de l'Association "Paraplégie", société d'aide aux infirmes. Comme plusieurs articles étaient mis en loterie, il y eut plusieurs gagnants, soit de St-Brieux, soit des places avoisinantes. La jolie somme de $224.50 fut réalisée, laquelle sera employée pour l'achat d'une chaise roulante. Un merci sincère à tous ceux qui ont coopéré.

Cantal

M. et Mme Georges Barnabé sont revenus d'un voyage de cinq semaines au Manitoba où résident leurs enfants et plusieurs autres parents et amis. Ils sont enchantés de leur promenade.

Mlle Claire Emond est allée passer quelques jours à l'hôpital de Redvers pour traitements.

Mlle Anne-Marie Emond était de passage à Manor, en visite chez ses parents pour quelques jours.

M. Léo Lemieux a pris le contrat pous charroyer le courrier de Cantal à Alida en se rendant à Wauchope deux fois par semaine.

M. Henry Emond, qui fut postillon pendant 22 ans, a résigné ses fonctions en faveur de M. Léo Lemieux. M. Emond mérite des félicitations pour l'accomplissement de ce travail rude, parfois, durant un si grand nombre d'années au cours desquelles il n'a jamais manqué à la tâche, malgré les fortes tempêtes et les mauvais chemins.

Décès

Nous apprenions, le 12 courant, la mort de Mme Eléodor Ameel, décédée à Toronto à l'âge de 69 ans.

Après la mort de son époux en 1943, Mme Ameel céda sa ferme à son fils, Sidon, et alla demeurer à Winnipeg. Sur l'avis du médecin, elle se rendit à Toronto où elle était hospitalisée depuis quelque temps.

La dépouille mortelle fut transportée à Cantal où les funérailles eurent lieu le samedi 19 février.

Mme Ameel laisse dans le deuil son fils, Sidon, de Cantal, 2 soeurs et 3 beaux-frères, tous en Belgique.

Nos sympathies à la famille Sidon Ameel.

"They Tell Me"



Claire Wallace, commentatrice, et **Elwood Glover**, annonceur, sont ici photographiés dans les studios de Radio-Canada, à Toronto, discutant les derniers détails d'une émission d'un programme "They Tell Me" qui passe régulièrement en ondes les lundis, mercredis et vendredis à 12 h. 45 p.m. à CBW, à 11 h. 45 à CBX et CBK. Depuis 15 ans, la conférencière entretient ses auditeurs de récits, de faits, de gestes et de rencontres intéressants dont elle a été témoin au cours de ses randonnées à travers le pays.

Jackfish

Mme Frank Cyr est arrivée de Windsor, Ont., en avion après y avoir passé plus d'un mois.

M. l'abbé Coursol est allé à North Battleford ces jours derniers visiter nos malades à l'hôpital.

Mlle Lorraine L'Heureux est de retour de l'hôpital où elle a subi une opération.

La tempête n'a pas empêché nos gens de voyager car plusieurs se sont rendus à North Battleford parmi lesquels nous nommons: M. et Mme Louis Blanchette, Mme Henri Lavigne, Mme Léon L'Heureux, MM. Omer Gagné, Albéric St-Amant.

M. Eugène Cadrain, après un voyage d'une quinzaine de jours pour affaires, est revenu chez lui.

M. Léo Pollard est allé à Edmonton pour soins médicaux.

M. et Mme Alban Deschamps, de Saskatoon, sont en visite chez M. Joseph Bru.

M. Arthur Dubois a acheté la terre de M. Ernest Nolin.

Mme Eliza Gérard et sa fille, Mme Wilfrid Beaudoin, sont revenues d'un voyage en Colombie.

North Battleford

Nos malades de l'hôpital Notre-Dame: Mme V. Lavigne, de Denholm, Mlle L. L'Heureux, de Jackfish, M. Roméo Blanchette, de Battleford, M. Henri Lavigne, de Jackfish.

Va-et-vient

Mme T. Ferron, de Jackfish, est venue visiter sa mère, Mme V. Lavigne, malade à l'hôpital.

Mme Henri Lavigne et sa fille, Emilie, étaient de passage ici récemment.

Mlle Alice Malhomme, de St-Hippolyte, visita sa soeur, Mme Paradis, dernièrement.

M. l'abbé J.-A. Coursol et M. Omer Gagné, de Jackfish, étaient de passage ici dernièrement.

M. et Mme J. A. Chisholm sont de retour d'un voyage dans l'Est où ils ont visité des amis et parents dans l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis.

Mme J.-J. Hamelin est en voyage à la Côte du Pacifique.

Mme H. Danis est actuellement en route pour Vancouver.

Duck Lake

A l'Ecole Indienne

Lundi, la radio annonce qu'une autre tempête de neige déferle au sud sur les Etats du centre. Les trains sont arrêtés. Heureusement des avions arrivent à transporter des millions de tonnes de foin et sauvent de la mort les troupeaux de moutons du Montana, du Minnesota, du Nébraska et de l'Utah.

Mardi, la poudrerie retarde d'une heure le Canadien Pacifique à la petite gare de Colonsay. Quand le convoi arrive à Saskatoon, nous y sommes accueillis par un vent de vingt milles à l'heure.

Ce matin encore, le vent hurle au dehors et la neige monte dans les chemins; le soleil est invisible dans le ciel gris.

A l'intérieur de l'école, il fait chaud. Les élèves chantent à l'unisson le refrain et le R. P. G. Roussel, O.M.I., les solos du si beau cantique oblat "Sacrifice d'Amour". Le R. P. Georges-Marie Latour, O.M.I., distribue la communion pendant cinq minutes. Après la messe, les Oblats se donnent l'accolade fraternelle. Puis on descend au réfectoire. Les 210 élèves applaudissent chaudement l'arrivée des Pères. Pendant le repas, les convives échangent de joyeux propos et goûtent les mets abondants et surtout bien apprêtés. Au sortir du déjeuner, nos Soeurs de St-Michel, les Soeurs de la Présentation, vous saluent en disant: "Bonne fête, les Pères". Les marques de politesse succèdent ainsi aux témoignages de la plus affectueuse bienvenue.

Cet après-midi, dit-on, il y aura salut solennel. La communauté oblate de Prince-Albert sera venue exprès pour augmenter encore la famille et ses joies. Devant le T. S. Sacrement exposé, l'un après l'autre, les Pères, puis les Frères renouvelleront les voeux de religion.

Partout à l'extérieur, il fait mauvais. Mais dans notre for intérieur, nous sentons combien il fait vraiment bon de vivre avec ses frères. "Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!"

Saint-Front

Notre équipe de gouret, jusqu'à date, n'a essuyé que deux défaites et celles-là au début de la saison, lorsqu'elle n'avait pas eu d'entraînement.

Depuis la dernière chronique, nos jeunes sont allés à Naicam, le mercredi 2 février, pour y obtenir une victoire de 8 à 4; puis le dimanche 6 février, Spalding venait se faire battre ici, 3 à 2; le 9 février, St-Front allait à McKague pour obtenir un autre succès de 6 à 5. Ce qui fait 5 parties de gagnées sur 7.

Voici les noms des joueurs de notre équipe: Léo, Louis, Marius, André, Marcel, Jean et Alphonse Syrenne, Florian et Joseph Montes, Louis Picton, Léo et Gérard Scott, Joseph Le Strat et Léo Misfeldt; O. Scott, arbitre; Stanley Pruden, assistant entraîneur.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. Albert Brisson, à Somerset, Man. Il était le père de M. Conrad Brisson, de Mmes Jérémie Dufault, Arthur Lamoureux, et l'oncle des familles Paul Dufault et Caillier.

Nous apprenons aussi la mort d'un ancien paroissien, M. Elie Knap, décédé en Belgique.

Nos profondes sympathies aux familles éprouvées.

Çà et là

Les tempêtes et les bancs de neige ne semblent pas empêcher la circulation de notre "Bombardier" qui jusqu'ici n'a guère eu de repos. C'est grâce à lui que notre équipe de gouret a pu rencontrer ses adversaires.

A notre assemblée annuelle des commissaires, M. Paul Dufault a été réélu pour un terme de 3 ans.

Le mercredi 16 février, un shower fut offert à Mlle Alice Senez, fille de M. et Mme Georges Senez. Un bel assortiment de cadeaux fut présenté à Mlle Senez par les dames et demoiselles de la paroisse.

Le chroniqueur regrette l'oubli de deux noms dans le rapport de la Journée de l'A.C.F.C.. Ce sont le R. P. Albert Joyal, O.M.I., de Gravelbourg, $2.00, et M. Jean Picton, de St-Front, $1.00.

Storthoaks

Décès

M. Wilfrid Lemieux

Le 3 janvier mourait subitement à sa demeure, M. Wilfrid Lemieux, chef de gare de l'endroit depuis plus de 30 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Herménie Barré, un fils, Wilfrid, de Deloraine, Man., une fille, Suzanne (Mme Martin Smith), une petite-fille, Paulette Smith, ainsi qu'un frère, Joseph, de Maryfield, Sask., un demi-frère, M. Camille Beaulieu, de Haywood, Man., et des soeurs dans l'Est.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 5 janvier, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Arthur et Adélard Chicoine, Wilfrid et Vital Raymond, Honorius Millette et Patrice Carrière.

M. Célestin Meunier

Le 31 janvier mourait subitement, chez lui, M. Célestin Meunier.

Lui survivent son épouse, née Magnien, 3 filles, Marie (Mme Demas), Léonie (Mme Peters), et Yvonne (Mme Holden), 3 fils, Gérard, Omer et Edmond.

L'enterrement eut lieu le jeudi 3 février.

Etaient porteurs: MM. Félicien Henrion, Fernand Cop, Léon et Lucien Gofflot, Vital Raymond et Adélard Chicoine.

A ces deux familles affligées, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Nos malades

Mme Jean Paradis est allée passer quelques jours à Régina pour soins médicaux.

Mme Aimé Carrière est actuellement à l'hôpital de Régina où elle a dû subir une opération.

Çà et là

M. Alfred Chicoine a fait l'acquisition d'une auto-neige (Bombardier) des plus modernes, qu'il met à la disposition du public. M. Honorius Millette, sr, s'en est aussi procuré une pareille pour son usage personnel.

M. Gérard Arbez, de St-Claude, Man., remplace le chef de gare en attendant la nomination d'un chef permanent.

Mlle Elise Millette et MM. Désiré Toupin, Maurice Chicoine et Wilfrid Blerot se rendirent à Winnipeg et Ste-Anne des Chênes afin d'assister à des cours et réunions jacistes.

M. et Mme Edouard Paradis nous quittèrent après les Fêtes pour aller passer l'hiver au sud des Etats-Unis.

M. Léo Bérard, de Calgary, est en promenade chez son frère, Albert, ainsi que chez sa tante, Mlle Mélina Gentes.

M. et Mme Albert Paradis sont allés assister aux funérailles de Mme Philippe Bisson, de Dunrea, Man.

M. J. J. Smith s'est rendu à Winnipeg où il prit part au bonspiel.

Notre bonspiel annuel avait lieu ici la semaine dernière. Plusieurs équipes y participèrent.

Cercle de l'A.C.F.C.

Dernièrement eut lieu l'élection des nouveaux membres du cercle paroissial de l'A.C.F.C. Furent élus: président, M. Jean Dumaine; vice-président, M. Lucien Paradis; secrétaire, M. Honorius Millette, jr; conseillers, MM. Ed. Paradis, Paul Pierret, Urbain Beaudoin et Mlles Marie-Rose Chicoine et Jeanne Carrière; candidat au poste de chef de région, M. Paul Pierret.

Meyronne

Mme Arthur Thuot est de retour d'un voyage à St-Boniface où elle a visité ses enfants, Mlle Edna Thuot et M. et Mme Maurice Hébert. Elle ramenait avec elle la petite Dolorès Hébert qui passera quelques semaines avec ses grands-parents.

Mme François Brière se remet graduellement après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Kincaid.

M. Donat Bouvier est de retour de l'Ontario où il a travaillé une partie de l'hiver.

M. et Mme Raymond Girardin sont revenus enchantés d'un voyage au cours duquel ils ont visité des parents à La Broquerie, St-Claude, Deleau et Régina.

A la dernière partie de cartes qui eut lieu le dimanche 20 février, nous étions heureux de revoir quelques-unes de nos familles éloignées du village. Espérons qu'une température plus clémente nous permettra de nous réunir plus souvent autour du clocher.

Forget

M. et Mme Euclide Chapdelaine sont de retour d'un agréable voyage en Colombie Britannique et aux Etats-Unis. Ils ont visité leurs fils, André et Léo, de Princeton, ainsi que leurs parents, MM. et Mmes Henri Carbonneau et Jules Tremblay, de Vancouver, Mme Eva Oudils et sa famille, de Sea Island, M. et Mme Bruno Duguay, de Maillardville, M. et Mme S. Lenoards, de New Westminster, et nombre d'autres parents de Seattle, Tacoma, Orthing, Spokane et Washington. Ils se disent enchantés de leur voyage et se promettent de recommencer semblable itinéraire l'an prochain.

Mlle Léa Chapdelaine a passé quelque temps en convalescence chez ses parents.

Brigadier décédé



Le brigadier **Nicol Bennett MacDonald, C.E.B.**, ancien substitut du quartier-maître de l'armée canadienne et l'organisateur du premier contingent de soldats canadiens qui se rendit en Angleterre en 1939, est décédé récemment à l'hôpital des vétérans, le Queen Mary, à Montréal, après une longue maladie. Il était âgé de 44 ans. (CW)

Montmartre

Décès

Un des vieux résidants de Montmartre, M. Joseph-Roméo Léveillé, est décédé le jeudi 17 février après une longue maladie. Il était âgé de 80 ans et sept mois.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le samedi 19 courant. M. l'abbé Léon Savoie, curé, officiait. Les porteurs étaient MM. F. Rainville, F. Rinaudo, O. Langlois, Jos. Langelier, J.-B. Ferraton et L.-P. Côté. Le chant était sous la direction de M. P.-E. Beauchemin.

MM. P. Goulet et Jos. Joubert étaient en charge des arrangements funéraires.

Le défunt était originaire de St-Paul l'Ermite, P.Q., et vint à Wolseley en 1903. Il débuta dans le commerce puis s'établit à Mutrie, sur une terre, et finalement à Montmartre où il dirigeait un commerce. Il était célibataire et durant les dernières années de sa vie, fut sous les soins devoués de Mme E. Langelier, au domicile de laquelle il décéda. M. Léveillé laisse la réputation d'un homme intègre, d'un serviteur dévoué, d'un causeur renseigné et agréable à entendre.

Survivent au défunt un frère et un beau-frère, M. P. Laverdière, de Gravelbourg, et de nombreux neveux et nièces, auxquels nous offrons nos condoléances.

• • •

La municipalité rurale de Montmartre a acheté la maison de feu M. A.-T. Breton, et se propose d'en faire un hôpital. Les démarches se font actuellement pour organiser en district le village de Montmartre et les endroits environnants. Nous espérons que le projet sera appuyé de tous.

Une équipe de "Curlers" ayant M. Marcel Ecarnot comme chef a remporté un prix dans la compétition Eaton au bonspiel de Régina. A son retour, ladite équipe se rendit à Kipling où elle remporta les premiers prix, deux magnifiques coupes, et les honneurs du bonspiel qui se répartissent comme suit: les deux premières compétitions et le grand total — l'équipe B. Bohanus, Aurèle Robert, Hercule Perras, Madeleine Lachambre, surnommée l'équipe des jeunes; la troisième compétition gagnée par MM. A. Coolican, J. Schenider, D. Duseyk, J. Reczynski. Le prix de consolation a échoué à MM. R. F. Swinton, P. Duseyk, D. Wippler, Clément Jalbert. 27 équipes ont pris part au bonspiel et 18 prix d'une valeur de $250. ont été adjugés aux gagnants.

M. Amable Coupal et Mme Jos. Lévesque sont de retour de l'hôpital.

M. A. Coupal est actuellement à l'hôpital.

Ponteix

Baptêmes

Le 17 février: Patrick Michael, fils de M. et Mme Lawrence McCan, d'Admiral. Parrain et marraine, François Goddu et Mme Gérald O'Sullivan.

Le 20 février: Roger-Hubert-Joseph, fils de M. et Mme Robert Blanchard, de Ponteix. Parrain et marraine, Hubert et Marthe Blanchard.

Mariage

Le samedi 19 février, M. Euclide Liboiron unissait sa destinée à celle de Mme L. Lachance (Eléontine Bélanger), en l'église paroissiale. M. Gérard Liboiron agissait comme témoin pour M. Liboiron et M. Ernest Jeanson pour Mme Lachance.

Nos malades

Personnes hospitalisées à l'hôpital local au cours des deux dernières semaines:

Ponteix: M. Charles Bonneau, M. Théodore Lambert, Mme Alice Stringer, Mlle Karen Kouri, M. Jean Liboiron, Mme Germaine Blanchard, Mlle Rhéa Lambert, Mlle Lorette Lavallée.

Gouverneur: M. Philippe Desharnais.

Cadillac: Mlle Paulette Bertrand.

Bronko: Mlle Louise Mercier.

Dollard: Mlle Marguerite Marchand, Mlle Liliane Marchand.

Admiral: Mme Julia Stanley, Mme L. McCan.

Aneroid: Mme Georgina Wiggins.

Va-et-vient

Le R. P. E. Duplain, O.M.I., prédicateur de retraites, est actuellement en visite chez ses cousins, M. et Mme A. Anctil.

M. et Mme Fernand Larochelle se rendirent d'urgence à Vancouver, C.-B., pour assister aux funérailles de M. Léonidas Larochelle. Le défunt est le fils de M. Raoul Larochelle et le frère de Fernand. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

Mme Ad. Liboiron reçut dernièrement la visite de sa fille, Mme Schmidt (Thérèse), de Calgary, Alta.

M. Raoul Larochelle est à installer le nouveau bureau de poste sur la rue principale, dans l'ancien magasin de Mlle Marie-Rose Landry.

M. l'abbé Fernand Ducharme, vicaire, nous revient après vingt jours de ministère à Shaunavon.

Mme Melvina Côté eut, au cours d'une semaine, la visite de son gendre et de sa fille, M. et Mme Kolke, de Midale, Sask., ainsi que de son petit-fils, Raymond Côté, d'Estevan. Ceux-ci visitèrent aussi les principaux centres des environs.

M. le docteur et Mme L. Beaudoing sont de retour d'un voyage de 5 jours à Vancouver. Ils firent le voyage par avion.

M. et Mme Ed. Zerr, de Moose Jaw, étaient en visite chez M. et Mme A. Gervais dernièrement.

Mlle Annette Desjardins est retournée à son emploi à Swift Current.

Les gagnants de la coupe au bonspiel terminé le 7 février furent M. Joseph Bonneville, M. Norman Kouri, Mme Ainsworth et Mlle Mariette Stringer.

Debden

M. Emile Houde est revenu dans sa famille après avoir passé environ un mois à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme Joseph Laîtres est aussi revenue de l'hôpital.

MM. Théophile Leclerc et Lionel Fréchette sont actuellement à l'hôpital de la Ste-Famille, à Prince Albert.

Après un séjour de quelques mois à Legal, Alta, Mlle Irène Pouliot est de retour chez elle.

M. Alfred Lavoie est allé faire un voyage à Edmonton, Alta.

M. Robert Laîtres est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

Ne cherchant point ce qui m'est utile, à moi, mais ce qui l'est à beaucoup, afin qu'ils soient sauvés. — Saint PAUL.

Léoville

Incendie

Notre école a été détruite par un incendie, le jeudi 10 février. Les anciens élèves se rappelleront longtemps la "vieille école", construite en 1932 au prix de nombreux sacrifices et grâce à la bonne entente de nos commissaires. Ceux-ci ont toujours travaillé à la bonne direction de cette école et à l'administration consciencieuse des finances du district.

Va-et-vient

Etaient de passage ici récemment: Mme Antonio Cyr, M. et Mme A. Riel et M. W. Cyr, de Debden; M. Emile Laventure, de Marcelin; Mme Victor Bouchard et Albert Bouchard, de Pascal.

M. et Mme Napoléon Paul ont assisté aux funérailles de M. Charles Rainville, à Pascal.

M. Paulin Colleaux est allé à Debden, récemment.

Mme Cugnet, de Weyburn, a visité M. et Mme Ed. Mattes, dernièrement.

M. Nap. Rainville se rendit à Pascal, récemment.

M. Joseph Charbonneau a été réélu commissaire à la dernière assemblée des contribuables.

Baptême

Jules-Richard-Lionel, fils de Stanley Breland et d'Irène Hogdson. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Beauchamp.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Val Marie

Mme Eugène Toupin est revenue cette semaine d'un voyage d'un mois au Manitoba.

Mlle Irène Bellefeuille est retournée à Régina, lundi dernier, après des vacances d'une couple de mois chez ses parents, M. et Mme Joseph Bellefeuille.

M. Georges Morin était en promenade à Gravelbourg, la semaine dernière.

M. Noël Dudragne était en voyage d'affaires à Shaunavon, la semaine dernière.

MM. Joseph Bellefeuille et C. McGee sont allés à Cadillac, lundi dernier.

MM. Lionel Jeanson et Adonias Croteau étaient en voyage d'affaires à Swift Current, la semaine dernière.

Mlle Jeanne Dunand est revenue de Régina chez ses parents, cette semaine.

Mme Thomas Hays est revenue des Etats-Unis, la semaine dernière, après une absence prolongée auprès de sa mère malade, à Des Moines, Iowa.

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des malades enregistrés du 13 au 20 février:

Val Marie: Mme Rosario Bergeron, Alfred Carter, Simone Paradis, I. Croteau, Mme René Bourlon, Claudia Rosset, Euclide Dumont, Julienne Couture, Wade Envick.

Masefield: Valentine Wingerter, John Wickenheiser, Donald Harbor, Leo Kress.

Orkney: Mme Grace Acker.

Beaver Valley: Dellafield Arens.

Partie de cartes

Les Chevaliers de Colomb auront une partie de cartes à la salle paroissiale, dimanche prochain, à 7 h. 30 p.m., au profit de l'hôpital. Soyons-y tous.

Radville

Va-et-vient

Après avoir subi une opération, Mme Napoléon Durand est revenue de Winnipeg accompagnée de sa fille, Mme Louis Martin. Elle est en bonne voie de guérison.

M. Jean-Louis Légaré nous est revenu après une visite de quelques semaines chez sa fille, Mme Jules Marchand, à Blaine Lake, Sask., et aussi chez d'autres parents de Willow-Bunch.

M. Napoléon Durand, de Willow-Bunch, est venu à la rencontre de son épouse récemment revenue d'un hôpital de Winnipeg.

Parmi les nôtres de passage à Régina pour affaires la semaine dernière, nous citons: MM. Henri Bourassa, Genest Labelle, Remi Lacaille, Edouard Petit, Georges Delanoy, Anatole Bourassa, Claudius Delaye, Emile Barselou et M. et Mme Aristide Prost.

M. et Mme Albert Galarneau et M. Alcide Bourassa sont revenus très enchantés d'un voyage de quelques semaines à St-Jean d'Iberville, P.Q.

M. Philias Catharet est de retour d'une visite de quelques mois chez ses soeurs à Winnipeg.

On nous dit que MM. Léon Carles et Adrien Roy et leurs épouses sont maintenant rendus en Californie.

M. et Mme Paul Mondor sont en visite à Willow-Bunch pour quelque temps.

Mme R.-A. Legault a loué sa boutique de tailleur et nettoyage à sec à M. Odilon Prost et Mme Jeanne Creusot.

Gravelbourg

Apostolat de la Prière

Dimanche dernier avait lieu la réunion annuelle des membres de l'Apostolat de la Prière ainsi que la distribution des diplômes des zélatrices, sous la présidence de l'aumônier de la ligue, M. l'abbé Roger Lemieux.

Les associées et les zélatrices jouirent d'entendre M. l'Aumônier énumérer les grands avantages spirituels réservés aux membres de l'Apostolat de la Prière.

"Celle-ci donne à notre vie entière une valeur apostolique. Toute notre journée, toute notre vie peuvent devenir une prière si nous sommes en état de grâce et si nous avons soin d'offrir chaque matin notre journée à Dieu dans un but apostolique, alors il n'est aucune de nos actions, de nos souffrances, de nos plus banales occupations, qui ne devienne une véritable prière, un appel vers Dieu. L'âme qui prie est apôtre. Elle travaille, elle sauve!"

La lecture du rapport annuel par la secrétaire, Mme Philippe Bouffard, confirma le beau travail accompli par les zélatrices, secondées par la générosité des associées. M. l'Aumônier fit l'éloge des activités de l'Apostolat de la Prière en cette paroisse, qui permit de réaliser un aussi grand nombre d'abonnés. Il encouragea les zélatrices à continuer "leur excellent travail qui ne manquera certes pas d'attirer sur elles et sur leurs familles, les plus précieuses bénédictions du ciel."

Suivit ensuite la distribution des diplômes qui furent remis par M. l'Aumônier aux personnes suivantes: Mme Philippe Bouffard, Mlle Louise-Anna Senécal, Mmes Victor Larivière, P. Beauchesne, Emile Marchand, Alphonse Mailhot, Edmond Fafard, Dumont Lepage, Eloi Piché, Emile Bonneau, Blanche Charbonneau, Henri Thibodeau, Phil. Soucy, J.-L. Brazziel, J. Mailhot, Charles Deaust, Jean Bourré, A. Fontaine et Gaudreau.

Petite note

Le R. P. Vincent Dubois, O.P., supérieur à Prince-Albert, est venu prêcher une retraite aux Rév. Soeurs du Précieux-Sang.

La culture du lin

Les experts en agriculture affirment que les producteurs de lin devraient réserver une partie de leur terrain ensemençable ce printemps pour la culture du lin. Il est possible qu'il y ait des changements dans le marché du lin, et en ayant ainsi une diversification de semences en terre le fermier serait plus en mesure de profiter de changements dans la vente des différents grains.

Il est à noter que des méthodes nouvelles de culture ont diminué les risques autrefois inséparables de la production du lin. L'on conseille fortement aux fermiers qui ont de l'expérience dans la production du lin d'étudier sérieusement la situation du lin ce printemps, car il y a certainement des possibilités avantageuses dans la culture de ce produit si on sait la faire selon les méthodes modernes.

L'opinion peut être comparée à la vapeur. Pour la former il faut du feu; mais quand une fois elle est formée, elle soulèverait les Pyrénées. Alors les hommes ne se comptent pas à la manière ordinaire, ils ne s'ajoutent plus; ils se multiplient les uns par les autres: trois fois trois font neuf; cela s'est toujours vu.—J. de MAISTRE.

Viscount

Viscount est à 56 milles de Saskatoon et est desservi par le Pacifique Canadien. Le village compte environ 400 âmes. Le maire et les conseillers sont MM. W. J. Mantell, T. J. Tallon et Joseph Assié. Le docteur W. P. John est l'"Ami de nos Foyers".

Nous avons plusieurs magasins, de nombreux garages, un hôtel fort bien tenu, une succursale de la Banque de Montréal, dont le gérant est le sympathique M. W. E. Bowen. Les Morphy, propriétaires et éditeurs du "Time", ont pour devise: Servir. Notre ébéniste réputé, M. Cress, est connu sous le nom de Charly. Le si bienveillant M. D. H. Sarsfield est le chef de gare et M. T. J. Tallon maître de poste depuis plus de vingt ans.

S. Alphonse est le patron de la paroisse catholique. Son curé dessert aussi la mission de Plunkett, où se trouve un groupe considérable de hongrois. L'église est sur l'avenue Elgin; un haut clocher la domine; l'intérieur vient d'être complètement renouvelé et elle a sûrement une fort belle apparence. M. Edmond Brochu enseigne à l'école séparée. Le directeur de la maîtrise est M. Adéodat Riendeau. Les marguilliers pour l'année 1949 sont MM. Edmond Comeau, Mike Gress et Raoul Clavelle. Mme Félix Têtu est la présidente des Dames de l'Autel et sous sa direction la société semble immanquablement mener à bonne fin ce qu'elle entreprend.

Fondée en 1908, la paroisse eut dans le passé de remarquables curés et bien vive encore est la mémoire de quelques-uns d'entre eux. Quel bien ne disent pas les protestants eux-mêmes du père Mouret parce qu'il était le grand animateur des jeunes à Viscount!

Va-et-vient

Le R. P. L. Simard, O.M.I., curé de notre paroisse, est de retour parmi nous après quelques jours d'absence.

M. et Mme Comeault sont revenus le samedi 19 février d'un voyage de deux mois en Alberta et en Colombie Britannique. Ils visitèrent leur fils, Albert, qui demeure à Calgary, et furent les hôtes de MM. Urill Comeault, Louis Marcoux, Edouard Marcoux, de Vancouver, et de bon nombre d'autres amis. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Le dimanche 13 février a eu lieu l'assemblée annuelle de notre paroisse. Tous les paroissiens se sont fait un devoir d'y assister.

Décès

Le dimanche 6 février s'éteignait, à l'âge de 42 ans, à l'hôpital de Saskatoon, Mme Jeanne Loewn.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Robert et Raymond, une soeur, Mme Patrick Normandeau, de Viscount, et deux frères, Albert et René, de Saskatoon. Les funérailles ont eu lieu le 8 février à Saskatoon.

Saint-Hubert

Nos malades

Mme Maurice Boutin vient de subir une opération à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina. Les dernières nouvelles en sont bonnes.

M. André Dunand s'apprête à quitter ce même hôpital pour rentrer chez lui.

M. Victor Beauregard dont l'état de santé a été fortement menacé a dû s'aliter. Mais les bons soins qui lui ont été prodigués à temps ont réussi à dévier le mal et il est entré en convalescence.

Le 6 février au soir, une partie de cartes et un concert au profit de l'oeuvre de la Ste Enfance, organisés par la famille Léon Jordens, malgré la température inclémente et le mauvais état des chemins, ont remporté un assez bon succès.

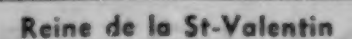
Notre Caisse Populaire

A la suite de l'assemblée générale du 4 février, les élections ont donné deux nouveaux conseillers: MM. Wilfrid Jordens et Bertil Strandlund. Les 3 anciens conseillers sont MM. R. Mullie, H. Flick et L. Beaujot. M. Mullie demeure président, et Henri Flick devient vice-président. M. Gérard-P. de Laforest reste secrétaire et gérant de la Caisse.

L'assemblée générale de l'A.C.F.C. eut lieu le dimanche 6 février, et fut présidée par M. Emile Gatin. M. R. Istace, secrétaire-trésorier, présenta son rapport sur les activités du Comité paroissial durant l'année 1948, et rendit compte de l'état financier du Comité.

M. Gérard-P. de Laforest, qui avait été délégué officiel, avec Mme de Laforest, à la dernière Convention à Saskatoon, nous a résumé, de façon fort intéressante, ses impressions sur ce qu'il y avait vu et entendu. Puis on procéda aux élections des membres du Comité pour l'année 1949. 4 anciens ont été élus: MM. Hubert Boutin, Octave Brulé, Emile Gatin, Robert Istace et 4 nouveaux: MM. Albert Beaujot, Urbain Brulé, André Dartige et Arsène Smeets.

Le Comité a choisi comme président: Octave Brulé, vice-président: Albert Beaujot, et secrétaire-trésorier: Robert Istace. Voilà qui nous promet du bon travail.



Reine de la St-Valentin



Mlle Lila Fahlman, étudiante de l'académie du Sacré-Coeur, reçut le titre de "Miss Valentine" à la soirée de la St-Valentin tenue récemment au collège Campion, sous la direction du R. P. R. G. Sutton. La photo représente Mlle Fahlman, **Eddie McKinney** (à gauche) et **Al Barry**, tous deux étudiants du collège. Ce dernier, agissant comme maître de cérémonies, couronna la reine de la soirée.

(Cliché — Regina Leader Post)

A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

raux et conservateurs tous les avantages possibles. Déjà des fissures apparaissent dans les rangs de cette coalition, continua-t-il, formée de deux partis qui, en théorie, ont deux philosophies différentes. Et comme conséquence directe, le peuple du Manitoba doit payer des dépenses supplémentaires en vue d'augmenter le prestige du parti conservateur."

"Le Gouvernement de la coalition étouffe le progrès"

M. Lloyd Stinson reprocha ensuite au Gouvernement sa torpeur, parce qu'il étouffait tout progrès. Le Premier Ministre D. L. Campbell n'avait pas appuyé le programme scolaire; il n'avait rien fait pour l'augmentation de la pension des vieillards; il avait voté contre le congé payé de deux semaines et la semaine de 40 heures.

Il y a vingt ans le Gouvernement avait eu une belle occasion de construire un barrage électrique à Seven Sisters, oeuvre gigantesque qui aurait tenu en respect le baromètre des prix maintenus par la Compagnie "Winnipeg Electric." Il a perdu cette occasion unique pour en donner le contrat à cette dernière Compagnie qui, actuellement, dans le domaine de l'électricité, régit sans concurrence aucune, et il va de soi, au détriment du consommateur.

"Qu'est-ce que le Gouvernement a fait pour les vétérans?"

Qu'est-ce que le Gouvernement a fait pour la construction des maisons de vétérans, demanda le Colonel Churchill. Devant cette responsabilité pressante, il est resté dans l'apathie et l'inertie, rejetant la responsabilité sur les Municipalités. Ces dernières ne pouvaient financièrement envisager la dépense. Alors il rejeta la responsabilité sur le Gouvernement Fédéral. Et le jeu continue toujours, on se jette la balle de l'un à l'autre, au détriment de ceux à qui on doit le plus.

"Le lion de la coalition est malade"

M. Stubbs (Ind. Wpg) donna des coups de sabot magistraux au lion malade de la coalition. "Le Gouvernement, dit-il, déguise sous sa complaisance et son décorum de surface, toute sa médiocrité; mais, l'opposition est encore plus médiocre (minus mediocrity). Et la coalition n'excelle que par ses lieux communs".

Préfontaine quitte la coalition

M. Edmond Préfontaine seconda la première motion de non-confiance au Gouvernement présentée par Hansford au nom du parti C.C.F., non pas pour appuyer ses revendications, ni pour sympathiser avec sa philosophie, mais pour stimuler une opposition qui, à son avis, manque de mordant et du vrai sens d'une critique constructive, afin de maintenir le Gouvernement face à ses responsabilités. "J'ai pris cette décision de quitter cette coalition, dit-il, parce que je la crois devenir une dictature de "pantouflards", esquivant ses responsabilités; parce qu'elle ne sert plus les intérêts du peuple. Trop d'emphase a été apportée sur la nécessité de réduire la dette et trop peu, à réduire la misère. En conséquence, je ne soutiendrai plus la coalition du Gouvernement du Premier Ministre D. L. Campbell, à cause de sa politique réactionnaire, et dorénavant je siégerai comme 'franc Libéral'."

La voix d'un homme libre, d'un homme de principe, qui n'eut pas peur de crier au nom de ces principes, créa des remous dans les rangs de la Chambre. On ne s'attendait pas à ce boulet-là.

M. Préfontaine porte un coup magistral à la dictature de coalition

Le geste de M. Préfontaine en quittant la coalition mercredi dernier, ne fut pas seulement un coup de théâtre fort inattendu par le Gouvernement, mais il révéla au public une force qui ne prend son sens qu'en tant que champion pour mater les C.C.F. et justifier un statu quo qui favorise l'union dans la complicité; "combinages" dignes des procédés fascistes que nous avons si énergiquement combattus.

Aussi jeudi dernier, avec toute la conviction d'un homme libre que la coalition n'a pas su gagner, il assaillit la Chambre avec des accusations précises, tenant aux abois tous les Ministres qui sentaient les coups porter.

Il dénonça la coalition parce qu'elle sacrifiait les principes à l'opportunisme, parce qu'elle reniait une opposition efficace, sans laquelle la responsabilité d'un Gouvernement est impossible, et parce qu'elle avait une tendance à la dictature. "La réaction normale à la coalition, dit-il, à cause de sa force même dans l'inaction et son insouciance des misères sociales dans l'opportunisme, est la voie toute grande ouverte au communisme contre lequel elle s'était faite le champion.

"Le Gouvernement, continua-t-il, dans un élan oratoire rarement entendu à la Chambre, dépasse ses prérogatives en ne faisant pas face à ses responsabilités devant l'opposition, voire même, en réglant ses différends à l'amiable pour amoindrir cette opposition, détruisant ipso facto toute critique constructive qui donne la vraie force à tout Gouvernement responsable." Bien plus, il prit violemment à parti les C.C.F. pour ne pas suivre d'assez près les agissements du Gouvernement leur permettant de lui opposer la seule vraie critique, une critique énergique, appropriée et constructive.

"Prouvons, dit-il, qu'il y a une différence entre le Gouvernement et l'opposition. Vous avez devant vous une poignée de partisans de l'opposition et vous ne vous sentez pas assez solides dans "vos souliers" pour leur faire face sans vous liguer. Et pourtant, cette opposition est un besoin impérieux pour maintenir le Gouvernement à sa place et à ses responsabilités. Si la coalition a été nécessaire pendant et après la guerre, pour assurer l'unité de l'Assemblée devant un but national défini, elle n'a plus sa raison d'être. Elle ne représente maintenant qu'une force non représentative et illégale dans ses desseins plus ou moins louches."

M. Préfontaine conclut par une deuxième motion de non-confiance au Gouvernement secondée par M. Si George Stubbs (Ind. Wpg.).

"La Chambre regrette d'informer Votre Honneur que, étant donné que le Gouvernement est constitué d'une coalition de différents partis politiques; qu'une telle coalition est contraire au système des Gouvernements démocratiques; que les partis politiques dans la coalition du Gouvernement de Votre Honneur ne sont pas unis dans un but défini d'importance suprême; en conséquence, cette Chambre a perdu la confiance de Votre Honneur."

"Comic" sérieux



Une religieuse historienne de renom, la **Rév. Sr M. Lilliana Owens, S.L.**, jette un dernier coup d'oeil sur son oeuvre récente accomplie dans le style des comiques et relatant les principaux faits concernant l'histoire des Soeurs de Lorette au pied de la Croix. Sous le titre de "Loretto — Le monument de Nerinckx", ce livre de 16 pages est édité par la confrérie catéchistique de St-Paul, Minn. (NCWC)

Seigneur, que dans les choses même libres, je ne contriste jamais le coeur du Saint-Père, que pas une ligne ne sorte de ma plume, qui résiste jamais à cette main; que je sache plutôt broyer ma langue avec mes dents que parler contre le désir de mon âme. — Abbé PERREYVE.

A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

les candidats C.C.F. dans tous les comtés, à l'exception d'un aux dernières élections provinciales?" dit-il.

Quant au discours du Trône, le chef de l'opposition y voit une admission tacite de la faillite du gouvernement en ce qui a trait à l'accomplissement de ses principales promesses faites en 1944.

Il mentionne certaines industries, dirigées par le gouvernement, mais dont le progrès est retardé par le fait que le gouvernement ne peut se décider à adopter une politique déterminée, soit industrie privée soit socialisée. Il cite l'exemple de l'industrie de la potasse qui est stagnante, parce que le gouvernement est indécis.

Assistance aux cultivateurs

Pour ce qui est de l'assistance aux cultivateurs, M. Tucker déclara que le discours du Trône n'en fait à peu près pas mention. Ce qui en pratique, au dire du chef de l'opposition, est une admission que le gouvernement n'a presque rien fait pour l'agriculture durant quatre ans et demi.

Afin de défendre la politique fédérale des tarifs de chemins de fer, M. Tucker dit qu'une Commission royale avait été instituée pour étudier la question. Ce qui provoqua les rires des membres du gouvernement. Piqué par l'hilarité des membres de l'administration, M. Tucker rétorqua en disant que le gouvernement provincial avait lui aussi institué une Commission royale pour faire une enquête dans l'industrie du charbon.

A ce propos, dit Tucker, j'aimerais à demander au premier ministre quel rôle il a joué dans la détermination des prix du charbon.

Le premier ministre sursauta et nia catégoriquement avoir eu quoi que ce soit à faire avec la fixation des prix du charbon.

Tucker n'accepta pas cette réponse. Il déclara que le premier ministre avait consulté une compagnie assez puissante qui n'était pas impliquée dans la grève.

Le président de la Chambre rappela Tucker à l'ordre, et lui dit qu'il devait accepter la déclaration du premier ministre comme étant de bonne foi.

M. Douglas ajouta qu'il n'avait parlé qu'aux directeurs impliqués dans la grève.

Commission de l'énergie électrique convertie

M. Tucker dit que le peuple aimerait savoir pourquoi le gouvernement a converti la Commission de l'énergie électrique en corporation de la Couronne. Serait-ce pour couvrir les pertes des autres corporations de la Couronne? demanda-t-il. Il déclara que le gouvernement s'achemine vers la dictature en remettant le contrôle entre les mains d'offices ou bureaux d'experts "planificateurs" (planning boards).

M. Tucker dit que le gouvernement n'a pas rempli ses promesses à l'égard des instituteurs. Il l'accusa de laisser les districts qui ne font pas partie des grandes unités scolaires dans une situation inférieure.

Il souleva la question des voyages des ministres, dans les avions de l'ambulance, pour fin électorale. Marcien Marion renchérit en disant qu'à un moment il y en avait treize dans son comté du nord. Tucker demanda au premier ministre qui payait les frais de transportation.

Il reprocha au gouvernement d'avoir attendu après les élections pour augmenter la taxe d'hospitalisation.

Tucker dit que les compagnies d'huile n'ont pas voulu dépenser d'argent en Saskatchewan, parce que cette province avait un gouvernement C.C.F. Ces compagnies se sont plutôt dirigées vers l'Alberta. Il ajouta que la Saskatchewan est bien en arrière des autres provinces dans l'exploitation des ressources naturelles.

M. Douglas est allé en Angleterre et à New-York pour demander aux capitalistes d'utiliser des capitaux en Saskatchewan, et après cela, sur forum public de Régina, il déclara que le capitalisme ne valait rien, dit Tucker.

Pourquoi le gouvernement a failli

Voici maintenant les douze points de la faillite du gouvernement C.C.F. d'après Tucker:

1—Pas de politique agraire.

2—Entrave au perfectionnement de l'industrie des ressources naturelles.

3—Aucun effort pour alléger le fardeau des dépenses toujours plus lourd qui pèse sur les districts scolaires.

4—Politique incomplète relative aux services de santé.

5—Pas de programme défini pour l'électrification des campagnes.

6—Concentration de pouvoirs dans les mains du gouvernement et des Bureaux subalternes.

7—Patronage politique dans les nominations des fonctionnaires et partisanerie dans le Service civil.

8—Socialisation planifiée et politique dictatoriale particulièrement dans le nord de la Saskatchewan.

9—Dépenses de l'argent du public pour propagande politique en Saskatchewan et à travers tout le Canada.

10—Usage de livres de classe suspects en dépit de la menace communiste, entre autres "World of Today", glorification du communisme.

11—Extravagance dans les dépenses et augmentation des taxes.

12—Mauvais emploi de l'argent pour la construction des routes.

En raison de ces griefs, Tucker proposa une motion de non confiance envers le gouvernement C.C.F.

Réponse de Douglas

M. T. C. Douglas a exposé la politique du gouvernement C.C.F. durant son prochain terme. Au cours des quatre premières années de son règne, l'administration C.C.F. aurait concentré son travail à la création et l'expansion des services de bien-être social, au dire du premier ministre. Ces services auraient pris une telle ampleur qu'il serait impossible de les augmenter sans une aide spéciale du fédéral ou une augmentation des richesses de la province. Le coût de ces services rendrait impossible l'exploitation par le gouvernement des industries secondaires, telles par exemple la manufacture de chaussures.

Le premier ministre, dans son discours, a déclaré que le gouvernement concentrerait ses efforts sur les industries fondamentales du minéral et de l'agriculture. A cette fin, le gouvernement continuera sa protection aux ouvriers et aux fermiers.

Son discours a été interrompu maintes fois par les membres de l'opposition, ce qui n'eut pas l'heur de plaire au premier ministre.

Industries

M. Douglas dit que les industries pouvaient se diviser en trois classes: celles établies comme expérience, celles qui devaient faire leur preuve et celles finalement qui furent un succès.

L'Office du poisson ou "Fish Board" est rempli de problèmes et difficultés; l'industrie du tannage et de la chaussure n'est pas payante pour le gouvernement, de même que celle de la laine. En somme, le premier ministre admit que les industries secondaires dans lesquelles s'est embarqué le gouvernement n'ont pas donné les résultats attendus. Il déclara que le gouvernement avait lancé ces industries, parce que les coopératives ou les entreprises privées ne voulaient pas s'en occuper.

La manufacture de boites de Prince-Albert n'aurait trop mal réussi.

Progrès accomplis

Le premier ministre montra le développement accompli dans la production de l'électricité. Il dit que le gouvernement a placé $14,000,000 dans cette exploitation, avec le résultat que la Commission de l'énergie a 10,000 clients de plus que l'hydro du Manitoba.

L'assurance du gouvernement a eu comme effet de faire baisser les taux des autres compagnies d'assurance dans la province, ajouta le premier ministre.

"Si le peuple désire l'expansion des services de bien-être social, il faudra une assistance fédérale ou une augmentation de la production de la richesse. Il faut être pratique", déclara Douglas. Ce qui revient à dire que le gouvernement n'a pas assez d'argent pour faire davantage dans ce domaine. C'est la note dominante de son discours. Il laisse entendre qu'il lui faut plus d'argent.

Le gouvernement aurait donc l'intention de diriger ses efforts vers l'exploitation des matières premières, de l'huile et du minérai et l'augmentation de production agricole.

Sous l'administration libérale

Le premier ministre critiqua l'administration libérale, qui n'aurait à peu près rien fait et montra les merveilles accomplies par l'administration C.C.F. Il dit que son gouvernement avait réduit la dette publique de $214,000,000 à $70,000,000. Son gouvernement consacrerait chaque année la somme de $3,000,000 pour le rachat de dette.

Il passa en revue les divers ministères et leurs activités. Au dire du premier ministre, la Saskatchewan aurait perdu 50,000 citoyens durant l'administration libérale.

M. Douglas fit ensuite une comparaison entre les octrois et les allocations versés aux vieillards, aux mères de familles, qui reçoivent maintenant plus que sous le régime libéral.

En matière d'éducation, il dit que les instituteurs et les institutrices recevaient $700.00 de salaire sous le régime libéral tandis que maintenant leur salaire minimum est $1,200.00. Il dit que ce n'est pas encore suffisant et qu'il faut faire davantage pour rémunérer les instituteurs. L'octroi scolaire de $3,154,000 en 1943 a été augmenté à $5,000,000.

Le gouvernement C.C.F. a construit et entretenu 1,856 milles de route, tandis que durant la même période l'administration libérale n'avait construit et entretenu des routes que sur un parcours de 711 milles.

L'hospitalisation

L'administration du plan d'hospitalisation ne coûte que six pour-cent, soit la plus minime proportion pour la mise en oeuvre de semblables systèmes partout ailleurs.

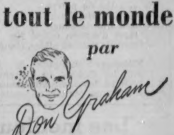
L'hospitalisation coûtera au gouvernement plus de $8,000,000 en 1948, et plus de $9,000,000 en 1949, soit quatre millions de plus que le produit de la taxe, dit-il. La majoration de la taxe ne s'applique pas aux familles.

Douglas répondit à Tucker que les compagnies et les entreprises qui ont été éloignées de la Saskatchewan, l'ont été parce qu'elles voulaient des privilèges spéciaux. Nous n'accorderons aucun privilège spécial, quelle que soit la compagnie, ajouta le premier ministre. L'an dernier 800 compagnies sont entrées en Saskatchewan. C'est donc un non-sens d'affirmer que les industries privées ont été effrayées par le gouvernement C.C.F., déclara Douglas. Le capital privé n'est pas menacé en Saskatchewan.

TOKYO — Les évêques du Japon viennent de publier une lettre pastorale collective sur les fausses doctrines sociales présentes et sur la vraie justice sociale. Ils y déclarent que la vraie justice sociale ne saurait régner d'abord sans non plus la reconnaissance des droits de Dieu. Ils y revendiquent contre le communiste le droit à la propriété privée, et pour les ouvriers le droit à un juste salaire. Ils rappellent enfin que la justice et la charité ne peuvent être séparées, et que c'est seulement dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension réciproque que les problèmes sociaux peuvent être utilement traités entre employeurs et salariés.

Les affaires de tout le monde

par



Avez-vous de l'initiative?

De nombreux patrons m'ont confié que les employés qui ont de l'avancement sont ceux qui font preuve d'initiative.

Prenez Fred, par exemple. Quand il termine une tâche, il n'attend pas qu'on lui dise ce qu'il doit faire ensuite. Il va *demander* une autre tâche. Ou, s'il connaît déjà la routine, il s'attaque volontiers au travail suivant.

Albert fait preuve d'initiative en s'efforçant d'améliorer les méthodes, de trouver des moyens de sauver du temps et de nouvelles idées pour accroître les affaires.

Ils avancent rapidement et ils donnent un bon exemple à celui qui tient à avancer.

Il va sans dire qu'il y a bien d'autres moyens de prouver qu'on a de l'initiative.

Voyez quels sont les problèmes que présente votre emploi — efforcez-vous de les résoudre — et vous aurez vous aussi du succès.

• • •

Des milliers de familles comptent aujourd'hui sur une sécurité financière parce que des agents d'assurance-vie ont su leur faire apprécier les avantages que présente l'assurance-vie.

24M



POUR VOUS, MESDAMES



Aux jeunes épouses

Pour garder votre mari

A quoi bon conquérir un amour si l'on ne sait le garder? Le temps des fiançailles est court, celui du mariage risque de paraître long s'il n'est heureux. Sachez garder votre mari, c'est un art plus difficile que celui de la conquête et nous vous aiderons à y parvenir.

Les querelles

Je suis très attristée de voir que de nombreux jeunes ménages se querellent après quelques mois de vie commune. La lune de miel durait longtemps, autrefois! Aujourd'hui, elle est tellement courte qu'il ne vaut pas la peine d'en parler . . .

Ma jeune amie Simone a épousé, il y a un an, Marc, un charmant garçon. Ils totalisent à eux deux quarante-six printemps, et je peux dire qu'ils ont fait un vrai mariage d'amour. Or, déjà, quelques orages ont éclaté: le premier parce que Simone n'est pas très bonne cuisinière... les autres parce que le jeune ménage connait les affres d'un déséquilibre budgétaire... ou, tout bonnement, parce que Marc n'a pas trouvé son linge en bon état, le matin, au moment de s'habiller.

Un bon diable

Peut-être penserez-vous que ce Marc est un homme irascible, ou bien que sa mère l'a trop gâté... ou bien encore qu'il prend sa femme pour son esclave...

Détrompez-vous, Marc n'a rien d'un Oriental, mais c'est un homme, et il attend de sa femme qu'elle remplisse son rôle de maîtresse de maison. Or ma jeune amie Simone n'a pas été préparée à ce rôle. Elle est beaucoup plus savante dans l'art de rouler artistement ses boucles blondes, de dessiner impeccablement l'arc de ses jolies lèvres, de peindre et de polir ses longs ongles... que dans celui de choyer son mari dans un intérieur confortable.

Les jeunes filles qui se marient doivent savoir retenir leur mari à la maison. Il faut faire aimer à l'homme qu'on a choisi pour compagnon le cadre de la vie conjugale. Si l'amour est la base la plus importante de l'édifice du mariage, pensez aussi que mille autres contingences entrent en ligne de compte pour consolider l'édifice. Une jeune femme doit savoir tenir sa maison; pour cela, elle doit apprendre à coudre, repasser, établir un menu. Si elle n'a pas de domestiques, elle fera par elle-même ces besognes essentiellement féminines; si elle peut se faire servir, elle saura commander et apprécier les services de ses employés.

Ordre et économie

Il n'est pas permis à une femme de se désintéresser de ces choses: celles qui les négligent sont coupables et elles s'exposent à lasser leur mari.

L'ordre n'est-il pas la première qualité d'une jeune femme? . . . Et comment peut-on être coquette si on n'est pas ordonnée? . . .

La seconde vertu féminine est l'économie. Puisque j'ai choisi l'exemple de Simone et de Marc, j'ai remarqué encore que la jeune femme se plaignait sans cesse des crédits limités dont elle pouvait disposer. Ces récriminations continuelles eurent pour résultat de mécontenter son mari, qui, avec la susceptibilité de la jeunesse, se crut personnellement visé et injurié:

— Tu savais bien que je n'étais pas millionnaire en m'épousant, dit-il, je n'ai pas l'âge d'un chef d'entreprise! Il faut faire avec nos moyens!

"Faire avec ses moyens", voilà la clef de l'énigme. Oui, ma chère Simone, il faut faire avec vos moyens. Ne pensez pas que vous pourriez être plus riche: pensez plutôt que vous pourriez être plus limitée et pensez aussi à compter! Ne commandez pas à l'étourdie un morceau de viande qui nourrirait deux jours une famille nombreuse; calculez que votre mari et vous formez une petite communauté de deux personnes aux besoins modérés!

Etourderie et inexpérience

Certes l'étourderie et l'inexpérience sont les apanages, et j'allais dire les privilèges de la jeunesse, mais autant ils me séduisent avant le mariage, autant ils m'effraient après. Je tremble pour vous, ma chère Simone, si vous ne vous mettez pas à votre tâche avec coeur et si vous ne renoncez pas à vos mauvaises habitudes: vous perdrez votre mari.

Mais, si vous consentez à apprendre votre métier de femme mariée, vous le garderez. Je veux entendre dire de chaque jeune mariée par son mari lui-même:

— Ma femme est une maitresse de maison parfaite!

C'est, croyez-le, jeunes femmes, le plus bel éloge que votre compagnon puisse faire de vous. Rappelez-vous toujours que nous sommes les gardiennes du foyer et que c'est nous qui présidons à sa destinée.





Plat de viande hachée et de patates



½ tasse de lait
1 oeuf légèrement battu
3 tasses de flocons de blé entier
¾ liv. de viande crue, hachée
1½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
⅛ c. à thé de thym
⅛ c. à thé de sauge
½ tasse d'oignon coupé fin
3 tasses de patates pilées, chaudes.

Mélangez ensemble le lait, l'oeuf, les flocons de blé entier, la viande, les assaisonnements et les oignons. Mettez ce mélange dans une casserole d'environ 8 pces de diamètre, en le pressant bien dedans. Faites cuire dans un four modéré (350° F.) pendant 30 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit cuite et brunie sur le dessus. Retirez du fourneau.

Brassez bien les patates jusqu'à ce qu'elles soient de consistance légère, et placez-les autour du plat. Remettez le plat au four, et augmentez la température à 450° F. Laissez le tout jusqu'à ce que les patates soient légèrement brunies sur le dessus.

Les meilleures confidentes

Quand ça pèse trop lourd sur le coeur, il est bon de rencontrer une âme sympathique, une oreille dans laquelle on peut exhaler sa plainte, ou le trop-plein de sa joie.

Sa joie . . . passe encore. On peut la dire au soleil, la confier aux calices des fleurs en été, la promener par les champs et les sentiers blancs de neige, en hiver!

Mais la peine, l'inquiétude, le découragement . . . la pensée triste qui, subitement, nous traverse l'âme en laissant un sillon sombre, qui donc nous aidera à chasser ces papillons noirs?

Entre soeurs, il y en a parfois une qui a ce don de comprendre, de partager une peine, d'adoucir un tourment, de faire entrer du soleil et de la lumière dans une âme, dans un coeur qui brusquement avait refermé ses volets.

Les mamans devraient toujours être les meilleures confidentes de leurs filles. Qui donc saurait mieux les comprendre que cette âme à laquelle la leur s'est allumée, ce coeur qui leur a donné le souffle de l'amour?

Les petites filles qui sont cajolées quand elles sont bébés, grandissent trop vite. Elles appartiennent tellement à leur mère, quand elles se cramponnent encore à sa jupe, pourquoi deviennent-elles presque des étrangères quand elles ont pris leur essor, que les compagnes de classe, les amies d'adolescence gagnent leur coeur et leur confiance?

Pourquoi les mamans laissent-elles leurs petites filles qui grandissent, leur échapper petit à petit?

Il y en a chez qui c'est une véritable vocation. Elles ont toujours le bon mot, celui qui remet sur la route, fait reprendre confiance en soi, accepter son épreuve, espérer une consolation.

On a toujours l'occasion de recevoir des confidences de ses soeurs, de ses amies, de ses voisines, même si ce ne sont pas de grands secrets; bien souvent c'est un mot qui échappe involontairement dans la lassitude ou le désarroi d'une déception, qu'il s'agisse du mari, des enfants, des événements . . . Ou c'est le mari qui se plaint à la femme, c'est la femme qui se plaint au mari . . .

La plus parfaite discrétion toujours doit être la réponse à la moindre confidence. Une confidence, c'est un bien qui ne nous appartient pas, qu'une autre personne a déposé en nous comme dans un coffret de sûreté dont nous détenons la clef. C'est une question d'honneur de n'en rien livrer.

Les meilleures confidentes sont celles qui savent relever le moral affaibli, redonner force et confiance. Toutes les épouses, les mamans surtout, doivent être de celles-là.

Alice BER.

Quand vous irez à l'hôpital

Ce n'est pas un souhait..., mais puisque vos chances d'y aller comme visiteur ou patient sont aussi certaines que les taxes, voici quelques suggestions qui vous aideront à conquérir l'amabilité du personnel.

Vos sentiments en y entrant

Qu'il s'agisse de votre appendice, ou du diabète de votre bellemère, si vous n'avez jamais franchi un seuil d'hôpital, ça vous prendra aux narines, cette senteur typique des remèdes et des antiseptiques. Dans l'ascenseur vous y pourrez rencontrer tantôt des heureux qui montent voir le nouveau poupon dans le service de l'obstétrique, tantôt des spécialistes en vareuses blanches qui discutent solennellement de la Péribenzamine et vous figent de leurs grands termes.

Ne vous alarmez pas!

Peut-être bien verrez-vous un opéré qui vous semble à l'agonie dans sa pâleur post-opératoire. Ne vous alarmez pas. Quand ils sont réellement dans un état critique, on les garde à la salle d'anesthésie. Celui-là est donc en danger de revenir 100%.

Gais, chagrins, piteux ou sereins, à l'hôpital comme ailleurs, les acteurs continuent leur rôle dans la Comédie Humaine.

L'accueil

Vous voici à l'étage, au poste d'observation où l'infirmière en charge vous accueille sereinement. Si elle n'est pas d'une cordialité du Jour de l'An. . . , ne lui en tenez pas compte. Elle est "en charge"; elle a des responsabilités magistrales.

Les soucis de l'infirmière

Il faut en être pour savoir ce qui se passe sur un étage. Des frissons subits, des syncopes médicamenteuses, la pression oscillante d'un cas de fracture du crâne quand ce n'est pas l'interne qui est en panne ailleurs quand on le voudrait là, ou une transfusion nécessaire qui chôme, un brûlé qui dort trop, ou les gardes qui reviennent passé l'heure; ceci dit pour oublier les tintouins de la buanderie qui vous dit que vous dépensez trop de linge, du pharmacien qui vous as-



sure que c'est hier encore qu'il vous envoyait du diachylon, quand ce n'est pas la Supérieure qui vous prévient que monsieur le Curé ou l'Aumônier devra être escorté chez Madame X... (qui vous le savez est une de nos Dames patronnesses).

Donc, les hospitalières sont quasi des encyclopédies morbides: songez qu'elles ont, à part des leurs, une bonne partie des ennuis des autres.

Règlements à suivre

Vous vous souviendrez aussi que l'hôpital n'est pas un hôtel pour vous et vos amis.

Si vous êtes un patient, faites de votre mieux pour vous adapter aux règlements tant bien que mal. Un système et une discipline sont nécessaires pour mener toute organisation à bonne fin. Quémander des repas, un bain, une collation, à des heures indues, même si vous êtes au pavillon des Gens Bien, est un manque de savoir-faire. Les plus habiles en délicatesse sont toujours ceux qui obtiennent davantage.

Si vous faites semblant d'être docile, ça marchera, ou tout au moins on vous soignera sans préjudice. Dans le doute, interrogez-vous: "Si tous les patients faisaient comme moi qu'arriverait-il?"

Avec votre médecin

Tout patient qui veut tirer profit de son séjour à l'hôpital doit reconnaître l'autorité, la compétence de son médecin.

Dites franchement vos malaises. C'est puéril de cacher votre âge, même si vous prétendez qu'en vous rajeunissant de huit ans vous êtes presque sûre que ça pourrait vous faire un galant.

Vous souffrez? où? quand? Ce n'est pas pour jouer à l'incrédule que le médecin insiste si la douleur survient assis, debout, couché sur le côté droit, avant, pendant, après les repas, le jour, la nuit, etc.

On exige des analyses de sang, des rayons X? A propos d'examens répétés ne bougonnez pas.



Une radiographie récente est souvent vieille après 36 heures.

On suggère une consultation? Consentez de bon gré. Vous êtes inquiet des honoraires? Parlez-en à votre médecin, celui qui peut trouver remède à tout mal.

Conseils aux visiteurs

"Comment ça va?" est une salutation qu'on devrait souvent modifier quand on visite un malade.

Résistez à la tentation de comparer "votre opération", "votre chirurgien". Il y a des appendices crevés, enflammés, chroniques, renfrognés, incurvés, sus et sous-hépatiques, ombilicaux, etc. Et c'est parce que le vôtre était bien placé que le docteur X l'a enlevé en 8 minutes —

Evitez de comparer — Tante Esther a eu des r'chûtes — et des adhérences — ça l'a emportée...

Vous visitez un neurasthénique — soyez circonspect ou vous perdrez un ami. Ne lui présentez pas un buisson de roses avec l'air épanoui de "Mais, comme tu as l'air bien, ma foi! c'est moi qui devrais être ici avec ma névralgie dans l'épaule, etc." Soyez modéré, ni trop sympathique ni trop jovial et divertissez l'esprit du neurasthénique qui vous tiendra une conversation circulaire sur ses bobos. Il a mal partout, ailleurs, souvent nulle part.

Et les gardes-malades?

Vous en connaîtrez de toutes les sortes. Il y a des infirmières-nées, d'autres sont de pâles silhouettes de Florence Nightingale.

Si vous pouvez obtenir une infirmière spéciale n'abusez pas des privilèges et savonnez-vous les mains tout seul. Ne vous leurrez pas sur son bien-être apparent, sur la chance qu'elle a de vous avoir... C'est vice versa. Bien des infirmières me seconderont en disant que c'est plus divertissant d'avoir une salle que de prendre soin des nattes et des ongles de Madame de La Richemachère.

Vous êtes dans le service général. Cumulez vos besoins: au même appel faites descendre votre lit, changer la bouillotte, remplir votre verre d'eau, mettre l'écran, ranger la table de chevet et l'oreiller, la bande, l'alèze, les fleurs, la fenêtre, l'évier qui coule, la porte qui grince, ou le vasistas qui bâille et vous menace d'un courant d'air.

A moins que vous ne soyez sûr de lui faire plaisir ne sonnez pas votre garde pour lui présenter les visiteurs. "Tu ne trouves pas qu'elle ressemble à notre nièce? Avez-vous votre père, mère? Vos études? Ça coûte donc cher un cours comme vous faites. Avec ça que vous êtes pas réchappée par les temps qui sont... Puis, pas de salaires, des congés rares et la grande éducation, le cours supérieur ou la quatrième année de Lettres-Sciences qu'on vous demande, etc., etc."

A la maternité

Si vous êtes admise en obstétrique que vous ne serez pas malade longtemps, mais vous pouvez donner autant d'ennuis! ! Avec vos cadeaux en éventail, un reposoir de fleurs en corbeilles et le restaurant de dragées, de fruits blets, de biscuits qui s'émiettent, pour passer outre les revues et vos gilets de lit qu'il faut alterner.

Que la journée du baptême soit joyeuse sans burlesque. La réception du premier sacrement n'oblige pas à simuler un cirque.

Soyez propre, ordonné; que les femmes usent d'un maquillage discret; c'est un précieux adjuvant au moral des voisins et un bon coup d'oeil pour le reste de la population de l'hôpital. Ne laissez pas de bijoux en laisse, et c'est s'exposer à des inquiétudes que de garder, manutentionner, afficher une somme d'argent, fût-elle dans votre sac à médailles.



Soyez charitable, que votre tenue soit correcte en ne cherchant pas à épater. Il y a dans chaque hôpital un sanctuaire où vous pouvez offrir quelques fleurs à Celui qui a souffert pour nous.

Que votre radio soit discrète et vos vêtements modestes. Au lever n'agacez pas les bénévoles pour qu'elles vous laissent voir votre dossier. Ce qu'on ne voit pas ne nuit pas.

Au départ, soyez indulgent et généreux en remerciant le personnel qui a fait de son mieux.

N'oubliez pas votre chapelet, brosse à dents, pantoufles et dentifrice. Remettez les livres prêtés; retirez vos valeurs de la voûte de sûreté; n'ayez pas l'air d'un collégien à qui échoit un congé parce que, qui sait? peut-être y reviendrez-vous en 1950... Je veux dire au pavillon de la maternité...

(Une infirmière).

— LA FAMILLE —

LES ENFANTS

Aimez-vous les enfants? . . . Quant à moi, j'en raffole!
Le tout petit enfant, pour moi, c'est une idole;
Joie, orgueil des mamans ,vrai charme du foyer,
C'est l'envoyé du ciel qui fait tout oublier!

Douleurs, déceptions, sources de bien des larmes
S'effacent devant lui. Vainqueur, il l'est sans armes!
L'esprit las et blasé respire sa candeur,
Et près de ce rayon goûte un peu de bonheur!

Les tout petits sont purs: leur âme est transparente
Comme l'onde au repos, car elle est innocente.
Leur regard est limpide et reflète les cieux,
Comme en un livre ouvert, on peut lire en leurs yeux;

Leur rire est cristallin, sans détour, sans mélange,
Ignorant de tout mal qui conduit à la fange,
Comme un souffle d'en haut, il touche notre coeur,
Nous parle du bon Dieu, pour nous rendre meilleur.

Marie-Thérèse MAILLARD.

Un foyer heureux

"Un foyer heureux est un foyer qui forme des citoyens heureux; naturellement, il est essentiel que les enfants aient une certaine sécurité, mais une femme ne peut pas rendre le foyer heureux à moins que l'homme ne joue son rôle et c'est une question de coopération entre les deux, comme nous le savons. Et je crois que nous devons nous rendre compte qu'en fait d'esprit, et de pensée, nous ne voulons pas être considérées comme différentes. Nous ne voulons plus entendre cette sorte de remarque. Vous ne pouvez pas envisager le problème de la même façon que moi, parce que je suis une femme; c'est une idée fausse qui est restée chez certains hommes, mais nous pensons toutes que nous avançons dans l'époque la plus remarquable que le monde ait jamais vue. Nous espérons toutes obtenir la paix que le monde obtiendra si nous unissons nos efforts aux vôtres, si nous travaillons fort et si nous nous rappelons la dignité de tout travail. Le travail à la maison est aussi honorable que n'importe quel travail à l'extérieur".

Dr Marian SHERMAN.

Si vous êtes frileuse

Le meilleur moyen de devenir une personne ennuyeuse et délaissée des gens qui s'objectent aux appartements surchauffés est de vous habituer à fermer hermétiquement les fenêtres et à augmenter le degré de chaleur.

Si votre nature demande beaucoup de chaleur et si vous frissonnez à la moindre brise, portez des vêtements plus chauds. Vous serez ainsi plus confortable et vous n'ennuirez pas votre entourage de vos continuelles lamentations. Personne ne sera obligé de suffoquer afin que vous soyez à l'aise. Votre compagnie sera plus agréable et vous vous plairez partout.

Ne croyez pas, cependant qu'il suffise d'endosser un chandail, ou un manteau. Le meilleur moyen est de porter des sous-vêtements de laine. Le fait de garder votre manteau constitue un reproche à l'égard de l'hôtesse et peut être considéré comme un manque de politesse de votre part.

Pouding croustillant aux pommes



3 tasses de pommes hachées, crues
½ tasse de sirop de maïs
¼ tasse d'eau chaude
¼ tasse de beurre ou de beurre et shortening mélangé
½ tasse de sucre brun
1 tasse de farine d'avoine
¼ tasse de farine
1 c. à thé de sel.

Mettez les pommes dans un plat bien beurré. Mélangez le sirop et l'eau chaude et versez sur les pommes. Mêlez ensemble la shortening, le sucre brun, la farine d'avoine, la farine et le sel, jusqu'à ce que le mélange "s'émiette". Répandez-le uniformément sur les pommes. Faites cuire dans un four à 350° F. pendant environ une heure, ou jusqu'à ce que le dessus soit légèrement bruni.

Conseils aux cordons-bleus

Pour réussir les pâtés: Mettez les pâtés à cuire avec cinq fois leur volume d'eau froide salée. Egouttez, lavez à grande eau, égouttez et faites-les réchauffer dans une casserole.

Pour réussir les oeufs pochés: Choisissez les oeufs de forme ronde et de taille moyenne, plongez-les une seconde à l'eau bouillante pour coaguler légèrement le blanc. Cassez les oeufs dans de l'eau bouillante vinaigrée et procédez comme d'habitude.

Pour réussir biftecks ou escalopes: Mettez-les cuire à la poêle avec du saindoux et ne mettez le beurre frais qu'au moment de servir.

Pour réussir des oeufs sur le plat: Cassez les oeufs dans le beurre bien chaud mais pas coloré, et couvrez jusqu'à cuisson.

Pour réussir une sauce mousseline: Mélangez les oeufs, le sel, le jus de citron, avant de mettre le beurre, ainsi elle sera lisse à souhait.

Pour varier le menu servez des pommes au riz: Préparez un riz au lait bien crémeux vanillé, et préparez également une compote de pommes. Incorporez au riz deux jaunes d'oeufs et battez en neige très ferme les blancs que vous mélangez à la compote. Au fond d'un plat allant au four, étendez le riz que vous recouvrez d'une couche de compote de pommes d'égale épaisseur. Mettez vivement au four et faites monter comme une omelette soufflée.

Le juge — Et vous étiez seul pour commettre ce vol?

Le voleur — Oh! oui, monsieur le juge, aujourd'hui on a tant de mal à trouver une personne de confiance! . . .

Le Courrier de Louise

Q. — Nous sommes ici quelques dames qui voudraient savoir différentes choses par votre courrier, et on m'a chargée d'écrire au nom du groupe. Voici ma question, qui sera suivie de celles des autres signées de leurs noms:

Pendant la saison des fêtes, j'ai invité une famille de huit pour un souper chez moi. Au moment même où ces gens se mettaient en route pour venir, neuf personnes arrivèrent chez eux. C'était à peu près l'heure du souper, et mon invitée me téléphona pour me demander quoi faire. Je lui répondis que ma table était servie et que si ces visiteurs inattendus voulaient les suivre, ils seraient aussi les bienvenus. Ils sont tous venus. J'eus donc à servir dix-sept personnes et ma famille de neuf. Dites-moi si nous avons tous bien agi. Merci. — EVA.

R. — Vous avez donné de nouvelles preuves au dicton qui veut qu'il n'y ait pas au monde d'hospitalité plus cordiale ou plus généreuse que celle des gens de l'Ouest. De plus, vous avez fait honneur à notre réputation d'hospitalité canadienne-française. Vous avez été très généreuse! Vingt-six personnes pour dîner, c'est un nombre de nos jours! J'espère que vous habitez une ferme où l'on a toujours tout ce qu'il faut. En ville, nous serions bien embarrassés d'avoir à servir neuf personnes de plus à un dîner.

Les neuf personnes qui sont arrivées à l'improviste chez vos invités ont manqué gravement de savoir-vivre, d'abord en se présentant à l'heure du repas, sans invitation, puis en ne s'en allant pas aussitôt qu'ils apprirent que les gens de la maison sortaient. Ils n'auraient certainement pas dû les accompagner chez vous. C'était le comble!

Vos invités étaient dans une impasse. Cette dame a bien fait de vous avertir qu'elle avait des visiteurs, mais elle aurait dû leur dire tout simplement que eux-mêmes sortaient, et qu'elle regrettait de ne pouvoir les recevoir.

* * *

Q. — Je suis allée à des noces et quand le temps est venu de placer les convives, une personne dit: "Prenez vos places, les mariés!" J'ai remarqué que la table était bien mise, le gâteau au centre, etc., cependant les mariés se sont placés au bout de la table. Les autres invités prirent place n'importe où autour de la table. Il y avait même des enfants sur les genoux de leurs parents. Nous étions vingt couples. Un prêtre arriva un peu en retard, et on dut mettre un couvert de plus. Cette manière d'agir m'a paru de mauvais goût. Qu'en pensez-vous? Merci.—CORINNE.

R. — Vous avez raison. Il est bien malheureux que personne ne se soit chargé de faire prendre aux gens les places qui leur convenaient, surtout quand on s'était donné tant de peine pour voir à ce que la table soit bien mise. J'imagine aussi qu'on devait attendre ce prêtre pour qui on mit le couvert supplémentaire. Il aurait dû être placé à la table d'honneur, avec les mariés et leurs parents, ou bien à la table des parents si dans ce cas seulement les mariés et leur cortège d'honneur y prenaient place.

Quand on craint la confusion, on n'a qu'à mettre des cartes indiquant les places de chaque invité. Comme cela, il n'y a pas de maladresses. Les mariés doivent évidemment s'asseoir au centre. L'on n'amène pas généralement les enfants aux noces, et s'il y en a, on met une petite table un peu à l'écart pour eux, ainsi ils ne dérangent personne. Après tout, c'est le jour des mariés, et l'attention des invités doit se porter sur eux.

* * *

Q. — Les membres d'un choeur de chant sont invités à venir saluer des nouveaux mariés. Je me demande comment je devrais servir le vin. On me dit qu'aujourd'hui on le sert dans une carafe et chacun verse la quantité qu'il désire dans son verre; d'autres disent de le verser dans les verres et de les passer sur un plateau. Moi, j'aimerais mettre les verres remplis sur la table et laisser chacun se servir, car ils seront une cinquantaine.

Veuillez me donner votre opinion. Dites-moi aussi comment présenter un toast, et qui doit le faire. Merci beaucoup. SIMONNE.

R. — Il serait mieux, je crois, de faire offrir le vin dans des verres, sur des plateaux. Vous pourrez demander à quelques membres de la chorale de vous aider, s'il n'y a personne pour le faire. On ne sert pas le vin dans une carafe pour des soirées.

Pour ce qui est des toasts, le président, ou le directeur de la chorale devra le porter aux mariés. Il s'agit simplement de tourner un compliment à la mariée et de souhaiter du bonheur aux époux. Un tout petit discours suffit et il se termine en disant: "Je bois à la santé de Monsieur et Madame X . ." ou, s'il s'agit d'intimes, ". . . de Jean et Louise".

* * *

Q. — J'aimerais savoir qui doit saluer, quand on arrive dans un salon pour une soirée, l'arrivant ou les personnes qui sont déjà là? Vaut-il mieux donner la main en arrivant ou en partant? Merci.—YVONNE.

R. — Les hôtes doivent toujours donner la main à leurs invités, à leur arrivée et encore à leur départ; les hommes se donnent toujours la main en se saluant, mais pas nécessairement en se quittant. Les dames échangent rarement la poignée de main. Ce n'est qu'en voulant exprimer un vif plaisir à revoir ou rencontrer une personne qu'une femme donne la main, ou encore si elle rencontre une personne de grande renommée qui lui tend la sienne. Il faut toujours se souvenir qu'on ne refuse jamais une main tendue.

L'arrivant dans un salon, après avoir salué son hôtesse, salue les dames et les messieurs qu'il connait. Après cela, il salue celles et ceux qu'on lui présente. Il donne la main à ses amis et aux hommes plus jeunes que lui qui lui sont présentés.

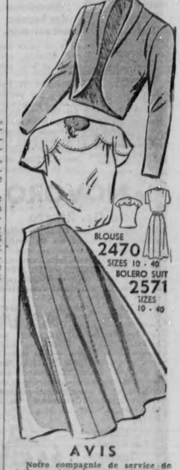
* * *

Q. — J'ai invité plusieurs fois un jeune couple. Tous deux sont bien aimables et répondent toujours: "Oui, nous irons vous voir". Mais ils ne viennent pas. Pensez-vous que mon invitation n'est pas assez cordiale puisqu'ils ne viennent pas? CURIEUSE DE SAVOIR.

R. — Votre invitation a sans doute été vague . . . "Venez donc nous voir!" ou quelque chose de semblable. Quand on veut réellement inviter quelqu'un, il faut être plus précis. Quand vous renouvellerez votre invitation, spécifiez un jour, un soir, et même une heure. Demandez à ces gens s'ils sont libres tel soir, par exemple. S'ils le sont, vous n'avez qu'à leur demander de venir passer la soirée chez vous. Une invitation vague n'en est pas une du tout: c'est pourquoi ce jeune couple n'ose pas vous visiter. Vous verrez qu'il viendra lorsque vous aurez modifié votre invitation.

LOUISE.

La mode pratique



Propos agricoles

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La classification des grains

Au début le commerce du grain se faisait sur une base d'échantillon seulement, c'est-à-dire, le vendeur envoyait à Winnipeg un échantillon du grain qu'il expédiait avec ordre de vendre au plus haut enchérisseur. Ce système est encore en usage mais on s'en sert plutôt rarement parce que le grain rendu à destination doit être déchargé dans un élévateur et perd ainsi son identité. La loi exige que tout grain expédié soit classé par la Division des Grains de l'Ouest (Western Grain Inspection Division).

Le grand principe à la base de tout classement est d'indiquer par un numéro, ou un nom, la valeur réelle du produit. Le meunier étranger qui achète une cargaison de blé canadien d'un classement quelconque, à un prix déterminé, doit avoir une idée exacte de ce qu'il achète car il ne peut risquer son argent. Dès les débuts, il fut convenu que la classification devait être faite par une organisation indépendante de l'acheteur et du vendeur.

Prenons le cas du blé. Sa valeur dépend d'un très grand nombre de facteurs. Il faut tout d'abord déterminer le pourcentage de graines de mauvaises herbes et le pourcentage d'autres grains qu'il peut contenir. Il faut ensuite déterminer s'il contient un excès d'humidité qui pourrait causer une détérioration très rapide s'il n'était pas séché immédiatement. Pour certaines classes de blé de l'Ouest canadien, il faut qu'il soit d'une variété reconnue comme étant de bonne qualité pour la farine. Le classement est basé sur l'apparence, la pesanteur par minot, la couleur, etc. Ce blé peut n'avoir aucune valeur pour la mouture à cause de la carie (smut), de l'ergot, ou il peut être moisi, chauffé, gelé, infesté par des insectes, etc.

Le classement est fait par des hommes qui débutent très jeunes dans le métier comme préleveurs d'échantillons, et qui tout en travaillant sont entraînés au cours d'une dizaine d'années ou plus pour devenir classificateurs. Après plusieurs années d'apprentissage, pas plus de 50 pour-cent des préleveurs d'échantillons parviennent à se qualifier comme classificateurs; il faut pour cette tâche un jugement très sûr, très solide, beaucoup d'esprit d'observation, un odorat très sensible et beaucoup de perspicacité. Les concours et examens ont lieu chaque année devant un comité d'examinateurs. Des candidats subissent ces examens par écrit, mais la décision finale est basée sur le classement qu'ils font sur tout un groupe d'échantillons préparés spécialement pour ces examens. Celui qui n'est pas tout à fait au courant de tous les détails concernant la classification n'a pas la moindre chance de se qualifier.

Le classificateur à son travail reçoit un groupe d'échantillons représentant un groupe de chargements et dans chaque échantillon se trouve un morceau de carton sur lequel il y a, pour toute information, le numéro du wagon du chemin de fer, de sorte que le classificateur n'a rien qui puisse lui indiquer le district d'origine d'un chargement quelconque; il ne sait pas qui est propriétaire, vendeur, ou acheteur du blé qu'il classifie.

Tout expéditeur peut demander une nouvelle inspection s'il croit que le classement ne lui fait pas justice; si cette seconde inspection ne lui donne pas satisfaction, il peut demander ce qu'on appelle une enquête (survey). Les enquêteurs sont nommés par la Commission des Grains, sur la recommandation des Ministres de l'Agriculture des trois provinces des Prairies. Le décision des enquêteurs est finale.

Les problèmes concernant le classement du blé et de tous les grains sont continuellement à l'étude; on compare ce qui se fait ailleurs pour voir s'il n'y a pas lieu d'améliorer le système.

Arthur DUMAIS.

Commandez vos engrais chimiques pour 1949 de bonne heure

Le Canada a employé 672,000 tonnes d'engrais chimiques en 1948 et l'on prévoit qu'il en faudra à peu près autant en 1949. S'il en est ainsi, les approvisionnements d'engrais chimiques en 1949 suffiront aux besoins normaux.

L'azote est toujours rare et cette pénurie nuit à l'augmentation de la production. Cette espèce d'engrais est encore assujétie aux allocations internationales à Washington et la part du Canada en 1949 est fixée à 27,044 tonnes. En 1948 nous en avons reçu 26,448 tonnes. Bien que le Canada exporte de l'azote, il faut faire preuve de bonne foi en n'en retenant pas pour l'emploi au pays une plus forte quantité que celle qui nous est accordée en vertu de cet accord international. Les importations de solutions azotées des Etats-Unis ont été réduites et cela crée une plus forte demande de sulfate d'ammoniaque dont les approvisionnements ne sont déjà pas trop abondants.

On prévoit que tous les phosphates seront importés des Etats-Unis et les stocks devraient être suffisants, à moins de difficultés de main-d'oeuvre ou de transport. La potasse sera importée des Etats-Unis et de la France et les stocks devraient suffire à la demande. Les provinces des Prairies emploient surtout du phosphate d'ammoniaque 11-48 et la demande de ces provinces dépasse maintenant la production domestique, de sorte qu'il y aura vraisemblablement une disette de cet engrais.

Dans certaines régions de culture de récoltes pour la vente au comptant, on estime que les ventes d'engrais chimiques seront peut-être de 10 à 20 pour-cent inférieures à ce qu'elles étaient l'année dernière. L'industrie fonctionne à ce niveau, de sorte que s'il y a une augmentation dans la demande à la dernière minute, certains cultivateurs éprouveront peut-être de la difficulté à obtenir tous les engrais dont ils ont besoin. Si vous voulez obtenir la quantité d'engrais qu'il vous faut, vous devriez être prêts à prendre votre livraison de bonne heure et tout particulièrement en ce qui concerne le phosphate d'ammoniaque 11-48.

Celui qui, dans les choses de la spéculation, erre sur les principes ne peut absolument pas être persuadé; celui qui, au contraire, bien qu'il se trompe sur certaines conclusions, conserve cependant les principes, pourra à l'aide des principes être ramené.

Saint THOMAS.

Publications agricoles fédérales

Il y a plus d'un an le Ministère fédéral de l'Agriculture publiait un Bulletin technique intitulé **"L'Identification par leurs caractères végétatifs de certaines graminées indigènes et naturalisées"**, publication no 762.

Dans ce bulletin, on trouve une clef pour identifier cent deux graminées indigènes et naturalisées. Cette identification se base sur les caractères des parties végétatives, (graine, collet, auricules, ligule et limbe), représentées pour chaque espèce par un dessin graphique, non à l'échelle, mais faisant ressortir les différences de structure et accompagné d'une description détaillée, ainsi que de certains renseignements sur les caractères végétatifs, les parties souterraines de la plante et les conditions d'habitat. Il y a également à la fin de cette publication un index alphabétique des noms botaniques et communs de ces cent deux graminées.

Les lecteurs de ce journal devraient écrire pour recevoir un exemplaire gratuit en langue française de cette publication car elle leur sera utile. L'endroit où écrire est le suivant:

Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Dans votre demande prière d'indiquer que vous désirez recevoir la publication no 762.

Claude MORIN.

Reine de Banff



Joyce Morrison, âgée de 19 ans et étudiante à l'Université de la Colombie-Britannique, a été choisie reine du carnaval annuel d'hiver à Banff, en Alberta. Elle a procédé à la tête d'une parade attrayante qui a traversé le parc à l'ouverture des célébrations de quatre jours. (CP)

Le mouvement des "Convert Makers of America" se répand

Le mouvement des "Convert Makers of America" devra peut-être, dans un avenir assez rapproché, changer son nom contre celui de "Convert Makers of the World" si l'intérêt apporté par les étrangers continue de s'accroître au rythme actuel, apprend-on du directeur spirituel de l'organisation, M. l'abbé E. Juraschek, de San Antonio.

La section la plus récemment fondée est celle de Kyoto, au Japon, organisée par le R. P. John C. Murrett, des Pères de Maryknoll, qui travaille activement à traduire et à répandre les publications du mouvement CMOA et les notes rédigées sur le travail de conversion, littérature que lui fait parvenir Mlle Margaret Lynch, de Pontiac, directrice laïque du groupe des convertisseurs aux Etats-Unis. Rapports des activités et plans d'organisation sont régulièrement envoyés aussi, en réponse à de nombreuses demandes, aux membres du clergé et à certains laïques de Madère, de l'Inde du Sud, de Patna, des Indes et de Peiping, Chine.

L'influence universelle de la presse est signifiée clairement par le fait que le Père Murrett prit connaissance du mouvement des CMOA par l'entremise d'une feuille de magazine enveloppant un colis de denrées envoyé à l'adresse de ses missions. Ce missionnaire déclare que "le mouvement est une organisation splendide et l'une de celles que je recommande déjà chaque matin au Saint Sacrifice. Nos chrétiens, ici au Japon, sont en grande majorité des convertis, leur zèle est admirable et je prévois qu'un tel mouvement ici atteindrait rapidement des proportions remarquables."

Un champ fertile de conversions

Les Convert Makers of America, se basant sur le fait que les patients faisant antichambre dans les bureaux de médecins sont aptes à se porter à la réflexion, ont lancé une vigoureuse campagne de rechristianisation de ces milieux en y étalant des écrits capables d'influence chrétienne. 50 médecins de la Nouvelle-Orléans ont donné leur assentiment au projet en premettant aux CMOA d'étaler leur littérature dans leurs salles d'attente.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-57

LAISSER PASSER

Lorsque la prise d'une levée peut vous affaiblir dangereusement, pourquoi ne pas simplement jeter une perdante?

DONNEUR EST
Est-Ouest vulnérables

N: ♠ 8-4 ♥ 6-4 ♦ V-10-3 ♣ D-V-8-5-4-2

O: ♠ A-V ♥ D-V-10-9-7-3 ♦ D-9-5 ♣ 9-3

E: ♠ R-D-7-6-2 ♥ — ♦ R-8-7-6-4-2 ♣ A-6

S: ♠ 10-9-5-3 ♥ A-R-8-5-2 ♦ A ♣ R-10-7

EST	SUD	OUEST	NORD
1 carreau	Contre	1 coeur	Passe
1 pique	Passe	2 coeurs	Passe
2 piques	Passe	3 piques	Passe
4 piques	Contre	Passe	Passe
Passe			

Entame: roi de coeur.

Lorsque les adversaires détiennent six atouts le plus souvent le partage est 4-2. Comme le plus grand danger pour le déclarant est la suite trèfle, forte chez les adversaires, il doit conserver ses atouts afin de contrôler cette couleur. Il cède donc cette levée en défaussant le six de trèfle. Sud ne peut maintenant continuer coeur sans affranchir la suite d'Ouest. L'as de carreau permettrait également de réaliser une levée de plus que le contrat. Sud change donc à trèfle.

Comme l'entrée (dame de carreau) est incertaine, Est préfère affranchir sa propre suite et joue le deux de carreau. Après avoir pris de l'as, Sud force le déclarant à couper trèfle. Suivent deux coups à l'atout, ce qui en laisse deux aux adversaires. La dame de carreau est jouée et, par mesure de précaution, Est ne couvre pas. Si un adversaire coupe, il ne restera qu'un atout en dehors que le déclarant ira chercher après avoir coupé le retour à trèfle ou coeur. Les carreaux gagnent les dernières levées et le contrat est réussi, Est n'ayant perdu qu'un coeur et une coupe à carreau en plus de l'as de carreau.

Comment Nord-Sud peuvent-ils empêcher Est de réussir un contrat de 4 coeurs?

DONNEUR NORD
Personne vulnérable

N: ♠ A-8-3 ♥ V-9-4 ♦ D-R ♣ 10-8-7-6-3

O: ♠ 6-5 ♥ D-10-6-3 ♦ V-8-5-2 ♣ R-D-4

E: ♠ R-D-7 ♥ A-R-8-5-2 ♦ 9-6-3 ♣ A-9

S: ♠ V-10-9-4-2 ♥ 7 ♦ A-10-7-4 ♣ V-5-2

NORD	EST	SUD	OUEST
Passe	1 coeur	Passe	2 coeurs
Passe	4 coeurs	Passe	Passe
Passe			

Entame: valet de pique.

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Boîte aux Questions

Q.—La virginité, telle que pratiquée dans le clergé et les communautés religieuses, n'est-elle pas contre nature, c'est-à-dire contre l'ordre établi par Dieu et inclinant l'homme au mariage?

R.—Non. S. Thomas nous dit pourquoi avec sa clarté et sa brièveté accoutumées. Si la virginité était contre nature, ce serait, ou bien parce que sa pratique serait opposée à la conservation de l'espèce (ou nature) humaine, ou bien parce qu'elle serait contraire à la nature individuelle de chacun en rendant inutiles l'aptitude et la tendance qui se trouvent en chacun pour la génération. Or, il n'en est rien.

* * *

Q.—La virginité ne s'oppose-t-elle pas à la conservation de l'espèce humaine?

R.—Non; car elle n'est et ne sera jamais que le fait du petit nombre. La majorité des humains optera toujours pour l'état du mariage et verra, par la génération, à la survivance de l'espèce humaine. La poussée des hommes vers l'état d'affection conjugale et vers la procréation est trop forte pour qu'ils y résistent en masse d'une façon victorieuse et persévérante.

* * *

Q.—La virginité vouée à Dieu par promesse ne s'oppose-t-elle pas, du moins, à la nature individuelle de chacun?

R.—Pas absolument. Engendrer n'est pas, comme manger, une nécessité pour l'individu; c'est une nécessité pour l'espèce seulement. Le "multipliez-vous" de la Genèse est un précepte qui lie la multitude humaine, mais non chaque membre de l'espèce. Une personne ne sera donc pas tenue à coopérer à la génération d'autres hommes s'il y est suffisamment pourvu par l'activité d'autrui. "Chaque homme, en effet, a reçu l'adresse à bâtir et le courage pour se battre, écrit le docteur angélique; et cependant il ne faut pas que tous soient maçons ou militaires". Il est même utile, selon la remarque de S. Paul, que certains renoncent à la famille, afin de n'avoir comme préoccupation que Dieu et le salut.

D'ailleurs, le voeu de virginité ne rend pas inutiles la faculté et la tendance génératrices des célibataires. Celles-ci continuent à coopérer au bien-être physiologique des vierges; elles sont, au dire exact des psychologues, source de courage et de virilité; elles fournissent une occasion de combats et de victoires qui mènent les consacrés du Seigneur à une sainteté bienfaisante pour le genre humain autant que pour les vierges elles-mêmes.

Nous pouvons toutefois concéder que l'état de virginité est contre la tendance au plaisir sensuel, en ce sens qu'il ne l'enlève pas, la contrarie même, et se doit de la refréner par une abstinence complète.

* * *

Q.—Quelles sont les sectes protestantes authentiquement unies à l'Eglise Unie (United Church)?

R.—L'Eglise Unie du Canada est une fusion, opérée en 1925, des divers groupes Méthodistes, Congrégationalistes et Presbytériens. Elle englobe toutes les sous-sectes de ces divers mouvements, sans les absorber. Le lien qui unit ces sectes variées est assez lâche et ne peut réussir qu'un amalgame bien souple.

* * *

Q.—L'union de ces sectes est-elle mondiale?

R.—Non. Elle est particulière au Canada. Aux Etats-Unis, en Angleterre et en Australie, des unions semblables ont été formées à diverses conférences de ministres protestants.

* * *

Q.—La dénomination de ces sectes est-elle, par le fait de leur union, vouée à la disparition?

R.—Il ne semble pas, puisque dans la pensée des auteurs de la fusion, les sectes réunies doivent garder leur credo et leur discipline particulière. Le libre-examen protestant ne peut s'accommoder d'une autre solution sans se renier lui-même.

Deux Françaises seront canonisées

VATICAN — Le pape a assisté à la lecture d'un décret "de tuto" pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne de Valois, reine de France et fille de Louis XI, fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade, ainsi que d'un décret "de tuto" pour la béatification de la vénérable Anne-Marie Jahouvey, fondatrice des Soeurs de St-Joseph de Cluny, et des décrets approuvant les miracles proposés pour les canonisations de la bienheureuse Giuseppa Rossello, fondatrice des Filles de Notre-Dame de Miséricorde, et de la bienheureuse Barolemeo Capitani, fondatrice des Soeurs de Charité.

Dans une adresse d'hommage au pape, Mgr René Fontenelle, postulateur de la cause de canonisation de Jeanne de Valois, rappelant que cette sainte avait été considérée dans l'histoire comme un symbole de paix, s'est réjouit de voir que la Providence avait réservé au "pape de la paix" le privilège de la couronner et a ajouté: "Aujourd'hui comme de son temps, dans un monde en pleine évolution, Jeanne de Valois sera un inlassable agent moral et spirituel. Sainte Jeanne de France n'aura pas d'autre ambition, Très Saint-Père, que de vous aider surnaturellement à faire régner la paix".

SOPRANO



Lois Marshall, jeune chanteuse au talent prometteur, sera de nouveau l'artiste invitée de L'Heure Northern Electric, diffusée par les postes de Radio-Canada lundi, le 28 février. Accompagnée par Paul Scherman et l'orchestre de concert, elle interprétera des œuvres de Verdi et de Rodgers. Hyman Goodman, violoniste de renom, se fera entendre au même programme dans "Songs My Mother Taught Me" de Dvorak-Kreisler.

Si l'opinion publique daignait s'enquérir d'où elle vient et de quelle manière elle se forme, elle aurait honte d'elle-même.

Cte de BELVEZE.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Un secret

a) "Grand-mère, dit Louise, j'ai un secret à vous dire". (b) Grand-mère elle qui était au pied d'un arbre a répondu: "Déjà, ma petite Louise a un secret".

c) — Oui, pourquoi pas?

— Bien, dis-le vite.

— Grand-mère, ça me coûte de le dire.

— Tu n'as pas besoin d'avoir honte.

— Bien, ôtez vos lunettes et ne me regardez point.

d) Grand-mère ôta ses lunettes et ferma ses yeux. (e) Louise demanda: "Grand-mère, le saviez-vous qui a mangé la crème dans l'armoire?" (f) La grand-mère a répondu: "Non". (g) Louise a dit: "Bien, c'est moi qui ai mangé la crème. (h) J'ai bien honte de le dire mais je voulais me confesser".

Gabrielle GAUDET,
Grade 5 B, école Bellevue,
Bellevue.

* * *

Il est intéressant de voir comment l'élève, au moyen du dialogue seulement, a pu raconter si bien sa gentille histoire. Le dialogue, nous l'avons souvent dit, est un excellent procédé de composition. Dans un récit surtout, il donne du mouvement et de la vie. Le plus souvent, il se mêle au dialogue beaucoup de style narratif. C'est celui qui ordinairement se prête le mieux à la narration. D'ailleurs, trop de dialogue peu devenir monotone, peut aussi compromettre la clarté de la composition, pour peu que les personnages soient nombreux. Ici l'élève a su éviter les ambiguïtés en ne nous présentant que deux personnages. Le lecteur n'est jamais en peine de savoir qui parle. La conversation n'est pas monotone non plus parce que l'élève a pris soin de n'écrire que ce qui était nécessaire à son récit, d'éviter toute longueur. Cela est très bien. Nous devons la féliciter aussi de la façon naturelle dont elle fait parler et agir ses personnages: Louise, bien de son âge, familière, un peu timide pourtant; grand-mère, bonne et complaisante. Le sujet est bien traité aussi: pas un instant l'élève ne s'en éloigne; du commencement à la fin, le secret constitue l'objet principal d'intérêt. C'est pour toutes ces qualités que la composition a mérité le prix provincial.

Nous n'avons que deux ou trois légères fautes à relever. On aura remarqué que les verbes ne sont pas tous au temps voulu. Il faudrait: "Grand-mère répondit..." (b), (f); "Louise dit..." (g), au passé défini, puisque c'est le temps que nous trouvons (et c'est celui qu'il faut) partout ailleurs: "... dit Louise" (a); "Grand-mère ôta... ferma..." (d); "... Louise demanda" (e). La phrase (b) gagnerait à être légèrement simplifiée, ainsi: "Grand-mère qui était..."; le pronom "elle" est de trop. De même, à (c): "Grand-mère, saviez-vous qui..." est plus correcte que: "... le saviez-vous qui." Enfin (h) laisse peut-être à désirer: Louise ne devrait-elle pas dire plutôt: "J'ai bien honte de l'avoir fait", ou bien, comme elle l'a dit dans (c): "Ça me coûte de le dire"? Sûrement, elle n'a pas honte de le dire. Mais comme on en jugera, ce sont là des détails seulement. La composition en somme est excellente et nous en félicitons l'élève.

Eugène ADOLPHE.

Pour rire

— Dis donc, veux-tu me prêter cinquante dollars?

— Pourquoi faire?

— Pour les prêter à X...

— Comment? X... a besoin d'argent?

— Oui, pour me le rendre, il me le doit.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Emphase. "Je l'affirme avec **emphase**". (emphatically)

Dire: "Je l'affirme catégoriquement, a b s o l u m e n t, énergiquement".

1. R e f u s e r **emphatiquement.** (emphatically)

Refuser carrément, refuser net.

Ne pas confondre le sens très différent de "emphase" et "emphasis".

Le sens de "emphase" est une pompe affectée dans le discours ou le ton.

Racine a raillé dans ses **Plaideurs** l'emphase des avocats de son temps. Le mot anglais "emphasis" signifie force, énergie (d'accentuation), accent oratoire de bon goût. "To ask with emphasis", ce n'est pas demander avec **emphase**, mais avec insistance.

1. Mettre de l'**emphase** sur un fait, sur une parole (to lay emphasis on a fact, on a word).

Appuyer, insister sur un fait; faire ressortir, mettre en relief (une qualité, une situation, etc.); faire sortir (un trait de caractère, un rôle).

Responsable. "L'Allemagne est **responsable** pour les souffrances de la France" (responsible for).

Dire: "L'Allemagne aura à rendre compte, sera comptable des souffrances de la France".

"To be responsible for something" ne se rend pas par "être garant, porter la responsabilité qu'une chose s'accomplira", mais par: devoir rendre compte, devoir supporter les responsabilités, les blâmes, les reproches qu'entraînera une affaire.

Pomme d'Adam. Quelle est l'origine de l'appellation "pomme d'Adam" que l'on donne communément à la saillie que les hommes ont à la gorge?

Réponse. Cette saillie est formée, chez l'homme, par le corps thyroïde ou glande thyroïde. Son appellation "pomme d'Adam" relève d'une légende. Cette légende raconte qu'Adam, par peur d'être surpris, lorsqu'il transgressa l'interdiction divine au paradis terrestre, avala gloutonnement la pomme. Un morceau de ce fruit s'arrêta dans sa gorge ou il demeura fixé. Et la descendance du premier homme porta depuis les traces visibles du péché commis. Il faut remarquer d'ailleurs que la "pomme d'Adam" ne se rencontre pas chez la femme.

Bizarreries. La langue française contient indubitablement de nombreuses bizarreries.

Une fiancée dit: "Mon futur était présent." On raconte qu'une jeune fille, pour plaire à ses parents, s'était promise à un jeune homme qu'elle aimait fort peu. Celui-ci, s'en doutant, avait résolu de gagner l'affection de la jeune fille en lui offrant un fort beau cadeau. La fiancée, contemplant le cadeau, laissa échapper ces mots:

—J'aime mieux le **présent** que **le futur.**

Un maître d'école disait à ses élèves:

— Je vous avertis que le **premier** qui sera **le dernier** recevra une punition.

Quand le commerce **ne marche pas,** on dit qu'il **s'en va.**

Les journaux disent que la police fait une **descente** quand elle va déloger les habitants du sixième étage d'une maison.

C'est quand il fait un temps de chien qu'il n'y a pas un chat dehors.

Quand on veut avoir de l'argent devant soi, on commence par le mettre de côté.

Quand les intérêts d'un capital s'accumulent, on dit qu'ils **courent.**

Quand quelqu'un ne sait où aller coucher, on dit qu'il est dans de beaux draps.

Un homme transpire quand il a couru; un bruit transpire avant de courir.

Au temps des beaux jours de la France, on allait à Pau pour soigner les maladies de foie et à Foix pour soigner les maladies de peau.

Par suite d'un accident, un pauvre diable avait eu les deux bras coupés:

— Pauvre bougre, disait-on, il va lui falloir tendre la main.

Paul LEFRANC.

XXIIe ANNEE — NUMERO 15
College de St-Boniface

Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origène Fillion et Wilbrod Leclerc

Nos martyrs

Cette année, le triduum de la Vocation reçut un éclat inaccoutumé; il coïncidait avec la célébration, dans la cathédrale, du [illegible] centenaire des saints martyrs du Canada.

Mardi et mercredi, les 8 et 9 février, nous avons eu le bonheur de posséder dans notre chapelle la châsse des reliques des saints. Le R. P. Noel Germain, S.J., qui les avait apportées de Québec, nous raconta leur histoire émouvante.

Je ne sais pas ce que Brébeuf, Lalemant, Garnier — les seuls dont nous avons les reliques — ont [illegible] de nous, eux qui, comme professeurs, surveillants et même préfets, ont connu les élèves de France et du Canada au XVIIe siècle. Leur charité de grands saints leur a sans doute interdit toute comparaison. Nous pouvons nous demander si leurs travaux apostoliques et leurs souffrances nous sont aussi connus qu'aux élèves de leur temps, qui dévoraient leurs fameuses Relations.

Nous avons assisté au triduum solennel à la cathédrale, où les élèves ont fait les frais du chant. Souhaitons n'avoir pas admiré en [illegible] exemple de zele et d'hé[illegible] que nous don[illegible] les apôtres de notre [illegible]

[illegible] de la Méthode A ont [illegible] saynète mêlée de récits et de chants et qui portait sur l'histoire de nos saints missionnaires.

SPORTS

Chez les jeunes

Dimanche, dans notre petit monde du sport, se déployait une activité non dépourvue d'intérêt. Nos Atomes, sous la direction du Frère Omer, allaient chercher la victoire au Juniorat: 3 à 2. Au collège, C.S.B. III perdait pied contre Norwood: 3 à 9, tandis que C.S.B. II annulait avec les Victoria Cubs de la ligue juvénile de Winnipeg: 4 à 4.

Mardi, nos Moyens-"midgets" cèdent, par 4 à 7, devant de gros Whirlways de Fort Rouge.

Le Canadien

Notre Grande Equipe gagna ses épaulettes et "mérite certes des félicitations". Nous citons ici les paroles du chroniqueur des sports de CKSB. Vaincre n'est rien de nouveau, mais vaincre les Canadiens de la ligue junior de Winnipeg est digne de mention.

Le Canadien était venu avec son alignement au complet et croyait profiter d'une simple pratique. Les joueurs du Pere Robitaille, se fiant plus à leur vitesse qu'à leur taille, prennent, dès la première manche, l'avance de deux points. A partir de la deuxième période, l'adversaire se sent forcé d'y aller de toutes ses forces. Mais les collégiens ont pris confiance en eux-mêmes et gardent jusqu'à la fin l'avantage du jeu, qui leur donne la victoire par 5 à 3.

Joute rapide, intelligente, sans aucune punition. C'est la deuxième année que les jeunes Canadiens nous visitent. Avec leur gérant, nous souhaitons que cette rencontre toujours intéressante devienne une coutume.

Les Pères

L'équipe des Pères manque un peu de cohésion, cette année. Dans une partie contre les Petits, par exemple, leur équipe exsangue ne comptait comme joueurs vraiment "Pères" que le Frère Hervé et le Frère Couture.

Mercredi soir, à 7 h., pour la partie traditionnelle contre le C.S.B.-Philo du capitaine Lambert, ils étaient plus nombreux. Ils l'emportèrent par 7 à 6. Le Père Labarre se dépassa par sa célérité. Dans leurs buts, Padouc cadet se surpassa vraiment, tout fier de jouer pour une équipe si fortement disciplinée.

JEUNESSE

Jeune homme connais-tu la vraie jeunesse? Celle qui se répand en toi, transcendante à ces innombrables moments qui font rider et grisonner ton chef, fixe et mystérieuse comme une âme dans un corps. La jeunesse qui boit toutes nos énergies comme la mer suce les ruisseaux; jeunesse qui produit dans un acte, un événement éternel. Reconnais-tu la jeunesse du jour que le divin Artiste nous offre, jour tout moite de rosée et d'une fraicheur qui laisse fuir les peines opaques de la nuit? La jeunesse d'un Dieu qui nous prodigue sans cesse la lumière du soleil, de ce soleil qui peut galvaniser les cellules du corps et rajeunir l'âme blasée? La jeunesse d'un Dieu qui "est passé en hâte par nos bois et dont le seul passage les a laissés revêtus de beauté". (Jean de la Croix). Ou la grave jeunesse d'un Père qui, dans sa miséricorde emportée, s'oublie lui-même et s'écrie dans l'éternité: "J'ai jeté par-dessus mon épaule tous vos péchés passés". (P. Charles). D'un Père qui brûle de nous voir recommencer à neuf.

Voilà la vraie jeunesse: la simplicité mûrie qui fait la perfection d'un être. Car Dieu n'est-il pas infiniment simple, et partant, éternellement jeune? Autrement sa vieillesse serait l'indice d'une imperfection, d'une sujétion à un créateur . . .

L'immobilité nous saisira, et, en ce jour-là, nous aurons cessé de vieillir; nous recommencerons, mais avec une spontanéité inflexible, ce que nous devrions à chaque jour de la vie recommencer sans trêve: le travail du rajeunissement. Il s'agit de se retrouver soi-même tel que Dieu nous a entrevus en sa conception. La plupart des hommes deviennent autour de quarante ans ce qu'ils devaient devenir. Mais une foule d'autres ne s'approchent jamais d'eux-mêmes, de cet être pensé de toute éternité et créé pour une fin conditionnée par les grâces nécessaires à l'achèvement d'une personne, spécimen unique en ce monde. C'est donc chose sérieuse que de devenir soi-même. Et la simple pensée de se voir chargé de cette "chose infiniment sérieuse, ce travail ontologique" (François), devrait nous faire tressaillir de crainte mêlée d'enthousiasme. S'il fallait que j'arrive à l'éternité sans l'accomplissement qu'Il avait prévu en me créant! S'il fallait que je devienne une pauvreté à cause de tous mes refus à la Grâce qui me tend la main!

Oh non! Il ne faut pas que mon âme soit vieille dans un corps mortel, puisque c'est elle l'animatrice chargée de son éternité propre, et qu'elle doit pour cela se [illegible] toujours alerte, féconde et réceptive comme un miroir. "Si [illegible] venait me dire, maintenant [illegible] je déborde de jeunesse et d'ardeur, que je n'ai pas assez de force en moi pour rester jeune d'âme et d'esprit quand ma chair sera racornie et desséchée comme une écorce tombée de l'arbre, je demanderais passionnément de [illegible] dans ma beauté!" (Fran[illegible]) Jamais je ne voudrais [illegible] à ma jeunesse, mais plutôt la devenir plus entièrement, de façon plus établie.

Je voudrais à chaque aube de ma vie m'écrier, dans un désir de toujours savoir qu'au fond rien n'est banal: "O mon bon Maître, je vous remercie du parfum des fleurs, du parfum des âmes, de la possibilité de vous ressembler toujours un peu plus par ma jeunesse, du reflet ici-bas de toutes les immortelles beautés!" En mes actes, la jeunesse devrait être tellement ancrée qu'elle illumine sobrement ma vie et la guide comme "la lumière éclaire tout l'océan sans se mouiller". (P. Charles). Je voudrais vivre de cette jeunesse que l'on retrouve dans la fleur éphémère qui choisit de mourir à bonne heure plutôt que de mourir d'une immolation médiocre. "La plupart autour de nous sont détendus, comme des arcs trop mous et qui refusent de passer leur énergie aux flèches". (P. Charles).

Vieillesse

Ce sont ceux-là qui manquent de soif et d'ardeur, et qui ne vivent pas du syllogisme continuellement assimilé que l'on appelle conviction. Ce sont des vieillesses (jeunesses blasées) qui mourront d'avoir manqué de désirs tandis que d'autres mourront d'avoir trop désiré.

Ah! il faudrait faire une guerre à la masse de vieillards aux chairs fraiches qui ne peuvent dans la rue ou dans les corridors se rencontrer sans accomplir un "body-check" en règle. Qui mangent suffisamment entre les repas afin de pouvoir se livrer pendant ces repas à la lecture d'un journal "intellectuel", c'est-à-dire consacré aux dieux du sport. Ah! si les estomacs pouvaient avoir la liberté de parole . . . Il faudrait aussi réveiller à temps les autres vieillards qui endossent des périodes de classe entières avec un surcroit de parti pris ou de prévention persuadée contre un professeur qui n'aurait peut-être pas d'autre désir que de déserter ces magnifiques "attentifs", alors que ces gens incarnent la rougeur même lorsqu'ils se présentent devant un groupe, sans savoir s'ils ne deviendront pas eux-mêmes des professeurs bouffons et endormeurs. Et que dire de ceux-là qui dans une chapelle conversent avec autant d'aise que dans une salle d'attente où l'on est retenu jusqu'à la représentation . . . Mais ce qui fait jongler le plus, c'est de constater l'idée purement théorique que l'on se crée d'une Majesté qui s'avéra infinie dès la pensée de l'homme. On se redit cela en mouton: et cela est appelé candidement la religion "vécue". Il ne faudrait pas non plus oublier ceux qui font du signe de croix le signe de bien d'autres choses assez inquiétantes, et de la génuflexion un geste abstrait! Ceux qui essaient d'accomplir un travail spirituel en écoutant une musique animale, quoique aucune musique ne devrait être entendue pendant un travail quelconque ou une conversation, à cause de l'attention qu'elle annihile. Et enfin, il faudrait parler à ces gens qui, à la table, n'ont d'autre souci que de soigner l'animal et qui ne servent les convives qu'après avoir été sourds à une kyrielle de demandes . . .

Mais qui nous montrera la voie de l'émerveillement progressif? Voici.

Jeunesse

Jeune homme, connais-tu l'héroïque jeunesse de Thérèse de Lisieux? C'est elle qui devint si petite devant les hommes qu'elle pouvait parcourir le monde entier sur l'aile d'une simple prière filiale. Elle s'entendait répéter souvent: "Quand vous serez parfaite, vous deviendrez plus simple encore; plus on s'approche de Dieu, plus on se simplifie". Connais-tu la jeunesse du Père Bernard, ardent dans le désir de l'immolation accomplie, qui enfin s'épanouit en un martyre par lequel il s'envola dans l'éternelle jeunesse? Sais-tu la jeunesse de Mozart, "cet enfant de génie, qui presque jusqu'à sa mort, apprendra, réapprendra son art . . . avec une patience, une obstination, une humilité d'écolier?" (H. Ghéon). Jeunesse de François D'Espiney, de Jacques D'Arnoux, de Jacques Chevrier, du Frère Lavallée, et du jeune compatriote Gérard Raymond, qui recommençait sa vie à chaque jour de l'année. Un jour, inquiet du silence de son ami intime, il s'écriait: "Ce n'est pas la première fois que je 'commence' ainsi. Il me semble que vous devez sourire un peu, ô mon Jésus, de toutes ces protestations d'amour, de ces promesses. Mais non, si vous souriez, je sais bien que c'est seulement pour m'encourager à avancer sans crainte, avec confiance et simplicité. Le petit enfant est sincère, quand il promet à sa maman de ne plus faire ce qu'elle lui défend, jamais, jamais. Et la mère accueille avec joie, avec amour, les serments de son enfant, bien qu'elle sache que le lendemain, peut-être, il faudra recommencer".

L'entreprise

Tu vois, jeune homme, que l'armée des héros est lumineuse au travers de la nuit des âmes tièdes. Ce qu'il faudrait entreprendre, Mauriac nous le résume dans son étude sur "Le Jeune Homme": "Qu'attendre d'un homme après cinquante ans? Nous nous y intéressons par politesse et par nécessité, sauf s'il a du génie: le génie, c'est la jeunesse plus forte que le temps, la jeunesse immarcescible . . . Et le don de poésie, dans un homme, c'est la jeunesse survivante, sa jeunesse plus forte que le temps . . . L'horrible et sublime destin de Baudelaire, de Verlaine, de Rimbaud tient dans le don effrayant de ne pouvoir vieillir. Autour d'une âme adolescente et pleine de désirs, leurs corps seuls se défaisaient . . . Tout l'effort de l'homme sans Dieu tend à prolonger le plaisir d'amour au delà de la jeunesse . . . Et en amour, comme dans tous les arts, quel péril que la facilité! . . . Jeune homme, souviens-toi: c'est environ la vingtième année que vous aimiez vous tracer des règlements, toujours violés sans doute; mais le souci survivait à toutes les défaites d'organiser votre vie intérieure".

Toi, jeune homme, qui t'élances de tout ton poids vers ton éternité, puisses-tu aimer ta jeunesse avec assez d'ardeur pour la conserver incorruptible et progressive toujours! Qu'au jour du grand départ pour la fixité et la découverte croissante de la jeune et insondable Simplicité, ton oeil ne se ferme pas sur l'étrange morsure qui hantait le poète jusqu'à lui arracher ce cri de re[illegible]:

D[illegible] qu'as-tu fait, toi que voilà, [illegible] jeunesse?

CHRISTIAN.

Silence observé par la presse hongroise

BUDAPEST — La presse de Budapest observe le silence le plus complet sur l'allocution prononcée par le Saint-Père devant le consistoire. Pourtant, dans les milieux ecclésiastiques informés on en a eu connaissance, mais il est impossible pour l'instant d'obtenir [illegible]

Le Règne Social du Sacré-Coeur



Chronique de l'Intronisation

Ce ne fut qu'en 1927 — 20 ans seulement après la fondation de l'Oeuvre de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles chrétiennes — que le Père Matéo lança son appel pour l'Adoration nocturne au foyer.

Depuis longtemps déjà cette pensée hantait son esprit. Quoi de plus naturel puisqu'il appartient à une Congrégation réparatrice, qui pratique l'Adoration perpétuelle de jour et de nuit?

Mais il hésitait, car l'idée était en soi hardie et il craignait un échec. Les réponses enthousiastes qu'il reçut et les adhésions nombreuses qu'il recueillit firent de cette initiative, dès le début, un triomphe pour le Coeur de Jésus. Aujourd'hui, l'Adoration perpétuelle est assurée dans un grand nombre de nations et de foyers.

Nous voudrions montrer brièvement en quoi elle consiste et quelle est son opportunité actuelle.

Comme son nom l'indique, l'Adoration nocturne au foyer consiste à faire des foyers intronisants des sanctuaires familiaux, prolongements du sanctuaire eucharistique, où tous les membres de la famille, parents et enfants, se relèvent d'heure en heure, de 10 heures du soir à 5 heures du matin, une fois par mois, à jour fixe pour offrir au Sacré-Coeur de Jésus un hommage de réparation.

Quoi de plus convenable, en effet, que d'offrir cet hommage à Notre-Seigneur, roi méconnu de la société et bafoué par elle, aux heures et dans le temps où il est le plus offensé?

Si cependant, pour une raison quelconque, une famille entière ne peut pas assurer la relève devant l'image du Sacré-Coeur, l'un ou l'autre membre le peut. Dans ce cas, qu'il se fasse inscrire et incorporer si possible à la grande famille paroissiale. Car on admet aussi à la veillée devant le Sacré-Coeur les personnes isolées. Groupées entre elles, elles peuvent assurer une ou plusieurs nuits dans une paroisse.

Si nous considérons maintenant l'opportunité de cette pratique, elle n'échappera pas aux esprits clairvoyants. Si, à l'époque du déluge "toute chair avait corrompu sa voie", nous dit la Sainte Ecriture, il en est encore ainsi, toutes proportions gardées, aujourd'hui. Que de scandales, de désordres dans la conduite, de dévergondage éhonté dans les moeurs! Quel paganisme renaissant, après vingt siècles de civilisation chrétienne, jusque dans les milieux chrétiens et réputés "bien pensants"!

Et que dire des spectacles? Ecoutons là-dessus le cri angoissé du Père Matéo: "N'êtes-vous pas saisis le soir, quand vous voyez se détachant dans une orgie de lumière la silhouette de ces théâtres où tous les vices trouvent leur apothéose? . . . Hélas! que de "catholiques", que de chrétiens, dans quelques-unes de nos capitales assistent couramment à ces scènes de relâchement moral, applaudissent à des spectacles coupables!

Il est donc temps, si nous voulons endiguer le fleuve de boue qui nous submerge et qui menace d'emporter la famille, de lui opposer nos Adorations nocturnes au foyer. Il est temps d'offrir au Coeur outragé de Jésus une réparation familiale et sociale.

Au fleuve de boue, il faut opposer un fleuve d'amour et de prières, afin que la justice de Dieu ne nous plonge pas de nouveau dans un déluge de sang, de deuils et de larmes, mais que de son Coeur s'échappent des flots de miséricorde et de paix sur le monde.

Aux âmes ferventes, aux familles du Sacré-Coeur de répondre à son appel angoissé!

Pacôme BUISSON, SS.CC

Pour renseignements au sujet de l'Adoration Nocturne, écrivez au Secrétariat de l'Intronisation, 680, rue Langevin, St-Boniface, Man.

Organisateur

M. C. H. MacKelvie, président du comité des donations de sang au Manitoba, a annoncé que **M. A. G. H. Clarke** a été nommé organisateur des transfusions de la Croix Rouge au Manitoba.

PARIS — Le ministre de la Justice, André Marie, a résigné ses fonctions et on a rapporté qu'il est dans un état grave. Il souffre des poumons. Il contracta une maladie pulmonaire durant son séjour au camp de concentration de Buchenwald.

Le lt.-col. Lalonde est nommé sous-ministre

OTTAWA — L'hon. Milton F. Gregg, ministre des Affaires des anciens combattants, annonce la nomination par la commission du service civil du lieut.-col. Georges-Lucien Lalonde, O.B.E., E.D., au poste de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires des anciens combattants, où il succède à M. J.-M. Bernier, qui succomba récemment à une crise cardiaque. Cette nomination est faite à la suite d'un concours annoncé au public et après examens tenus à Ottawa, à Montréal et à Québec.

Officier

Aimé par ses compagnons, le simple soldat Lalonde est devenu officier après avoir servi dans la milice active non-permanente depuis 1930 jusqu'à l'ouverture des hostilités de la deuxième guerre mondiale. Lorsque le régiment de Maisonneuve fut mobilisé, le 1er septembre 1939, le lieut.-col. Lalonde détenait le rang de capitaine et il traversa la mer avec son unité au cours de l'été 1940.

Instructeur

Il revint au Canada en décembre 1941, comme instructeur du cours des officiers supérieurs au collège militaire royal de Kingston et, plus tard, il fut nommé officier d'état-major à Montréal. A sa propre demande, le capitaine Lalonde retourna au Royaume-Uni avant l'invasion et fut nommé commandant en second du régiment. Il fit la campagne dans le Nord-Ouest de l'Europe avec ce même régiment et fut nommé officier commandant en campagne avant la victoire. Le lieut.-col. Lalonde ramena le régiment au pays, et rentra à Montréal le 27 novembre 1945.

MARIE ROLLET (I)

Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau



— Comment, madame Hébert, vous ameneriez vos enfants vivre dans ce pays barbare! — Réfléchissez, voisine, si vous vendez tout votre bien vous ne pourrez plus revenir en France! — Songe, Marie à quels dangers tu exposes tes enfants: la traversée, le climat dur de la Nouvelle-France, les Indiens qui torturent . . .

Les craintes de ses parents et amis n'ont pas découragé Marie Rollet. La voici en route pour la Nouvelle-France avec son frère, Claude Rollet, son mari, Louis Hébert et leurs trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume. Cette vaillante Française est la première mère de famille qui dit adieu à la France pour s'installer définitivement au Canada.



— Seigneur, sauve-nous, nous périssons! — Maman, j'ai peur des grosses vagues! — Mon Dieu une banquise énorme! cette fois le vaisseau ne résistera pas au choc! — J'ai mal au coeur, maman; je voudrais débarquer! La traversée dure 13 longues semaines. Près de Terre-Neuve la tempête et les glaces flottantes effrayent les passagers; le capitaine et l'équipage eux-mêmes ne sont pas rassurés. Le Père Caron confesse et bénit tout le monde. Marie Rollet soulève son petit Guillaume pour être certaine qu'il reçoit aussi la bénédiction du bon Père! Enfin la tempête s'apaise, le vaisseau arrive à Tadoussac où l'on fait escale avant de continuer jusqu'à Québec.



En 1617 il y a une cinquantaine de personnes à Québec. Quelle joie de voir arriver les Hébert! — M. de Champlain nous envoie une famille qui va s'établir ici. — Qui ça? Louis Hébert, qui a déjà fait ses preuves en Acadie, et tous les siens. Tenez, les voici! — Regardez les beaux enfants! — Sont-ils courageux ces Hébert, ils ont vendu tout ce qu'ils [illegible] en France; ils n'y retourneront jamais!



— Allons, Guillemette, mets vite le couvert, ton pere va rentrer. Il a toujours grand faim après sa journée au champ. — Maman, voici des fagots pour le feu. — Merci, m[illegible] Guillaume. — Bonsoir, la maisonnée! Quelle odeur appétissante! Tu nous as encore préparé un de ces fricots dont tu as le secret, ma bonne Marie. Ah, qu'on est bien en famille!

ÉDUCATION PHONÉTIQUE

Sans Cailloux!

Oui! J'exige et je veux perfectionner mon langage parlé pour le rapprocher de ma pensée!

Air: Nous n'irons plus au bois...

Répartition pour cette quinzaine, pages 92, 101 à 107 et 115 de "SANS CAILLOUX", pages 3, 16, 17, 22 et 23 de "ECHO de Sans Cailloux". (Ces deux livres sont en vente chez l'auteur). Prix: $3.00 livre du maître; $0.40 celui de l'élève.

Educateurs canadiens, quelque important qu'il soit de communiquer à nos élèves tout le savoir possible, il est beaucoup plus important de leur montrer comment se servir de ce savoir et comment le faire valoir, pour leur profit et celui de la génération.

Dire n'est pas instruire: mieux vaut donc être le guide des élèves que leur cocher. En conséquence, ralentissons notre zèle dans les multiples énoncés théoriques de "l'utilité du langage", "du développement du langage", "des facteurs du langage", "des défauts du langage", etc., etc., et passons plutôt à l'application pratique par des exercices méthodiques, pour établir notre langage parlé sur une base physiologique. Déracinons le mal à sa source, dès la première année d'études et répartissons à chacune des autres années un programme gradué, pour ne pas avoir à seriner à tous les degrés du cours, la rengaine des fautes et des défauts de première année.

Les procédés en phonétique "SANS CAILLOUX" brisent tous les organes à l'expression prompte, spontanée, juste et vraie des idées et des sentiments; ils assouplissent et fortifient la voix. Ces études enseignent le chemin du naturel ou plutôt le secret de n'en jamais sortir. L'utilité de cette science dans l'enseignement du langage parlé et du langage écrit paraît si évidente, qu'on est aujourd'hui surpris d'en avoir autrefois douté.

Que de choses intéressantes, que de finesses de langage, que de beautés de style passent inaperçues sous les yeux du lecteur mais que la phonétique "SANS CAILLOUX", par l'application de l'accent tonique, fait comprendre facilement. Ainsi à la page 115 de "SANS CAILLOUX" et à la page 17 de "ECHO de Sans Cailloux", nous constatons que, dans le morceau intitulé "Avons-nous assez de plaisir", chacune des idées exprimées est mise en évidence, par l'application de cet accent tonique.

Le lecteur voudra-t-il donner une intensité de voix sur les syllabes écrites en caractères gras, inévitablement, il éduquera son oreille au rythme de la phrase et saura donner aux mots le vrai sens, celui qu'a conçu l'auteur. De plus, dans le travail de recherche des idées, l'esprit de l'élève se concentrera sur les mots, en trouvera la nature, la fonction. Combien de fautes grammaticales seront ainsi évitées.

Raffermissons maintenant notre volonté et notre appareil résonateur par la répétition de "Je veux et j'exige; j'exige et je **veux**" "Qu'as-tu **tué**, lundi? **dis**. — J'ai **tué** deux petites tor**tues**", "Fruit cuit, fruit..." — Illustration, p. 16 de "ECHO de Sans Cailloux".



Je veux et j'exi ... ge

Le son à l'étude, cette quinzaine, est celui de "**é fermé**", voir "SANS CAILLOUX", pp. 92 et 101; "ECHO de Sans Cailloux", p. 22. Il est à remarquer que chez nos petits Canadiens, les commissures n'étant pas assez écartées, les lèvres sont molles. Les muscles de la langue, non raffermis, ne favorisent pas une émission pure. Ainsi, le "é fermé" est souvent entendu "in". Ex.: "déjeunin et dinin", au lieu de "déjeuner et dîner".

Rappelons-nous que la bonne émission des sons est obtenue par l'exacte position de la langue et des lèvres. Pour la prononciation "é fermé", la pointe de la langue est en bas, contre les dents inférieures.

Cette voyelle "**é fermé**" est maintenant chantée sur l'air: "Gai lon la, gai le rosier..." L'enfant est entraîné à battre la mesure avec la main, n'est-ce pas; suggérons-lui de la marquer ici par la cadence des pas, tout en conservant le petit doigt entre les mâchoires et la main gauche sur la hanche. Constatons un aspect de la personnalité par l'attitude et le rythme.

Pour susciter un grand intérêt chez l'enfant, la partie musicale et solfiée est écrite à la page 22 de "ECHO de Sans Cailloux". Une conversation s'engage maintenant sur le thème "Allons nous promener". Cette prose rimée avec le son "**é fermé**", en plus de raffermir le point d'articulation de cette voyelle, invite les professeurs à faire dramatiser les divers métiers et professions. Ainsi, au lieu de demander: "André, qu'est-ce que tu feras plus tard? Aimeras-tu être médecin? Et toi Jean, forgeron? Et Micheline, que penses-tu? Seras-tu couturière?" etc., etc., ne croirions-nous pas plus logique, par exemple, de faire agir aujourd'hui, le forgeron, dans sa boutique? demain, le médecin, à son bureau, à domicile, à l'hôpital? la couturière, à son atelier? le boulanger..., l'avocat..., le professeur..., etc.? L'alphabet ne manque pas pour nous suggérer telle profession ou tel métier. Et pendant que cette semence d'idées germerait dans le cerveau de l'enfant, le choix de sa carrière, d'après ses aptitudes et ses goûts, se dessinerait graduellement. Quel que soit le rang social qu'il occupera, il aura toujours à se servir de la parole pour agir sur l'esprit et le coeur de ses semblables. Pour rendre cette parole intelligible et intelligente, disciplinons notre appareil résonateur par quelques phrases types, p. 107 de "SANS CAILLOUX" et p. 23 de "ECHO de Sans Cailloux", nos I et II, a, b, c.

Exécutons ces exercices chaque jour et ayons foi dans le succès. Soulignons bien maintenant, par l'application de l'accent tonique, toutes les idées contenues dans l'acte d'espérance.

Acte d'esp**é**rance. Mon **Dieu**, appuyé sur vos pro**messes** et sur les mérites de Jésus-Christ, mon **Sauveur**, j'esp**è**re avec une ferme con**fiance** que vous me ferez la **grâce** d'obser**ver** vos commande**ments** en ce **mon**de, et d'obte**nir** par ce moy**en**, la vie éter**nelle**.

Qui nous empêcherait de dramatiser la dictée des commandements, sur le mon Sinaï; la scène des Hébreux, au pied de la montagne?

Puisque nous parlons des commandements, appliquons l'accent tonique pour en faciliter la compréhension:

Les Commandements de **Dieu**. Un seul **Dieu** tu adore**ras** et aimeras parfaite**ment**. **Dieu** en **vain** tu ne jure**ras** ni autre **cho**se pareille**ment**. Les dim**anches** tu garde**ras** en ser**vant Dieu** dévote**ment**. Père et **mère** honoreras afin de **vivre** longue**ment**. Homi**cide** point ne seras de **fait** ni volontaire**ment**. Impu**dique** point ne seras de **corps** ni de consente**ment**. Le bien d'au**trui** tu ne pren**dras** ni retien**dras** sciem**ment**. Faux témoi**gnage** ne di**ras** ni menti**ras** aucune**ment**. L'oeuvre de **chair** ne désire**ras** qu'en mar**iage** seule**ment**. Biens d'au**trui** ne désire**ras** pour les **avoir** injuste**ment**.

Dans la récitation des commandements, sur le même ton, la ponctuation est impuissante à communiquer, aux éléments de la pensée, la vie et la couleur. Ces derniers résultats, auxquels tend la récitation expressive, s'obtiennent en ajoutant l'accent et les inflexions de la conversation. Non seulement, ces inflexions donnent à la phrase du charme et de la vérité, mais elles sont nécessaires pour traduire le vrai sens, lequel tient à l'inflexion elle-même. Demandons aux élèves de s'entendre lire ou réciter les commandements, d'abord sans l'application de l'accent tonique, puis avec l'accent tonique et tirons les conclusions. N'est-ce pas que l'intonation juste révèle tout le contenu d'un mot et en marque la portée?

Inspirons-nous de la page 96 de "SANS CAILLOUX" et de la page 18 de "ECHO de Sans Cailloux" pour associer la phonétique aux tables d'addition et de multiplication. Mains sur les hanches, respiration profonde, respect de l'accent tonique et débit facile; commençons la table de 6. Zé**ro, six, dou**ze, dix-**huit**, vingt-**quatre** (4) **4 fois 6: 24**; **tren**te, trente-**six**, quarante-**deux** (7) 7 fois 6: 42; quarante-**huit**, cinquante-**qua**tre (9) 9 fois 6: 54; zé**ro, six**..., etc., jusqu'à épuisement du souffle.

Ce procédé, en plus de faire acquérir de la fermeté dans l'énoncé des chiffres, permet à l'élève de deuxième année de se faire un jeu des quatre tables d'arithmétique, et de les débiter sans erreur. A la page 7 de "SANS CAILLOUX" et à la page 16 de "ECHO de Sans Cailloux", la gentille Huguette qui a appris ses tables, à base de respiration et d'exercice phonétique, nous dit: "**Je réussis**".

Agissons de même et le succès est assuré. Soyons fidèles au prochain rendez-vous; nous mettrons à jour la surprise mentionnée dans le septième article de cette campagne d'éducation phonétique.

Berthe GAGNON, D.L. Phon., Auteur de "SANS CAILLOUX" et de "ECHO de Sans Cailloux", Directrice de l'Institut canadien de Phonétique, 1808 est, boulevard St-Joseph, app 6, Montréal 34, P.Q.

Je ré . . . . us . . . . . sis

S. Exc. Mgr Maurice Roy au Vatican



Pendant que les gardes suisses demeurent immobiles à leur poste, **S. Exc. Mgr Maurice Roy** (second à gauche), archevêque de Québec, traverse la salle Clémentine se dirigeant vers les appartements pontificaux pour une audience privée avec Sa Sainteté le pape Pie XII. **Mgr Parent**, recteur du collège canadien à Rome, accompagne le prélat canadien qui accomplit sa visite "ad limina". (CW)

La France a-t-elle retrouvé son équilibre politique?

(Suite de la première page)

éveillé dans l'esprit des Français dégrisés la nostalgie des années passées. Cet ensemble de facteurs explique la remontée politique du parti de M. Herriot couronné par l'élection de M. Queuille aux fonctions de chef du gouvernement.

Mais le succès aurait été moins complet, et en tout cas moins rapide si le parti radical n'avait eu l'habileté d'enfoucher le cheval de bataille du R.P.F. derrière le général de Gaulle. Oh! la liaison entre les survivants d'un régime défunt et ceux qui rêvent d'une V° République n'a rien eu de passionnelle. Repoussé par les formations monolithes — M.R.P., parti socialiste et parti communiste — le général de Gaulle s'est vu contraint d'accepter les rares concours politiques qui s'offraient à lui. Ceux-ci sont venus le plus souvent des anciens partis du centre et de la droite, plus désireux de reconquérir des positions perdues que de hâter la venue du régime souhaité par de Gaulle. Ce fut donc le mariage de raison, et même la bigamie politique, avec le système de la double appartenance. Car on pouvait à la fois être membre d'un parti déterminé et souscrire des polices d'assurance électorale auprès du R.P.F.. Grâce à quoi le parti radical a pu avoir un pied dans chaque camp et se maintenir au pouvoir tout en faisant élire ses candidats par les voix de l'opposition gaulliste.

Mais passée la fête, adieu le saint. Au lendemain des récentes élections au Conseil de la République, le R.P.F. s'est aperçu qu'il avait couvé des oeufs radicaux. Et les poussins nouvellement éclos manifestèrent un esprit d'indépendance qui surprit fortement l'inexpérimentée couveuse.

Devant ce fait, le R.P.F. a dû réviser ses conceptions et modifier sa stratégie. Il avait cru à une conquête rapide et triomphale du pouvoir. Mais compte tenu de la défection radicale, ses succès électoraux n'ont pu se révéler décisifs. Partisan convaincu de la guerre de mouvement, le général de Gaulle a dû se résoudre à la guerre de position, à l'attaque frontale. Organiser, consolider et conserver le terrain conquis, tel a été le mot d'ordre donné au R.P.F. en attendant qu'un nouveau bond en avant soit possible.

A la recherche d'alliés moins décevants que les radicaux, le R.P.F. s'est tout naturellement tourné vers le M.R.P., qui fut l'enfant chéri du général. Mais les avances faites aux républicains populaires ne donnèrent que peu de résultats. Une rencontre de Gaulle-Bidault se solda par un échec, l'ancien ministre des affaires étrangères refusant, au nom des principes du M.R.P. les propositions électorales du général. "Mais vous subissez défaite sur défaite, dit le général, et bientôt le M.R.P. ne jouera plus aucun rôle". "Nous avons perdu des batailles, mais nous n'avons pas perdu la guerre", répondit M. Bidault répétant ainsi les paroles prononcées par le général dans son appel historique du 18 juin 1940.

A la suite de cette entrevue, dont l'échec est en partie imputable à des animosités personnelles, l'action du R.P.F. contre le M.R.P. et contre la coalition gouvernementale s'accentua. La cuirasse de celle-ci comporte un point faible, l'éternelle question de la laïcité, qui divise les socialistes et les républicains populaires, notamment en ce qui concerne les problèmes de la liberté de l'enseignement. Comme naguère les communistes, le R.P.F. s'aperçut que la liberté de l'enseignement liée au problème des subventions aux écoles catholiques était sinon un argument politique, du moins un moyen de briser l'alliance gouvernementale du M.R.P. et du parti socialiste. Aussi bien le général de Gaulle, qui avait longtemps méconnu la question, se prononça-t-il en faveur de l'octroi de subventions à l'enseignement libre. Cependant, cette prise de position nouvelle ne jeta pas seulement le désarroi dans les rangs du M.R.P., accusé par certains catholiques de sacrifier les écoles libres sur l'autel de la "troisième force" gouvernementale. Elle provoqua également des remous dans les rangs mêmes du R.P.F., dont certains membres importants comme MM. Capitant, Malraux et Soustelle ne conçoivent l'enseignement que comme un service public fortement étatisé et soustrait à l'influence directe de l'Eglise. Si le M.R.P. réagit en accentuant sa pression sur le gouvernement afin qu'il soulage les infortunes des écoles libres, le R.P.F. fit machine arrière et à l'issue de son récent congrès de Lille, il se contenta de promettre "dans le cadre des lois existantes", une aide aux familles pour **l'éducation** de leurs enfants, rejetant ainsi toute idée de subventions directes à l'enseignement libre.

Au demeurant, le R.P.F. constitue à n'en pas douter la seule force capable de s'opposer victorieusement au parti communiste au cas où celui-ci recevrait de Moscou l'ordre de conquérir le pouvoir par la violence. Mais hors de cette redoutable éventualité, le groupement présidé par le général de Gaulle — qui n'a certes pas voulu cela — sert paradoxalement les intérêts des hommes du Kominform en affaiblissant le gouvernement et en permettant à la propagande communiste d'exploiter devant les masses crédules et facilement apeurées, le "danger fasciste" représenté par le R.P.F. Ce phénomène s'est particulièrement manifesté lors des récentes élections municipales de Grenoble, qui se sont soldées par des gains sensiblement égaux du R.P.F. et du parti communiste au détriment des partis gouvernementaux. Dans le même ordre d'idées, le discours prononcé par le général de Gaulle à l'issue du 2° Congrès du R.P.F., et dans lequel l'ancien chef de la France libre a menacé de "chasser les usurpateurs" au cas où ceux-ci refuseraient une large consultation populaire, a été largement exploité par les adversaires du R.P.F. qui ont voulu voir dans les paroles du général l'annonce d'un coup de force contre le régime. Les communistes en particulier se sont déchaînés contre le général "factieux" et contre le R.P.F. accusé de préparer ouvertement la guerre civile. Sans doute, il est faux que de Gaulle songe à recourir à la force pour reconquérir le pouvoir. Mais ses paroles et ses méthodes donnent à ses ennemis de trop faciles arguments de propagande.

Il faut cependant reconnaître que l'opposition du général de Gaulle au régime actuel n'est pas seulement négative. La présence du R.P.F. est un contrepoids fort utile à l'influence du parti communiste, et la garde montée par les hommes du général aux lisières du front gouvernemental incite les ministres et les partis de la majorité à une prudente sagesse. Il est non moins certain que la plupart des heureuses décisions de ces derniers mois ont été prises, consciemment ou non, sous l'effet de la crainte que de Gaulle inspire aux gouvernants.

A bien y regarder, il semble que la France a retrouvé son traditionnel équilibre politique. Entre les forces d'opposition sensiblement égales du R.P.F. et du parti communiste se retrouve le centre qui gouverne, comme il l'a souvent fait depuis plus d'un siècle, en s'appuyant tantôt à droite, tantôt à gauche, permettant au pays d'éviter les aventures et d'échapper aux excès. Un régime ainsi basé sur le compromis permanent n'est sans doute pas l'idéal. Il assure néanmoins une certaine stabilité à la France, qui sans doute ne demande rien d'autre après les dures secousses des dix dernières années.

Maurice HERR.

Avertissement aux fermiers

WINNIPEG — J. H. Evans, sous-ministre de l'agriculture au Manitoba, a averti les fermiers que des centaines de mille d'acres de bonne terre doivent être converties en pâturages.

Il a déclaré que si les fermiers ne donnent pas un long repos à leurs terres, après plusieurs années de lourdes récoltes de grain, les rendements futurs iraient en diminuant.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
Heure des montagnes
(540 kics)

LUNDI 28 FEV.
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chanson française
- 4.15—Courrier de Radio-parents
- 4.30—Yvan l'Intrépide
- 4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 1er MARS
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chansons françaises
- 4.15—Le Ciel par dessus les toits
- 4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 2 MARS
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chanson française
- 4.15—A être communiqué
- 4.30—Yvan l'Intrépide
- 4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 3 MARS
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chansons françaises
- 4.15—L'école des parents
- 4.45—Un Homme et son Péché
- 5.00—Notre français sur le vif

VENDREDI 4 MARS
- 4.00—Radio-journal
- 4.10—Chansons Françaises
- 4.15—L'heure dominicale
- 4.45—Un Homme et son Péché
- 5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 5 MARS
- 9.30—Bulletins d'information
- 9.33—Aventures scientifiques

CBFY, Verchères, P.Q.
Heure Solaire
(Ondes courtes)

VENDREDI 25 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fins gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Le Moulin de la chanson
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Faire-part
- 4.45—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La Revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son Péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
- 6.45—Les Peintres de la chanson
- 7.00—Connaissez-vous la musique?
- 7.30—Mosaïque canadienne
- 8.00—L'orchestre symphonique de Toronto
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Chronique
- 9.30—Les Idées en marche
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique de danse
- 11.00—Fin des émissions

SAMEDI 26 FEV.
- 11.00—L'Heure dominicale
- 11.15—Musique populaire
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Les Alouettes Eveready
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Notre Français sur le vif
- 12.45—Chansonnettes
- 1.00—L'opéra Metropolitain
- 4.00—Variétés
- 4.45—La Survivance française
- 5.00—Interview en marge du hockey
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—L'Orchestre symphonique de la NBC
- 6.30—Soirées de chez nous
- 7.30—Le Bal des copains
- 8.00—Radio-journal
- 8.05—Joute de hockey
- 9.30—Musique de danse
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre
- 11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 27 FEV.
- 11.00—Airs d'opérettes
- 11.30—La Voix du Canada
- 12.00—Jardins plantureux
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Radio-Collège.
- 1.15—Claves Y Maracas
- 1.30—Tableaux d'opéras
- 2.00—Le Music Hall
- 2.30—Chansonnettes
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.30—Radio-Collège
- 4.00—Le ciel par-dessus les toits
- 4.30—L'Heure dominicale.
- 5.00—General Electric
- 5.30—Radio-journal
- 5.40—Intermède
- 5.45—Radio-Collège
- 7.00—Ici, l'on chante
- 7.30—Tambour battant
- 8.00—Nos futures étoiles
- 8.30—Musique que nous aimons
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Chronique de France
- 9.30—Poésies d'Alain Grandbois
- 9.45—Récital.
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique de danse
- 11.00—Fin des émissions

LUNDI 28 FEV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fins gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Faire-Part
- 4.45—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La Revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son Péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
- 6.45—Les Peintres de la chanson
- 7.00—L'heure Northern Electric
- 7.30—Qui suis-je?
- 8.00—Radio-concerts
- 8.45—Le Trio lyrique
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—La politique provinciale
- 9.30—Images de France
- 10.00—Adagio
- 10.30—Appointment with music

MARDI 1er MARS
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—Le quart d'heure de détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—Courrier de Radio-parents
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Faire-Part
- 4.45—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La Revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son Pêché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
- 6.45—Les Troubadours du Québec
- 7.00—Le choc des idées
- 7.30—Les concerts symphoniques
- 8.30—L'école des parents
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Conférence
- 9.30—Félix Leclerc
- 9.45—Contes d'Yves Thériault
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre

MERCREDI 3 MARS
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fins gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Les amis de l'art
- 2.00—Le Pèlerinage des malades
- 2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Faire-Part
- 4.45—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sportive
- 5.30—La Revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son Péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
- 6.45—Les Peintres de la chanson
- 7.00—Ceux qu'on aime
- 7.30—Le Faubourg à m'lasse
- 8.00—Radio-Carabin.
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Conférence
- 9.30—Gordon Manley, pianiste
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique

JEUDI 3 MARS
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—Quart d'heure de détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Le Moulin de la chanson
- 2.00—Chefs-d'oeuvre
- 3.00—L'Heure du thé
- 3.15—Pour les malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.15—Faire-Part
- 4.30—Chansonnettes
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La Revue de l'actualité
- 5.45—Chronique du ski
- 6.00—Un Homme et son Péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
- 6.45—Les Troubadours du Québec
- 7.00—Les Talents de chez nous
- 7.30—Sérénade
- 8.00—Théâtre-Ford
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Les affaires de l'Etat
- 9.30—Félix Leclerc
- 9.45—Airs d'opérettes
- 10.00—Adagio
- 10.30—Dance Orchestra

Frontière revisée entre le Manitoba et l'Ontario

TORONTO — On a demandé aux gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Manitoba d'approuver une nouvelle ligne de délimitation entre ces deux provinces.

L'arpenteur général, F. W. Beatty, du ministère des terres de l'Ontario, a fait savoir que la revision de la frontière commencée en 1897 a été complétée l'an dernier et qu'elle n'apportera pas grand changement à la précédente ligne de délimitation.

M. Beatty, qui est aussi commissaire des frontières pour l'Ontario, a dit qu'on a gardé le silence sur cet arpentage jusqu'au moment où la commission a soumis ses recommandations.

Le Manitoba a gagné une petite bande de terre, mais cette lisière de terre de 8 pieds s'étend sur 284 milles de brousse, de marais, jusqu'aux rives de la baie d'Hudson, s'arrête en deçà de 16 pieds de l'ancienne ligne.

Près de l'extrémité de la ligne, les arpenteurs ont rencontré un trappeur qui se servait de viande d'ours blanc pour nourrir ses chiens. Durant la dernière partie de leur travail, les hommes vivaient dans des tentes à double revêtement éclairées à l'électricité. Un des hommes s'est même servi d'un rasoir électrique.

L'arpentage a débuté à un méridien à l'endroit le plus septentrional du lac des Bois et, en 1898, on était rendu à la rivière Winnipeg. Les travaux furent interrompus alors jusqu'en 1921, puis repris en 1929, pendant deux ans, et de nouveau à l'hiver de 1937. On utilisa sur une partie du parcours des traîneaux à chiens. Les arpenteurs atteignirent les rives de la baie d'Hudson à midi, le 6 avril 1948.

Délégation apostolique à Dakar

On sait que le Saint-Siège envoie, dans de nombreux pays, des Représentants officiels, dont la fonction est de tenir le Souverain Pontife au courant de la vie des églises locales. Les uns ont un caractère diplomatique: ce sont les Nonces et Internonces. Les autres, qui n'ont que des fonctions proprement ecclésiastiques, sont les Délégués Apostoliques. Il n'existait en Afrique, jusqu'à ce jour, que deux Délégations Apostoliques: l'une pour les territoires soumis à la Couronne Britannique, l'autre pour l'Afrique du Sud. Une troisième vient d'être créée pour les possessions françaises. Le Siège en est à Dakar, et le premier titulaire est le Vicaire Apostolique de ce lieu, S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre. De la Délégation Apostolique de Dakar relèvent 45 circonscriptions ecclésiastiques. La population catholique de ces territoires dépasse le chiffre de 2,600,000, et l'évangélisation en est confiée à une douzaine d'instituts missionnaires, sauf le Vicariat de Miarinarivo, à Madagascar, qui est desservi par le clergé indigène. La nomination de Mgr Lefebvre à ces hautes fonctions a été accueillie avec une satisfaction universelle.

Le mal a rarement été aussi puissant—Pie XII

VATICAN — Sa Sainteté Pie XII a permis la célébration de messes spéciales le dimanche de la Passion — qui tombe cette année le 3 avril — lors d'une exhortation qu'il fit à la hiérarchie du monde entier. Le pape a demandé aux fidèles de prier et de recevoir la sainte communion. Cette dévotion spéciale de la part du clergé et des fidèles aura pour but d'expier les crimes des ennemis de Dieu.

La Sacrée Congrégation de la Consistoriale a prononcé une sentence d'excommunication contre tous ceux qui ont participé au procès infâme du cardinal Mindszenty et contre ceux qui ont témoigné contre lui. Ce décret étendait la première sentence d'excommunication portée contre tous ceux qui avaient pris part dans son arrestation.

Le Pape a donné à tous les prêtres du monde entier la permission extraordinaire de célébrer une deuxième messe le dimanche de la Passion, la messe votive pour la rémission des péchés. Les prêtres ne peuvent ordinairement célébrer qu'une messe le dimanche, excepté dans les cas où les besoins de la paroisse nécessitent la célébration de deux messes par le même prêtre. Une messe votive est ordinairement permise certains jours sur semaine, mais non pas le dimanche. Les prêtres peuvent dire trois messes le jour de Noël et le 2 novembre, fête de la commémoration des fidèles défunts.

La lutte entre le bien et le mal a rarement été si aigüe.

Le Saint-Père a déclaré que le conflit entre le bien et le mal a rarement, si jamais, été aussi aigü qu'au temps présent. La vertu et la force que l'on voit dans le monde aujourd'hui rappellent "les premiers temps du christianisme", tandis que l'iniquité des méchants a atteint un degré d'impiété incroyable qui n'a pas son pareil dans l'histoire.

Le dédain des choses divines, qui fut le premier péché de l'homme, est la source la plus pernicieuse de tous les maux, et dans le moment présent ses ravages se répandent presque partout dans le monde. Il produit des maux sans nombre, spécialement dans les pays où une conspiration contre Dieu a été mise sur pied. "L'athéisme ou la haine de Dieu prive l'homme de sa dignité spirituelle, en fait l'esclave du matérialisme et détruit toute trace de vertu, d'amour, d'espoir et de beauté surnaturelle."

Le Saint-Père a approuvé les démarches faites en vue d'unir plus étroitement les Etats dans une alliance qui leur aiderait à écarter les luttes, les conflits civils et les guerres, lesquelles, à l'avenir, avec les nouvelles armes, causeront des destructions effroyables.

"Mais cette tentative d'union sera établie sur une base mobile, a-t-il ajouté, à moins que l'on ait partout un sentiment très développé de la fraternité humaine. L'expérience nous enseigne clairement que les hommes ne se reconnaissent comme des frères que dans la mesure où ils se reconnaissent les fils d'un même Père. Si l'on répudie le respect que l'on doit au Législateur Suprême et au Juge Divin, le bien et le mal ne sont que des vains mots; la loi morale s'écroule; s'il n'y a pas de sanctions à craindre, l'iniquité est poussée jusqu'à ses dernière limites; les hommes se livrent au carnage mutuel comme des bêtes féroces et leur grand plaisir réside dans l'accomplissement de ces cruautés.

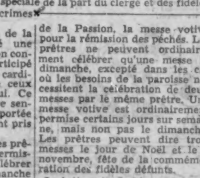
Les prières et la messe sont un remède contre l'impiété

Le Saint-Père a ajouté: "Si nous voulons promouvoir davantage la ferveur religieuse et nous protéger contre l'impiété criminelle de ceux qui, dans le monde actuel, tournent leur haine contre Dieu, nous devons avoir recours à la prière. Y a-t-il quelque chose que la prière ne puisse accomplir? — Nous avons aussi le Sacrifice Eucharistique qui continue d'une façon non-sanglante l'immolation du Christ sur le gibet de la croix et en applique aux âmes les fruits rédempteurs."

En terminant le Saint-Père a déclaré: "Nous avons décidé après mûre délibération et réflexion de vous permettre et de vous exhorter, ainsi que tous les prêtres, de célébrer à nos intentions une deuxième messe, le dimanche de la Passion de cette année. Cette messe sera la Messe Votive pour la rémission des péchés, à moins que l'on doive dire cette messe à l'intention de l'évêque ou des fidèles.

"Ceux qui, pour une raison valable, ne feront pas usage de ce privilège, diront la messe du dimanche et recommanderont instamment notre intention à Dieu pendant le Saint Sacrifice."

"Puisque les fidèles, en raison des liens réciproques qui les unissent au Corps Mystique du Christ, devraient toujours participer aux joies et aux souffrances de l'Eglise, invitez-les ce dimanche-là à venir aussi nombreux que possible; qu'ils méditent sur la gravité de l'heure actuelle qu'ils prient et supplient Dieu avec ferveur, et qu'ils reçoivent tous la sainte Communion."



L'Eglise roumaine en danger de disparaître

VIENNE — Deux popes orthodoxes roumains, les révérends Florian Galdau et Leu Basil, sont arrivés en Autriche. Ils ont déclaré avoir fui leur patrie pour protester contre les tentatives de fusion de leur église avec l'église orthodoxe russe. Ils ajoutent que le patriarche de leur église mène campagne contre l'Eglise catholique, l'Eglise anglicane et diverses confessions protestantes. Ils pensent que cette campagne prépare l'annexion de la Roumanie à l'U.R.S.S.

Le procès de Budapest





S. E. le cardinal Mindszenty et son secrétaire, **M. l'abbé A. Zakar**, suivent la procédure tandis qu'un officier de la cour de Budapest montre le contenant de supposés documents prouvant que le cardinal aurait fourni des informations aux Etats-Unis et qu'il aurait pris part dans le marché noir. Comme on le sait, le cardinal et ses hommes de confiance furent condamnés. Le verdict de Budapest a soulevé une tempête de protestations dans le monde entier. (CP)

A Travers les Centres Français de la Colombie-Britannique

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Vancouver

Partie de cartes

Le 12 février au soir, un bon groupe d'amis faisait cercle joyeux autour du Comité paroissial. Chacune de nos réunions possède de multiples avantages: jouer aux cartes n'est qu'une diversion accessible à tous; surtout on cause en français, on entretient des relations amicales avec compatriotes et co-paroissiens; la modeste obole de chacun éteint la dette de notre église; après une semaine de dur travail, c'est un soir de doux repos; au sortir d'un milieu anglais, c'est un foyer de chaude gaieté française émaillée d'histoires et de chansons savoureuses. Nous fûmes honorés par la présence de Mlle Gracia Daoust, de Penticton, de MM. René Cyr et Armand Carignan, de Ponteix.

Cordiale bienvenue à tous pour la prochaine partie de cartes du 26 février, qui se tiendra à 3050, rue Heather.

Charmante réception

En pénétrant dans la salle paroissiale St-Sacrement dans l'après-midi du 16 février, l'oeil se reposait d'admiration sur une jolie toilette nouvelle: murs décorés des symboles toujours jeunes de la saint Valentin; table centrale ornée avec goût d'un massif de fleurs odorantes rouges et blanches, de chandelles aux flammes ardentes, de plateaux chargés de douceurs appétissantes. Vous reconnaissez la délicate touche féminine de nos Dames Auxiliaires. Malgré une pluie persistante, quelques distingués visiteurs et de nombreuses Dames très gentilles nous encouragèrent de leur présence. Le thé fut aimablement servi par Mmes Eugénie Lacerte et Donat Bougie, relevées par Mmes Aimé Masson et Henri Lapointe.

Décès

M. A.-L. LAROCHELLE

Le mardi 15 février, M. Alphonse-Léonidas Larochelle mourait subitement à sa demeure de Vancouver, 5453, rue Slocan. Il était âgé de 46 ans. Marié à Ponteix, il résida plusieurs années à Saskatoon où il fut gérant de la "Sovereign Life" et Commissaire de l'école St-Paul.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Meek, le samedi 19 février. Etaient présents: ses fils, Roger, de Calgary, Albert, Edouard et Marcel, de Vancouver, sa soeur, Mme Jutras, de Nanaimo, et une nombreuse assistance. Nos sympathies à son épouse et à sa famille, ainsi qu'à Mme Albert Lefebvre, dont le père est décédé le 14 février.

Communion générale

Le dimanche matin 20 février, nos Dames Auxiliaires assistaient à la sainte Messe de 9 h. 30 et communiaient en groupe. Un appétissant déjeuner leur fut ensuite préparé par les hommes de la Société du saint Nom de Jésus et servi gentiment par les jeunes filles de notre C.Y.O. Un succès complet récompensa les efforts zélés des organisatrices. Cordial merci à nos 70 convives.

Caisse Populaire

Elle est née; deuxième de la famille Colombienne, elle a pour aînée la Caisse de Maillardville; elle grandit depuis trois mois dans notre nouvelle paroisse de langue française. Dimanche soir, 20 février, elle tenait sa seconde assemblée générale dans la salle paroissiale. Les rapports du président, M. J.-B. Paris, du secrétaire, M. le Dr Saint-Louis et de la gérante-trésorière, Mlle Luce Lambert, furent écoutés avec grand intérêt. Déjà $4,360. en caisse, avec 53 membres.

M. Thomas Switzer nous expliqua avec humour les avantages nombreux et variés de la Caisse Populaire. A son tour, M. Jos. Chaussé, qui met si généreusement à notre humble service sa longue expérience, répondit avec maîtrise à toutes les questions qui lui furent posées. Les débuts peuvent sembler lents et pénibles, l'avenir nous laisse entrevoir les plus belles espérances.

Invitée au piano d'accompagnement, Mme Alma McDougall-Loiselle soutint de ses accords le beau chant final: "O Canada".

Duncan

M. et Mme Jules Weicker ont passé la fin de semaine du 5 février à Vancouver et assistèrent aux fêtes organisées par les Chevaliers de Colomb.

M. Jules Weicker a été initié au quatrième degré des Chevaliers de Colomb.

Le R. P. L. Leclair a été reçu membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, dernièrement.

L'exemplification du degré et le banquet qui suivit furent tenus à l'hôtel Vancouver. Cent membres reçurent les honneurs du 4ème degré. Les candidats venaient de Vancouver, de l'île Vancouver et de l'intérieur de la Colombie. Plus de huit cents personnes assistaient au banquet.

Ce n'est que la quatrième fois qu'il y a exemplification du quatrième degré en Colombie-Britannique; les autres eurent lieu en 1913, 1927 et 1938.

Nos malades

Mme P. Campagne, qui a fait un séjour à l'hôpital de Rochester, Minn., où elle a subi deux interventions chirurgicales, est de retour parmi nous en bonne voie de guérison.

Mme J. Valcourt, hospitalisée pendant quelque temps à l'hôpital, est de retour dans sa famille.

Mmes H. Foucher et J. Olivier sont aussi en convalescence.

A toutes, nous souhaitons prompte et complète guérison.

Réunion mensuelle

Le dimanche 13 février avait lieu la réunion mensuelle du Cercle Canadien-Français. L'assistance était assez nombreuse. Il y eut une causerie sur "Maria Chapdelaine". L'histoire de cette petite québecoise nous montre que nous ne devons pas craindre la misère, les sacrifices pour conserver l'héritage sacré de notre langue et de notre foi.

La causerie du dimanche 13 mars sera donnée par le R. P. A. Lombard, S.M.M., et aura pour titre: "Nos origines en Colombie". Nous sommes assurés que le sujet plaira à tous et que l'orateur, comme toujours, ne manquera pas de nous intéresser. Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreux.

Partie de cartes

Le vendredi 18 février eut lieu une partie de cartes chez M. et Mme Jules Weicker, organisée par Mme W. Bourdages. Plusieurs parties de 500 furent jouées. Les gagnants furent: prix des dames: Mme S. Bougeol; consolation, Mme F. Moulin. Prix des messieurs: le R. P. A. Lombard; consolation, M. Léon Foucher.

Un délicieux goûter fut servi par Mmes W. Bourdages, J. Weicker, G. Kocuret et L. Foucher. Ce n'est qu'à une heure assez avancée que chacun pensa à regagner son foyer en remerciant M. et Mme Weicker de leur hospitalité, et Mme W. Bourdages de sa belle soirée.

Maillardville

Paroisse N.-D. de Lourdes

Décès

Le 16 janvier, à l'hôpital Royal Columbia de New Westminster, s'éteignait M. Edouard-Joseph Boudreau, de 1131, avenue Thomas, âgé de 58 ans, après avoir souffert pendant huit ans.

M. Boudreau naquit le 3 octobre 1896 à Leroy, Dakota-Nord, E.-U. Il habita à plusieurs endroits, tels que Laurier, Elgin, Ste-Rose du Lac, Man., avant de venir s'installer en Colombie vers 1942.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Marie-Louise Houle, ainsi qu'un fils, Louis, et 3 filles, Mmes A. Desjardins (Irène), L. Pomerleau (Simone) et Mlle Lucille; 2 frères, Edmond, à Mariapolis, Man., et Jean, à Copper Mountain, C.-B.; 4 soeurs, Mmes A. Desrosiers, de Montréal, E. Dian, de Pine Falls, Man., L. Deslauriers, de Winnipeg, et A. Therrien, de Laurier, Man., ainsi que 6 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le 19 janvier, à 10 h., par M. le Curé.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Burquitlam.

La maison Columbia Funeral Service était en charge des funérailles.

MARIAGES

Gauthier—Croteau

Le 22 janvier, à 10 h., M. l'abbé P.-E. Vanier, curé, bénissait le mariage de Mlle Rita Croteau, fille de M. et Mme Eugène Croteau, de cette paroisse, avec M. Albert Gauthier, autrefois de South Makwa, Sask., fils de M. et Mme Moïse Gauthier.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères.

La mariée, vêtue de satin blanc et coiffée d'un long voile, était précédée de ses 2 filles d'honneur, Mlles Ethel et Aline Gauthier. Doris et Valérie Croteau étaient bouquetières. MM. Aurèle Croteau et Jean Hurtubise agissaient comme garçons d'honneur.

La réception eut lieu chez M. et Mme Eugène Croteau, carré Laval.

Barry—Alain

En l'église paroissiale, le 29 janvier, M. Wilbur Barry conduisait à l'autel Mlle Rachel Alain, fille de M. et Mme Bruno Alain, autrefois de Port Moody, qui demeurent actuellement à Maillardville.

M. Barry est le fils de M. et Mme Arthur Barry, de Meota, Sask.

La mariée, accompagnée de son père, portait une toilette de satin blanc perle, dont la jupe ample se terminait en une légère traîne. son long voile était retenu par un bandeau de fleurs d'oranger. Son bouquet se composait d'oeillets et de chrysanthèmes blancs.

Mme Yvonne Heworth, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle avait choisi une toilette en marquisette rose tendre avec motifs fleuris blancs. Son voile de chapelle était retenu par une couronne de roses. Son bouquet de fleurs était genre colonial.

M. Clément Alain, frère de la mariée, accompagnait la fille d'honneur. La petite Bernice Miller (nièce) était bouquetière.

La réception et le dîner de noces eurent lieu chez M. et Mme Bruno Alain, au numéro 1415, avenue Cartier.

M. et Mme Barry résideront à New Westminster, 37, rue Agnès.

Fête de M. le Curé

Il ne fallait pas laisser passer inaperçue la fête patronale de notre pasteur. Aussi, les Révérendes Soeurs avaient préparé discrètement leurs élèves et le grand jour arriva le 25 janvier, fête de saint Paul. Dans l'après-midi, la salle paroissiale fut envahie par la gent écolière: tous étaient plus qu'anxieux de mettre à exécution les différentes petites pièces apprises pour la circonstance. On débita par un joyeux chant de fête par le choeur des élèves. Puis vinrent dialogues, saynètes, compliments, chants, etc.

On voulait témoigner de la reconnaissance à M. le Curé et on lui exprima de la gratitude en le priant de bien vouloir accepter un modeste cadeau comme gage d'appréciation pour tout ce qu'il fait pour les enfants.

Pour clôturer le tout, M. le Curé installa son appareil et déroula des vues instructives que les enfants apprécièrent grandement.

Les paroissiens, à leur tour, fêtèrent leur pasteur. Le dimanche 30 janvier, les Dames de Ste-Anne, aidées de plusieurs autres dames de la paroisse, offrirent un souper paroissial qui réunit bien au delà de 400 convives. Un souper de fèves au lard, à la mode de chez nous, d'une saveur tout à fait canadienne, suivi de petits plats savoureux étalés sur des tables bien garnies, fut servi.

En somme, ce fut un brillant succès. Grand merci aux dames pour leur dévouement généreux.

A mesure que la soirée s'avançait, d'autres paroissiens arrivaient et la salle n'était pas assez spacieuse pour contenir cette foule. On offrit un superbe cadeau à M. le Curé, qui remercia sincèrement ses paroissiens d'être venus en si grand nombre.

On procéda aux divers amusements: discours, vues animées, chants patriotiques et, avant de se séparer, on entonna le chant de l'O. C. (Ligue Ouvrière Catholique) dont les mots paraissaient sur l'écran et que la foule chanta avec entrain. Les mots suivent:

La vie en L.O.C.

Veux-tu grandir ton humble vie
Sans cesser de gagner ton pain?
Veux-tu qu'on voie et qu'on envie
Ton bonheur sous ta rude main?
Fais sentir que la vie intense
Du Christ dans la tienne a passé . . .
Vivre du Christ, ô, joie immense
Oui, c'est la vie en L.O.C.

Veux-tu remplir ton humble vie?
Toujours, partout, cherche à servir.
Offre une main vraiment amie
A tous ceux que tu vois souffrir.
Offre surtout ton coeur de frère (mère)
Au coeur que la vie a blessé . . .
Pencher le Christ sur la misère,
Oui, c'est la vie en L.O.C.

Veux-tu diviniser ta vie?
Fais-toi bien vite un coeur de feu.
Ce Christ dont ton âme est remplie,
Va le porter dans ton milieu.
Vois la moisson qui te réclame,
Les épis mûrs au vent bercés...
Avec le Christ cueillir des âmes,
Oui, c'est la vie en L.O.C.

Nos Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

HORIZONTAL

1—Action de croître.
2—Entendre — Député de la Corse au Corps législatif en 1796 — Plus mauvais, plus nuisible.
3—Division du compas — Du verbe être — Adj. démonstratif.
4—Négation — Conforme à la morale — Mettre de l'argent contre un banquier aux jeux de hasard.
5—Petit tonnelet — Grand panier à deux anses.
6—Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation — Usages, coutumes.
7—Haut de la taille d'un habit entre les épaules — Du verbe rire — Commune de Belgique.
8—Apre au toucher — Nom des ruines de Lagash — Poisson pleuronectidé.
9—Poème — Bien qu'une femme apporte en mariage — Genre de poissons acanthoptères.
10—Pronom personnel — Le nord.
11—Route d'un cerf qui fuit — Attentions délicates, empressées.
12—Catir — Venue au monde — Note de la gamme.
13—Partie du corps — Applaudissements rythmés d'une façon particulière — Suite de notes composant un chant.
14—Rivière de France — Matière purulente, — Pronom personnel.
15—Chatouillement.

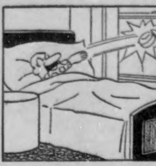
VERTICAL

1—Chef-lieu de c. (Nièvre) — Jeune branche de vigne, de figuier.
2—Finesse — Plante du genre réséda.
3—Palmipède — Entouré de tranches de lard — Veiné, tacheté.
4—Conjugaison — Trait de plume — Bandelette de linge.
5—Nom vulgaire de l'ivraie — Prénom masculin.
6—Adj. possessif — Une des Cyclades — Consentir à une proposition — Tellement.
7—Epoque — Ouverture ronde d'une chaise percée — Longueur du poisson de la queue au bout du museau.
8—Chef-lieu du départ. de la Moselle — Princesse hindoue.
9—Division du compas — Marteau pour assommer les boeufs (Pl) — Fleuve d'Afrique.
10—Symbole du Sodium — Cour dallée d'une maison — Adj. possessif — Article espagnol.
11—Récit court et plaisant — Inviter, convier.
12—Plume longue des ailes et de la queue des oiseaux — Punition, châtiment — Conjonction.
13—Charrue sans oreilles — Chef-lieu de c. (Basses-Alpes) — Epoux de Sémiramis.
14—Traité d'alliance — Ile grecque de l'Archipel.
15—Vainere (Fg) — Favori de l'impératrice Anne (1693-1772).

Solution du précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	■	I	■	P	A	T	O	N	■	D	E	B	U	T
2	C	E	N	S	U	R	E	R	■	C	■	R	A	V	I
3	H	■	T	■	R	O	S	■	B	A	T	■	S	E	S
4	E	P	I	S	■	U	■	P	A	R	E	S	■	E	S
5	A	R	M	E	E	■	V	A	N	N	I	E	R	■	U
6	J	I	E	L	■	L	A	S	■	E	N	T	I	E	R
7	T	E	R	■	B	O	I	T	E	■	T	O	T	■	E
8	■	R	■	A	■	T	R	E	N	T	■	N	■	J	■
9	D	■	A	L	E	■	E	N	C	A	S	■	D	O	S
10	E	C	R	I	R	E	■	A	R	S	■	H	O	U	E
11	B	■	T	O	R	N	A	D	E	■	P	O	L	I	R
12	A	S	■	S	E	R	R	E	■	V	■	P	O	R	E
13	T	E	T	■	R	U	E	■	C	E	S	■	M	■	R
14	I	N	I	A	■	E	■	V	O	L	A	T	I	L	E
15	R	E	C	I	T	■	G	A	R	U	S	■	E	■	S

LOUIE — par HARRY HANAN

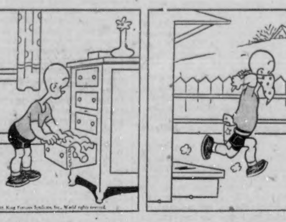


BOZO — par FOXO REARDON





HENRI — par Carl ANDERSON





LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



















Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN























Un doute se lève dans l'esprit de Jean Lapin.



Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de

Robert CHOQUETTE

NUMERO XI

— Tu veux être seul, hein? fit-elle après un nouveau silence. Tu veux que je m'en aille.

— Non . . . Oui et non. Je ne sais pas bien.

Comme elle se leva, il la retint, avec une telle brusquerie, qu'elle le regarda longuement. Dans une sorte de cri qui explosa dans sa gorge:

— Ça n'est pas un succès, hein, votre fils?

— Que dis-tu là, mon chéri!

— Vous-même, vous me l'avez dit, un jour. "J'ai fait un enfant et j'ai oublié de lui donner un coeur".

— Oh! mon petit, pourquoi me rappelles-tu cette horrible parole qui m'a hantée pendant des jours et des nuits? J'espérais tant que tu l'eusses oublié, ce blasphème.

Lui-même se demandait pourquoi il avait évoqué ce souvenir qui remontait à trois années. Elle pleurait, maintenant.

— Tu m'as rappelé un jour dont, une fois morte et sous la terre, j'aurai honte encore. Mais ça est l'égarement qui m'avait fait parler de la sorte; le poison de la colère qui parfois coule dans nos veines. Mais tu me l'as pardonné, ce mot terrible, dis un peu, manneke?

— Je vous jure que je l'avais oublié, mère.

— Et pardonné, aussi? Pas seulement oublié?

— Je vous jure que c'est la première fois qu'il me revient à l'esprit. Et je ne sais même plus pourquoi.

— Tout comme bien souvent, j'en suis sûre, tu n'auras pas su la raison d'une caresse que je te faisais. Cette caresse, elle voulait te faire oublier — dans mon coeur à moi — ce mot terrible. Et je te dirai, que, pendant des semaines et des semaines, à cause de cette parole je ne savais plus regarder en face le portrait de ton pauvre père. Ses yeux criaient d[...] est si accusateur, le regard d'un portrait. Sa bouche avait pris un pli de telle amertume . . .

— Mèreke . . .

— Les portraits, vois-tu, hommeke, ça est bien souvent à notre coeur qu'ils empruntent leur expression. Voilà pourquoi leur visage n'est pas toujours le même. On est gai, l'image se réjouit; triste, elle s'assombrit. Si bien qu'on peut dire que notre coeur, il est comme un artiste qui retouche, de jour en jour, les portraits de ceux qu'on a aimés.

De nouveau, elle essuya ses yeux. Il se fit un silence qui était une torture. Dehors, un camion passa, ébranlant les vitres.

— Dites-moi, demanda Alexis, brusquement: quand père est mort . . . vous avez eu beaucoup de chagrin?

— Pourquoi cette étrange question?

— Pour rien mèreke. Je vous assure.

— Mais . . . qu'as-tu donc, Alex?

— Rien mère. Je me rappelais qu'enfant, je vous ai vue pleurer beaucoup, à la mort de père. Alors, voilà . . .

— Alexiske . . . mon petit . . . que se cache-t-il derrière cette question si étrange? . . .

CHAPITRE IV

Du temps où Frédéric était un voisin de chambre, c'est dès la minute où elle se trouvait dehors que Florence Gauthier éprouvait un sentiment de délivrance. Aujourd'hui, c'était exactement le contraire. Chaque fois qu'elle allait affronter la rue, elle se demandait si Frédéric ne serait pas au pied du perron. Heureusement pour elle, à l'heure où elle quittait la pension pour se rendre au travail, l'étudiant se trouvait déjà à l'Université. C'est au retour, vers six heures vingt, six heures et demie du soir, que la jeune fille sentait une menace attachée à ses pas. A tout instant, dans l'ombre où clignait l'oeil jaune des réverbères, elle s'attendait à voir surgir cette silhouette dont la seule pensée l'accablait d'ennui. Elle n'avait pas à se plaindre, cependant, n'ayant revu Frédéric qu'à deux reprises; et ces deux rencontres s'étaient produites au cours de la première semaine qui avait suivi le départ de l'étudiant. La première fois, ce fut à l'église St-Jacques, à la messe de dix heures. Florence venait de s'asseoir, et ses pensées allaient s'engager dans le sentier de la rêverie, lorsqu'une voix d'homme, tout près de son oreille, murmura son prénom. Elle faillit pousser un cri. Elle se retourna. C'était Frédéric, à genoux derrière elle.

Il n'était jamais entré dans les intentions du malheureux garçon de parler à Florence pendant l'office. C'est à la sortie qu'il devait aborder la jeune fille. Mais, au parfum des blonds cheveux, ce fut plus fort que lui: le nom tant de fois murmuré lui monta aux lèvres. Florence s'était dit qu'elle profiterait de l'occasion pour faire une mise au point; elle avait donc accepté de remonter avec lui la côte de la rue Saint-Denis. Mais il s'était montré si gentil, si réticent, qu'elle n'avait pas eu le courage d'amener le sujet.

Elle avait plutôt parlé d'Elise, lui avait appris que la jeune fille maintenant travaillait, — grâce à elle; et puis, bien entendu, elle avait parlé de Marcel Latour. Frédéric apprit ces nouvelles avec un soupir de soulagement. Qu'Elise fût "casée", cela simplifiait d'autant son problème à lui. Son problème n'avait plus que deux visages: Georgette, Florence. C'était une sorte de joie négative, mais c'était déjà quelque chose.

Florence sentit le danger.

— Parlez-moi donc de l'Université, demanda-t-elle avec une brusquerie qu'il prit pour une spontanéité d'oiseau.

La question l'enchanta. C'est qu'il l'espérait depuis si longtemps . . . Tout de suite, il trouva, bien en vue dans sa mémoire, l'anecdote grâce à laquelle, depuis des semaines, il comptait briller devant la jeune fille.

— Ça se rapporte à un professeur de droit, aujourd'hui mort, commença-t-il en s'efforçant d'imiter la voix du personnage. Chaque année, un peu avant la période des examens, il disait à ses élèves: "Les opinions sur telle question sont partagées. Mignault" — une autorité en droit civil — "Mignault dit ceci; Langelier dit cela. Mais pour passer votre examen, c'est "ma" définition qu'il faut connaître. Et ma définition . . ."

— Il ne l'enseignait pas?

— Oui, mais en se passant la main dans la barbiche!

Surpris de voir Florence éclater d'un rire aussi spontané, Frédéric, singeant le professeur, appuya sa main contre sa bouche et bredouilla une phrase interminable. Trois ou quatre mots latins se faufilèrent entre ses doigts.

Ils étaient arrivés au pied du perron. Lorsqu'ils se quittèrent, Florence riait encore.

L'étudiant resta là plusieurs minutes, écoutant l'écho de cette porte se refermant . . . Mais il entendait aussi le rire de Florence. Il était tout ébloui de lui-même, et brûlant d'espoir. Ce soir-là, chez Mme Lafontaine, pour mieux écouter rire Florence tout au fond de son coeur, il raconta par deux fois l'anecdote du professeur.

Dès le mardi soir suivant, il cueillait la jeune fille comme elle descendait de l'autobus. Encouragé sans doute par l'accueil de l'autre jour, il montra une sorte d'audace désespérée, allant jusqu'à essayer de presser sa main dans la sienne. Il trébuchait sur les mots, pauvre garçon, et sa voix traînait un râle qui était à la fois risible et pathétique. Ce fut dès le lendemain soir que la jeune fille, par pitié autant que par un sentiment d'ennui, résolut de le dépister en descendant de l'autobus, chaque soir, à Sherbrooke et Saint-Hubert plutôt qu'à Sherbrooke et Saint-Denis. Cette manoeuvre semblait excellente, puisqu'elle n'avait plus revu Frédéric. Et leur dernière rencontre remontait maintenant à douze jours. Il avait bien tenté de lui téléphoner, à plusieurs reprises, le soir. Mais tant qu'on n'aura pas la télévision, les demoiselles ont beau jeu pour éluder les appels téléphoniques!

Un matin, cependant, comme la blonde fée mettait le pied sur le perron, il était là. Elle avait à peine eu le temps de convertir en un petit sourire étroit la grimace qui avait failli lui tordre la bouche, qu'Elise, sortant à reculons, tirait la porte. Car les deux jeunes filles avaient décidé qu'elles se rendraient au travail à pied, ce matin-là, un éblouissant matin bleu et or.

Florence guettait la surprise d'Elise. Celle-ci, en effet, s'arrêta net. A son tour l'étudiant souriait, laborieusement. Elise fut tout étonnée du jugement qu'elle porta sur le charme douteux de ce sourire. Frédéric avait maigri. La veille seulement, il quittait le lit, ayant fait une forte grippe. Et puis, les examens étaient proches . . . Florence s'expliqua comment il se faisait qu'elle avait eu si peu de mal à l'éviter, en descendant de l'autobus. Elle biffa les éloges qu'elle avait faits de son stratagème.

Si Frédéric avait pris le lit miné par le chagrin d'être séparé d'elle, une vague de pitié eût sans doute porté Elise vers le jeune homme. Mais cette "grippe", qui avait très certainement une origine sentimentale, lui était venue pour avoir été séparé d'une autre, de Florence. C'est Florence qui était appelée à éprouver de la pitié. Non pas elle, Elise, étrangère à cette dépression nerveuse. Etonnée, elle s'observait n'éprouvant plus la moindre jalousie. Habituée déjà à la personnalité robuste de Marcel, à sa parole chaleureuse, elle trouvait au sourire de Frédéric quelque chose de miteux. Ce garçon à jamais irrésolu, pour ne pas dire bébête, éveillait aujourd'hui en elle, non plus de la pitié tendre, comme autrefois, mais un sentiment dont il lui déplaisait encore de s'avouer le nom véritable. Mais dans l'éternel féminin de son coeur, ce nom-là, c'était "dédain".

Chose incroyable, inouïe! Et pourtant, elle ne rêvait pas. Elle se rendait tout à fait compte que c'était bien son coeur qui parlait; et qui parlait de lui-même; pas du tout sous la dictée de la raison. C'était inouï . . . et c'était vrai: elle ne comprenait plus pourquoi elle avait aimé ce garçon! Elle le jugeait à travers un coeur devenu, pour lui, sec comme le sable. Et pourtant, à venir jusqu'à cette minute, chaque jour elle avait à la fois souhaité et tremblé de le revoir. Cette crainte, ce souhait n'avaient donc été, pour parler comme Marcel, que des ombres? C'était donc à une image qu'elle était restée, croyait-elle, attachée? La jeune fille se demanda si la convoitise avec laquelle sa mère espérait la marier à Marcel Latour, et la petite joie malicieuse qu'elle-même avait prise à inquiéter ce voeu maternel n'avaient pas, à venir jusqu'à ces derniers jours, retardé son détachement de Frédéric.

"Et même que ça serait vrai", lui avait dit sa mère, un matin de la semaine précédente, "même qu'en effet, de ce Frédéric je parlerais comme d'un obstacle à ton bonheur, je n'aurais pas raison, peut-être?" — "Mon bonheur . . ." — Ça est de ton vrai bonheur que je parle, moi, ma fille! De celui que tu ne sais pas voir parce que tu n'as que vingt-cinq ans, par malheur! Alors, bien sûr, je me désole, moi, et je "bisque" et je me vois forcée de te le dire tout droit dehors, ce que j'en pense, de ton attachement à cet étudiant pâlot!" — "Mon frère est de la partie . . ." — "Parce que lui aussi, quoi que tu penses, il a à coeur ton bonheur et ta sécurité." — "Ma sécurité . . ."

Des scènes de ce genre, il ne s'en produisait plus. Apparemment, Joséphine Velder avait compris qu'en s'attaquant au souvenir de Frédéric, elle vivifiait ce souvenir. Un silence absolu serait sans doute plus efficace. L'image du jeune homme mourrait de sa belle mort.

Mme Velder n'avait pas eu tort, puisque, dans ce matin enivré de lumière, Elise regardait l'étudiant avec les yeux et le coeur d'une étrangère. Cette mine défaite, ce tremblotant sourire insultaient à la joie de vivre qu'on respirait dans l'air. Frédéric ne pouvait être que le même, pourtant. S'il y avait eu transformation, Florence l'eût remarqué. Puisque Elise le trouvait si différent, c'était donc qu'elle-même avait tant changé . . .

Un pigeon blanc passa, fleur de lys dans l'azur tendu sur la ville. Elise lui confia son coeur. L'oiseau lumineux disparut vers Outremont . . .

Mme Velder porta vers l'horloge un regard qui s'y attarda, rêveur. Au retour, ses yeux rencontrèrent ceux de Clairon. Un bout de langue rose, fermeture-éclair, sillonna le nez de cuir. Et Clairon regarda de nouveau vers l'horloge. C'était sur une des petites tablettes décorant ce meuble que Lumina tenait d'habitude son paquet de gomme à mâcher. Et Clairon estimait beaucoup ce genre de friandise, même s'il était de courte durée.

— Ock! toi aussi, hein, tu veux savoir quelle heure est-ce qu'il est? demanda Mme Velder, qui ignorait cette connivence entre Lumina et Clairon. Eh bien! il est le quart de neuf heures et moi, je me demande si ça est trop tôt le matin pour aller causer avec mon filske, à qui j'ai des choses à dire . . .

La langue rose, plus lentement, comme à regret, revint de gauche à droite, la tête retomba sur les pattes, et le tout finit dans un soupir.

— Toi aussi, tu soupires, prononça tout haut sa maîtresse, d'une voix qui restait pourtant celle de l'âme. Alors, qu'est-ce que ça serait si je partageais avec toi mes problèmes, pauvre bête? Car mon problème, ça est que j'ai raison d'être à la fois heureuse et inquiète, sais-tu? Heureuse à cause de ma fille et pour une fois inquiète . . .

Elle allait dire: "inquiète à cause de mon fils". Mais le "pour une fois" l'avait arrêtée. A force de se faire taquiner par Papineau, elle était devenue consciente de ses belgicismes. Non qu'elle essayât de se corriger. Le jeu ne valait pas la chandelle. Son seul effort tendait à ne pas placer la locution d'une manière qui rendît la phrase cocasse, comme de dire, par exemple: "Est-ce qu'il est pour une fois mort, celui-là?" ou "Chère madame, je suis heureuse de vous voir, pour une fois" ou encore: "Est-ce qu'il est pour une fois orphelin de sa mère?"

Dans la pensée qui torturait en ce moment son esprit, ce n'est pas cocasse, toutefois, que devenait la phrase, si on y glissait le "pour une fois". C'est une douloureuse ironie que l'innocente locution eût ajoutée à la phrase. Car c'était si peu vrai! tant de fois, déjà, la pauvre femme avait connu l'inquiétude, à cause de son Alex!

Cette question énigmatique qu'il lui avait adressée; l'autre après-midi, dans le salon, Mme Velder sentait bien qu'elle se rapportait à quelque chose, qu'elle était venue de très loin, par delà toutes les paroles qu'Alexis n'avait pas dites . . . et qu'elle cherchait l'occasion de lui faire dire. Mais, plus que jamais, il fuyait la maison. Et quand il s'y trouvait, quelque chose ou quelqu'un faisait s'évanouir l'occasion recherchée. Créer une ambiance propice aux aveux, c'est d'une exécution si délicate! On manie des impondérables. Un mot de trop et ç'en est fait; un silence mal rythmé, le charme n'opère plus.

Mme Velder, cependant, croyait qu'elle tenait enfin l'occasion favorable. Florence lui avait appris, en grand secret, que le matin précédent, comme elle marchait avec Elise vers l'ouest de la rue Sherbrooke, celle-ci avait laissé entendre que son amour pour Frédéric n'était plus qu'un souvenir. Elle aimait Marcel. Le secret n'était-il pas d'importance? Ne méritait-il pas qu'on l'offrît à Alexis dès neuf heures, en même temps qu'une bonne jatte de café odorant? Surtout "qu'au-dessus du marché", c'était le 6 décembre, la Saint-Nicolas, fête des Belges.

Dans le passage du rez-de-chaussée, elle rencontra M. Sicotte. Il chantonnait "Souvenirs du jeune âge". Mais il était évidemment distrait, puisqu'il n'avait pas vu approcher Mme Velder.

— Rebonjour, chère madame. Mais qu'est-ce donc? Vous me regardez comme si . . .

— C'est que vous avez ce que j'appellerais un petit regard ébouriffé, savez-vous. Un petit regard mal peigné, dirai-je.

— Un regard mal peigné?

— Tout simplement un regard joyeux, si vous préférez.

— Ah bon! . . . Eh bien! chère madame, fit-il après une seconde de réflexion, vous n'avez pas tort, je me sens d'humeur à danser la gigue canadienne. Car ce soir même, je vais entendre le grand Rachmaninoff. L'illustre virtuose, expliqua-t-il; le compositeur de cette merveilleuse Symphonie numéro 2, opus 27, tempête de neige à travers laquelle la vieille Russie fait entendre une âme qui a la voix des cloches. Hé! hé! hé!

— Que ça est beau de vous entendre parler, monsieur Sicotte! (Qu'est-ce qu'il me radotte, celui-là?) Si, si! Vous avez un esprit tellement noble, qui ne pense qu'aux belles et grandes choses. Mais nous en recauserons, n'est-ce pas? . . .

Et elle prit l'escalier. Comme elle arrivait au premier, Florence, en robe de chambre (c'était son demi-congé), sortait de la salle de bain.

— Ock! vous étiez là, mignonne?

— M. Sicotte ne vous l'a pas dit?

Mme Velder répéta la phrase, sans comprendre.

— On sait bien que c'est de ma faute: j'avais oublié de mettre le crochet.

— Et M. Sicotte, accidentellement . . .?

— Accidentellement, ouais . . .

Et, moitié fâchée, moitié riant, elle entra chez elle en songeant que Mlle Laviolette avait peut-être raison de déclarer que les hommes, ça ne pensait qu'à ça.

Mme Velder, elle, n'y pensait déjà plus. Elle se préparait à entrer chez Alexis. Tout doucement, car neuf heures, c'était très tôt, pour lui. La nouvelle qu'elle apportait serait-elle la clé qui ouvrirait l'autre entretien, celui qu'elle appelait et redoutait tout ensemble?

Elle poussa la porte. Une grande clarté crue la gifla aux yeux. Le store était levé, le lit n'avait pas été défait! Pour la première fois de sa vie, Alexis avait découché.

Mme Velder resta sur place, un pied dans le passage, un pied dans la chambre, frappée d'une incrédulité si totale que seule, la position incommode de ses jambes la rappela à la réalité. Mais la jalousie l'avait-elle aussi mordue? Possible. Mais la pauvre mère ne sentit que l'intolérable certitude d'un malheur physique: accident ou mort.

Elle courut à la chambre de M. Côté. L'homme nouait sa cravate.

— C'est la première fois que ça lui arrive?

— Tout à fait la première fois. Ock! nature, bien souvent il rentre tard. Mais toujours, le matin, il est là. Si je vous en parle à vous, ça est parce que vous avez quitté la maison ensemble, n'est-ce pas, hier au soir, vers huit heures.

— Il est sorti avec moi, mais je l'ai laissé tomber à Sainte-Catherine, moi, madame.

— Et vous ne l'avez pas vu depuis? Est-ce qu'il ne devait pas . . .

— Oui, je sais bien, il partait avec moi parce qu'il venait nous voir travailler, mon frère et moi. Mais . . ., ajouta-t-il avec un embarras visible, sur le perron, en sortant . . . C'est là qu'il a changé d'idée. Eh bien! voici, madame, répondit-il aux questions pressantes de la malheureuse femme, ce n'est pas que j'aime à faire la commère, mais votre garçon s'est "pris de querelle", comme dit M. Sicotte . . .

— Avec M. Papineau, n'est-ce pas? Ock! à l'attitude évasive de M. Papineau, je m'étais vaguement douté de quelque chose, alleï!

— Je veux pas trop pencher d'un bord, mais Papineau l'a traité de "pas de coeur", en ajoutant: "C'est vrai qu'il n'y aurait pas grand'place pour en mettre".

— Que tout ça est malheureux, Seigneur! gémit-elle en pensant à Alexis; et pensant à Papineau, elle grommela un "nom de doum".

— Pas besoin de vous inquiéter outre mesure, ma pauvre dame, disait Côté, avec un bon sourire. Il sera allé coucher chez un ami. Et si c'est un ami au féminin, eh bien! entre nous, — vous, une femme des vieux pays surtout — c'est plus tout à fait un enfant.

— Oui . . ., dit-elle, une vague de rêverie déferlant pour l'instant sur son inquiétude et sa colère, ça est toujours là ce que je réponds à sa soeur. Tant qu'il n'y a pas de danger, ça est là une réponse si facile. Mais ce matin, il aurait quarante ans et plus, mon Alex, à mes yeux, il serait encore un tout petit enfant.

Ce n'était plus neuf heures qu'il était, maintenant, c'était deux heures de l'après-midi, et Alexis n'avait même pas donné un coup de téléphone!

Dans ce coin relativement discret que devenait entre les repas la salle à manger, Mme Velder avait attiré Papineau.

— Ah! pas besoin de me le dire, que vous m'en voulez, madame Velder: vous avez les plumes retroussées comme une bonne mère poule en colère; et à votre point de vue, je vous comprends. Mais à mon point de vue, comme j'avais demandé que votre fils ne m'adresse plus la parole, je me comprends de l'avoir pincé dans le maigre, comme on dit par chez nous. En ce qui vous concerne, vous, ça me fait de la peine. Mais pour ce qui est du fiston, que Lumina me passe le coeur au tordeur, elle n'en sortira pas une once de regret. Quand je pense comme on bûche pour gagner notre argent et qu'une partie de ces piastres-là, c'est pas aussitôt dans vos mains que ça prend le chemin de ses poches! . . .

— Une ou deux misérables piastres par ci par là, mon pauvre monsieur . . .

— Ben, c'est à espérer que dorénavant, il va vous les laisser, vos quelques piastres, à c'te heure que M. Côté est prêt à le payer — "pour commencer", monseigneur — exactement trois fois ce que moi, l'autre jour . . .

— Que dis-tu là, monsieur Papineau? l'interrompit-elle; mais dans ses yeux, presque aussitôt une ombre atténua le reflet de joie incrédule. — Quinze dollars . . ., murmurait-elle, d'une voix lointaine.

— Ce qui veut dire, reprit-il, haussant la voix, qu'un homme capable d'offrir quinze "tunes" à un débutant est tout désigné pour . . .

Cette fois, ce fut de lui-même qu'il interrompit sa phrase. A l'expression de Mme Velder, il avait compris qu'elle allait dire quelque chose d'important.

— Monsieur Papineau, commença-t-elle, sur un ton dont la placidité démentait la fièvre de ses yeux: ce matin, Mlle Laviolette a voulu consulter, dans le journal d'hier au soir, la liste des décès. Or, quelqu'un y avait déchiré ce coin de page.

— Tiens.

— On y avait découpé la liste des morts.

— Puis?

— Je me demandais . . .

— Si c'est moi? Pourquoi ça, madame? Je ne vends pas des remèdes qui tuent les clients, moi!

— Alors, conclut-elle, d'une voix rêveuse, il ne reste que lui. Car j'ai interrogé tous les autres.

— Lui? . . .

— Excepté mon filske, bien entendu, puisque . . . Mais, tout en parlant, quelle heure est-ce qu'il est?

— Deux et demie, répondit Philidor, intrigué.

— Où sait-il être, mon Dieu, où peut-il être, cet enfant! Mais . . . j'en reviens à ce dont je parlais. Ça n'est sans doute rien d'exceptionnel que M. Côté désire consulter cette partie du journal. Mais qu'il déchire cette page et emporte avec lui la liste des morts . . .

Papineau était songeur. Il s'était établi entre lui et Mme Velder une sorte de complicité tacite. Elle réfléchissait à voix haute, en toute confiance.

— A lui aussi j'ai parlé de la chose, continuait-elle. Et ce n'est qu'après son départ, que j'ai compris qu'il n'avait pas répondu à ma question, savez-vous. Ock! il a quelque chose de bien mystérieux, cet homme; il nous échappe comme s'il était fait pour une fois de fumée . . .

L'auto roulait.

— Puis . . . comment ça va, là? demanda Côté. Baisse la vitre plus que ça, encore. Je veux bien croire que t'es solide, mais tu l'as pris un peu fort, tu sais. T'aurais pu le baptiser un tout petit peu plus sans nuire à ta réputation!

— C'est que j'en avais besoin, répondit Alexis. Tout d'abord, dans cette chambre de votre frère, j'ai très mal dormi, s'il faut le dire; et puis, retrouver aujourd'hui l'odeur de toutes ces fleurs, dans des maisons mal aérées . . .

— C'est le métier qui entre. Mais sais-tu qu'avec ça, on traverse la rue Saint-Hubert? Dans trois minutes, on est chez vous. On change rien à notre histoire? Faudrait pas se contredire ou avoir l'air de se tâter du regard pour la réponse. Ça va mieux, là? T'es moins vert que t'étais.

— Et moins "green", peut-être.

— Pas mal trouvé, mon vieux! Ah ben! si la belle humeur revient, c'est bon signe. Tiens, Philidor nous a précédés: son bazou est là. Sa "Ferblantine", comme il l'appelle. Je laisse le mien à la porte, je crois bien? Au cas où t'aurais le goût de faire une petite soirée de travail. Là, évidemment, il en est pas question, mais tu changeras peut-être d'idée après un bon souper. Allons-y.

Sur le perron, avant d'entrer, Côté ajouta en riant:

— Sois pas surpris de m'entendre parler en bon langage, à c'te heure! Et de couper le tutoiement!

Comme ils entrèrent, Papineau sortait du salon. Alexis évita son regard, mais Côté lui demanda où se trouvait Mme Velder. La question était oiseuse: au bruit de vaisselle qui venait de la salle à manger, il était facile de dire où elle était. Papineau s'engagea dans l'escalier. Côté, entraînant Alexis:

— Viens au-devant de ta mère, chuchota-t-il. A présent que t'as déchiré la page des décès, y a pas de risque à prendre.

Il précéda le jeune homme. Mme Velder achevait de mettre les couverts. Elle tournait le dos aux portes du salon, mais dans le miroir du buffet, au fond de la salle à manger, Côté aperçut son visage. Il trahissait l'inquiétude et la fatigue.

— Bonsoir, madame! lança Côté en exagérant la bonne humeur. N'échappez pas vos assiettes, par exemple!

— Alexiske! mon petit! mon chéri! balbutia la pauvre femme. Est-ce possible, te voilà donc revenu! Oh! tu n'as pas à te sentir embarrassé, manneke. Comme tu le vois, je ne fais pas de questions. Car maintenant, tu es un homme: tu es bien libre de rentrer à l'heure que tu voudras. Mais rassure-moi un tout petit peu, dis-moi seulement qu'il ne t'est rien arrivé de grave.

— Allons, mère . . . ai-je l'air de quelqu'un à qui il est arrivé quelque chose?

— Il est un peu pâle, expliqua Côté, mais il y a de quoi, madame. Vous ne savez pas ce qu'il a fait, votre garçon? Il est allé veiller au corps!

— Comment dites-vous?

— Il a vu dans le journal, hier, qu'un camarade venait de mourir. Alors il a décidé d'aller faire une visite, et c'est là qu'il a passé la nuit.

— Ock! Voilà donc pourquoi . . . Toute une longue nuit auprès d'un mort étranger? Mais ça doit être vraiment terrible, ça!

— C'était pas tout à fait un étranger, madame Velder, puisque c'était un ami.

— Qu'il fallait que tu connusses très bien, j'imagine.

— Je le connaissais bien, oui. Nous avions fait de l'entraînement ensemble.

— Un chic type, que vous me disiez, n'est-ce pas?

Alexis acquiesça, d'une voix fade.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



● "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées"

Descartes (1596-1650).

Le message de Jean-Baptiste

Les "Lectures Populaires" viennent de mettre sous presse une brochure intitulée "Le message de Saint-Jean-Baptiste". Le sujet peut paraître banal en soi: saint Jean-Baptiste est si connu, surtout au Canada, dont il est le patron national. De même qu'en France, sainte Jeanne d'Arc a su créer autour d'elle une véritable union des esprits et des coeurs, de même au Canada, saint Jean-Baptiste fut et restera toujours un puissant ferment de patriotisme et de grandeur.

Mais en dehors des manifestations spectaculaires, des parades et des discours que provoque le retour de chaque anniversaire, il est un autre point que le souvenir de saint Jean-Baptiste doit marquer dans les consciences des Canadiens français: c'est un point de morale qu'il a défendu avec un courage héroïque, et qu'il faut défendre encore de nos jours, comme il le fit il y a deux mille ans. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil: les hommes restent les mêmes et la tâche des éducateurs chrétiens est un perpétuel recommencement.

Le **non licet** lancé à la face d'Hérode n'a rien perdu de sa force et s'applique d'une façon frappante au relâchement des moeurs de notre temps. On se plaint que la vie chrétienne vraiment personnelle est trop souvent inexistante! Mais regardons un peu sous le vernis chrétien de nos habitudes et de nos traditions: si notre société donne l'impression d'être faussée par l'injustice et la malhonnêteté, c'est que l'égoïsme domine. On ne sait plus se restreindre. On veut ses aises, toutes ses aises. Si elles sont légitimes, tant mieux; si elles ne le sont pas, tant pis! on les prendra quand même.

Alors, le sens moral se déséquilibre, les consciences se disloquent. Et ce fait général, constaté par tant de directeurs spirituels, rend plus opportune que jamais la conclusion du "Message de saint Jean-Baptiste".

Non licet tibi! Elles ne vous sont pas permises, jeunes gens et jeunes filles, ces fréquentations qui n'ont pas un honnête mariage pour but immédiat, ou du moins assez rapproché.

Non licet tibi! Elles ne vous sont pas permises, fiancés imprudents, ces familiarités que seule la vie de famille peut rendre légitimes, et dans lesquelles vous risquez de perdre votre jeunesse et l'avenir du foyer que vous prétendez fonder.

Non licet tibi! Elles ne vous sont pas permises, et sous aucun prétexte, époux jeunes ou vieux, ces pratiques par quoi vous tarissez volontairement la source de vie qui est en vous.

A vous tous, Jean, le martyr de la chasteté, vous dit et vous redit: Non, cela ne vous est pas permis!

Ah! certes, notre vie extérieure est chrétienne. Notre Organisation sociale est chrétienne. Nos écoles sont chrétiennes. Nos assemblées municipales et provinciales sont chrétiennes, et leurs délibérations se font sous le regard du Crucifix. Nos églises se remplissent le dimanche de corps vivants; mais combien, parmi nous, n'y mettraient pas les pieds, si le cadre social, si la pression familiale ne les forçaient pas?

Pourquoi? Parce que l'abus des plaisirs malsains a fini par vider l'homme de tout idéal. Ce mal qui monte, ce chancre qui se répand, les éducateurs le constatent, les parents le redoutent, et l'on demande, comme les soldats et les publicains le demandaient à saint Jean-Baptiste: "Quoi faire?"

Ce qu'il faut faire? C'est en ce moment, avoir le courage de prendre la cognée pour trancher la racine de l'arbre porteur et semeur de mauvais fruits. Il y va du salut, non seulement de la chrétienté, mais de l'humanité tout court. Sinon, nous assisterons, comme nous en avertit le Souverain Pontife, au suicide du monde.

Paul CHATELAIN.
Pour le Service de Presse et de Cinéma de l'Université d'Ottawa.

Le Message de saint Jean-Baptiste, par l'abbé A. Lemoine, docteur-ès-lettres. Edité par Lectures Populaires, C.P. 158, Station "R", Montréal (10).

Lorsque vous vous trouverez dans l'obligation de parler au nom de la raison et de la vertu, faites-le avec tant de douceur et de modestie que vous sembliez n'avoir pas une haute idée de votre propre opinion.—P. FABER.

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Le nouveau catalogue

Avez-vous reçu le nouveau catalogue des éditions Fides, dont on annonce la parution ces jours-ci? Bibliophile ou non, vous y trouverez beaucoup d'intérêt à le parcourir. Disons d'abord qu'il se présente très bien. En couverture, une photo, que l'éditeur a sans doute voulue symbolique, représente une jeune fille devant des rayons de librairie; préoccupée de choisir les meilleurs ouvrages, elle hésite entre plusieurs titres. Ainsi fera le lecteur qui feuillettera le catalogue.

En effet, il y a, au milieu d'ouvrages moins récents, dont la vogue est encore grande, de très intéressantes nouveautés, surtout aux rayons de la spiritualité, de la sociologie, des beaux-arts et de la littérature. On y relève ici et là le dernier ouvrage de l'un ou l'autre de nos meilleurs écrivains. Souvent la photo permet de connaître les traits d'un auteur; voilà qui ajoute à l'intérêt, car on aime toujours pénétrer davantage la personnalité d'un auteur, et, à tort ou à raison, on veut que les traits du visage reflètent un peu de la personnalité. La curiosité est piquée, ou amusée.

Enfin, c'est un catalogue qui est très pratique, parce que facile de consultation. L'éditeur n'a pas craint d'adopter le classement par ordre décimal, en usage dans les bibliothèques. Pour qui s'est initié à cet ordre rien de plus rébarbatif que le classement d'après l'alphabet. N'est-il pas plus logique de trouver à la suite tous les ouvrages sur l'éducation plutôt que de passer de l'existentialisme à la géologie, de la messe aux aventures de Don Quichotte?

Aimez-vous les livres? êtes-vous simplement curieux de savoir où en est la production littéraire au Canada? Envoyez un timbre de $0.04 chez Fides pour avoir son dernier catalogue. On se fera un plaisir de vous en envoyer une copie pour vous aider dans le choix de vos lectures.

* * *

Le type économique et social des Canadiens

par Léon GERIN

Avez-vous déjà lu une monographie bien faite? Rien de plus captivant. On ne lui trouve pas ce caractère aride, parfois rébarbatif du traité de science sociale. Limitée à un sujet très déterminé, elle pousse davantage nos investigations. Elle devient souvent une étude psychologique des gens interrogés, dont l'intérêt le cède de peu à celui d'un roman. Elle est enfin bourrée de récits, d'anecdotes, (car il s'agit de faits d'expérience, constatés **de visu**) qui ajoutent à la saveur du récit.

Le présent volume, oeuvre d'un ancien professeur en Sorbonne, est un modèle de monographie économique. Il présente évidemment tous les attraits énumérés ci-haut. En outre, des lecteurs d'un peu tous les milieux y trouvent leur profit: sociologues, économistes, historiens, folkloristes, étudiants, voire le simple profane qui n'a pas perdu goût aux sciences sociales et à l'histoire.

M. Gérin a choisi cinq types particuliers. Le paysan du bas Saint-Laurent, colonisateur du Saguenay. C'est un type fort, courageux, prévoyant, capable de tailler de beaux domaines à ses fils. Le second est l'habitant casanier du cours moyen du fleuve. Celui-ci n'est plus touché par la vie âpre et rude du colon-bûcheron. Il est arrivé à une certaine aisance grâce à une économie familiale hermétiquement close. C'est un stationnaire qui vit replié sur lui-même.

Heureusement, il y a le cultivateur progressif de la région métropolitaine. Ce dernier sait profiter des données agronomiques. Il est "d'affaires" et arrondit son domaine. Mais, en contre-partie, nous rencontrons l'émigrant déraciné, sorte de juif errant qui ne cesse de passer et de repasser la frontière et qui alterne les travaux des champs avec ceux de la filature. Enfin, nous allons faire connaissance avec l'exploitant émancipé des hauts tributaires de la Saint-François. C'est un cultivateur ouvert au progrès, dont la ferme, des mieux outillées, est exploitée sur une base "d'affaires". Il est ouvert également aux mouvements coopératifs, au groupement syndical, etc. Il est le prototype du cultivateur à l'aise dont l'expérience doit être suivie par tous ses confrères dans la profession agricole.

Le type économique et social des Canadiens est le 8ème ouvrage de la collection "Bibliothèque économique et sociale" qui comprend déjà: **Invitation à l'étude; L'homme d'affaires et Le citoyen canadien-français**, d'Esdras Minville; **Le mouvement ouvrier canadien**, de Jean-Pierre Després; **Les doctrines économiques**, de Paul Hugon; **Géographie économique du Canada**, de Raymond Tanghe et **Initiation à l'économie politique**, de François-Albert Angers.

Ouvrage de 224 pages, édité chez Fides. **Prix par la poste: $1.65.**

Aux Editions Fides

M. Léon Gérin, ancien président de la Société Royale du Canada, dont Fides vient de rééditer la magistrale monographie intitulée **"Le Type économique et social des Canadiens".** Introuvable en librairie depuis plusieurs années, cette étude était très souvent réclamée par le public. L'ouvrage paraît dans la collection "Bibliothèque économique et sociale", éditée par Fides, dont il constitue le 8ème volume.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — A St-Boniface, rue Grandin, maison de 6 chambres. Lot 45 pieds et garage. Téléphone 201 374. 2-45C.

UN FRANCAIS, âgé de 24 ans, cherche emploi sur ferme, ou dans tout autre activité. Ecrire à HIROU, 28, Quai Duguay, Trouin, Rennes I et V, France. 6-45P.

A VENDRE IMMEDIATEMENT—Ferme à Ste-Anne, bâtisses neuves, bon puits artésien, eau courante dans la maison, électricité, chemin gravelé. Vendrait avec roulant et contrat de lait. Prix raisonnable. Ecrire à Boîte 9, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-45P.

A VENDRE — Maison de 8 appartements, en bon état. S'adresser à Mme H. Bellerive, St-Pierre, Man. 986-45P.

ON DEMANDE — Vers la fin du mois d'avril — Conducteur de camion expérimenté, pour magasin de campagne dans centre de la Saskatchewan. Doit être catholique, sobre et honnête. Donner toute information et âge. Salaire, $75.00 par mois, logé et nourri. Ecrire à Boîte 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 987-49P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Machine à laver "Easy". En bon état. Prix, $125.00. S'adresser à 170, rue Bertrand, St-Boniface. 13-46P.

ON DEMANDE — Apprentie couturière dans la fourrure. S'adresser à 254, rue Main, Winnipeg, Man. 16-47C.

FERME A VENDRE — Dans centre canadien-français. 320 acres, terre de première classe pour culture mixte. 300 acres en culture, bonnes bâtisses. Maison 24 x 26, étable 76 x 28, bergerie 50 x 18, 3 graineries, boutique de forge, bonne eau en abondance. $10,000.00. Comptant demandé, $7,000.00 Pour tout renseignement, s'adresser à F. Chapellaz, St-Claude, Man. 12-49P.

"SNOWPLANE" A VENDRE — 5 passagers, 4 skis, moteur Gypsy Major. Un mois d'usage. Meilleure offre audessus de $600.00. Photo sur commande. S'adresser à J.-R. Lalonde, St-Victor, Sask. 4-45P.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

ALEX. MARGULIUS & CO.

Fondé en 1919

TABAC EN FEUILLES
TABAC EN GROS
CONFISERIE
APPROVISIONNEMENTS POUR FUMEURS

A des prix raisonnables

Nous vous invitons à venir voir nos salles d'exposition et de stocks situées à

157, avenue Portage Est
Winnipeg, Man.

MAGAZINES FRANCAIS
LE SAMEDI
LA REVUE POPULAIRE—LE FILM
Vous recevez les trois revues (76 numéros pour $8.50 par année)
LE CASIER DU LIVRE
P.O. Box 741 Winnipeg, Man.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — A Assiniboia, Sask. — Un jeune médecin bilingue. Succès garanti. Bureau disponible, avec salle de Rayon X, complètement fournis, chauffés et éclairés, avec chambre à coucher et salle de bain moderne. S'adresser à Jean Deshayes, Boîte 252, Assiniboia, Sask. 8-46P.

FEUILLES DE MUSIQUE DE DANSE A VENDRE — "Red River Jig", "Taptoe", Valse "Assiniboine Lullaby", "My Prairie Rose". 90c chaque feuille, 4 pour $1.50. S'adresser à Mulligan's Grocery, 81, rue Isabel, Winnipeg. 7-46P.

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque.
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
891-T.F.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal. 980-2P.

VENDEURS DEMANDES — Gagnez de $10. à $40. de commission par jour, en vendant des assurances peu dispendieuses contre les maladies et accidents et l'assurance sur vie dite "Family Group" de $1. par mois. Pas de restrictions de race ou d'occupation. Ecrire à Boîte 3407, Phoenix, 8A, Arizona. 3-48P.

SOUMISSIONS — A vendre école 18x38x12 hauteur, bon plancher d'érable. Les soumissions seront reçues jusqu'au 20 mars 1949. Adresser les soumissions comme suit: Soumissions, Félix Bruneau, sec.-trés., Ecole Parthenay, District 1316, St-Claude, Man. 10-45P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à A. Sylvestre
521, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface
Téléphone 929 398

ON DEMANDE — Fille honnête, bilingue, avec expérience, cuisinière (short orders) pour restaurant en face de l'hôpital de St-Boniface. Chambre et pension. S'adresser au Café LaVérendrye, 414, rue Taché, St-Boniface. 989-45C.

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 975-46C.

A VENDRE — Fournaise "Quebec heater" et calorifère électrique. S'adresser à 446, rue Ritchot, St-Boniface, Téléphone 204 539. 19-45C.

ON DEMANDE — Suite de 5 chambres (comprenant chambre de bain), près de l'hôpital de St-Boniface. Appeler Eveline Desautniers, Hôpital St-Boniface, tél. 201 121. 20-45C.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

PLOMBERIE et REPARATIONS

Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes. Ouvrages et réparations de toutes sortes

ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS
274, rue Garry Tél. 92 792
Demandez M. A. Plamondon—99 048
Winnipeg

Pour vente et achat de propriétés de ville ou de campagne, maisons de commerce, hôtels, fermes, etc.
Adressez-vous à

Alfred Allard

CHATAWAY INVESTMENT COMPANY
326, édifice McIntyre Winnipeg.



Diplômés du Collège d'Embaumement de Cincinnati

Salon mortuaire
Desjardins -- McGee

138, blvd Dollard St-Boniface

Tél. 201 467

Service d'ambulance jour et nuit

Offre spéciale
Pour rendez-vous téléphoner à 96 042.
Le LYCEUM PHOTO STUDIO
2e étage, Edifice Stobart, 290 Ave Portage, Winnipeg, Man.
offre
une aubaine spéciale à titre d'annonce pour une photo "Silvertone"
Une photo Lyceum "Silvertone" de 8 x 10
95c .95 cents au moment où la photo est prise. Pas d'objection à ce qu'il y ait 2 personnes.
Pas de reproductions (copy) acceptées
Aucune entente ne sera acceptée sinon celle qui est imprimée dans ce contrat
S.V.P. apporter cette annonce

Honneur au mérite d'un journaliste



Walter Fitzmaurice, à gauche, correspondant de la Maison Blanche au service du périodique **Newsweek**, est ici photographié recevant la distinction Byline 1949 du collège de journalisme de l'Université Marquette, de Milwaukee. Le doyen de ladite université, **M. J. L. O'Sullivan**, fit les présentations en présence du **R. P. Edward J. O'Donnell, S.J.**, président. Le prix est décerné chaque année à un ancien élève de l'université qui s'est distingué dans le domaine du journalisme. (NCWC)

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Les personnes qui ont gagné des prix à la partie de cartes du dimanche 20 février sont les suivantes:

Grand prix: M. W. Waterhouse.
Prix d'entrée: M. A. Ferris.
Prix de 5 mains: Mme Vera Quisberg, M. W. Waterhouse, M. Edouard Lebleu, Mme C. Irvin.

Décès

MME WILFRED JACQUES

Mme Wilfred Jacques, âgée de 51 ans, est décédée le dimanche 20 février à sa résidence, 697, avenue Ross.

Née à St-Boniface, Mme Jacques résidait à Winnipeg depuis 32 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses fils, Larry, de Winnipeg, une fille, Mme R. Patterson, de Winnipeg, sa mère, Mme L. St-Laurent, de St-Boniface, une soeur, Mme R. Dupas, de Norwood, deux frères, Maurice, de Winnipeg, et Adélard, de Vancouver, et trois petits-enfants.

Le service fut célébré à l'église du Sacré-Coeur le mardi 22 février à 11 h., et la sépulture se fit au cimetière St. Mary's.

La maison Barker avait charge des funérailles.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Beaubien	8
Carlow	8
Joyal	6
Newman	6

Réunion du comité

Le comité du Club du Sacré-Coeur tiendra sa réunion mensuelle à la salle du comité, le dimanche 27 février, à 3 h. p.m.

Ligue de 5 quilles

Lacroix	11
Lalonde	10
Durand	9
Guay	9
Comeau	7
Bourbonnais	6
Latourelle	5
Potvin	3
Records: —	
H 1 P—Guay	1063
H 3 P—Bourbonnais	2547
H 1 P—Yvette Guay	280
H 3 P—Linda Robin	688

Sortie

C'est demain soir, le 26, que doit avoir lieu la première sortie de 1949. Les joueurs de la ligue de cinq quilles et leurs amis sont priés de se rendre au Club à 7 h. précises. Ce sera une excursion en "tally-ho", alors habillez-vous en conséquence . . .

Ligue de 10 quilles

Banque Can. Nationale	13	8
Guertin Frères	13	8
Club du Sacré-Coeur	12	9
Bijouterie Bourbonnais	11	7
Canadian Publishers	11	10
Cercle Ouvrier	10	11
Hôtel Roblin	5	13
Mercier	3	12

FERMES A VENDRE

STE-AGATHE — Sur chemin Ste-Marie, Rivière Rouge. 560 acres; toutes en culture; 200 acres labour d'été; grande maison et dépendances usuelles. Bonne eau; hydro disponible. Véritable occasion. $41.00 l'acre.

ST-NORBERT — Sur chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bon service d'autobus. Ecole française à 5 minutes. 70 acres; dont 60 prêtes à semer. Bonne maison, grande étable, etc. Bonne eau. Hydro. $6,800.00.

LA SALLE — 80 acres dont 70 prêtes à semer. Bonne maison; étable neuve, etc. Garage, hydro. Tracteur; disque, etc. $8,000.00. Environ moitié comptant.

Ces fermes sont réservées pour acheteurs catholiques et français. Profitez-en. S'adresser à C. BUFFET, 302, édifice McIntyre. 17-45C.

A LOUER — Suite de 3 chambres, semi-meublée, avec chambre de bain. Près de la "Modern Dairies". S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface. 21-45C.

A LOUER — 2 chambres, pas meublées. S'adresser à 374, rue d'Eschambault, St-Boniface. 22-45C.

CHAMBRE ET PENSION — préférablement pour dame âgée, dans maison propre, respectable et tranquille. Anglaise ou Française. Prix raisonnable. Téléphone 202 379 18-46C.

ON DEMANDE POUR LE MOIS D'AVRIL — Une femme catholique et honnête pour faire cuisine et aider dans petit magasin de campagne. Place sans enfants, près de l'église catholique, région de la Saskatchewan. Dire âge. Références appréciées. Salaire, $50.00 par mois, nourrie, logée. Ecrire à Boîte 11, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 11-50P.

A VENDRE — Nouvelle avoine Garry, certifiée no 1, $1.65 le minot. Orge Montcalm certifiée no 1, $1.75. (Lot de 100 minots, $1.65). Blé Regent enregistré no 2, $2.25. Orge Montcalm enregistrée no 1, $2.60. (Lot de 20 minots, $2.50). Blé et orge scellés en 2 minots; avoine en 3 minots. Les sacs sont inclus. S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. 15-45P.

A VENDRE

St-Boniface — Bloc de 2 suites (5 chambres chacune). Prix, $7,800.00 à termes.
St-Boniface — Bungalow en stucco, 5 chambres. Prix, $6,000.00. Comptant requis, $2,000.00.
St-Boniface — Maison de 6 chambres. Prix, $5,800.00 à termes.
St-Vital — Maison de 6 chambres. Prix, $5,800.00. Comptant requis, $2,000.00.
Norwood — Maison de 6 chambres, planchers en bois dur, chauffage air chaud, cuisine avec armoires dernier modèle. Prix, $9,500.00, à termes.
Près de Winnipeg — 320 acres de terre, dans très bon district, avec bonnes bâtisses. Prix, $45.00 de l'acre. La moitié comptant.
S'adresser à A. Sylvestre,
521, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone 929 398; le soir, 564 783.
14-45C.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère. Boîte 329. Transcona, Man. T.F

E. MICHALOT
Meadow Portage, Man.
Commerçant de poisson depuis au delà de 25 ans.
Aubaine pour février:
Brochet rond
6½c la livre
Le paiement doit accompagner la commande. Livraison rapide.
978-46P.

ECHANGE DE LIVRES
Envoyez 10 livres français ou anglais (pocket books) ou autres et $1.00 et vous recevrez 10 livres différents.
P.O. BOX 783, WINNIPEG
24-45C.

A VENDRE

A STE-ANNE — Terre, 128 acres, sur chemin gravelé, à 2 milles du village, près de l'école, puits artésien, maison neuve de 6 chambres, avec soubassement, chauffage air chaud, eau courante, étable neuve pour 25 têtes, fondation de ciment, garage, poulailler, hangar à grain, laiterie, électricité, 15 vaches à lait, 5 jeunes taures, 2 chevaux, 1 tracteur neuf équipé de moulin à foin et charrue, semeuse, herse, disque, 2 wagons, traîneau et boîte à grain, écrémeuse, 1 auto. Revenu des vaches à lait, environ $300.00 par mois. Le tout pour $10,500.00. Comptant requis, $5,000.00. A termes faciles.
S'adresser à Art. Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. bureau 208 178 rés. 206 952

A VENDRE

A STE-ANNE, au village — Lot de 6 acres, terre à jardinage, bonne maison sur fondation, avec fournaise, garage 16'x20'. Prix, $3,500.00.
A LAURIER, Man. — 160 acres à 2 milles du village, 80 acres en culture en "brome grass," étable 32'x66' et plusieurs autres bâtisses. Prix, $2,600.00.
S'adresser à Art. Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. bureau 208 178 rés. 206 952

A VENDRE

St-Boniface — Rue Taché — Cottage de 5 chambres, eau chaude et froide, chambre de bain complète, lot 33 pieds, possession immédiate. Prix, $3,500.00.
St-Boniface — Rue Bertrand—Maison de 6 chambres, possession immédiate. Prix, $2,900.00 à termes, ou $2,800.00 comptant, ou échange pour résidence plus moderne.
St-Boniface — Rue Horace — Duplexe moderne, 8 chambres, chauffage automatique, revenu $50.00 par mois et possession de 4 chambres pour propriétaire. Prix, $8,000.00. Comptant requis, $3,300.00 ou échange pour cottage de 4 chambres.
St-Boniface — Central — Bungalow moderne de 6 chambres. Prix, $8,000.00.
St-Boniface — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $6,600.00. Comptant requis, $2,500.00.
St-Vital — Près du chemin Ste-Marie et de l'école St-Eugène — Bungalow de 6 chambres. Prix, $3,600.00.
St-Pierre — Au village, lot 66'x138', maison de 6 chambres, meubles, garage comprenant au delà de $300.00 d'outils, poulailler, possession immédiate. Prix, $3,000.00.
Winnipeg — Commerce d'épiceries et 10 chambres meublées. Revenu des chambres, $115.00 par mois, en plus du logis du propriétaire. Prix, $4,000.00 pour meubles et fixtures, loyer, $55.00 par mois. Comptant requis, $1,200.00.
St-Boniface — Rue Horace—Bungalow neuf, moderne, 7 chambres. Pas complètement fini. Prix, $6,200.00.
St-Boniface — Commerce d'épiceries et de viandes. Ameublement moderne, loyer très modéré. Prix, $4,400.00, stock en plus.
Winnipeg — Rue Jessie — Maison de 12 chambres meublées. Revenu $135.00 par mois et 3 chambres pour propriétaire, chauffage automatique. Prix, $8,000.00.
S'adresser à Art. Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. 208 178 (bureau) 206 952 (rés.)
23-45C.

Appel aux Chevaliers

Le Député d'Etat des Chevaliers de Colomb pour le Manitoba, M. Herbert Gillis, désire faire connaître le message suivant adressé aux Frères Chevaliers de cette province par le Chevalier Suprême, M. J. E. Swift:

"Le premier dimanche du Carême, le 6 mars, a été choisi par le Comité Exécutif du bureau des directeurs comme le jour où tous les membres de notre Ordre sont priés de recevoir la communion et d'offrir des prières pour Mgr Stépinac et pour le cardinal Mindszenty qui languissent en prison. On demande à tous les Chevaliers de faire les arrangements voulus avec les Grands Chevaliers, dans leur juridiction respective, pour organiser ce programme."

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Les Frères Chevaliers voudront bien se souvenir de la deuxième assemblée régulière du mois. Cette assemblée sera tenue le 28 prochain. Tous sont priés d'y assister. Des questions très importantes sont à l'étude en ces derniers temps et elles méritent toute votre attention.

Soirée du Mardi Gras

Le Conseil offre à ses membres la soirée traditionnelle du Mardi Gras, par l'entremise de son Conférencier le Frère Roger Blanchette. Cette soirée du 1er mars aura lieu en la grande salle de l'église du Sacré-Coeur. Cette soirée remporte toujours un grand succès, et nul doute que celle-ci ne fera pas exception. Des prix variés et nombreux seront distribués aux Chevaliers présents. Venez-y nombreux avec vos épouses ou amies.

Retraite fermée

La retraite fermée des Chevaliers aura lieu du 11 au 14 mars. Ceux qui ont négligé de donner leur nom pour cette retraite, sont priés de communiquer avec le Frère Léo Mercier, 43, rue Kate, téléphone 88 119, ou encore de faire les arrangements de vive voix, lors de la soirée récréative.

La tragique affaire Mindszenty a des répercussions mondiales et les protestations font boule de neige. Le dernier mot n'est pas dit en la matière. Derrière le "rideau de fer" communiste la persécution religieuse s'intensifie. En Bulgarie, 15 pasteurs protestants sont accusés de trahison et, sans doute, on les fera "avouer" . . . Tout cela peut mener bien loin, qui sait, peut-être à la guerre idéologique prédite pour un avenir plus ou moins rapproché. Pourtant, un diplomate averti, qui a fait un long séjour en Russie, est d'avis que ce pays ne désire pas et n'est pas en mesure de faire la guerre en ce moment. Mais, ajoute-t-il, les communistes ne comprenant pas l'attachement de l'Occident aux principes de liberté, pourraient fort bien déclencher une guerre qu'ils ne veulent pas.

Campagne de publicité

La campagne nationale de publicité religieuse entreprise par le Conseil Suprême obtient de grands résultats. Des centaines de lecteurs doivent leur conversion au catholicisme à ces annonces qui circulent dans tout le pays. Notre campagne locale, qui s'adressera plutôt aux nôtres, commencera sous peu. On demande le support actif de tous nos Chevaliers dans cette entreprise.

Décès

Nous apprenons avec douleur le décès du Frère Léon Benoit. Ce Frère était membre-fondateur du Conseil Provencher. Tous regretteront la disparition de ce médecin très chrétien et très charitable. Nos sincères condoléances à sa famille éprouvée.

BISTOURI.

S. Exc. Mgr Budka a été torturé par les rouges

WINNIPEG — Un prêtre de Winnipeg a révélé que S. Exc. Mgr Nykyta Budka, premier évêque ukrainien du Canada, souffre de maladie mentale à la suite de tortures morales et physiques qui lui auraient été infligées par des communistes en Europe. L'évêque fut arrêté par les communistes à Lwow, en Pologne, en 1945.

L'abbé Mark Dyrda, de la paroisse St-Nicolas, à Winnipeg, a déclaré tenir ses renseignements d'un membre du clergé belge.

"Je suis en mesure de prouver que l'évêque a été torturé en vue de le forcer à renoncer à la foi catholique pour accepter celle de Staline", a ajouté l'abbé Dyrda.

Mgr Budka avait habité le Canada de 1912 à 1927, puis il est retourné en Pologne où il est devenu l'assistant de feu le métropolitain Andrew Sheptysky, et de son successeur, le métropolitain Joseph Slipey.

Les communistes ont accusé l'évêque de collaboration avec Hitler lorsqu'ils procédèrent à son arrestation et à celle de six autres évêques.

VIENNE — Les autorités américaines déclarent avoir appris qu'un des juges au procès du cardinal Joseph Mindszenty a réussi à s'enfuir de Hongrie en Autriche.

Pour plus de confort et d'économie, installez maintenant les

FOURNAISES "GEM" TOUT ACIER

Installation rapide et à bon fonctionnement.
(Votre fournaise ne sera éteinte que quelques heures).

Gravité à air chaud

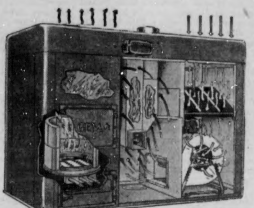
DEVANT NOUVEAU FINI "HAMMERLOID". Grillage individuel, qui permet d'enlever une partie des cendres accumulées sans remuer tout le foyer.

RADIATEUR — La distance plus longue que parcourt le feu assure une radiation plus intense.

JOINTS A L'AMIANTE — Pas besoin de ciment et de "réparations" coûteuses dans quelques années. Construction toute en acier corroyé.

No 19 Fournaise et contre-parois	$114.00
No 21, Fournaise et contre-parois	$130.00
No 24, Fournaise et contre-parois	$155.00

Appareil de
Climatisation de l'air
Fini en "Gold Hammerloid" nouveau



Il est facile d'avoir un soubassement moderne avec cet appareil qui requiert peu d'espace. De construction tout-acier avec joints à l'amiante. Humidificateur automatique, larges purificateurs de l'air à fonctionnement sûr, éventail à opération silencieuse. S'adapte au chauffage par chargement à la main, foyer mécanique ou brûleur à l'huile.

No 19 A	$300.00
No 21, A	$345.00
No 24, A	$422.00

Nous serons heureux de vous donner des estimés sur chauffage au charbon et à l'huile, sans frais supplémentaires.

THE T. EATON CO LIMITED

Une belle figure, le docteur L. Benoit

Le docteur Léon Benoit vient de mourir. La "Manitoba Medical Association" y perd un membre honoraire distingué, et la province, un médecin éminent.

Le docteur Benoit était le prototype du **médecin de famille**. Or, le **médecin de famille**, tel qu'on l'entend partout, et comme le mot l'indique, fait partie de votre famille. Il est l'ami fidèle de toutes les heures: celui sur qui vous pouvez compter n'importe quand et pour n'importe quel bobo. Il est l'ami dont vous usez et abusez, sans qu'il s'en plaigne jamais, l'ami dont vous interrompez le sommeil pour la moindre indisposition, sans considérer que sa condition d'humain réclame, comme tout le monde, sa part de détente et de repos. Il est encore le confident à qui vous faites part — un peu comme au confesseur — de vos peines et de vos soucis. D'abord parce que vous le savez discret, et ensuite, parce qu'aucun détail, concernant votre vie, ne lui paraît insignifiant, étant donnée l'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique.

Le **médecin de famille** préside aux trépas comme aux naissances. Et rien n'arrive d'important, entre ces deux événements fatidiques, sans qu'il y apporte un sympathique intérêt.

Le docteur Benoit exerçait sa profession à l'égal d'un sacerdoce qui ne tolère aucune compromission avec sa conscience d'honnête homme, et par-dessus le marché, de catholique convaincu. Sans respect humain, il accomplissait comme tout le reste, avec simplicité, ses devoirs religieux. Incapable de cette diplomatie conventionnelle qui frise le mensonge, le docteur Benoit allait droit au but, quel que fût le terrain sur lequel il se voyait engagé. En conséquence, si d'aucuns ont cru lui faire reproche de sa trop grande franchise au chevet de ses patients, ils ont fait fausse route car, en réalité, ils lui décernaient le plus bel éloge que le Docteur pût désirer. Pénétré de convictions solides, j'insiste — il estimait que la vie présente est transitoire, et qu'elle est stérile si l'on ne s'efforce de lui donner valeur d'éternité. A la lumière de cette vérité, il n'aurait eu garde de laisser ses malades se risquer dans l'inconnu, sans les avertir à temps des moyens à prendre pour accoster à bon port.

La stature robuste et imposante du docteur Benoit inspirait confiance. En le voyant entrer dans sa chambre, le malade en éprouvait incessamment un sentiment de sécurité qui était déjà un pas de fait vers l'amélioration de son état.

Studieux? à la page dans son beau métier de guérir? Oui, à n'en pas douter, Benoit l'était. Vous n'auriez qu'à promener vos regards sur les rayons de sa bibliothèque pour avoir l'assurance. Les traités de médecine voisinant avec les traités de théologie disent assez à quelles sources il alimentait sa science, et de quel respect il entourait sa profession.

Intègre, généreux, pieux. Ces trois mots lui feraient une magnifique épitaphe.

Le docteur Benoit était en droit d'exiger de sa profession, pour sa famille, une légitime aisance. Mais pour cela, nous ne sachons pas qu'il ait jamais manqué indûment ses notes, et qu'il ait jamais méprisé l'appel du pauvre, sous prétexte qu'il n'en recevrait pas les justes honoraires. Les religieux et la classe nécessiteuse, à qui Benoit a dispensé gratuitement consultations et médicaments, seraient sans doute en mesure de donner un aperçu adéquat de ses libéralités. L'essentiel, c'est qu'il lui en soit tenu compte au Livre de Vie.

De sa foi profonde, nous avons dit un mot tantôt. Revenons-y en ajoutant un trait charmant qui en témoigne.

Un jour qu'une de ses patientes lui demandait spontanément: "Docteur, priez-vous pour vos malades?" il lui répondit en souriant: "Je ne sais pas si les autres prient pour leurs malades, moi, je prie pour les miens." Une réponse de cette qualité vous fixe sur le climat spirituel de votre médecin.

Le Docteur n'était sans doute pas exempt de faiblesses inhérentes à toute nature humaine. Mais le souvenir qu'il laissera de tant de vertus, ne manquera pas d'impressionner ceux qui ont le devoir de le continuer auprès des corps souffrants. D'autant plus souffrants, quelquefois, que les âmes ne sont pas en santé . . .

Aurons-nous réussi à rendre un peu justice à la belle vie et à la fructueuse carrière de notre **médecin de famille**? Nous le voudrions, en hommage de gratitude collective pour les nombreux exemples de philanthropie, qu'il n'a cessé de donner à notre population. Nous nous unissons en même temps à la tristesse de sa famille à qui nous offrons nos plus vives condoléances.

Alice RAYMOND.

JOHN J. ARKLIE
Optométriste et Opticien
Examen de la vue chez
Mitchell Copp Ltd.,
Tél. 925 650
Portage et Hargrave

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg Tél: 726 456

ON DEMANDE
Des planteurs de quilles
A partir de midi jusqu'à 7 h. p.m.
Salaire assuré
S'adresser à
SARATOGA BOWLING ALLEY
Rue Donald, Winnipeg, Man.
607-21C

Meubles faits sur commande
- Pupitres d'écoliers
- Armoires de cuisine
- Bureaux d'offices et tables
- Vestiaires, prie-Dieu et bancs d'église

Réparations de meubles
Service de livraison
Prix raisonnables
A.-J. BEDARD
St-Norbert, Man.

Gardez votre chevelure attrayante
au moyen de
PERMANENTES
données de façon experte
Seulement $3.00 et plus
SPECIAL!
Ondulation à l'huile à la crème
Avec ou sans machine $4.50
Guaranteed Wave Shop
Ste 2, édifice Stobart
Près du Lyceum
TEL: 926 090
Ouvert toute la journée le samedi



Nous offrons ce qui nous reste en fait de pardessus pour hommes, à prix réduit

Prix régulier, $61.50, $63.50 pour $39.75

Grandeurs, 38 à 44. Couleurs, gris, bleu et brun

CHEZ HUOT

200, avenue Provencher. Magasin ouvert de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Le mercredi, toute la journée. Le samedi, jusqu'à 7 h. p.m.

COMPLETS POUR L'HIVER

Chaque complet de notre assortiment d'hiver recèle toute une histoire au point de vue tissu. Habits 2 pièces, tout faits, à rayures ou teintes unies.

Téléphone 203 795

Prix $39.50 et plus